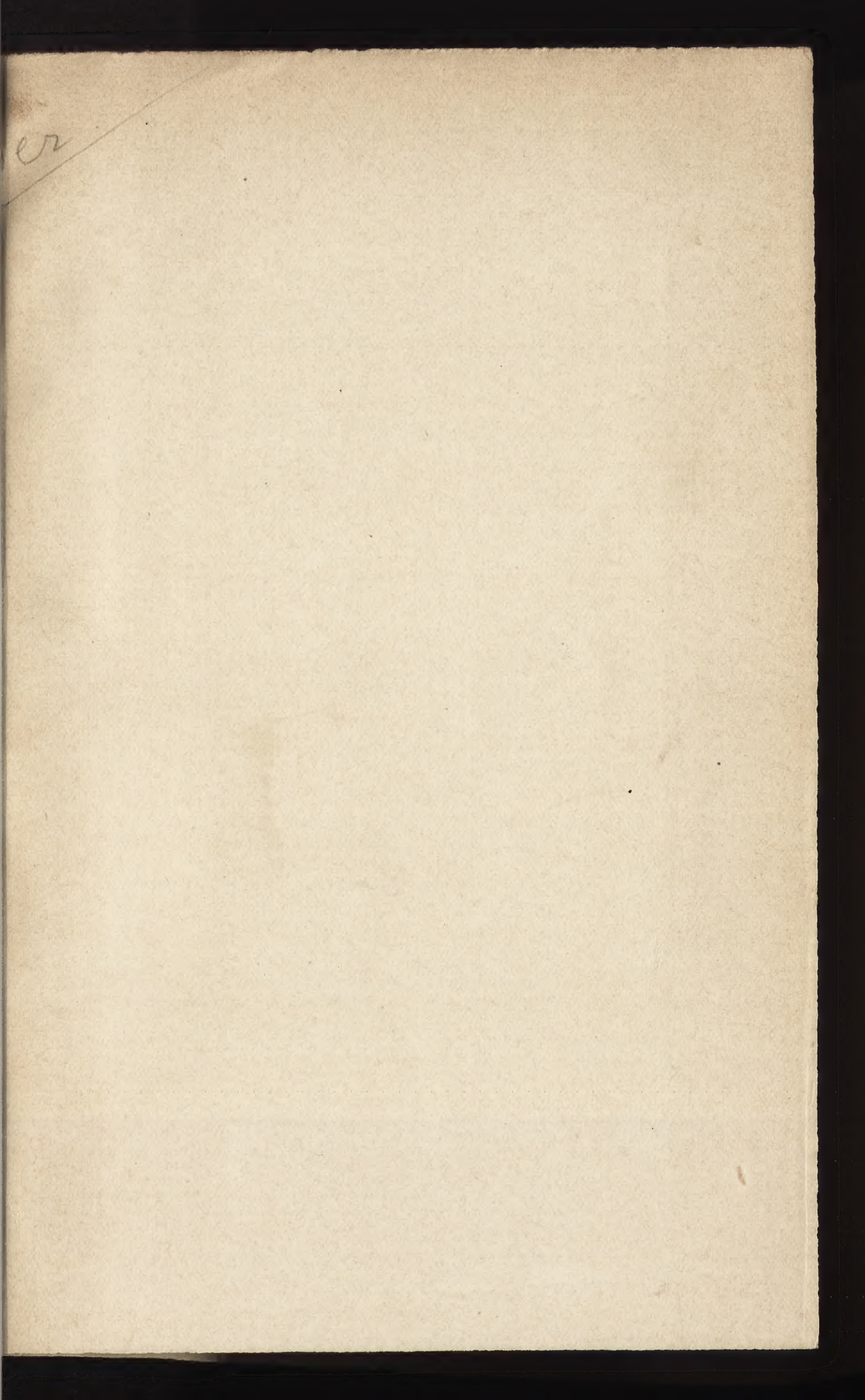


MÉMOIRES DE JEAN MONNET

Directeur du Théatre de la foire

Louis Michaud — Editeur
168 Bd St Germain — Paris —

Geo. Dorival



MÉMOIRES

DE

JEAN MONNET

DANS LA MÊME COLLECTION :

RESTIF DE LA BRETONNE. — MONSIEUR NICOLAS *ou le cœur humain dévoilé.* Préface et notes de J. Grand-Carteret. (Reproductions d'estampes de Binet et illust. exécutées d'après les indications laissées par Restif.) . . . . . . 3 vol.

RESTIF DE LA BRETONNE. — LE PALAIS-ROYAL. Introduction et notes de Henri d'Alméras. (Illustrations et documents de l'époque.) . . . . 1 vol.

OUVRAGES DU XVIIIe SIÈCLE :

L.-S. MERCIER. — TABLEAU DE PARIS. Notes et préface de Lucien Roy. (Portraits, illustrations d'après les gravures de Dunker et documents de l'époque.) . . . . 1 vol.

L.-S. MERCIER. — LE NOUVEAU PARIS. Notes et Préface de Lucien Roy. (Illustrations et documents de l'époque.) . . . 1 vol.



MONNET

D'après le portrait de Cochin, gravé par Aug. de Saint-Aubin.

LES MŒURS LÉGÈRES AU XVIII[e] SIÈCLE

MÉMOIRES

DE

JEAN MONNET

Directeur du Théâtre de la Foire

INTRODUCTION ET NOTES

par

HENRI D'ALMÉRAS

Illustrations et documents de l'époque



LOUIS-MICHAUD

ÉDITEUR

168, boulevard Saint-Germain, 168

PARIS

MONNET

et le Théâtre de la Foire

JEAN MONNET naquit à Condrieu, qui est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département du Rhône et qui fut de tout temps célèbre par son vin blanc. Ce vin blanc a dû grandement contribuer à l'humeur joviale des habitants du pays, et à celle de Monnet en particulier.

Dans une excellente étude qu'il lui consacra en 1884 (1) et à laquelle j'aurai souvent recours dans cette notice, M. Arthur Heulhard cite son acte de naissance, retrouvé dans les archives de Condrieu :

« Jean Monnet, né le septième septembre mil sept cent et trois, fils de Jacques Monnet, bolanger (*sic*) de Condrieu et de Louise Bonnardel, ses père et mère, a esté baptisé le huitième dudict mois et an que dessus dans l'église de Condrieu, par moy, vicaire soubsigné. Son parrain a esté Jean Bonnardel, grand-père de l'enfant, cordonnier, sa marraine Françoise Dambuyen, en présence de Michel Duche et de Joseph Thonnerieu, qui ont signé.

(*Signé*) THONNERIEU, DUCHE, MOUTON, *vicaire*. »

Monnet, dans ses *Mémoires*, parle peu de son enfance

(1) *Jean Monnet. Vie et Aventures d'un Entrepreneur de spectacles au XVIIe siècle.* Paris, 1884.

et ne parle pas du tout de sa famille, qu'il jugeait sans doute trop peu digne de lui. Entre un *bolanger* et un directeur de théâtre la distance était trop grande.

Il se contente de dire qu'orphelin à huit ans, il fut recueilli par un oncle, resta chez lui jusqu'à quinze ans, et entra ensuite chez la duchesse de Berry. Dans quelles conditions? Il se garde bien de nous l'apprendre. Probablement comme domestique.

La mort de la duchesse de Berry en 1719, lui enleva une protectrice dont il avait grand besoin, mais le libéra d'une situation humiliante qui ne lui plaisait guère. Maître de son temps, il se consacra à l'amour, avant de se consacrer au théâtre, ce qui était un peu la même chose.

Ses débuts d'amoureux, qu'il raconte d'ailleurs, comme on va le voir, avec beaucoup de verve, laissent à désirer au point de vue de la morale, même la moins sévère. Et encore il ne dit pas tout. On peut invoquer à son excuse les habitudes du temps. La plupart des jeunes gens de la condition de Monnet, et même parfois d'une condition plus élevée, faisaient leur stage comme *greluchons* (1).

Les loisirs que lui laissaient ses aventures passionnelles, Monnet les réservait à diverses professions qui ne semblent pas lui avoir rapporté beaucoup. La moins intermittente fut celle de littérateur. A travers ce qu'il dit dans ses *Mémoires*, sans insister et même sans préciser, on entrevoit qu'il écrivit et édita des ouvrages très libres, vendus en général sous le manteau, et ce qui semble le prouver c'est cet extrait du Registre de la Bastille, de 1660 à 1789 (2) :

(1) Nous leur donnons aujourd'hui un autre nom, emprunté au monde aquatique.

(2) *Bibliothèque Nationale, Mss, Nouvelles acquisitions françaises,* N° 1891.

ANNÉE 1741.
—
Auteurs de mauvais ouvrages, vers et chansons infâmes. Nouvellistes à la main.
—

Le sieur de Beaufort, ancien lieutenant d'infanterie, détenu au fort l'Évêque par ordre du Roy.

Le sieur Monnet, détenu au fort l'Évêque, par ordre du Roy.

Tous ses papiers consistent en manuscrits, contenant des comédies, vers et chansons infâmes, et un petit livre qui a pour titre : *Les Annales amusantes,* ou *Mémoires pour servir à l'histoire des amusements de la nation en tout genre* (1).

LE COMMISSAIRE DE L'ÉPINAY PERRAULT,
LIEUTENANT DE LA PREVOSTÉ
GÉNÉRALE DES MONNOYES.

L'année qui précéda celle de son emprisonnement, Monnet avait collaboré — on l'a du moins supposé avec quelque vraisemblance — à un roman léger, (léger par son sujet, mais passablement lourd et ennuyeux par son style), *les Soupers de Daphné et les Dortoirs de Lacédémone* (2).

C'était un livre à clef (sur les soupers que donnait à

(1) Par de Lagarde.

En cette même année 1741 et pour des raisons analogues, furent emprisonnés à la Bastille :

« Le sieur Baculard d'Arnaud, poète heureux. Auteur d'un ouvrage obscène, intitulé l'*Art de f...* Transféré à Saint-Lazare;

« Le sieur d'Arnoncourt de Morsan. Pour avoir fait imprimer l'*Art de f...*, à Moulins, à la femme de M. de Noinville, son oncle, intendant de Moulins;

« La demoiselle Ollier, colporteuse du livre du *Portier des Chartreux...*;

« Le sieur abbé de Noury, Père de l'ordre de Cluny. Impliqué dans l'impression de *D. B., Portier des Chartreux.* »

La Bastille dévoilée ou *Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire.* A Paris, chez Desenne, libraire, au Palais-Royal, 1789 (1re livraison, p. 95.)

(2) *Les Soupers de Daphné et les Dortoirs de Lacédémone.* Anecdotes grecques ou fragments historiques publiés pour la première fois et traduites sur la version arabe imprimée à Constantinople, l'An de l'Hégire 1110 et de notre Ère 1731. A Oxfort (Paris), 1740.

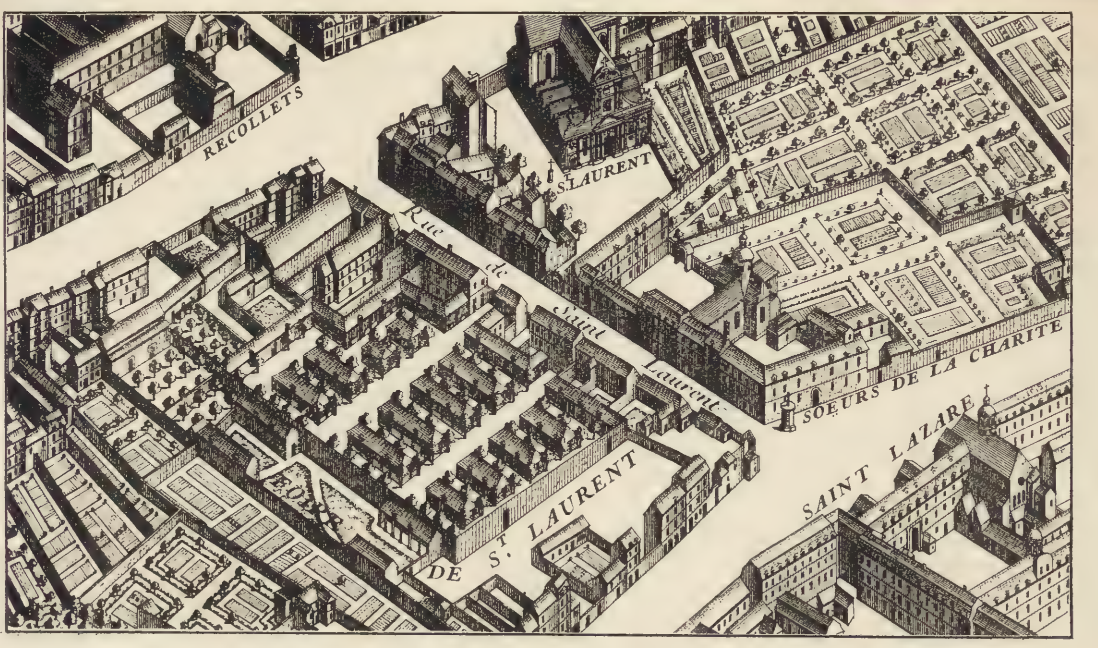
Marly le financier Samuel Bernard), composé par Meunier de Querlon d'après les notes que lui fournit Monnet. Celui-ci se fit l'éditeur de l'ouvrage, qui se vendait 12 livres et qui dut lui rapporter d'assez beaux bénéfices.

Cependant, comme le métier de libraire ne lui paraissait pas assez sûr et qu'il ne tenait pas sans doute à s'exposer à un nouvel emprisonnement, il se tourna vers une autre voie et, au mois de mars 1743, il se fit donner le privilège de l'Opéra-Comique, enlevé au sieur Pontau.

Ce Pontau avait été directeur de l'Opéra-Comique de 1727 à 1732 et de 1734 à 1743 (1). Sa situation, depuis cinq ou six ans, n'était rien moins qu'encourageante pour ceux qui aspiraient à le remplacer. « Le 19 mai 1738, il se trouve redevable envers Thuret (directeur de l'Opéra) de 7.596 livres 5 sols; celui-ci lui accorde deux ans pour payer. Par un compte du 8 avril 1740, sa dette se monte à la somme de 20.546 l. 5 s., sur laquelle Thuret lui remet 5.000 l. Par un autre compte du 11 octobre 1742, à 55.546 l. 5 s., sur lesquelles Thuret lui en remet 10.000. Après la foire Saint-Germain de 1743, elle remonte à 53.046 l. 5 s. Thuret le fait alors saisir. Pontau soulève mille difficultés pour empêcher la vente; nous ignorons si elle eut lieu. Le 28 mars 1743, Thuret passe, moyennant redevance annuelle de 12.000 l., un bail de six ans à Monnet, qui est mis en possession de la loge de Pontau, en vertu d'un ordre du roi (2). »

(1) Il succédait en 1727 à Honoré, chandelier de son métier et qui avait peu réussi comme directeur. En 1732, il céda son privilège à Devienne qui, s'étant ruiné, le lui rétrocéda en 1734.

(2) Jules Bonnassies. *Les Spectacles forains et la Comédie-Française*. Paris, 1875, p. 48.



VUE DE L'ENCEINTE DE LA FOIRE SAINT-LAURENT. — *D'après le plan Turgot, 1734.*

Il fallait vraiment avoir confiance en son étoile pour prendre une succession aussi embarrassée.

Avant de dire par quelles réformes, aidées de beaucoup de chance, Monnet parvint à relever un spectacle qui en fait de public attirait surtout les huissiers, il convient de donner quelques détails, qui pourront ne pas manquer d'intérêt, sur ce théâtre de l'Opéra-Comique, qui était en réalité le théâtre des foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

Les foires Saint-Germain et Saint-Laurent ont été les plus importantes du Paris d'avant la Révolution. Aucune de celles qui existent aujourd'hui ne peut donner l'idée de leur vogue.

Elles étaient très anciennes. Les premiers documents qui en fassent mention sont de 1176 pour la foire Saint-Germain et de 1344 pour la foire Saint-Laurent, mais ce n'est que dans les dernières années du XVIe siècle que des comédiens, si on peut leur donner ce nom, commencèrent à s'y installer.

« En 1595, Jehan Courtin et Nicolas Poteau, chefs d'une troupe ambulante, donnèrent des représentations à la foire Saint-Germain. Leur succès mécontenta les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, qui, s'appuyant sur d'anciens privilèges, voulurent faire fermer leur théâtre. Les Parisiens, que Jehan Courtin et Nicolas Poteau divertissaient fort, désapprouvèrent bruyamment les prétentions des acteurs de l'Hôtel de Bourgogne et leur témoignèrent leur mécontentement par des huées et des sifflets. On dit même que quelques-uns d'entre eux furent roués de coups par ce public peu tolérant. Bien plus, le Châtelet de Paris, que les comé-

diens avaient requis de faire justice à ces misérables forains, donna pleinement raison à ces derniers et leur permit de continuer leurs représentations (1). »

Vingt-trois ans plus tard, en 1618, deux comédiens, André Soliel et Isabel Le Gendre, dont on ne connaît que les noms et dont on ignore la spécialité, sollicitèrent des religieux de Saint-Germain-des-Prés l'autorisation, qui leur fut accordée le 20 janvier, « de donner quelque récréation au peuple pendant la tenue de la foire (2). »

C'étaient probablement des danseurs de corde ou des montreurs de marionnettes, car ce genre de divertissement précéda, et de beaucoup, les spectacles proprements dit auxquels s'opposèrent aussi longtemps qu'ils le purent les théâtres privilégiés.

« Je crois, écrivait un correspondant anonyme des frères Parfaict (3), que les marionnettes ont eu l'avantage de l'ancienneté. Scarron en parle dans sa description burlesque de la foire de Saint-Germain (4). Comptons-y le fameux Broché (5), qui y transporta ses machines. Il fut suivi de beaucoup d'autres dans le même genre. Ensuite parurent les animaux sauvages, tels que les lions, léopards, tigres, ours, etc., qu'on faisait voir dans différentes loges. Les géants succédèrent; ensuite les animaux familiers tels que des chiens, rats, singes, que je devais nommer les premiers comme

(1) *Les Spectacles de la Foire*, par E. Campardon (Revue de France. N° du 31 août 1872).

(2) Ce sont les termes dont se sert l'autorisation.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire des Spectacles de la Foire*, Paris, 1743. Lettre citée dans l'introduction et dont l'auteur n'est pas nommé.

(4) *La Foire Saint-Germain*, poème dédié à Monsieur. Paris, Jonas Brequigny, au Palais-Royal, dans la salle Dauphine, à l'Envie, 1643.

(5) Pierre Dattelin, dit Brioché.

les plus spirituels, mais que je mets ici par ordre de date. »

Parmi les singes qui se distinguèrent à la foire Saint-Germain, le plus connu est *le singe de Brioché*, Fagotin. On sait que Cyrano de Bergerac, se croyant insulté par lui, le tua d'un coup d'épée (1).

Les rats acrobates, à la même époque, ne montraient pas moins de talent et n'obtenaient pas moins de succès. Il y en avait qui, debout sur leurs pattes de derrière, marchaient sur la corde, en tenant un petit balancier. D'autres, au son des violons, esquissaient sur une table un pas de ballet, avec autant de grâce que des ballerines de l'Opéra. Un rat blanc de Laponie dansait la sarabande, comme un Espagnol, et on ne payait que 15 sols pour assister à ce spectacle.

Peuplée de montreurs de marionnettes ou d'animaux, de gargotiers, de cabaretiers, de chanteurs ambulants, de paradistes — sans compter les marchands et les filous — la foire Saint-Germain, plus encore que la foire Saint-Laurent, constituait à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du XVII[e] siècle, pour les Parisiens et les Parisiennes, un spectacle très apprécié et qui ne manquait pas d'amateurs.

Loret, dans sa *Gazette* du 22 février 1664, annonce les curiosités de tout genre qui y excitaient l'admiration un peu naïve et facile à contenter des badauds :

(1) Dans l'opuscule, *Combat de Cirano de Bergerac contre le singe de Brioché* (dont on ne connaît pas d'édition plus ancienne que celle de 1704, à Paris, chez Maurice Rebuffe le Jeune, mais qui dut être imprimé pour la première fois vers 1654), Fagotin est ainsi dépeint : « Ce singe était gros ainsi qu'un pâté d'Amiens, grand comme un petit homme, bouffon en diable; Brioché l'avait coiffé d'un vieux vigogne, dont un plumet cachait les trous, les fissures, la gomme et la colle; il lui avait ceint le col d'une fraise à la Scaramouche, il lui faisait porter un pourpoint à six basques mouvantes, garni de passements et d'équillettes. Il lui avait concédé un baudrier où pendait une lame sans pointe. » Contre le redoutable Cyrano cette lame sans pointe lui servit de parade et non pas de défense.



LA FOIRE SAINT-GERMAIN AU XVIIIe SIÈCLE

Citrons, limonades, douceurs,
Arlequins (1), sauteurs et danseurs,
Outre un géant dont la structure
Est prodige de la nature;
Outre les animaux sauvages,
Outre cent et cent batelages,
Les Fagotins et les guenons,
Les mignonnes et les mignons,
On voit un certain habile homme
(Je ne sais comment on le nomme)
Dont le travail industrieux,
Fait voir à tous les curieux,
Non pas la figure d'Hérodes,
Mais du grand colosse de Rhodes,
Qu'à faire on a bien du temps mis.
Les hauts murs de Sémiramis,
Où cette reine fait la ronde;
Bref les sept merveilles du monde
Dont très bien les yeux sont surpris;
Ce qu'on peut voir à juste prix.

C'est en 1678, et à la foire Saint-Germain, que pour la première fois s'établit un véritable théâtre forain. Il avait comme fondateurs et comme directeurs, Charles et Pierre Alard, deux célébrités de la banque et du tréteau.

« Les frères Alard, étaient fils d'Alard, qui prenait la qualité de baigneur-étuviste du Roi.

Alard l'aîné (Charles), était grand et bien fait, et a passé pour le plus habile sauteur et le plus grand pantomime de son temps. Il paraissait toujours sous l'habit de *Scaramouche*, et il en exécutait la danse supérieurement.

(1) Scarron constate déjà la présence et le succès de ce personnage à la foire Saint-Germain de 1693 :

Que ce ridicule Harlequin
Est un grand amuse coquin!

Alard le cadet (Pierre), était sauteur comme son frère, mais infiniment moins léger que lui. Il prit le rôle d'*Arlequin*, lorsque son frère exécuta des pièces du théâtre des anciens comédiens italiens. Il se retira en 1721, et s'attacha à la profession d'arracheur de dents, qu'il avait apprise de son père (1) ».

Le théâtre Alard attira dès sa création un nombreux et fidèle public et on y joua en 1678, avec grand succès, une pièce intitulée *les Forces de l'Art et de la Magie*, dont l'auteur est resté inconnu.

Dans cette pièce — que l'on peut considérer comme le type de celles qui furent représentées dans les foires pendant cette première période — le dialogue était réduit à sa plus simple expression, et les personnages, malgré leurs noms pompeux, le magicien Zoroastre, son valet Merlin, sans oublier la bergère Grésende, n'avaient d'autre utilité que de préparer l'entrée et les exercices d'une douzaine de sauteurs, déguisés en démons, en bergers et en polichinelles. Les acteurs ne jouaient guère qu'avec les jambes.

En 1678 également, à la foire Saint-Laurent, des petits comédiens de bois, les *pygmées*, voulurent représenter des parodies d'opéras, mais l'Académie royale de musique y mit bientôt bon ordre. Elle défendait jalousement son privilège, même contre des marionnettes.

Le 21 octobre 1680, une ordonnance célèbre dans l'histoire de l'art dramatique en France, réunit les acteurs de l'Hôtel de Bourgogne à ceux du théâtre Guénégaud, et à la troupe ainsi formée attribua le privilège exclusif de représenter à Paris « des pièces ou comédies récitées ». C'était un mauvais son de

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des Spectacles de la Foire...*, p. 4.

cloche pour les forains, mais ils ne s'en aperçurent que quelques années plus tard.

La Comédie-Française ne les considérait encore que comme des concurrents peu dangereux. Cependant peu à peu les troupes foraines s'organisaient, dirigées par les frères Alard, dont nous avons déjà parlé, par Alexandre Bertrand (1684-1723), Moritz von der Beck dit Maurice (1688-1694) (1), Jeanne Godefroy, sa veuve (1694-1709), Christophe Selles (1701-1709) (2), Louis Nivellon (1707-1711) (3), Louis-Gauthier de Saint-Edme et Marie Duchemin, sa femme (1711-1718) (4), le chevalier Jacques de Pellegrin (1711-1718) (5), Jean-Baptiste Constantini dit Octave (1712-1716) et Catherine von der Beck, fille de Maurice et de Jeanne Godefroy (1712-1718).

La reproduction d'une affiche du temps, donnera une idée des spectacles qu'offraient au public ces directeurs, dans les dernières années du XVII[e] siècle ou au début du XVIII[e].

« LA TROUPE DE TOUS LES PLAISIRS

Après tant de remises est enfin en état de vous donner présentement pendant le cours de la foire Saint-Germain : LASNE DE LUCIEN ou le VOYAGEUR RIDICULE, Comédie nouvelle, ornée de quantité de changements de théâtre et machines surprenantes, et pour luy donner ses derniers

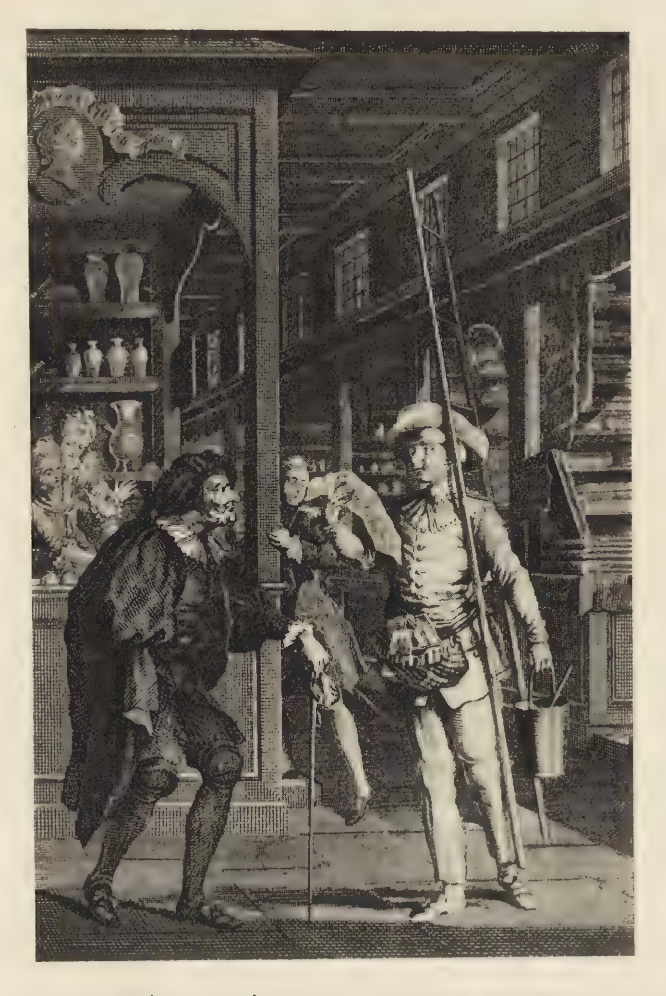
(1) Élève de Charles Alard et acteur à son théâtre en 1678. Un procès-verbal de 1688 le qualifie « sauteur et voltigeur ordinaire du Roi ». Il mourut en 1694.

(2) Surnommé *Colbiche*. Excellent sauteur. La lutte contre la Comédie-Française le ruina et il se réfugia en province en 1710.

(3) Louis Nivellon, danseur pantomime. Il réussit peu comme directeur, et presque toute sa troupe se réunit en 1711 à celle de la dame Baron.

(4) Complètement ruinés en 1718 par leur direction théâtrale.

(5) Ancien officier des galères et chevalier de Saint-Louis. Il joua surtout des parodies et des pièces de circonstance.



UNE SCÈNE DU THÉATRE DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN

charmes, le sieur LANGUICHER, seul danseur de corde des ROYS de France et d'Angleterre, se promet d'y mêler des saults aussi périlleux que ces postures extraordinaires, avec une gigue digne d'admirer l'attention de tout Paris, sans oublier l'incomparable petit GILLES qui tient le premier rolle dans la pièce.

L'on commencera à trois heures et demye précises, et l'on ne prendra que 7 sols au parterre, 15 sols à l'amphithéâtre et dans les galleries, et 30 sols aux loges.

C'est à la foire Saint-Germain, dans le grand Jeu de Paulme du dauphin, rue des Quatre-Vents et des Boucheries ; les billets se distribuent à la porte. »

Un événement qui se produisit en 1697, fut l'origine d'une longue guerre entre les forains et la Comédie-Française. Un roman venait de paraître en Hollande, *la Fausse Prude*, rempli d'allusions satiriques à Mme de Maintenon. Les comédiens italiens préparaient à ce moment une comédie nouvelle, *la Fausse Belle-Mère*, d'un de leurs fournisseurs attitrés, Nolant de Fatouville. Pour allécher le public, ils jugèrent bon, le 3 mars, d'annoncer la pièce sous le titre de *la Fausse Prude*. La réponse de l'autorité ne se fit pas attendre.

Le 4 mai, à onze heures du matin, le lieutenant de police d'Argenson, escorté par une troupe d'exempts et de commissaires, se transporta à l'Hôtel de Bourgogne — où s'étaient installés en 1680 les comédiens italiens — au nom du Roi, déclara le théâtre fermé, et fit apposer les scellés sur toutes les portes. Arlequin, Scaramouche, Pulcinella, Colombine et leurs compagnons furent brutalement expulsés, pour ne pas avoir assez respecté les puissances. Une estampe de Watteau représente leur départ involontaire et précipité (1).

(1) La Comédie-Italienne ne fut rétablie qu'en 1716.

Ce départ eut des conséquences imprévues. « La suppression de la troupe des Comédiens italiens, offrit un vaste champ aux entrepreneurs des jeux de la foire, qui, se regardant comme héritiers de leurs pièces de théâtre, en donnèrent plusieurs fragments à cette foire, ajoutant à leur troupe des acteurs propres à les représenter. Le public qui regrettait les Italiens, courut en foule voir les copies et s'y divertit beaucoup. Alors on construisit des salles de spectacles en forme, théâtre, loges, parquets, etc. (1). »

Un répertoire nouveau, des salles plus commodes, des acteurs meilleurs, recrutés à l'étranger ou en province (2), voilà ce qu'on put voir aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent en 1698. Elles attirèrent un public encore plus nombreux que les années précédentes, un public que le répertoire classique ennuyait considérablement et qui n'allait au théâtre que pour se distraire.

La Comédie-Française commença à s'inquiéter de cette concurrence (3). Elle engagea les hostilités et, de procès en procès, obtint que le dialogue serait absolument interdit aux théâtres forains. Ceux-ci, que soutenait et à juste titre l'opinion publique, ne se déclaraient pas vaincus. A chaque sentence prononcée contre eux, ils opposaient, avec une obstination inlassable, quelque procédé ingénieux qui irritait leurs puissants adversaires et amusait le public.

La surveillance jalouse que faisait peser sur eux la

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des Spectacles de la Foire.* T. I, p. 11.

(2) De Toulouse par exemple où un des acteurs les plus réputés de la Comédie-Italienne, Pascariel, forma de très bons élèves.

(3) Déjà en 1690 elle avait fait fermer le « Jeu des Victoires » d'Alexandre Bertrand, à la foire Saint-Germain. C'était un petit théâtre où l'on donnait de véritables pièces, sans intermèdes de sauts ou de danses. Alexandre Bertrand revint à ses marionnettes, mais pas pour longtemps.

Comédie-Française, n'avait pas diminué le nombre de leurs théâtres. On en comptait sept à la foire Saint-Germain en 1706, où étaient donnés des spectacles de tout genre, y compris des farces, mêlées d'italien et coupées par des danses et des intermèdes (1).

Lorsqu'en 1707 on leur interdit le dialogue, ils adoptèrent aussitôt ce qu'ils appelaient l'*Art de parler seul, inventé par la Comédie-Française.* Une pièce n'était qu'une succession de monologues et le plus souvent dès qu'un acteur paraissait, l'autre rentrait dans les coulisses.

Nouvelles plaintes de la troupe privilégiée. Elles furent suivies de nouvelles condamnations, et cette fois la justice, qui n'y allait pas de main morte, fit démolir les théâtres forains et brûler les décors. Huit jours après les théâtres étaient reconstruits, tant bien que mal, et les décors repeints. Le Conseil privé se décida à intervenir et le roi interdit à ces danseurs de corde, qui voulaient absolument être des acteurs, de parler sur la scène.

Ceci se passait en l'an de grâce 1710. Il y avait alors parmi les auteurs dramatiques qui travaillaient pour les foires, deux hommes d'esprit qui, en leur qualité de Parisiens, étaient assez difficiles à prendre sans vert, Remy, greffier à l'hôtel de ville et Chaillot — nom prédestiné — aide d'un mouleur sur bois. Ils imaginèrent, pour ennuyer Oreste et Britannicus, les *pièces à écriteaux.*

« Chacun des acteurs avait dans sa poche droite son rôle écrit en gros caractères sur des rouleaux de papier qu'il montrait successivement aux spectateurs, selon

(1) On avait joué l'année précédente à la foire Saint-Germain une pièce à grand spectacle : *Le Ravissement d'Hélène, le Siège et l'Embrasement de Troie* (par Fuzelier). Paris, Antoine Chretien, 1705.

les besoins de la pièce, et qu'il remettait ensuite dans sa poche gauche au fur et à mesure qu'il s'en était servi. Lorsqu'il y avait des couplets, l'orchestre jouait



UNE BARAQUE A LA FOIRE SAINT-LAURENT EN 1709

l'air et des individus placés dans la salle et payés pour cela, chantaient les paroles que le public répétait en chœur. Cette manière toute nouvelle de jouer la comédie ne laissait pas que d'amuser fort le public, qui, par ses applaudissements, encourageait les acteurs

forains dans la lutte inégale qu'ils soutenaient avec la Comédie-Française (1). »

Ainsi débuta l'Opéra-Comique, qui fut un genre avant d'être un théâtre.

Mais là encore on se heurtait à un privilège, celui de l'Académie royale de musique. Deux ennemis, c'était trop. La plupart des troupes foraines qu'on empêchait de parler se résignèrent à acheter à l'Opéra le droit de chanter, mais ce droit augmenta chaque année dans de telles proportions que les recettes ne suffirent plus à le couvrir. Les spectacles de la foire se trouvaient dans une assez triste situation lorsqu'en 1719, profitant de leur désarroi, la Comédie-Française, qui n'avait pas désarmé, en obtint la suppression, exception faite pour les marionnettes et les danseurs de corde.

Pendant cette période de leur histoire dramatique qui se termine en 1719, les forains jusqu'à la fin conservèrent les sympathies du public. Ils les méritaient dans une certaine mesure par la gaîté et la variété de leur répertoire, par le talent de plusieurs de leurs acteurs (2). Rappelons le souvenir de quelques-uns de ces comédiens pleins de verve et de fantaisie.

Dans les rôles d'Arlequin, particulièrement difficiles à interpréter, se distinguèrent :

Charles Dolet, fils d'un exempt de la Monnaie, et qui, après avoir fait partie de la troupe de Pascariel,

(1) Campardon. *Les Spectacles de la Foire.*

(2) On les payait d'ailleurs fort peu. « Dans le principe, les artistes forains, occupés seulement pendant quatre mois par année et très peu rétribués, puisque Alexandre Bertrand ne leur donnait que 20 sous par jour et la soupe quand ils jouaient, étaient obligés d'avoir une autre profession pour vivre. Les hommes étaient maîtres à chanter ou maîtres à danser, ou peintres, ou même menuisiers; les femmes étaient ou couturières ou blanchisseuses. » Campardon. *Les Spectacles de la Foire.*

débuta à la foire Saint-Laurent en juillet 1704, chez Bertrand. Il jouait le visage découvert.

Antoine Francassani, fils de l'acteur qui représentait Polichinelle dans la troupe de la Comédie-Italienne. Il débuta à la foire en 1701, dans la troupe de Selles.

Dominique Biancolelli, fils du célèbre Arlequin de la Comédie-Italienne. Il était né en 1681. Élève de Pascariel, dont il épousa la fille, il le suivit à Toulouse, et joua tour à tour en Italie ou en province. Il se trouvait à Lyon en 1710 lorsque les Saint-Edme l'appelèrent à Paris pour faire partie de leur troupe foraine.

Francisque Molin, dit Francisque.

Richard Baxter, venu d'Angleterre, et qui avait débuté chez Nivelon. De 1712 à 1716 il fit partie de la troupe de la dame Baron. Il excellait dans les parodies. « Travesti en femme, il copiait parfaitement l'inimitable demoiselle Prévost (Françoise Prévost, danseuse de l'Opéra), dans sa danse du Caprice et celle de la Tempête d'Alcyone (1). »

Pierrot, ce fut tour à tour Belloni (2) et Jean-Baptiste Hamoche, qui se montra pour la première fois à Paris dans ce rôle en 1712, dans la troupe des Saint-Edme.

Antoine Delaplace se spécialisa dans le rôle de *Scaramouche*, Desgranges (3) et Pierre Paghetti brillèrent dans ceux des *Docteurs*.

Pendant que ces petits théâtres, si injustement persécutés, font relâche bien malgré eux, et que leurs comédiens, en attendant des jours meilleurs, reprennent leurs anciennes professions ou vont courir la pro-

(1) *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, 1767. T. I, p. 392.

(2) Pierrot à la Foire, Belloni était aussi limonadier, et limonadier réputé, *Au Caffé comique*, rue des Petits-Champs.

(3) Acteur de la troupe de Pascariel, pendant que celle-ci jouait à Montpellier. Il vint de là à Paris, en 1712.

vince, donnons quelques détails complémentaires sur les foires Saint-Germain et Saint-Laurent au XVIII[e] siècle, qui fut leur époque la plus florissante.

La foire Saint-Germain se tenait là où s'éleva plus tard le marché du même nom, entre des rues étroites et sombres auxquelles elle donnait une extraordinaire animation, les rues des Quatre-Vents, de Buci, des Aveugles (aujourd'hui rue Saint-Sulpice), Guisarde, Princesse, et des Mauvais-Garçons, qui est actuellement la rue Grégoire-de-Tours.

Neuf rues intérieures la partageaient en vingt-quatre petites îles, qui portaient le nom de différents corps de métiers.

Elle s'ouvrait le 3 février, chaque année, et se fermait le dimanche de la Passion.

La foire Saint-Laurent, qui commençait à la fin de juin pour finir en octobre, couvrait une vaste étendue de terrain vis-à-vis le couvent de Saint-Lazare et celui des Récollets.

« A l'un des bouts, écrit un contemporain, est un grand espace découvert (c'est ce qu'on nomme aujourd'hui le grand Préau), le reste est entrecoupé de rues larges et tirées à la ligne, ornées de loges et de boutiques de même symétrie, claires et commodes, bâties agréablement; si bien que le tout ensemble compose un quartier propre et galant, d'ailleurs si bien situé pour une foire de Paris, qu'il ne se voit rien de semblable (1). »

A l'une et à l'autre de ces deux foires, mêmes attractions, même public, où la bourgeoisie et la noblesse étaient aussi abondamment représentées que le petit peuple.

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des Spectacles de la Foire...* Introduction, p. XXXIV.

Les théâtres n'en avaient pas exilé les animaux féroces ou apprivoisés, les monstres et les phénomènes, et les acteurs à quatre pattes n'étaient pas les moins appréciés. On y voyait, avec des marionnettes, des automates et des figures de cire et des *jeux mécaniques* de tout genre; des géants, des nains et des « enfants gras » et des « femmes fortes » et des « femmes parlant sans langue » et des « hommes sans bras » et une quantité de bêtes curieuses. On y vit en 1749 (et ce fut pour la première fois en France) une bête encore plus curieuse que les autres. Un capitaine de navire hollandais la montrait (1) et il l'annonçait au public par une affiche-boniment qui est un chef-d'œuvre du genre et qui débute ainsi :

« De par le Roi et M. le Lieutenant général de police, Messieurs et dames, vous êtes avertis qu'il est arrivé depuis peu en cette ville, un animal nommé rhinocéros, animal que l'on a cru apocryphe jusqu'à présent... »

Tout Paris défila devant l'étrange bête. Jamais Voltaire ou Rousseau n'eurent autant de succès que ce rhinocéros. Il fut vraiment la grosse bête de l'année.

Revenons à nos artistes forains. Leur suppression pouvait avoir quelque utilité pour la Comédie-Française (2), mais en revanche elle nuisait aux intérêts

(1) Au bas de la rue de Tournon, cul-de-sac de l'Opéra-Comique, rue des Quatre-Vents. On payait 24 sols aux premières, 12 sols aux secondes et 6 sols aux troisièmes.

(2) Une pièce de 1718, *les Funérailles de la Foire* (par Lesage et d'Orneval), jouée à l'Opéra, lui faisait dire :

Cette foire extravagante
Sans cesse excitait des ris,
Et dégoûtait tout Paris
De notre scène savante.
Il aura beau mourir d'ennui
Il viendra chez nous malgré lui.

financiers de l'Académie royale de musique à qui, chaque année, les redevances payées par les théâtres de la foire, pour avoir le droit de jouer l'opéra-comique, rapportaient de fortes sommes.

L'Académie royale de musique, plus ou moins ouvertement, appuya les efforts et les démarches de ceux qu'on avait dépossédés, et, en 1720, deux entrepreneurs forains, Marc Antoine de Lalauze et Restier père, obtinrent la permission de ressusciter l'Opéra-Comique. Leur direction ne fut pas très heureuse, pas plus que l'année suivante, celle de quelques acteurs sans emploi qui se réunirent en société. En 1721 également, l'*Arlequin* Francisque Molin ouvrit une troisième salle et, plus habile que ses concurrents ou plus chançard, attira un nombreux public. Il ne l'attira pas longtemps. La Comédie-Française, effrayée, fit à nouveau fermer les théâtres forains.

Les *Romains*, comme on les appelait, devaient être, malgré leurs passagères victoires, définitivement vaincus. Ce qu'ils revendiquaient en somme, c'était le privilège d'ennuyer le public, et le public ne voulait pas se laisser ennuyer. A Corneille et à Racine avaient succédé des auteurs dramatiques de trosième ordre, dont les lourds alexandrins et les tirades déclamatoires engourdissaient, plongeaient dans une sorte de coma, les spectateurs les mieux trempés. Au fond tout le monde, à part ceux qui en vivaient ou qui essayaient d'en vivre, était excédé par ces héros de Rome ou de la Grèce, si loin de nous, si obstinément sublimes, et, d'ailleurs, on commençait à s'en apercevoir, si faux, si dénaturés par de banales légendes. Dans la comédie, sauf de rares exceptions, la décadence n'était pas moins grande, et Molière avait ses bâtards, comme Racine ou Corneille.

Et voilà qu'à ces Parisiens, à ces Parisiennes, aussi

peu prédisposés que possible à l'héroïsme — et qui au fond n'y croyaient guère — s'offrait un théâtre réaliste, plein d'observation, de vérité, de vie, et, sous sa fantaisie parfois outrée, animé par une incomparable verve. Il avait débuté par des sauts de carpe et de grossiers lazzis, mais que de progrès depuis vingt ou trente ans! Les forains comptaient désormais parmi leurs auteurs Lesage, brouillé avec la Comédie-Française, Lesage que l'on ignore lorsqu'on n'a vu de lui que *Turcaret* (1). Ils vont avoir bientôt Piron, Favart, Vadé, d'autres encore, dont la gaîté, libre de s'étaler devant un public qui ne se regarde pas rire, conservera toute sa saveur, toute son originalité.

Avec son rire éclatant, qui le rapproche de Rabelais et des vieux conteurs gaulois, avec sa préoccupation ou son besoin d'entrer dans le détail des mœurs, de rechercher le pittoresque au lieu de le fuir, d'évoquer des décors et des types parisiens, de prendre comme héros non pas un consul romain, un roi d'Argos ou un guerrier de Troie, mais un bon bourgeois du Marais, un commis aux barrières, une harengère, un clerc de procureur, un raccoleur, un soldat du guet, avec sa haine de l'emphase, avec son ironie malicieuse, qui ne se laisse duper ni par les hommes ni par les choses, avec ce goût de terroir qui le parfume comme un vieux vin de France, *ce théâtre de la foire, c'est notre vrai théâtre national.*

Théâtre encore suspect et mal vu, parce qu'on le juge d'un genre inférieur — comme si l'humanité elle-même n'était pas d'un genre inférieur! — et qui cependant aux spectateurs d'aujourd'hui procurerait le même plaisir qu'à ceux d'autrefois. Qu'on n'ait pas

(1) Lesage débuta à la Foire, le 12 septembre 1712, avec une pièce non signée. *Les Petits Maîtres*, représentée par Cinteaux sur le théâtre de la dame Baron.

essayé *sérieusement* de le remettre sur la scène, je m'en étonnerais si je ne connaissais pas l'invraisemblable, la paradoxale ignorance de la plupart de nos directeurs (1).

Les spectacles forains restèrent fermés pendant deux ans. En 1724, un marchand de chandelles, nommé Maurice Honoré, et qui devait être de par son métier un homme assez éclairé, obtint le rétablissement à son profit de l'Opéra-Comique. Il débuta à la foire Saint-Laurent et exploita son privilège jusqu'en 1727. Ce ne fut pas sans avoir à soutenir bien des assauts. Il subit presque autant de procès qu'il ne joua de pièces. En 1726, on l'expulsa de la foire par la reprise d'un terrain sur lequel s'élevait son théâtre, terrain qui appartenait au cardinal de Bissy, et il fut obligé de faire construire à la hâte, une nouvelle salle de spectacle (inaugurée le 19 février 1727) dans un jeu de paume de la rue de Bucy. Cette dépense imprévue et les obstacles de tout genre qu'on continuait à lui susciter, le contraignirent, avant même qu'il ait terminé la saison de 1727, à céder son privilège à Pontau.

Pontau eut à son actif, le 30 juin 1728, à la foire Saint-Laurent, un des plus grands succès du siècle, *Achmet et Almanzine*, opéra-comique de Lesage, Fuzelier et d'Orneval, qui fut joué cent vingt-cinq fois sans interruption, et dut en partie sa vogue au danseur Nivelon et à Mlle Sallé, qui débutait.

On peut être un homme d'esprit et un très médiocre administrateur (2), Monnet en fait la remarque dans ses

(1) Je crois bien qu'il faut excepter l'ancien directeur de l'Odéon, M. Paul Ginisty, et M. Jules Claretie. Je n'ai pas à juger leurs qualités administratives, mais ceux-là au moins sont des lettrés.

(2) Ce qui n'empêche pas beaucoup d'administrateurs d'être par-dessus le marché de parfaits imbéciles.

Mémoires, précisément à propos de Pontau qui se vit obligé en 1732 de céder son privilège à Mayer Devienne. Celui-ci se hâta de donner une reprise d'*Achmet et Almanzine*, reprise que signala un curieux incident.



FEVRIER.

La Foire S.t Germain.

LA GARDE arrête deux filles du monde qui ont volé une Marchande de modes. Celle-ci en colère leur arrache ses pièces de rubans, un sac à ouvrage, &c. Les autres marchandes leur rient au nez et leur font les cornes; il n'y a que la Bouquetière qui leur témoigne la douleur qu'elle ressent de cette triste avanture. Pendant la scène un petit filou tire le mouchoir de la poche d'un Abbé.

Médaillon.

Le Portrait de Pluton, *surnommé* Februus, *que l'on croyoit attirer autant d'hommes qu'il pouvoit dans les Enfers: ce qui peut caracteriser le danger des plaisirs.*

« On avait annoncé cet opéra-comique sur l'affiche de la foire Saint-Laurent, pour le 8 septembre (1733), jour de la Nativité de la Vierge; mais par respect pour cette fête, le sieur De Vienne, juif, qui était alors directeur de ce spectacle, voulut que son théâtre fut fermé ce jour-là, comme aux autres fêtes de la Sainte-Vierge, et fit annoncer par l'acteur, le 7 septembre, *Achmet et*

Almanzine, pour le surlendemain, 9 du mois. Depuis ce temps, on n'a pas joué à la foire le jour de la Nativité de la Vierge, non par ordre de la police, mais l'usage a eu force de loi. Il paraîtra bien étrange qu'un juif ait fait cet honneur à la Vierge; mais le fait est que De Vienne avait arrangé une partie avec la plupart des filles de l'Opéra-Comique, et qu'il avait donné ce jour-là relâche à son théâtre, pour n'en point donner à ses plaisirs.

De Vienne était d'une riche famille juive de Metz et ne paraissait point à son spectacle le samedi pour veiller sur la recette et sur les habits des acteurs; aussi le volait-on de tous les côtés; mais il disait à ses amis, qu'il aimait mieux souffrir cette perte que de manquer à son devoir (1). »

Ce directeur si scrupuleux administrait si mal son théâtre, même les autres jours que le samedi, que Pontau s'estima très heureux, dès 1734, de pouvoir le reprendre.

Il le garda pendant dix ans, jusqu'en 1743, et débuta (à la foire Saint-Laurent) par une pièce de circonstance *la Première Représentation*, de Lesage. Lesage vieillissait et sa verve vieillissait comme lui (2), mais il allait avoir pour successeur, cette même année 1734, Favart, la gaîté faite homme.

La première pièce de Favart, au théâtre de Pontau, qu'il ne signa pas — et il ne signa pas davantage

(1) *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 11. Mayer Devienne, pour avoir trop respecté le jour du Sabbat, mourut dans une prison pour dettes. Il est probable que les actrices de son théâtre y furent pour quelque chose. Elles ne valaient pas cher mais coûtaient beaucoup.

(2) La dernière pièce de Lesage au Théâtre de la Foire (à la foire Saint-Laurent), *le Neveu supposé*, opéra-comique en un acte (avec la collaboration de Fromaget), fut jouée le 6 septembre 1738. Lesage avait alors 70 ans. Il mourut en 1747, à Boulogne-sur-Mer.

toutes celles qu'il composa pour la foire jusqu'en 1741 — avait pour titre *les Deux Jumelles*. Jouée le 22 mars 1734, elle réussit très bien, et l'auteur, pâtissier comme son père, commença à remplacer la fabrication des échaudés par celle des opéras-comiques.

Ce maître du couplet badin eut avec la *Chercheuse d'Esprit*, jouée à la foire Saint-Laurent le 20 février 1741, son plus grand succès, et un succès qui dure encore. Quatre ans plus tard, dans cette pièce, débuta Mlle Duronceray, fille d'un musicien de la Cour du roi de Pologne, et Favart fut si content de son interprète qu'il l'épousa.

Pontau appartenait à cette catégorie de directeurs que les succès n'enrichissent pas plus que les fours. Entre ses mains l'Opéra-Comique allait de mal en pis. L'Opéra-Comique en 1743 était tombé si bas — je parle du théâtre et non du genre — qu'il lui fallait absolument un sauveur. Le sauveur se présenta. Ce fut Monnet.

Pourvu du privilège de Pontau, Monnet ouvrit son théâtre à la foire Saint-Laurent le 8 juin 1743, avec *le Coq du Village* de Favart.

La salle avait été remise à neuf. L'orchestre, jadis formé de ménétriers, ne comprenait plus que de très bons musiciens, conduits par Rameau. Costumes et décors avaient été dessinés ou peints par Boucher ou sous sa direction. La troupe n'était pas inférieure à celle des grands théâtres. Enfin le parterre n'était plus rendu inabordable aux honnêtes gens par les laquais qui le traitaient en pays conquis.

Favart — à qui on doit une grande part dans le succès — lisait les pièces et même les retouchait au besoin, surveillait les répétitions, et pour 2.000 livres

par an ajoutés à ses droits d'auteur, faisait en somme office de régisseur.

Pontau n'avait pas assez réussi, Monnet réussissait trop. On le lui fit bien voir.

« Les comédiens français et italiens, dit Favart, voyant déserter de chez eux pour des bagatelles, conjurèrent la ruine de l'Opéra-Comique, et réussirent à le faire supprimer, malgré les représentations et les droits de l'Académie de musique. Cet événement arriva à la fin de la foire Saint-Germain de 1744 (1). »

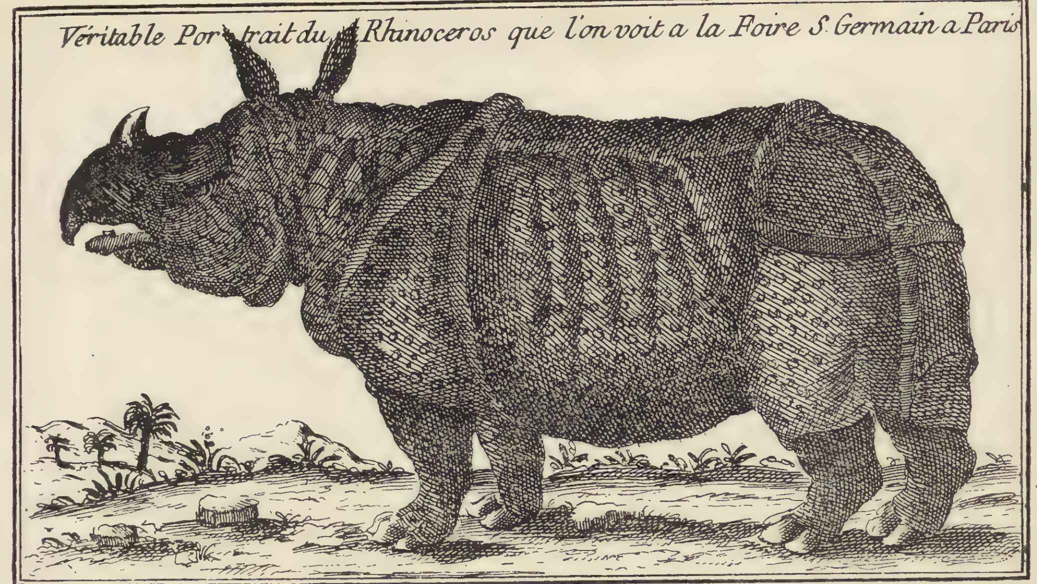
L'Académie royale de musique, dans la personne de son nouveau directeur Berger, était favorable au maintien de l'Opéra-Comique, mais elle l'était beaucoup moins au maintien de Monnet comme directeur. Elle l'accusait de lui faire, avec des pièces comme *Acajou* (2) qui étaient, disait-elle, de véritables opéras, une concurrence déloyale.

Or Monnet, simple adjudicataire de Thuret et par conséquent du successeur de Thuret, Berger, pouvait être dépossédé sur le champ et sans la moindre indemnité. Et c'est ce qui eut lieu, au moment où il organisait sa saison de 1744 à la foire Saint-Laurent.

« Sur la requête présentée au roi étant en son conseil par François Berger, contenant que par arrêt du Conseil d'État du 18 mars dernier, il a plu à Sa Majesté de subroger le suppliant au lieu et place du

(1) *Mémoire et Correspondance de Favart*, t. I, p. XVII.

(2) « Opéra-comique en 3 actes par Favart (avec Bridard de Lagarde et Lesueur). Cette pièce fut d'abord jouée (à la foire Saint-Germain, le 18 mars 1744) en prose, mêlée de couplets, mais après la défense qui fut faite à l'Opéra-Comique de parler, on la donna toute en vaudeville à la foire suivante (à la foire Saint-Laurent, 5 juillet 1744); et au mois d'octobre de la même année, on la vit avec plaisir sur le théâtre de l'Académie Royale de Musique. » *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 4.



Cet Animal fut pris en Asie, dans la Province d'Assem, dans les Etats du Mogol. Il n'avoit que deux mois; qu'il couroit dans les Appartemens comme un Chien et se laissoit caresser de tout le monde. Il avoit trois ans lorsqu'un Capitaine de Vaisseau le fit transporter en 1741. de Bengale a Amsterdam. Il est de Couleur de Musc. il n'a point de poil comme l'Elephant sinon aux extrêmités des oreilles et de la queuë: il a une corne sur le nez, dont il se sert pour se défendre contre l'Elephant son plus grand ennemi; Sa tête est un peu pointue sur le devant, ses oreilles ressemblent à celles de l'Asne, ses yeux sont très petits. et sa peau semble couverte de Coqualles, ses pieds sont quarrés et fort gros, il a trois griffes. Il mange ordinairement tous les jours 20 livres de pain et 60 livres de foin et boit 14 Sceaux d'eau, et même de la bierre. il pesoit 5000 livres, le 6 May 1748. Lorsque cet Animal rencontre l'Elephant il ne manque jamais de se battre. Le Rhinoceros se met alors dessous le ventre de l'Elephant et lui enfonce sa corne dans le ventre jusqu'a ce que l'Elephant succombant a la douleur, écrase par sa chûte son ennemi. La Corne, les dents les griffes la chair et le sang de cet Animal sont fort estimés des Indiens qui s'en servent contre toutes sortes de venin, contre l'apoplexie et autres maladies; Il faut mener ce Monstre dans un Chariot couvert, et lorsque les Chemins sont mauvais il faut jusqu'a 20 Chevaux pour le tirer.

Cet Animal a été vû dans toutes les Cours. Avec Permission Signé Berrier A Paris chez Thevenard rue des Noyers.

sieur de Thuret auquel Sa Majesté, par arrêt du conseil du 30 mai 1733 avait accordé le privilège de l'Académie royale de musique... le suppliant s'est mis en possession de l'exploitation dudit privilège, en conséquence dudit arrêt du 18 mars dernier; il a trouvé que le sieur de Thuret, par contrat passé devant Gervais et son confrère, notaires au Châtelet, le 18 mars 1743, avait donné à loyer pour six années à Louis Monnet, bourgeois de Paris, le droit exclusif d'établir dans la ville de Paris aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent et autres foires qui pourraient s'établir ci-après, le spectacle appelé vulgairement l'opéra-comique, composé de vaudevilles, de danses, machines, décorations et symphonies; mais le suppliant a reconnu que ce bail était préjudiciable à ladite Académie royale; il a cru qu'il était plus convenable à l'intérêt de l'Académie qu'il fit régir par lui-même ledit opéra-comique dont Sa Majesté a accordé le privilège exclusif à l'Académie royale de musique par son arrêt du 1er juin 1730, et à cet effet demander la résiliation du bail passé audit Monnet. La demande du suppliant est d'autant plus favorable qu'elle a pour objet l'avantage de ladite Académie royale et que d'ailleurs le sieur de Thuret n'a pu aliéner une portion du privilège au delà du temps qu'il en a été revêtu, c'est ce qui a obligé le suppliant de recourir à l'autorité de Sa Majesté. Requérait à ces causes le suppliant qu'il plût à Sa Majesté, ordonner que le bail passé audit Monnet le 28 mars 1743, demeurera nul et résolu du jour de l'arrêt qui interviendra, ensemble tous les autres baux et traités qui auraient pu être faits par ledit sieur de Thuret, à raison du privilège de ladite Académie royale; faire défense audit Monnet de faire représenter à l'avenir aucun spectacle aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent; ordonner que l'arrêt qui interviendra

sera exécuté nonobstant opposition ou appellation quelconque.

Vu ladite requête, le roi, étant en son conseil, a ordonné et ordonne que le bail passé audit Monnet par le sieur de Thuret, le 28 mars 1743, demeurer a nul et résolu, ensemble tous les baux et traités qui peuvent avoir été faits par ledit sieur de Thuret pour raison du privilège de ladite Académie royale de musique, et ce, à compter de cejourd'hui. Fait défense audit Monnet de faire représenter à l'avenir aucun opéra-comique ou autre spectacle auxdites foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain. Ordonne Sa Majesté que le présent arrêt sera exécuté nonobstant opposition ou appellation quelconque, dont, si aucune intervient, Sa Majesté s'est réservée la connaissance... Le 30 mai 1744 (1). »

Favart, se substituant à Monnet, adressa au roi une supplique, en prose et en vers (2), dans laquelle il sollicitait un délai d'un mois, et qui se terminait par ce quatrain :

Que votre bonté nous seconde,
Par pitié, Sire, exaucez-nous!
Et vous ferez du bien à tous;
Car nous devons à tout le monde.

Le roi eut pitié. Le délai fut accordé. Il fut même prolongé, grâce aux instances de Berger, qui, nommé directeur titulaire, donna pleins pouvoirs à Favart, associé à un certain Mattheus, qui ajouta en cette occasion la profession d'homme de paille à celle de danseur de corde. Et cette situation bizarre dura jus-

(1) *Registre du Conseil d'État.* E, 2227.

(2) Très humble supplication des Syndics et Marchands de la Foire Saint-Laurent, au Roi.

qu'en 1745. A cette époque l'Opéra-Comique fut de nouveau supprimé.

Favart, chargé par le maréchal de Saxe de diriger sa troupe de comédie, partit pour Bruxelles où la vertu de sa femme, comme on sait, fut traitée en place forte et subit de rudes assauts. Monnet, à la même époque, alla diriger le théâtre de Lyon. Un mémoire rédigé en 1786 et que M. Heulhard découvrit dans les archives de la ville, *Projet pour l'établissement des spectacles de Lyon*, nous renseigne sur les efforts que fit le nouveau directeur pour se mettre à la hauteur de sa tâche et sur la mauvaise volonté à laquelle il se heurta et qui finit par le briser :

« Au sieur Maillefer, dit ce mémoire, succéda le sieur Monnet, qui n'ayant pu obtenir le privilège de cette ville que sous la condition d'y établir un opéra, et ayant bien prévu que ce spectacle seul ne pouvait pas satisfaire le goût général jugea à propos, pour mettre de la variété dans le sien, de joindre aux acteurs qu'il avait engagés pour le chant, six à sept bons sujets, pour jouer alternativement avec l'opéra, des comédies et des opéras-comiques. Cet arrangement eut sans doute été le plus convenable en supprimant dans la suite un peu de la dépense de l'opéra qui était trop forte. Mais M. Devarax, pour lors prévôt des marchands de cette ville, qui n'avait ni le goût du spectacle, ni apparemment assez bonne opinion des talents du nouveau directeur pour entrer dans ses vues, le priva de sa direction pour la remettre entre les mains d'un acteur, sous les ordres de M. Breton, dont l'état ni le genre n'annonçaient pas les qualités convenables dans une pareille entreprise. »

Après une année de direction, Monnet était endetté de 35.000 livres et son avocat, dans une affaire dont nous allons parler, pouvait dire trop justement que ses



LA FOIRE SAINT-LAURENT EN 1786

déboires financiers l'avaient obligé à substituer à son ancienne devise : « Movet, mulcet, monet » celle-ci : « Flet, tœdet, pœnitet. »

Ses créanciers, ses acteurs et actrices signèrent un arrangement, pour lui permettre d'arranger ses affaires. Seule, la demoiselle Duval, ci-devant actrice de l'Opéra, refusa de signer, et pour les 75 livres d'appointements et les 300 livres de gratification qu'on lui devait, fit saisir chez le sieur Richard, receveur, le produit du dernier concert et les recettes à venir.

Quelle était cette demoiselle Duval? *Le Plaidoyé pour le sieur Monnet* va nous l'apprendre.

Monnet l'avait engagée le 3 octobre 1745. Elle devait doubler les rôles de princesses dans l'opéra et au besoin les jouer en chef, figurer dans la comédie ou l'opéra-comique, et chanter dans les concerts spirituels.

Elle venait du théâtre de Grenoble, et l'Académie royale de musique l'avait comptée naguère parmi ses plus jolies actrices, en même temps que sa sœur qu'on appelait la *Constitution*, peut-être parce qu'elle avait été violée.

La Duval ne daigna pas jouer dans les comédies ou les opéras-comiques et elle ne parut que dix-huit fois dans les représentations d'opéras, à cause d'un petit accident que l'avocat de Monnet raconte ainsi :

« Le bruit se répand qu'elle est grosse, elle en fait volontiers l'aveu; nos actrices, quoique filles, ne rougissent jamais de la qualité de mères, par une suite de leurs privilèges; le cas n'est pas commun, ni fréquent, on ne sacrifie guère dans ce pays à la déesse Lucine, malgré les soins et le zèle infatigable de Mercure, qui de tous les dieux de l'Olympe y est le plus occupé.

Un témoin muet, mais bien éloquent sur ce chapitre, publie l'aventure; les yeux seuls suffisent pour le découvrir. Elle représente au directeur qu'elle ne peut

plus jouer, qu'elle doit observer un certain régime pour la conservation de son fruit, car ces princesses de théâtre, quoique parfois déesses, sont, comme les autres personnes du sexe, tributaires dans cet état, de dégoûts, d'infirmités, dont je laisse le détail aux disciples d'Hippocrate.

C'est la pensée d'un auteur (1), qu'il rend très ingénieusement par ces deux vers :

Principium dulce est, sed finis amoris amarus :
Lœta Venire Venus, tristis abire solet. »

L'affaire s'arrangea, grâce à la renonciation de la Duval à la gratification qu'elle réclamait. L'impression du plaidoyer fut arrêtée et on en détruisit presque tous les exemplaires, mais un de ceux qui échappèrent à la destruction alla tomber entre les mains de Meunier de Querlon (2), qui le publia quelques années plus tard (3).

En somme cette entreprise convainquit Monnet que l'opéra, livré à ses seules ressources, ne pouvait pas se maintenir en province, et pour acquérir cette conviction il perdit beaucoup d'argent.

Sa campagne théâtrale en Angleterre, trois ans après (4), ne réussit pas mieux. L'entente cordiale n'existait pas encore en 1749, et les Anglais manifestaient à l'égard de tout ce qui venait de France, hommes ou idées, la plus vive antipathie — qu'on leur rendait d'ailleurs de l'autre côté de la Manche.

(1) Ovide.

(2) Il lui fut peut-être communiqué par Monnet, qui était un de ses amis.

(3) En 1760 dans le *Recueil A. Z.*, ainsi nommé parce que chaque volume est désigné par une ou deux lettres de l'alphabet. Le *Plaidoyé pour le sieur Monnet...*, se trouve dans le volume G. p. 220 et suiv.

(4) Il partit de Paris le 30 septembre 1749 et sa première représentation à Londres (avec *le Coq du village*) eut lieu le 13 novembre.

Voilà ce dont Monnet aurait dû se douter et il aurait dû se douter également que le répertoire qu'il choisit était trop français, trop spécial, pour plaire à des étrangers, capables de se reconnaître dans une comédie de Molière, mais à qui un opéra-comique de Favart ne disait rien (1).

Après une campagne, semée de dramatiques péripéties et sur laquelle ses *Mémoires* donnent de curieux détails, il était en déficit de 24.803 livres et fort en peine de payer sa troupe. Quatre de ses acteurs, Désormes (2), Durancy, la Durancy et la demoiselle Bureau, le firent arrêter et il resta six mois en prison. Quand il put quitter l'Angleterre, ce fut, je crois, avec la plus vive satisfaction (3).

Un autre, moins bien trempé, aurait été écrasé par ce double échec, mais Monnet avait autant d'énergie dans le caractère que de souplesse dans l'esprit (4). A

(1) C'est ce que remarque très justement Fréron dans une de ses *Lettres critiques*.

(2) Desormes avait débuté à la Comédie-Française dans les rôles à manteaux. Il fut ensuite comédien du Roi de Prusse et comédien de l'Electeur palatin. C'est lui qui envoya à Fréron, qui l'inséra dans ses *Lettres critiques*, un compte rendu des *Journées d'Haymarket*.

(3) Cependant il laissait à Londres quelques amis dévoués, et entre autres Garrick qui lui écrivait quelques années plus tard : « Je suis misérable que je n'aie pas encore répondu à la lettre charmante que notre cher ami Favart m'avait écrit il y a longtemps. Je l'aime de tout mon cœur; mais j'ai honte de lui écrire en français. Sa réputation brillante vole jusqu'ici et tous les honneurs qu'il reçoit me pénètrent jusqu'au fond de mon cœur. Je vous conjure, par notre amitié, de lui dire toutes les belles choses pour moi que l'estime la plus profonde peut dicter. Adieu, mon cher Monnet; plût à Dieu que vous et notre ami Favart vous entendissiez notre langue. » *Mémoires et Correspondance de Favart*..., t. III, p. 9.

(4) En pleine bataille il écrivait à Londres un *Mémoire pour le sieur Monnet, ci-devant directeur de l'Opéra-Comique, à Paris, depuis directeur des Spectacles de Lyon, et d'une Comédie à Londres* (ce mémoire est aux Archives de l'Opéra), et il envoyait aux ducs de Gèvres et d'Aumont et à ses protecteurs, le maréchal de Richelieu, le comte d'Argenson, l'abbé de Bernis, un *Projet d'un Opéra ambulant et d'une Comédie ambulante pour Lyon, Marseille et Bordeaux*.


Des cendres d'Ilion renait une autre Troye
Venés de toutes parts livrés vous à la Joye
VUE DE LA NOUVELLE DECORATION
DE LA FOIRE S.T GERMAIN
Un Prince bienfaisant pour récréer Paris,
A rétabli ce lieu, digne sejour des Ris

peine de retour à Paris, il sut mettre dans son jeu Mlle Le Maure, ancienne actrice de l'Opéra (1), et même Mme de Pompadour. Celle-ci lui accorda ou plutôt lui vendit son tout puissant patronage. Le roi autorisa le rétablissement de l'Opéra-Comique, et, le 20 octobre 1751, sa décision fut notifiée par d'Argenson au prévôt des marchands, M. de Bernage (2).

Il n'y a de bonnes réputations que celles qu'on se fait soi-même. Monnet n'avait pas manqué d'appliquer ce principe qui réussit tout particulièrement en France. On le considérait comme un directeur de premier ordre, un peu parce que c'était vrai, beaucoup parce qu'il n'avait jamais laissé une occasion de l'affirmer (3).

Reconnaissons d'ailleurs, qu'il justifia bientôt la bonne opinion qu'on avait de ses talents et qu'il en avait lui-même.

D'abord il trouva de l'argent, et c'est une des choses les plus difficiles qu'il y ait au monde. Des amis très confiants lui prêtèrent 12.000 livres et une partie de cette somme servit à faire lever les scellés qui avaient été mis sur la salle de Pontau. Il recruta une très bonne troupe. Il prit comme sous-directeur un homme fort habile, Anseaume, comme régisseur Favart, et il attacha à son théâtre, le créateur d'un genre nouveau, Vadé, dont les pièces en style poissard allaient avoir une grande vogue et bien souvent la méritèrent.

---

(1) Mlle Le Maure avait quitté l'Opéra en 1750.

(2) Un arrêt du Conseil, le 23 août 1749, avait confié à la Ville de Paris, représentée par son prévôt des marchands, la direction de l'Académie royale de Musique.

(3) V. Collé. *Journal*, t. II, p. 126. — *Les Prophéties du grand prophète Monnet*, 1753. — *La Muse limonadière ou Recueil d'ouvrages en vers et en prose*, par Mme Bourette, ci-devant Mme Curé, 1755. (Mme Bourette tenait un café très fréquenté par les gens de lettres, le Café Allemand, rue Croix-des-Petits-Champs.)

Sans fracas, mais avec les sympathies très marquées de l'opinion publique, Monnet avait débuté le 3 février 1752, à l'ouverture de la foire Saint-Germain, dans ce modeste jeu de paume de la rue de Bucy, que l'Opéra-Comique occupait depuis 1726.

Il était revenu d'Angleterre avec des idées très intéressantes sur l'organisation matérielle d'un théâtre et avec le plus vif désir de les mettre en pratique, dès que l'occasion s'en présenterait. Cette occasion, le rétablissement de l'Opéra-Comique la lui fournit.

Il fit construire à la foire Saint-Laurent une vraie salle de spectacle, très habilement agencée, et qui passa longtemps pour un modèle. Boucher composa les dessins du plafond et les décors, Arnoult, machiniste-ingénieur du roi, la machinerie. La disposition intérieure était très commode et l'acoustique excellente (1).

La troupe comprenait une trentaine d'artistes plus ou moins réputés (2), parmi lesquels L'Ecluse (qui partit en 1753 et plus tard se fit dentiste), Le Moyne, Dourdet, acteur et maître de ballets, Parant, Deschamps, La Ruette, qui jouait les rôles de père et de tuteur, les demoiselles Desglands, Morphy, Rosaline, première amoureuse, Deschamps (rôles de caractère et de mère), Delorme, ancienne choriste de l'Opéra, qui faisait les soubrettes.

L'orchestre qui fut dirigé successivement par Mangeau, d'Avesne et Guillemant, comptait une vingtaine de musiciens, violons, basses et violoncelles, contrebasses, hautbois, bassons, cors et cors de chasse, timbalier, trompette et altoviola (3).

---

(1) Le plan de cette salle se trouve dans un ouvrage de Dumont, *Parallèle des plus belles salles de spectacle d'Italie et de France*. Paris, 1763.

(2) Le corps de ballet en avait à peu près autant.

(3) « L'alto ou altoviola, violon à quatre cordes, connu sous le nom de *viole*, est d'une dimension un peu plus grande que celle du violon, et tient, dans un

Le concierge s'appelait d'Amour, nom qui convient fort bien à un concierge de théâtre, et je note parmi les contrôleurs le sieur Ponsard (1).

Tout ce personnel était soumis au *Règlement pour la police intérieure de l'Opéra-Comique* qui, entre autres choses, condamnait à 6 francs d'amende tout acteur, musicien ou employé qui se présenterait au spectacle en état d'ivresse, et à 30 sols d'amende les danseurs ou danseuses qui « négligeraient la propreté dans leur chaussure ».

Au moment où Monnet redevenait directeur, éclatait la *guerre des Bouffons*. Il fallait à cet habile homme tout le flair dont la nature l'avait généreusement gratifié pour lutter contre cet engouement un peu puéril que provoquait alors la musique italienne. Son mérite, qui n'est pas mince, est d'avoir su attirer parmi les faiseurs d'opéras-comiques de bons musiciens, comme d'Auvergne, et d'avoir, comme nous l'avons déjà remarqué, attaché à son théâtre un homme dont le talent original conquit très vite le public.

Ce public, un peu blasé, voulait du nouveau et Vadé était très capable de lui donner satisfaction. « Dès qu'il eut rencontré ce modeste commis du vingtième (2), qui ne rêvait que vers et théâtre, Monnet le devina,

orchestre, le milieu entre cet instrument et le violoncelle ou la basse... L'alto nous vient des Italiens qui excellaient dans la fabrication de cet instrument. » *Organographie. Essai sur la Facture instrumentale*, par le comte Ad. de Pontecoulant. Paris, 1861, t. I, p. 257.

(1) « La garde de ce spectacle, dit Ducoudray dans sa *Correspondance dramatique*, était composée de douze hommes et d'un brigadier commandés par MM. d'Hemery, lieutenant de robe courte, et Saint-Marc, lieutenant du guet. » En 1755 la garde fut portée à trente hommes, un sergent-major et quatre caporaux.

(2) Vadé avait été nommé à dix-neuf ans, en 1739, contrôleur du vingtième — c'était un impôt — à Soissons. Plus tard, vers 1746, ses amis, pour lui permettre de s'occuper de littérature sans trop de souci du lendemain, le firent placer à Paris dans les bureaux du vingtième.



INCENDIE DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN A PARIS, LA NUIT DU 16 AU 17 MARS 1762 (*Estampe populaire*).

4

courut à lui, et se l'attacha. Tout de suite il avait apprécié l'entrain, la gaîté grasse de cet enragé viveur, l'aisance avec laquelle il tournait le couplet en l'honneur du roi et des forts de la Halle, des belles dames de la Cour, des paysannes et des marchandes de poissons, et son talent très particulier pour entremêler, dans un parler pittoresque, le jargon des campagnes et l'argot des faubourgs. Les pièces très variées, contes, fables, épigrammes et chansons, dont la verve, la gaillardise et la trivalité amusaient les hautes classes de la société, avaient ouvert au poète les salons les plus aristocratiques et fait de lui le professeur-ès-langue poissarde des grands seigneurs et des grandes dames, contenaient tous les éléments des nouvelles comédies populaires. Vadé était donc une précieuse recrue (1). »

On l'a dit très justement : en France rien ne réussit comme le succès. Monnet heureux, Monnet prospère, devint un homme à la mode, qui mérita d'être chanté par l'abbé de Lattaignant :

Peau bise et poil brunet,
Dents blanches comme lait,
Le regard d'un furet,
Le corps bien fait,
L'air guilleret,
Et folet;
Ni trop sec, ni trop replet,
Grand ni basset,
Beau ni laid;

(1) Maurice Albert. *Les Théâtres de la Foire.* Paris, 1900, p. 194. « Tout en cultivant l'ariette, et sans avoir recours aux vieux systèmes d'équivoques, Vadé s'appliquait à faire naître un rire franc et honnête par la peinture des ridicules ou par une naïveté exempte de sous-entendus. De spirituelles et fines comédies comme *le Suffisant;* un poissard, très réaliste et pourtant de bonne compagnie, comme *Jérôme et Fanchonnette,* prouvèrent à tous que la gaieté foraine n'était ennemie ni du sentiment, ni de la décence. » Barberet. *Lesage et le Théâtre de la Foire.* Nancy, 1887, p. 57.

Râble nerveux de mulet,
Ami reconnais-tu ce portrait?
Oui, trait pour trait,
Voilà Monnet.
En amour volage et coquet
Comme un roquet,
Sémillant et vif comme un frisquet.
Toujours, pour remplir son gousset.
Allant au fait,
Et jamais distrait de son objet,
Industrieux, sage et discret.
Aussi ribaud qu'un baudet,
Aussi futé qu'un minet,
Aussi flatteur qu'un barbet,
Conduisant bien son bidet.
Sachant donner le torquet,
Plumant sans bruit le poulet,
Trompant Suzon et Babet.
Engeôlant par son caquet
Ami, maître, maîtresse et valet.
Oui, trait pour trait,
Voilà Monnet.

La mort de Vadé, le 4 juillet 1757, frappa Monnet en plein succès et en pleine vogue (1). Ce coup fut très sensible au directeur et à l'ami. Dans un prologue joué à la foire Saint-Germain en 1758, on lui faisait dire à un de ses comédiens :

« Oh! mon cher ami, nous avons perdu un auteur qui était la plus belle rose de notre chapeau.

(1) « Tout le monde convient que ce théâtre n'a jamais été aussi brillant que depuis qu'il en a la direction; et personne n'a fait voir plus de talent que lui pour des entreprises de cette nature. » *Spectacles de Paris pour* 1756, p. 100. La dernière pièce de Vadé que joua Monnet fut le *Mauvais Plaisant ou le Drôle de corps*, ouvrage posthume représenté le 17 août 1757.

L'ACTEUR

C'est une perte difficile à réparer.

LE DIRECTEUR

Nous n'avons que la ressource de le proposer pour exemple à ceux qui voudront courir la même carrière. »

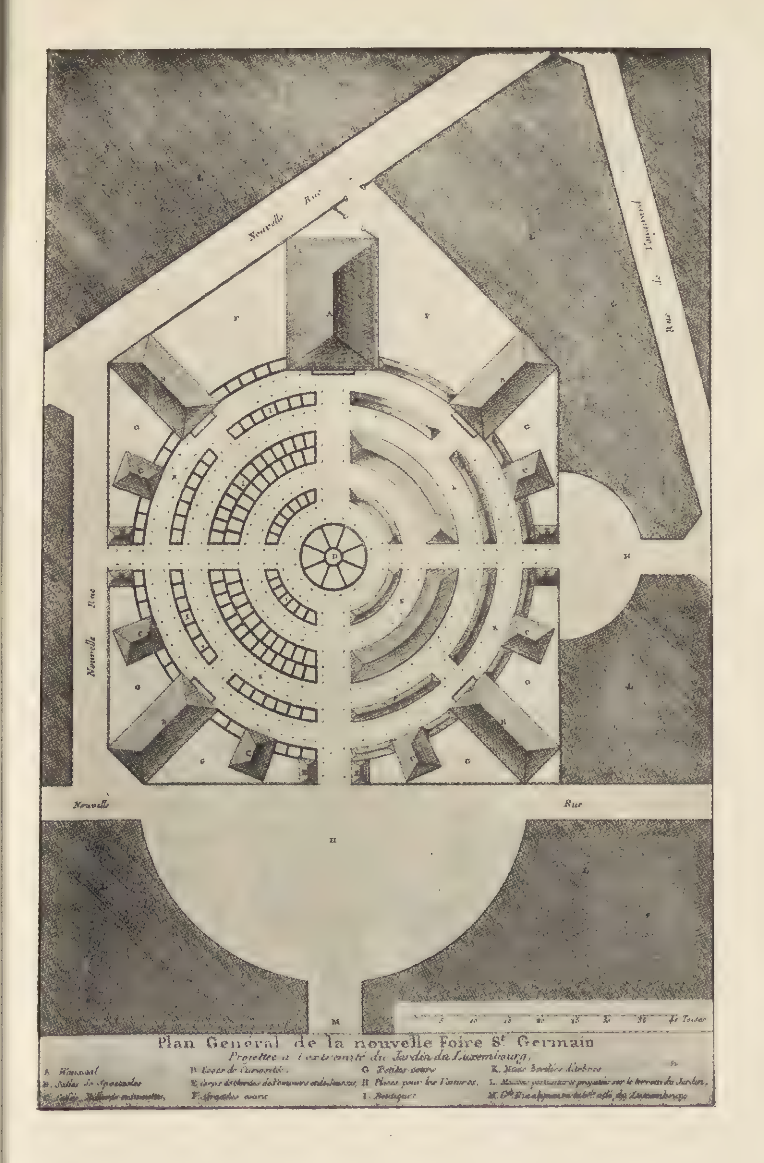
Monnet jugea en effet la perte de Vadé si difficilement réparable que plutôt que d'essayer de lui trouver un successeur il préféra se retirer. A la fin de l'année 1757, il céda son privilège et son matériel, moyennant une somme de 83.000 livres, à une société formée de Corbie, Moët et Cie. « Le grand Monnet, dit Collé dans son *Journal* (t. II, p. 126, à la date de janvier 1758), a quitté l'entreprise de l'Opéra-Comique en s'y réservant seulement une part de 14.000 livres; il y a six parts de pareille somme dans le fond de cette affaire. Deshesses (1), le comédien italien, en a une; Corbie, cet écumeur de littérature, qui vole les manuscrits à droite et à gauche et qui a fait imprimer le *Théâtre des Boulevards* en a aussi une; un nommé Moët (2) une autre. Favart n'a voulu qu'une demi-part de 7.000 livres (3); mais on lui fait sur la chose 4.000 livres d'appointements par an. Ces nouveaux entrepreneurs vont entrer en jouissance au mois de février prochain; ils achèvent le reste du bail de Monnet, lequel a encore trois ans à courir, à ce que je crois. »

Monnet se retirait après avoir gagné une petite for-

(1) Jean-Baptiste Deshayes, dit De Hesse, né en Hollande, avait débuté en 1734 à la Comédie-Italienne. Bon acteur et habile compositeur de ballets, il reçut une pension de la Cour.

(2) Moëtte, fils du libraire parisien Charles Moëtte. Sa part était de 9.000 livres

(3) Il y avait un autre associé, Coste de Champeron.



Plan Général de la nouvelle Foire St Germain
Projettée à l'extrémité du Jardin du Luxembourg.

tune dans ses cinq années de direction et en laissant à ses successeurs un exemple à suivre (1).

Jusqu'en 1762 l'Opéra-Comique conserva les sympathies du public. A cette époque il fut réuni à la Comédie-Italienne, sans l'avoir demandé ni désiré. Dans les efforts qu'il fit pour conserver son indépendance et ne pas se laisser absorber par la troupe rivale, il eut comme principal défenseur l'archevêque de Paris Mgr de Beaumont, menacé de perdre le quart des recettes que lui rapportaient, pour ses pauvres, les théâtres forains (2). La première représentation des troupes réunies eut lieu le 3 février 1762 (3).

La dernière période de la vie de Monnet ne présente qu'un intérêt assez médiocre, et nous ne nous y attarderons pas.

Après avoir cédé le privilège de l'Opéra-Comique, il songea à créer un bal public, encadré de verdure, un de ces bals champêtres comme on en verra en si grand nombre sous le Directoire. Il avait choisi comme emplacement le bois de Boulogne. Les difficultés auxquelles il se heurta l'obligèrent à renoncer à cette idée — que d'autres plus tard réalisèrent — et il se contenta de

(1) « Connaître les talents au premier coup d'œil, se tromper rarement dans son choix, c'est un mérite qu'on ne pouvait pas lui refuser. Plaire à ses spectateurs, varier sans cesse leurs amusements, travailler avec soin à la mise en scène de chaque pièce, choisir des sujets d'un mérite reconnu, en appeler même des pays etrangers, ne point regarder aux frais immenses qu'une pareille recherche entraîne nécessairement après soi : voilà le plan sur lequel se fixent ses successeurs. » *Les Spectacles de Paris pour* 1759.

(2) Favart écrivait le 25 décembre 1761 au comte de Durazzo : « Deux fois le Conseil des Dépêches s'est assemblé pour discuter la grande affaire de l'Opéra-Comique. A la dernière audience, l'archevêque de Paris s'est présenté avec toute la pompe de la prélature comme partie intervenante en faveur du spectacle forain. Sa Majesté a été fort étonnée qu'un prince de l'Église devint l'avocat des histrions qu'il excommuniait. » *Mémoires et Correspondance de Favart...*, t. I, p. 214.

(3) Les théâtres forains furent rétablis en 1778.

publier en 1769 son *Projet de Vaux-Hall*, gravé en quatre planches.

Il avait fait paraître en 1765 son *Anthologie française* ou *Chansons choisies depuis le* XIII[e] *siècle jusqu'à présent* (1), et en 1766, pendant un séjour à Londres — mais il n'y était pas allé cette fois comme directeur — un *Projet pour l'établissement d'un Opéra italien dans la ville de Londres* (2).

En 1733 nous le voyons servir de cicérone et sans doute un peu d'entremetteur au frère du roi d'Angleterre, le duc de Glocester, qui s'intéressait aux actrices de Paris beaucoup plus qu'à ses monuments. Les *Mémoires secrets* écrivaient à ce propos le 7 décembre : « C'est le sieur Monnet, ancien directeur des spectacles, et fort répandu dans les filles de cette capitale, qui s'est emparé de Son Altesse, et préside à ses plaisirs. »

On parlait de moins en moins de lui, sauf de temps en temps pour annoncer, dans les journaux ou les nouvelles à la main, ses *Mémoires*, qui parurent en 1772 sous ce titre que nous avons abrégé dans notre réimpression :

Supplément au roman comique ou *Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet*, ci-devant directeur de l'Opéra-Comique à Paris, de l'Opéra de Lyon, et d'une Comédie-Française à Londres. *Écrits par lui-même* (3).

Un continuateur de Bachaumont note à la date du

(1) 3 volumes in-8°, airs gravés, préface de Meunier de Querlon. Un quatrième volume sert de supplément, *Chansons joyeuses mises au jour par un anonyme, onissime.* 1765.

(2) Le manuscrit est aux archives de l'Opéra. On attribue également à Monnet un opéra-comique joué à la foire Saint-Laurent, le 3 juillet 1761, *la Fausse Turque* (musique de Gibert).

(3) Londres (Paris), 1772.

13 avril 1772 : « Les *Mémoires* de Monnet se distribuent... C'est un véritable poisson d'avril que ce bateleur littéraire a donné au public. » Jugement sévère, mais injuste, et qui n'est pas sans appel.

Sur les dernières années de Monnet les documents manquent. Le 4 octobre 1780 il se trouvait à Soissons et écrivait de cette ville au banquier Perrégaux. On connaît une autre lettre de lui au même personnage et qui est datée du 18 mars 1784 (1). Où mourut-il? Quand mourut-il? A Paris, rue de Cléry, en 1785 (2), dit un de ses biographes, Fétis, mais c'est une simple tradition. Je croirais plutôt que son existence obscure dut se prolonger jusqu'aux premières années de la Révolution. On avait à ce moment-là des raisons sérieuses de se faire oublier (3).

H. D'A.

(1) *Catalogue des lettres autographes et des documents historiques composant la collection théâtrale de M. Léon Sapin.* Paris, 1878, p. 3.

(2) C'est la date qu'adopte Heulhard, mais il fait mourir Monnet dans le Soissonnais.

(3) On connaît plusieurs portraits de Monnet :

Un pastel de La Tour qui fut exposé au Salon de 1757 (il se trouve aujourd'hui à Saint-Quentin);

Un portrait de C. N. Cochin, gravé par Saint-Aubin et qui se trouve en tête des *Mémoires* de Monnet. C'est celui que nous avons reproduit.

Un autre portrait de C. N. Cochin, dont une épreuve gravée par Viguet est à la bibliothèque de Lyon.

AVIS AU LECTEUR

Ma bonne foi à prévenir le Lecteur, au commencement de cet Ouvrage, sur mon ignorance, doit le rendre indulgent sur les défauts de mon Livre. Sans ordre, et souvent sans vraisemblance, j'ai mis sur le papier les événements de ma Vie. Je fais cent lieues, et je passe d'un Royaume à l'autre dans l'espace d'une minute. Mes transitions pourraient être plus heureuses; mais j'avoue que cette méthode m'a paru plus commode. Pour varier un peu ces Mémoires, et ne pas occuper les Lecteurs de ma seule personne, j'ai cru devoir y joindre, en forme d'Épisode, quelques Aventures véritables déjà connues et nommées vulgairement les * Mystifications du petit P...

* On entend par *mystifications* les pièges dans lesquels on fait tomber un homme simple et crédule, que l'on veut persiffler. (M.)

MÉMOIRES

DE

JEAN MONNET

CHAPITRE I

NAISSANCE, ÉDUCATION, PREMIÈRES AMOURS

JE suis né à Condrieux, petite ville située sur le bord du Rhône, dans le Lyonnais, d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune. Orphelin à l'âge de huit ans, je restai chez un oncle jusqu'à quinze. Cet oncle, par sa gaîté, et la singularité de son esprit, était le *Rabelais* de son canton.

Moins occupé de mon éducation que de ses plaisirs, à peine m'avait-il fait apprendre à lire, quand un de mes compatriotes, fils d'un gros Négociant, m'amena à Paris pour me placer chez feu Madame la Duchesse de Berry (1). Là, par le petit mérite que j'avais alors d'imiter et de contrefaire parfaitement la voix et les gestes de tous ceux que je voyais, je m'attirai en très peu de temps les bontés de cette Princesse. J'étais doué des dispositions qu'il faut avoir pour acquérir des talents ; les armes, la musique, le violon, la danse, furent les premiers que j'acquis, et que je cultivais sous les meilleurs maîtres avec assez de succès. Cette position, et les bienfaits de la Princesse, me donnaient les plus grandes espérances, quand tout à coup ma bienfaitrice fut attaquée de la maladie dont elle mourut le 20 Juillet 1719.

(1) Fille aînée du Régent. Elle avait épousé le troisième fils du Dauphin, Charles, duc de Berry qui mourut en 1714 à vingt-huit ans d'une chute de cheval.

N. B. — Les notes de Monnet sont signées M.

Après cette perte, irréparable pour moi, la veuve d'un vieux Militaire s'empara de ma personne, pour la consoler, et pour réparer les vides que le défunt avait laissés dans les dernières années de sa vie. Cette bonne fortune, qui n'était que l'effet du hasard, et une espèce de noviciat, eut des suites fâcheuses. Les parents de la Dame la firent enfermer, et je fus obligé de m'en aller chez un cousin que j'avais à Mortagne dans le Perche.

Peu de jours après mon arrivée dans cette ville, je fis connaissance avec une jeune personne alliée à une des meilleures familles du lieu et qui sortait du Couvent. Je m'introduisis chez sa mère par les moyens les plus convenables à son caractère et à mes vues. Elle avait des prétentions à la beauté et à l'esprit; il était donc tout simple que, lui ayant découvert ces deux faibles, je les entretinsse continuellement par des éloges dont j'étais bien sûr que son amour-propre n'en rabattrait rien. Il ne paraîtra pas plus extraordinaire que par ce moyen je parvinsse à gagner toute sa confiance, et qu'elle me laissât tout le temps qu'il me fallait pour en inspirer à sa fille.

Celle-ci, fort crédule, et par elle-même très disposée à l'amour; moi, jeune, ardent, et avec beaucoup de désirs, rien ne me fut plus aisé que de la faire répondre aux miens. Cette passion (car il n'y a pas de mal à tout anoblir) fut de part et d'autre, portée trop loin. Nous jouissions donc, elle et moi, le plus tranquillement du monde, ou de notre sentiment, ou de notre erreur, lorsqu'un de ses maudits parents s'avisa tout d'un coup de trouver, ainsi que moi, qu'elle avait de fort beaux yeux, et de se mettre dans la tête d'en être regardé aussi tendrement que je l'étais.

Comme, par malheur pour lui, il ne lui inspirait rien de ce qu'il sentait pour elle, et qu'elle voyait d'ailleurs le moment où il faudrait bientôt nous séparer, je formai le projet de l'enlever, et elle y consentit. Il fut donc décidé entre nous, qu'un matin à cinq heures, elle travestie en paysanne, je l'emmenerais hors de la maison maternelle et du pays.

Je ne sais si nous avions aussi sagement pris nos mesures

que nous nous en flattions, et si ce fut le sort ou notre imprudence qui nous perdit; mais ce beau projet fut découvert par une servante, et par conséquent n'eut pas son exécution. Forcé de m'enfuir sans ma proie, autant par la crainte des suites que par la douleur de cette perte, j'allai me mettre sous la protection des Religieux de la Trappe.

CHAPITRE II

SÉJOUR AU COUVENT DE LA TRAPPE. NOUVELLES AVENTURES

J'étais en ce moment dans la ferme résolution de passer le reste de ma vie dans cette maison ; mais, trop jeune pour pouvoir supporter les fatigues et la règle austère du Couvent, le Supérieur, à qui j'avais été obligé de faire ma confession, et de déduire les motifs qui m'amenaient, désapprouva ma conduite, et me reprocha le tort que je faisais à la réputation de la Demoiselle. J'en fus donc quitte pour des sermons, de l'ennui, et un jeûne de huit jours : le neuvième je repris le chemin de Paris.

Pendant dix à douze années de ma vie, je m'appliquai à différentes choses dont je m'acquittai assez heureusement. Je fus Bibliothécaire, Éditeur, même Auteur de plusieurs Ouvrages. Dans cet espace de temps j'eus, en bonne ou en mauvaise fortune, des aventures assez singulières, mais dont je crois devoir faire grâce au Lecteur. Je me contenterai d'en rapporter une qui aurait pu m'être avantageuse, si j'eusse eu plus d'expérience, et si la prudence m'eût mieux servi. La voici.

Un jour de printemps, à dix heures du matin, traversant le Jardin du Palais-Royal, je fis la rencontre d'une grande brune de dix-huit à dix-neuf ans, dont la beauté et la modestie me frappèrent. La curiosité, et le goût subit que j'avais pris pour elle, me portèrent à la suivre ; dès le même jour je sus, par une Couturière, son nom, sa demeure, et les personnes à qui elle appartenait. Mon embarras n'était plus que de pouvoir lui parler :

le moyen le plus facile fut de m'assurer d'un appartement qui, le plus à propos du monde, se trouvait à louer dans la maison de son père. Cet appartement était, et beaucoup trop grand et trop cher pour moi; mais j'étais trop amoureux pour que ces deux considérations pussent m'arrêter : je conclus donc, et huit jours après je pris possession de mon nouveau logement.

Dans cette maison, de jeunes personnes du voisinage se réunissaient trois fois la semaine chez une veuve qui avait aussi deux jeunes filles : celle à qui j'en voulais, et une sœur qu'elle avait, s'y rendaient régulièrement. Ces assemblées avaient pour objet le travail, la lecture, de petits jeux, des chansons, des contes de ma mère l'oie

Je ne fus pas longtemps à m'introduire chez cette veuve par quelques petits services que j'eus occasion de lui rendre, et qui m'attirèrent son amitié et sa confiance. Je fus présenté par elle à l'assemblée, et agréé unanimement; on m'en donna même la direction. J'y établis des règles, des amendes que l'on convertissait en petites collations : j'y réglai les amusements; enfin je devins l'homme nécessaire, et l'oracle de cette académie bourgeoise.

Je m'apercevais bien de jour en jour des progrès que je faisais sur le cœur de la jeune personne ; mais il fallait un entretien particulier avec elle. Je l'eus quatre jours après, par le secours de la Couturière, dans la petite maison qu'un grand Seigneur de ma connaissance avait à la Barrière Blanche (1), et que, dans ses jours de repos, il voulait bien laisser à ma disposition.

Nous étions quatre, la belle Julie, sa sœur, la Couturière et moi : j'avais fait préparer une collation, avec l'attention de faire boire quelques verres de vin de Champagne à la sœur et à la Couturière, qui restèrent endormies dans la salle à manger.

(1) La Barrière Blanche, appelée primitivement de la Croix Blanche, séparait Paris du village de Montmartre.

Pour Julie, elle me suivit sans répugnance et sans efforts dans un petit salon de verdure qui était à l'extrémité du jardin.

La conversation roula d'abord sur le mariage : je lui fis une déclaration en forme, appuyée de plusieurs caresses, pour lui prouver, sinon l'honnêteté, du moins la solidité des vues que j'avais sur elle. Comme elle m'inspirait beaucoup d'amour, et que j'en croyais les désirs, l'expression la plus convaincante, je mis dans ces mêmes caresses plus d'emportement que peut-être elle n'aurait voulu. Je ne sais si c'était un malheur; mais ce qui certainement en était un, ce fut l'arrivée de la Couturière. Julie, soit qu'elle le feignit, ou qu'elle fut réellement offensée des libertés un peu vives que j'avais prises avec elle, m'en fit des reproches, pleura beaucoup, protesta de ne me jamais revoir, et finit par s'apaiser.



LE DÉPART DES COMÉDIENS ITALIENS, *par Watteau.*

CHAPITRE III

QUI CONTIENT DES CHOSES AUXQUELLES ON NE S'ATTEND PAS, ET QUE JE N'AVAIS PAS PRÉVUES MOI-MÊME

Il n'était plus question que d'imaginer des moyens de nous voir commodément dans la maison où nous logions, et de dérober aux parents de Julie notre intelligence et nos rendez-vous. Soit qu'elle eût plus d'esprit ou plus d'amour que moi, ce fut elle qui en trouva un. Elle me dit que tous les soirs elle mettrait sur sa fenêtre un petit étendard, dont la destination serait de m'avertir du moment que ses parents seraient couchés.

A minuit, dès le lendemain, le signal paraît; je le vois et je vole dans sa chambre, où je me flattais bien de la trouver seule; mais mes emportements de la veille l'avaient effrayée; et, pour ne plus faire courir de risque à sa vertu, que j'avais plus houspillée que poussée à bout, elle avait pris le parti d'associer sa sœur à nos entretiens.

J'avoue que je tombai de mon haut, quand, après les idées flatteuses qu'elle avait paru me donner, je vis qu'elle me mettait, pour toute nourriture, à la conversation. Il fallut pourtant m'y soumettre, et, de tout ce que j'avais porté à ce rendez-vous, ne montrer que le sentiment; si sa sœur, la meilleure créature du monde, et pleine de confiance pour son aînée, n'eût eu quelquefois la complaisance de dormir.

Cette façon de vivre dura trois mois, non sans inquiétude : le moindre bruit nous alarmait; nous étions souvent surpris

par le lever du soleil; je n'osais alors gagner ma chambre, dans la crainte d'être vu par des voisins, obligés par état de sortir avant le jour.

Je me rappelle, à cette occasion, avec quelque intérêt (sauf pourtant le scandale), une espèce d'enlèvement qui se fit sous nos yeux, au clair de la Lune.

L'héroïne de l'aventure était une jeune ouvrière en ruban, fille d'un Sergent du Guet logé dans la même maison; le Ravisseur était Officier subalterne dans les petits Corps (1). Cette expédition, que nous n'avions garde de déranger, tant par prudence pour nous que par humanité pour les fuyards, attira toute notre attention. Dans cette maison il y avait un gros chien de basse-cour que le jeune homme, par précaution, avait empoisonné, dans la crainte qu'il n'aboyât. La jeune fille, trouvant la porte fermée, n'imagina d'autre moyen pour s'évader, que de descendre du grenier, en habit d'homme, dans un panier, par la poulie et par la corde qui servaient à monter le foin et la paille du cheval de son père.

Pour revenir à ce qui nous regardait, nous fûmes surpris, à deux heures du matin, par la mère de Julie, qu'on avait prévenue apparemment de nos rendez-vous. Elle entra brusquement dans la chambre, et donna à sa fille plusieurs soufflets, qu'elle accompagna des injures convenables à la circonstance. Le père, homme naturellement grossier, qui survint aussi, joua bien son rôle dans cette scène : je crus alors que le mien était de décamper au plus vite; c'est ce que je fis bien heureusement et fort à propos, à la faveur de l'obscurité.

Le lendemain, nouveau malheur; on me fit donner congé par huissier, de l'appartement que j'occupais dans la maison, et défense à la fille de me parler sous peine d'être renfermée au Couvent. La mère ne la quittait plus, la suivait, l'assiégeait

(1) Officier subalterne ou sous-officier ou bas officier, comme on disait alors, anspessade, caporal ou sergent. Les petits corps étaient ainsi nommés par opposition aux troupes d'élite.

partout; mais malgré sa défense, et les soins qu'elle se donnait pour l'observer, je recevais des lettres qu'on me faisait tenir par toutes sortes de ruses. Je donnais les miennes à la loueuse de chaises de S. Sulpice qui, par parenthèse, accordait ses bonnes grâces à un cousin de Julie, sculpteur de sa profession.

CHAPITRE IV

NOUVEAUX STRATAGÈMES, ET LEURS SUITES

PLUSIEURS de ces lettres, de part et d'autre, furent données dans l'Église, à côté de la mère même, sans qu'elle put s'en apercevoir. Le terme expiré, il fallut quitter la maison, dans laquelle heureusement je m'étais conservé une connaissance qui me fut d'une grande ressource dans la suite; c'était la femme d'un Couvreur que j'avais su mettre dans mes intérêts. Elle me donna un passe-partout de la maison pour pouvoir y entrer la nuit, aux heures qu'il me conviendrait, et y voir la personne qui m'intéressait.

Prévenu sur une noce qui devait se faire dans cette maison, le jour du mariage, à sept heures du soir, je me déguisai en cocher de fiacre. J'avais loué un carrosse et un guide pour la nuit : je montai sur le siège avec mon guide; j'allai me placer près de la porte où se faisait la noce, dans le dessein de mener les personnes qui se présenteraient, et dans l'intention d'y voir Julie, comme j'en étais convenu avec elle.

Mon premier emploi fut de la mener elle-même avec la sœur de la mariée : elles s'étaient détachées de la danse pour aller prendre une de leurs amies qui demeurait fort loin. Ma course fut payée généreusement par ma chère Julie, qui sut fort adroitement profiter d'un quart d'heure où sa compagne l'avait laissée dans mon carrosse, pour aller chercher sa parente.

Descendues l'une et l'autre, je repris mes fonctions, et je ramenai mes pratiques. Je restai dans ma première place jusqu'à

deux heures du matin, et le temps ne me parut pas long. L'espérance que j'avais de revoir Julie qui, sur différents prétextes, quittait la noce pour rire avec moi de mon grotesque équipage, me faisait attendre avec patience le coup de minuit, heure où les pères et les mères se retirent ordinairement pour se coucher : c'était le temps où l'on devait m'introduire dans l'assemblée, sous un habit de masque.

J'entrai dans le bal où, loin d'être reconnu, on me prit pour un Chevalier de l'Ordre du Christ, qui logeait dans le voisinage (1). Je passai le temps agréablement entre Julie et la sœur de la mariée. Celle-ci était une grande dégourdie, vive, enjouée, et de qui j'avais échauffé la tête par des chansons et de petits contes gaillards. Je les débitais singulièrement bien, à ce que l'on disait, et ils me valaient de temps en temps des compliments et des baisers très expressifs de la part de mes deux compagnes.

Cependant il fallut se quitter; je pris congé d'elles, je rejoignis mon fiacre; j'ôtai mon habit de bal et remontai sur mon siège, me flattant bien et avec raison, que le reste de la nuit me procurerait encore quelque aubaine. En effet, la sœur de la mariée se présenta avec un de ses cousins, en me disant : *Cocher, êtes-vous loué?* Je les fis monter dans mon carrosse, pour les conduire au faubourg Saint-Marceau; mais comme les succès sont assez souvent suivi de quelque accident, il nous en arriva un à la moitié du chemin. Une des roues du carrosse cassa, je tombai par terre, et, sans le secours de mon guide qui me retint par mon habit, je me serais sans doute cassé la tête ou les jambes; grâce à lui, j'en fus quitte pour une légère blessure à la cuisse, et ceux qui étaient dans mon carrosse pour la peur.

Je laissai le soin de la voiture et des chevaux à mon guide,

(1) Les chevaliers de l'ordre militaire du Christ (fondé en 1317) avaient encore à cette époque un costume distinctif et portaient le grand manteau avec la croix brodée.

et donnai le bras à la sœur de la mariée, que je reconduisis chez elle à pied avec son cousin. Cette sœur, qui ne manquait pas d'esprit et qui était naturellement babillarde, ne cessa, tout le long du chemin, de parler : elle fit la critique de la noce, et personne n'y fut épargné. Celle-ci avait des taches de rousseur et trop de gorge, l'autre était mal faite, et prenait trop de tabac. Julie, son amie Julie, eut aussi son tour : elle fut blâmée de sa trop grande familiarité avec moi, et de l'indécence qu'elle avait eu de se mettre sur mes genoux. Il fallait aussi que j'eusse un défaut, on me trouvait trop polisson. Enfin, nous arrivâmes à son logis où je fus payé et renvoyé.

CHAPITRE V

VISITE IMPRÉVUE, FACHEUX CONTRE TEMPS ET PLAINTE CHEZ LE COMMISSAIRE

Le lendemain, bien empressé de revoir ma chère Julie, je me rendis le soir, à l'heure ordinaire, chez la femme du Couvreur. Dans l'intention d'y souper ce jour-là, je m'étais muni d'une volaille froide, d'une langue fourrée, d'un panier de pêches, et de deux bouteilles de vin.

Nous nous mîmes à table, et je ne crois pas avoir besoin de dire que Julie fut du souper. La femme du Couvreur, joyeuse et franche de son naturel, animée par quelques verres de vin, riait de tout ce que je disais et parodiait avec son époux les caresses que me prodiguait la belle Julie. Mais notre bonheur fut encore troublé par l'arrivée de cette insupportable mère, qui nous avait déjà si fort chagrinés. Elle vint frapper à la porte de la chambre où nous étions. Le temps qu'il fallait pour ouvrir cette porte, nous donna à moi, celui de me cacher sous un lit, et à sa fille, celui de s'échapper par un petit escalier dérobé.

La mère, fâchée d'avoir manqué sa proie, et cependant persuadée que nous étions l'un et l'autre dans la chambre, pour s'assurer de moi et de Julie, ferma toutes les portes de la maison, et fit lever son mari; ensuite, escortés de plusieurs voisins, ils montèrent chez le Couvreur.

La fille, pour se soustraire à la fureur de sa mère, s'était sauvée chez une de ses tantes qui logeait dans le quartier : moi j'étais toujours sous le lit, l'épée nue à la main, et dans la ferme



THOMASSIN, *arlequin de la Comédie-Italienne.*

résolution de me défendre ou de capituler. Mais comme il était de mon intérêt de ménager des gens de qui dépendait tout mon bonheur, et voulant éviter un éclat qui ne pouvait être pour moi ni glorieux, ni utile, je parus sans mon épée, et avec cette noble assurance que donnent le courage, l'innocence et l'amour. Je m'excusai d'abord du mieux qu'il me fut possible; je convins d'une partie de mes torts; j'employai dans ce moment tout ce que l'éloquence, l'esprit et l'adresse pouvaient me suggérer pour calmer mes ennemis.

Toutes mes raisons ne faisaient que les aigrir davantage. Alors je pris le parti de fuir et de fendre la presse l'épée à la main. Le père effrayé, criait de toutes ses forces par la fenêtre : *au voleur, au feu.* La mère, qui craignait pour la vie de son mari, et encore plus pour l'enlèvement de sa fille, envoya chercher le Guet pour s'assurer de ma personne.

Un locataire de la maison, de qui j'étais connu, et chez lequel je m'étais refugié, me donna des conseils sur la façon dont je devais répondre dans l'interrogatoire qu'on allait me faire subir chez le Commissaire. Sa femme, qui me plaignait, et qui était la confidente de Julie, pour me raffermir, me fit prendre deux pêches à l'eau-de-vie.

Enfin, le Guet arriva, et l'on me conduisit à travers toute la canaille du quartier qui riait de mon aventure et de la singularité de mon cortège : les uns avaient des bouts de chandelle, des torches de paille, etc., les rues et les fenêtres étaient remplies de monde, et chacun disait son mot. Enfin j'arrivai chez le Commissaire *Le Comte,* faubourg Saint-Germain. C'était un homme d'esprit et fort goguenard qui me connaissait, et qui, du plus loin qu'il m'aperçut, me dit : *Ah! vous voilà, Monsieur le drôle! que venez-vous faire ici; est-ce encore quelque affaire de fille?* — Oui, Monsieur, dit la mère de Julie, qui m'avait suivi; c'est la mienne qu'il a subornée et voulu enlever. S'il ne dit pas promptement où elle est, je le ferai pendre, et je vous crois trop honnête homme, Monsieur le Commissaire, pour vouloir vous y opposer. »

Comme on était à délibérer sur le parti qu'on devait prendre, la tante chez laquelle Julie s'était retirée, entra et vint rassurer la mère, en lui annonçant qu'elle avait sa fille chez elle, et qu'elle la lui remettrait à sa première réquisition.

On nous mit hors de cour et de procès; les rieurs furent pour moi, les frais pour la mère.

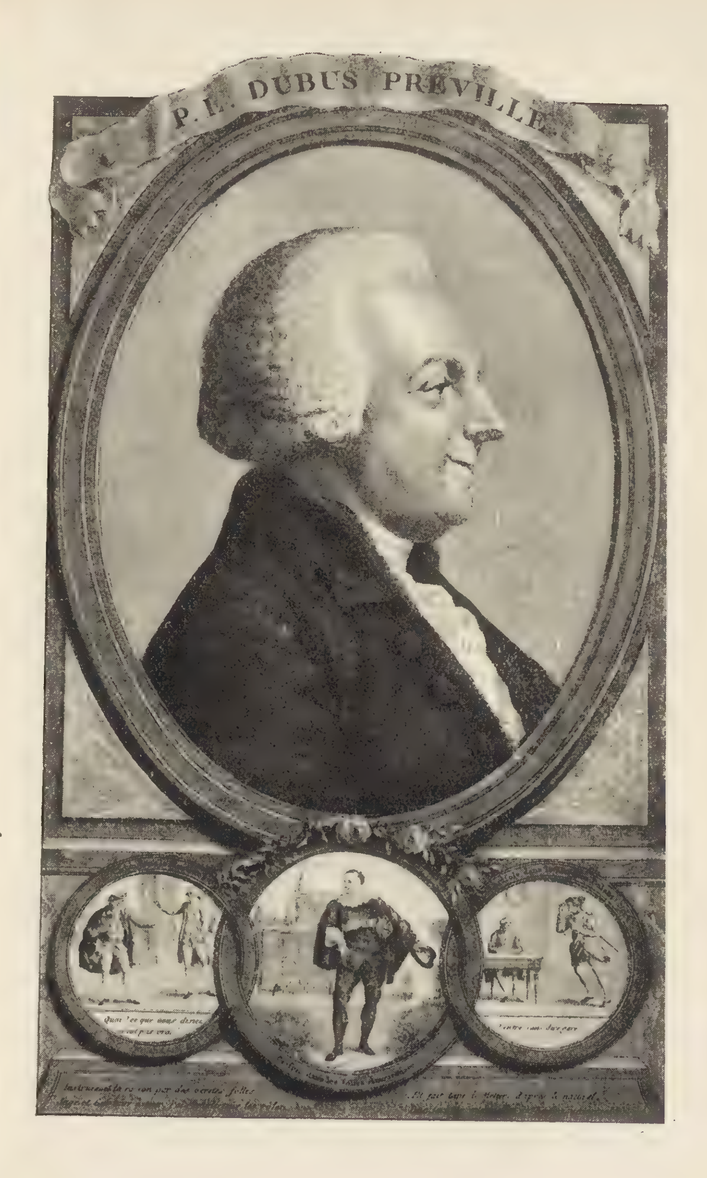
CHAPITRE VI

RUPTURE FORCÉE

Aussitot que j'eus ma liberté, mon premier soin fut de courir où était Julie. Je la trouvai dans les pleurs, bien résolue de ne plus me quitter et de me suivre partout où je voudrais la mener. Je lui fis des représentations sur son âge; je lui conseillai de retourner dans la maison paternelle; je lui promis d'employer mes protections et mes amis pour gagner la bienveillance de ses parents. Je fis tout, enfin, pour la persuader, et nous nous quittâmes en nous faisant, de part et d'autre, les plus belles promesses, qui n'empêchèrent pas que huit jours après elle ne fut mise dans un Couvent. Feu M. le Prince de Carignan, M. le Duc de Gesvres, et le Curé d'une grande Paroisse, qui m'honoraient de leur protection, employèrent leur crédit auprès du père; mais toutes ces démarches furent inutiles.

Je me croyais assuré de la constance de Julie, à qui j'avais trouvé le moyen de faire parvenir de mes lettres, et d'en recevoir d'elle; mais l'absence, toujours fatale aux Amants, l'éloignement qu'on lui inspirait pour ma personne, les désagréments du Cloître, le temps enfin, tout la détermina à épouser un homme de finance que lui avait procuré la Supérieure du Couvent.

Cette perte, irréparable pour moi, ne me laissa que des regrets, et le souvenir d'une femme que je n'oublierai jamais. Un malheur, assez communément, conduit à un autre; j'eus celui de faire un mariage qui a empoisonné la plus grande partie de ma vie. Cette union, qui dura peu, eut des suites funestes, sur lesquelles je crois devoir tirer le rideau.


P. L. DUBUS PREVILLE

CHAPITRE VII

RÉFORME DE L'ANCIEN OPÉRA-COMIQUE, ET FONDATION D'UN NOUVEAU

A cette époque, au mois de Mars 1743, me croyant les talents nécessaires pour la conduite d'un Spectacle, par les secours de deux amis que j'avais dans la finance, et qui me prêtèrent 20 000 liv., j'obtins de M. Thuret, alors Directeur de l'Opéra, le privilège de l'Opéra-Comique pour six années, moyennant 15 000 liv. par an, dont il fallait être tributaire.

Ce Spectacle, enfant de la gaieté française, le berceau et l'école de plusieurs sujets qui se sont distingués ensuite sur nos grands Théâtres, avait ruiné tous mes prédécesseurs. Le sieur Pontau (1), alors possesseur du privilège, homme d'esprit, mais faible et peu propre aux détails d'une pareille direction, avait laissé tomber ce Spectacle dans un si grand avilissement, qu'il en avait absolument éloigné la bonne compagnie.

La livrée y était en possession du Parterre ; elle décidait des pièces, sifflait les Acteurs, et quelquefois même ses Maîtres, quand ils s'avançaient trop sur le devant de la scène. Les Loges des Actrices étaient ouvertes à tout le monde ; la Salle, le

(1) Boizard de Pontault (Claude Florimont), né à Rouen. On lui attribue entre autres pièces : *Arlequin Atys*, parodie de *l'Atys*, de Lulli et Quinault (Théâtre Italien, 22 janvier 1726) ; *l'Heure du Berger*, comédie en un acte en vers (Théâtre Français, 12 novembre 1737) ; *le Rival secrétaire*, comédie en un acte en vers (Théâtre Français, 12 novembre 1737). Cette pièce a été également attribuée à Desforges.

Boizard de Pontault dirigea plusieurs troupes en province.

Théâtre, étaient construits à peu près comme les Loges des Baladins de la Foire Saint-Ovide (1) : la garde s'y faisait par un Officier de Police et sept à huit Soldats de Robe-Courte; l'Orchestre était composé par des gens qui jouaient aux noces et aux guinguettes ; la plupart des Danseurs figuraient avec des bas noirs et des culottes de drap de couleur; rien en un mot n'était si négligé, si sale, si dégoûtant même que les accessoires de ce Spectacle.

Voulant y mettre de la décence et de l'ordre, je sollicitai et j'obtins une Ordonnance du Roi qui défendait les entrées à la livrée (2). Je fis construire un Amphithéâtre, réparer et décorer la salle à neuf.

Il était question de trouver des sujets : on m'indiqua, comme

---

(1) « Le pape Alexandre VII ayant fait présent, l'an 1665, à Charles, duc de Crequy, pair de France, du corps de saint Ovide, qu'il avait fait tirer des Catacombes, ce seigneur qui affectionnait beaucoup les Religieuses Capucines de la place Vendôme leur donna ce corps saint. Depuis ce temps, tous les ans, ces Religieuses en solennisent la fête le 31 août, pendant l'octave de laquelle il vient un concours extraordinaire de peuple. Ce concours y attira, dès les commencements, quelques marchands de bijoux d'enfants, de pain d'épices et de pâtisserie ce qui formait une espèce de petite foire. Insensiblement il y est venu des merciers, des lingers et bijoutiers de toutes espèces; enfin il s'y est tendu des tentes dans l'étendue de la place, sous lesquelles les gens de la campagne, qui venaient par dévotion visiter l'Eglise des Capucines, trouvaient à boire et à manger. L'affluence du peuple s'accroissant de plus en plus, un particulier entreprit, en 1764, de faire construire des loges de charpente tout au pourtour de la place Vendôme, pour y placer plus commodément les différents marchands qui fréquentaient cette foire. Il avait fait pratiquer, dans le milieu et aux extrémités de cette place, des passages pour les voitures; en sorte que cet assemblage de boutiques autour de cette place formait un coup d'œil fort agréable. Dans le milieu et autour de la statue de Louis XIV, étaient des loges aussi de charpente, qui étaient distribuées, partie pour des danseurs de corde, joueurs de marionnettes et autres petits spectacles, et partie pour des cafés et autres endroits pour s'y rafraîchir. » *Dictionnaire historique de la Ville de Paris*, par Hurtaut et Magny. Paris, 1779. T. III, p. 48.

La foire Saint-Ovide fut transférée en 1771 sur la place Louis XV (aujourd'hui de la Concorde). Elle disparut quelques années plus tard, en 1777.

(2) Cette ordonnance étant du 21 janvier 1745, époque où Monnet n'était plus directeur, M. Jules Bonnassies (*Les Spectacles forains et la Comédie-Française*, Paris, 1785, p. 49) a cru pouvoir en conclure que les Mémoires de Monnet n'étaient pas authentiques.

la meilleure troupe de la Province, celle du sieur du Chemin (1) à Rouen, où était le sieur Préville (2) qui remplissait déjà, avec distinction, l'emploi de premier Comique. J'en voulus juger par moi-même, et j'allai à Rouen. Les talents, l'esprit, le naturel, et la gaîte de cet Acteur, firent une si grande impression sur moi que je n'étais plus occupé que des moyens de l'attacher à mon Spectacle. Je le laissai le maître de ses appointements, et de faire tout ce qui pourrait lui être agréable dans la place qu'il occuperait. Aussi flatté de ces avantages que pressé du désir d'être à Paris, il s'engagea pour la Foire Saint-Laurent (3).

(1) Pierre-Jacques Duchemin, acteur de la Comédie-Française comme son père, (qui excellait dans les rôles de financier) mais avec beaucoup moins de talent. Il y avait débuté le 3 juillet 1724, et avait été reçu à demi-part en janvier 1725, mais son insuffisance le fit congédier par ordre de la Cour à la clôture de 1730, avec une pension de 500 livres. Il courut alors la province comme acteur ou chef de troupe, n'y réussit guère mieux qu'à Paris, et mourut fou le 3 février 1753.

(2) Pierre-Louis Dubus, dit Préville, né à Paris, le 17 septembre 1721, rue des Mauvais-Garçons, faubourg Saint-Germain, joua pendant plusieurs années en province, à Dijon, Rouen, Strasbourg, etc., avant de débuter à la Comédie-Française, le 20 septembre 1753, par le rôle de Crispin dans le *Légataire universel*.

« Préville était chéri du public de Rouen : il n'entrait jamais en scène sans être couvert d'applaudissements, et les amateurs de spectacle de la capitale de la Normandie le comblaient d'éloges. Au milieu de cette approbation générale, un vieillard, toujours en habit noir, s'approchait de Préville, le regardait avec un sourire de pitié, remuait la tête, haussait les épaules, levait la main droite qu'il avançait vers lui en agitant l'index, et il se retirait sans prononcer une parole. Préville rit d'abord de cette singularité; mais la persévérance de son auteur le rendit curieux d'en connaître le motif, et il pria le vieillard de le lui apprendre : « Monsieur, lui répondit-il, vous étiez fait pour être un grand comédien; si vous n'y prenez garde, vous ne serez qu'un saltimbanque. » Il entra ensuite dans des détails sur la nature des rôles que jouait Préville, et il lui démontra qu'il négligeait la vérité du débit, qu'il manquait aux bienséances, pour s'abandonner à des lazzis qui lui valaient les applaudissements de la multitude et le blâme des connaisseurs. Cet acteur, qui avait de l'intelligence et un jugement sain, qualité précieuse et beaucoup plus rare que l'esprit, quoique Préville n'en manquât pas, apprécia les avis de ce sage Aristarque, qui était un vieux procureur, d'une expérience consommée dans l'art théâtral; et dès ce moment il se laissa guider par lui. » *Les Fastes de la Comédie-Française*, par Ricord aîné. Paris, 1821, t. I, p. 184.

(3) Elle se tenait sur un vaste terrain de cinq arpents, entouré de murs, qui



FAVART

Je fis alors la découverte d'un Opéra-Comique qui avait pour titre *le Pucelage* ou *la Rose*, production de la jeunesse de M. Piron, dont on n'avait voulu permettre ni l'impression ni la représentation à Paris, et qu'on avait laissé jouer une seule fois sur le Théâtre de Rouen (1).

garda longtemps le nom d'*Enclos de la Foire de Saint-Laurent*, et qui s'étendait entre le couvent de Saint-Lazare et celui des Récollets. Ouverte par le Châtelet ayant à sa tête le lieutenant de police, elle commençait le 28 juin pour finir le dernier jour de septembre. Les Prêtres de la Mission ou de Saint Lazare, au profit de qui elle fonctionnait, y avaient fait construire, pour les louer, des loges et des boutiques fermées, le long de rues plantées d'arbres. On y trouvait, comme à la foire Saint-Germain, avec un grand nombre de filous, des marchands, des cabaretiers et des baladins. Les petits spectacles y abondaient.

De plus en plus délaissée depuis l'époque où les nouveaux boulevards commencèrent à attirer les Parisiens désireux de se distraire, la foire Saint-Laurent fut fermée en 1775. Elle retrouva en 1778 un regain de vogue et fut définitivement supprimée en 1789.

(1) Avec un nouveau titre, *les Jardins de l'Hymen ou la Rose*, cet opéra-comique en un acte, avec prologue, fut joué à la foire Saint-Germain, le 5 mars 1744. Le *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, de d'Aiguebere et des frères Parfaict (Paris, 1767, t. III, p. 115) va nous dire à la suite de quelle circonstance la représentation, longtemps interdite, put être autorisée.

« Beaucoup de personnes ont cru que M. Le Sueur, jeune homme de beaucoup d'esprit, qui a présenté la pièce au théâtre, avec quelques changements à sa façon (il avait eu comme collaborateur dans cette revision, Favart et La Garde) en était le véritable auteur. Quoiqu'elle ait eu assez de succès, cependant, en la faisant imprimer, il a eu la modestie de ne pas vouloir la mettre sous son nom : on sait effectivement qu'elle est de M. Piron, et qu'elle aurait paru dès la foire Saint-Laurent 1726, si des difficultés que l'auteur essuya à la Police ne l'eussent obligé à renoncer à ce dessein.

M. l'abbé Chérier (Cherrier, auteur d'un recueil intitulé *Polissoniana*) alors chargé de l'examen des ouvrages de théâtre, rendit le témoignage suivant dans sa lettre du 16 août 1726 (au lieutenant de police) :

« La pièce intitulée *la Rose*, pastorale comique, représente allégoriquement une jeune fille indécise sur le choix de plusieurs amants, et qui ne se détermine que par l'inspiration de l'hymen : ainsi la conduite de la pièce ne mène qu'à une décence et une régularité qu'il est difficile de critiquer.

Le nom et le titre de *la Rose* ne jette aucune idée sale par lui-même : on dit tous les jours, dans le commerce du beau monde, *cueillir la rose*, quand on parle d'un galant qui a saisi les premières faveurs d'une jeune personne ; ainsi on ne peut pas attaquer le titre.

Il n'en est pas de même des autres termes qui sont répandus dans la pièce et qui peuvent faire naître quelques applications dangereuses ; ces termes sont : *Rose, Jardin, Houlette, voir le Loup*. Je ne crois pas qu'il faille les retrancher par

Un Magistrat de cette ville qui en avait conservé une copie, me la donna en échange d'un petit Recueil de Chansons, assez gaies, que j'avais en ma possession.

Le lendemain je repris le chemin de Paris, et m'arrêtai à Mantes pour voir jouer une troupe de Comédiens, les plus mauvais et les plus gueux que j'aie vus de ma vie, et qui s'étaient établis le mieux qu'ils avaient pu dans une espèce d'orangerie. On joua ce jour-là *Zaïre* : l'Acteur qui remplissait le rôle d'Orosmane, n'ayant point d'habit à la Turque, s'en était fait un avec deux robes de chambres d'indienne : le dos de

---

rapport à la malignité dont on peut être affecté, d'autant plus que si on retranche ces mots, ou les phrases qui contiennent ces mots, il faudra retrancher toute la pièce...

Au reste, plus j'examine la pièce, et plus je la trouve dans la bienséance du Théâtre : toutes les malignes interprétations que l'on peut donner à la Rose, à la Houlette, ne sont que des interprétations : il faut dans les ouvrages s'attacher au sens que les paroles donnent par elles-mêmes, et ne pas s'attacher à la torture et à la violence que les esprits de travers peuvent donner. »

Malgré les bonnes intentions du Censeur de la Police, le Magistrat demeura toujours inflexible et ne voulut pas permettre que la pièce de M. Piron fut représentée. Ce dernier s'adressa à M. le comte de Maurepas, et eut l'honneur de lui présenter le placet dont voici la copie.

« Monseigneur,

« Sans autre appui qu'une parfaite confiance en votre pouvoir et votre bonté, j'ose recommander à votre protection une Rose qu'on veut empêcher d'éclore. Le désespoir des pauvres Entrepreneurs de l'Opéra-Comique me force à prendre cette liberté. On vient de leur défendre la représentation de cette pièce, au moment que votre départ les empêche d'être à vos pieds, et que la longueur et les grands frais des préparatifs ont achevé de les réduire à l'extrémité. Ils avaient tout fait dans l'espérance que votre indulgence et votre autorité les mettraient à l'abri de la persécution.

« Votre nom, Monseigneur, les conduit à la mort.

« Ainsi, j'ose avancer que vous leur donnez votre compassion, d'autant plus qu'on ne s'avise pas d'implorer ici votre appui en faveur du scandale et de la licence. Un abbé (Cherrier) commis à l'examen des pièces, et qui se conforme aux scrupules et à la rigidité de la Police, envoya *la Rose* à M. Hérault avec son approbation et sans aucune rature. Il y a plus, Monseigneur, j'ai lu *la Rose* dans une compagnie où il y avait deux évêques sexagénaires et quelques dames qui en sont déjà aux directeurs : l'ouvrage trouva grâce devant leurs yeux, ils n'ont voulu voir que ce qu'on y montre : les mots de rose, rosier, houlette et jardin eur ont bien fait penser quelque petite chose, mais ils convinrent tous comme a

l'une, mis par devant, faisait la soubreveste, et l'autre tout simplement formait le doliman. Au défaut de turban, dont il n'était pas mieux pourvu que d'habit, il s'en était fait un avec une vieille culotte. Malheureusement pour le pauvre Comédien, dans un moment d'action, un fourreau de la culotte s'étant détaché tout d'un coup, au lieu de turban qu'elle était, elle devint un bonnet à la dragonne.

De retour à Paris, je ne m'occupai plus que de mon Spectacle; orchestre, ballet, rien ne fut négligé, et j'en fis l'ouverture le 8 Juin 1743, par le *Coq du Village* (1).

fait l'Examinateur, que le voile de l'allégorie était si heureusement tissé qu'il n'y avait pas le petit trou par où l'on pût voir de la nudité.

« M. Hérault ne veut pas branler de derrière le rideau, sans se vouloir imaginer que ce rideau sera bien plus devant les yeux des spectateurs, qu'il ne peut être dans l'idée des lecteurs. Mon théâtre représente un jardin, au milieu duquel est un rosier; la rose éclate au-dessus de ce rosier et frappe les regards des spectateurs. Tout cela répand une innocence continuelle sur tout ce qui se dit. Des bergers se disputent comme une faveur innocente un bouquet offert par la plus jolie bergère du hameau, lieux communs des naiseries pastorales. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de vouloir bien donner des ordres plus doux que ceux de M. Hérault.

Sæpe premente Deo, fert Deus alter opem.

« Un grand Roi, très chrétien, ne dédaigna pas de secourir Molière dans un pareil cas, à l'occasion du Tartuffe, et cependant la même différence qui se trouve à mon désavantage entre les deux auteurs, se trouve à mon avantage entre les matières, et les conséquences des deux pièces... »

Enfin, M. l'abbé Raguet, à la décision duquel l'affaire fut renvoyée par le Ministre, déclara que la pièce n'était pas propre à être représentée. « L'Auteur, dit-il, connaît son théâtre, c'est un génie aisé et très inventif. Son objet l'a entraîné, mais pourquoi l'a-t-il choisi cet objet perpétuel?... J'en suis fâché, continue-t-il, car il me paraît que son talent n'a pas besoin de tels secours pour briller. »

On peut présumer que ces refus, qui au fond sont très honorables à l'auteur, ont servi à le dégoûter de l'Opéra-Comique, et l'ont déterminé à s'attacher à un spectacle plus propre à acquérir de la réputation. A l'égard de la pièce, il semble que l'événement a pleinement justifié M. Piron; elle a été représentée sans qu'on y ait fait aucun retranchement, pas même ceux que l'ancien Censeur de la Police avait indiqués; imprimée de même, et reçue avec beaucoup d'applaudissements. »

(1) *Le Coq du village*, opéra-comique en un acte, par Favart, avait été joué

On donnait alors à l'Opéra les *Indes galantes* (1). M. Favart qui avait bien voulu s'attacher à mon Spectacle, pour l'inspection des pièces et des répétitions, fit la parodie de cet Opéra qui eut le plus grand succès, et où les Demoiselles Puvigné et Lâni, avec le Sieur Noverre (2), se distinguèrent par le pas de trois de l'*Acte des Fleurs* sous les noms de la Rose, Zéphire et Borée. Ces

---

pour la première fois, avec grand succès, à la foire Saint-Germain, le dimanche 31 mars 1793.

« Cet opéra-comique est l'époque du début de Mlle Le Roi de Beaumenard. M. Favart fit exprès pour elle le rôle de Gogo. Elle le rendit avec tant de grâce et de naturel, que le nom de Gogo lui était resté. » *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 212.

(1) *Les Indes galantes*, opéra-ballet, composé de trois entrées et d'un prologue, paroles de Fuzelier, musique de Rameau, représenté pour la première fois à l'Opéra le 23 août 1735.

La première entrée était intitulée *le Turc généreux;* la seconde, *les Incas du Pérou;* la troisième *les Fleurs*, fête persane. Pour la reprise du 15 mars 1736, on ajouta une nouvelle entrée, les *Sauvages*.

Les rôles de Zéphyre, de la Rose et de Borée, dans l'acte des *Fleurs*, dont parle ici Monnet, furent joués le 23 août 1735 (1re représentation) par Dumoulin, Mlle Sallé et Javillier; le 28 mai 1743 (4e reprise) par Dumoulin, Mlle Camargo et Javillier; le 8 juin 1751 (5e reprise) par Tessier, Mlle Puvigné et Vestris. Mlle Lani, ou plutôt Lany, lors de la quatrième reprise à laquelle fait allusion Monnet, n'avait aucun rôle.

Il y eut plusieurs parodies des *Indes galantes*. Celle de Favart a pour titre *l'Ambigu de la Folie* ou *le Ballet des Dindons*. Elle fut jouée pour la première fois à la Foire Saint-Laurent le 31 août 1743. Une autre parodie bien moins connue, la *Grenouillère galante*, par Carolet, avait été représentée en 1735, à la même foire Saint-Laurent, sur un théâtre de marionnettes.

(2) Mlle Puvigné quitta assez jeune l'Opéra et alla se marier en province, en laissant beaucoup de regrets.

Mlle Lany, qui devint plus tard Mme Gelin, était la sœur de Jean de Barthélemy Lany, « maître et compositeur des ballets de l'Académie royale de musique » et un des meilleurs danseurs de son temps.

Noverre, né à Paris en 1727, élève de Dupré et l'un des rénovateurs du ballet, avait débuté devant la Cour à Fontainebleau, vers 1745, puis était parti pour Berlin où il espérait se faire plus rapidement connaître. Il revint en France en 1749 et donna à l'Opéra-Comique un *Ballet chinois* dont le succès fut médiocre. Il se hâta de repartir et ce ne fut qu'une vingtaine d'années plus tard que, célèbre à l'étranger, il se décida à se fixer à Paris. Pour l'y retenir, Marie-Antoinette l'avait fait nommer maître des ballets en chef de l'Opéra, et il fut l'ordonnateur des fêtes du Petit-Trianon. Noverre mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 19 novembre 1810.

trois sujets étaient dirigés par Mlle Salé (1), MM. Dupré (2) et Lâni; l'orchestre par M. Rameau; les décorations et les habits par M. Boucher.

Cette Foire, qui fut soutenue par des débuts, et par plusieurs nouveautés de M. Favart, attira un concours de monde étonnant. Dans les débuts, Préville joua, entre autres, le rôle de

---

(1) Mlle Sallé avait débuté en 1718 dans un opéra-comique de Lesage, *la Princesse de Carisme*, dont la première représentation eut lieu cette année à la Foire Saint-Laurent. Reçue quelques années plus tard à l'Opéra, elle trouva le moyen d'y briller à côté de la Camargo. Sa vogue était si grande que le financier Samuel Bernard lui donna *vingt-quatre mille livres* pour avoir dansé, non pas devant le buffet, mais devant la table, à la noce du président Molé, son gendre.

Brouillée avec la direction de l'Opéra qui ne partageait pas ses théories sur la réforme du costume dans les ballets, elle se réfugia en Angleterre et elle fit jouer à Londres en 1734 deux ballets de sa composition, *Ariane et Bacchus*. et *Pygmalion*.

Revenue à l'Opéra elle y retrouva ses anciens succès, et Voltaire lui dédia ces vers :

De tous les cœurs et du sien la maîtresse
Elle allume des feux qui lui sont inconnus.
De Diane c'est la prêtresse
Dansant sous les traits de Vénus.

Elle fut jugée avec moins d'indulgence dans l'épigramme suivante d'un de ses anciens amants, Gentil Bernard :

Sur la Sallé, la critique est perplexe :
L'un va disant qu'elle a fait maint heureux ;
L'autre répond qu'elle en veut à son sexe;
Un tiers prétend qu'elle en veut à tous deux.
Mais c'est à tort que chacun la dégrade :
De sa vertu pour moi je suis certain.
Resnel (le marquis de Nesle, son amant) soutient qu'elle n'est [pas...
La Grognet (danseuse à l'Opéra-Comique) dit qu'elle n'est pas...

Mlle Sallé quitta définitivement le théâtre en 1741,

(2) Dupré dit *le grand*, un peu à cause de son talent, et beaucoup à cause de sa taille. Il fut, avant Vestris, le danseur le plus célèbre de son temps.

Ah! je vois Dupré qui s'avance :
Comme il développe ses bras !
Que de grâces dans tous ses pas!
C'est vraiment le dieu de la Danse.

Colin de *la Servante justifiée* (1). Son jeu fit tout l'effet qu'on devait attendre des dispositions de ce grand acteur; mais son goût décidé pour la Comédie, et ses réflexions sur le peu de solidité de mon entreprise, le déterminèrent à rentrer dans la carrière où il s'est acquis depuis une si grande réputation.

Le succès constant que j'avais eu à cette Foire, me fit redoubler d'efforts pour mériter de nouveau les suffrages du Public. Je fis réparer à neuf le Théâtre du faubourg Saint-Germain, et je profitai d'un événement littéraire qui fournit le sujet d'une pièce jouée sous le titre d'*Acajou* (2).

Enfin, je n'épargnai rien pour soutenir un Spectacle que je croyais solide et bien assuré par mon privilège. Dans cette persuasion, je résistai aux sollicitations d'une Compagnie qui m'offrait des fonds pour prendre l'Opéra, dont M. Thuret vou-

(1) Opéra-comique en un acte de Favart et Fagan, joué à la foire Saint-Germain, le 19 mars 1740.

(2) *Acajou*, opéra-comique en un acte (tiré d'un conte de Duclos qui porte le même titre) par Favart. Il fut joué pour la première fois le 18 mars 1744, à la foire Saint-Germain.

« Cette pièce, racontent les *Anecdotes dramatiques* (t. I, p. 4) fut d'abord jouée en prose, mêlée de couplets; mais après la défense qui fut faite à l'Opéra-Comique de parler, on la donna toute en vaudeville à la foire suivante; et au mois d'octobre de la même année, on la vit avec plaisir sur le théâtre de l'Académie royale de musique (*sic* pour l'Opéra-Comique). Elle attira depuis un concours si prodigieux, que le jour de la clôture, la barrière qui séparait l'orchestre du parterre se brisa. Pour la raccommoder on fut obligé de faire sortir hors de la salle, toutes les personnes qui remplissaient le parterre, mais ce fut en vain. Le monde qui était sur le théâtre y descendit (dans le parterre) pour faire place à de nouveaux spectateurs qui comblèrent entièrement le lieu de la scène. Il n'avait pas été possible, dans cette confusion, de rendre l'argent à ceux qu'on avait fait sortir. Plusieurs l'exigeaient avec menaces. Six des plus mutins furent arrêtés. M. Monnet se comporta en cette occasion avec beaucoup de prudence. Il fit relâcher ceux qu'on avait mis au corps-de-garde. Il paya les mécontents d'une harangue, moitié plaisante, moitié pathétique qui lui concilia tous les esprits. Jamais représentation n'avait été si lucrative. Toutes les places étaient à six livres; et le théâtre était si rempli qu'il n'y pouvait paraître qu'un acteur à la fois. Il n'y eut point de symphonie, point de ballets; on n'entendit rien, pas même le compliment. On applaudit beaucoup, et tout le monde se retira satisfait, moins cependant que l'entrepreneur. »

lait se défaire en ma faveur, et je fis de nouveaux préparatifs pour la Foire Saint-Laurent. Mais M. Berger, nouvellement pourvu de la direction de l'Opéra, fit résilier mon bail huit jours avant l'ouverture de cette même Foire, le fit passer à son nom, et le fit valoir pour son compte, sans qu'il me fût donné aucun dédommagement pour les avances que j'avais faites.

CHAPITRE V

DUEL SINGULIER

Il est aisé de voir, par ce tableau, que cette entreprise, dont je ne pus jouir qu'une année, ne pouvait être que fort coûteuse, et peu fortunée pour moi.

Je ne fus pas plus heureux du côté des femmes. J'en avais pris une (1), en même temps que cette direction, des mains d'un homme de qualité qui me l'avait cédée généreusement; elle était grande, jeune et jolie, mais colère et jalouse par tempérament. Sa folie était de croire à ces femmes qui disent la bonne aventure : son tour d'esprit, sans en avoir beaucoup, la portait souvent à dire des naïvetés très heureuses.

Un jour je la pressais sur la nécessité où elle était d'apprendre promptement quatre vers qu'on avait ajoutés à un rôle qu'elle devait jouer, elle demanda : *sont-ils bien longs ?* Dans une autre occasion où elle me soupçonnait de lui avoir fait une infidélité sur un canapé qui lui appartenait, elle me dit, en me montrant ce meuble : *vous mériteriez bien que je vous frottasse le nez là-dessus*. Rien n'était si familier pour elle que ces sortes de naïvetés; mais malheureureusement, comme je l'ai déjà dit, elle était violente, et il ne se passait pas un jour qu'elle ne me fit quelque

(1) Elle s'appelait, quoiqu'elle manquât complètement de douceur, Agnès Doucet. C'était une actrice aussi dénuée de talent que d'aménité, et qui n'a laissé aucune réputation.

scène. Dans le nombre il y en a qui méritent la préférence, telle que celle-ci.

Je m'étais engagé, par pure complaisance, dans une partie de campagne où se trouvait une femme que j'avais connue assez particulièrement, et voulant laisser ignorer cette partie à ma nouvelle passion, il fallait la tromper.

Je lui dis que j'étais appelé à Versailles pour affaires essentielles concernant mon Spectacle, ce qu'elle crut pour le moment; mais comme elle avait un espion à sa solde, pour me suivre, elle sut le jour même tout ce que j'avais fait dans la journée. Fontenay-aux-Roses et les bois de Verrière furent choisis pour cette partie; nous dinâmes dans l'un et soupâmes dans l'autre. Le dîner fut très gai; mon ancienne conquête, qui était encore fraiche et ragoûtante, et qui aimait le vin de Champagne, m'en versait en me rappelant les bons moments que nous avions passés ensemble; mais il fallait profiter de la promenade. On se leva de table, on prit la route du bois; chacun s'y dispersa à son gré; nous y restâmes jusqu'à dix heures du soir, que nous rejoignîmes nos carrosses pour revenir à Paris, où nous arrivâmes à minuit.

Je reconduisis ma compagne et je rentrai chez moi. Je ne m'attendais certainement pas à l'orage qui se préparait : je trouvai Violentine couchée (c'était le nom de guerre que je lui avait donné); je me déshabillai, et je me glissai doucement auprès d'elle : car, par pure économie, nous n'avions qu'un lit pour nous deux. Je voulus l'embrasser, et lui faire de nouveaux mensonges sur mon prétendu voyage de Versailles; elle n'y répondit que par plusieurs soufflets bien appliqués qu'elle me donna.

Violentine était forte et robuste; pour éviter la répétition des soufflets et autres voies de fait, je pris le parti d'abandonner le lit, et je passai le reste de la nuit sur une chaise où, me livrant à mes réflexions, je vis clairement que ma ruse était découverte. Dans cette position tout m'alarmait, le moindre mouvement de sa part me faisait craindre tout ce que cette femme était capable de faire dans sa fureur.

Enfin, le jour parut; je voulus rejoindre le lit pour la seconde fois, je fus encore plus mal reçu que la première; rien ne pouvait la calmer; repentir, excuses, protestations de ma part, tout fut inutile. Elle se jeta en bas du lit en chemise, et s'étant saisie d'une de mes épées, elle me proposa le cartel dans la chambre même où nous étions. Je m'armai de sang-froid, et croyant toujours que je pourrais faire tourner la chose en plaisanterie, je lui conseillai de remettre ce combat à l'après-dîner sur la brune. Je lui représentai le danger qu'elle courait de se mesurer avec moi par la supériorité des armes que j'avais sur elle; qu'il fallait, au moins, que je lui enseignasse la façon de se mettre en garde; enfin, qu'elle eût un habit et une épée pour se battre. Il n'était plus question que des leçons que je m'étais engagé à lui donner, pour se défendre; elle les reçut avec une fermeté peu faite pour son sexe.

Nos mesures prises, le rendez-vous donné pour neuf heures du soir, et une donation faite entre nous sous seing privé, de ce qui pouvait nous appartenir, au profit de celui qui survivrait à l'autre, en cas de mort, je l'abandonnai à ses réflexions, et j'allai concerter avec un ami le dénouement qui convenait à la pièce.

Comme le rendez-vous était donné pour neuf heures chez elle, et que nous devions même y souper avant le combat, nous convînmes, mon ami et moi, qu'il prendrait le temps que nous serions à table pour s'acquitter de la commission dont il était chargé.

J'allai ensuite chez un Fourbisseur faire arranger deux épées de même longueur, dont les lames étaient de bois argenté, et revêtues d'un fourreau à l'ordinaire.

Je revins chez elle, sur la fin du jour, avec les deux épées et un habit que je lui avait fait faire précédemment pour jouer des rôles d'homme dans l'Opéra-Comique. Je la trouvai couchée sur son canapé, où de temps à autre elle poussait de gros soupirs, qui me donnaient lieu de croire qu'elle se repentait déjà d'avoir poussé la gageure si loin.

Ce silence dura une demi-heure, ensuite on servit, et nous

nous mîmes à table. Violentine, toujours dans la plus profonde rêverie, me lançait des yeux noirs, se mordait les lèvres, et ne mangeait point : moi je faisais tout le contraire.

J'essayai de mettre quelques propos en avant, pour la faire parler; je lui représentai encore l'affreuse chose à laquelle nous allions nous exposer, les suites fâcheuses qui pouvaient en résulter, et la douleur dont j'étais pénétré de sacrifier au point d'honneur tout ce qui faisait le bonheur et le charme de ma vie. Rien ne put la tirer du silence où elle était plongée; mais, fort à propos, nous entendîmes heurter à la porte. C'était mon ami, avec qui j'étais convenu le matin qu'il viendrait à l'heure du souper, sous la forme d'un Officier de Police, muni d'un ordre du Roi, m'arrêter pour cause et accusation de duel.

Mon ami joua son rôle à merveille; le mien fut de jouer la surprise, et de nier le fait pour lequel on venait m'arrêter. Mon adversaire, qui était dans la bonne foi, se montra dans ce moment peu digne du courage et de la valeur qu'elle avait montrés jusque-là; au contraire elle s'évanouit, elle mit en usage les supplications, les instances, jusqu'aux caresses que la peur lui suggérait, pour gagner le prétendu Officier; elle lui offrit une montre et un étui d'or, les seuls bijoux qu'elle possédait.

Mon ami, qui riait intérieurement de cette aventure burlesque, touché en même temps de l'agitation où il voyait cette femme, lui accorda un délai, c'est-à-dire, lui promit de suspendre l'exécution de l'ordre dont il était chargé, pour me donner, disait-il, le temps de solliciter et d'obtenir ma grâce, sous la condition que je resterais caché, dans les environs de Paris, pour quelque temps : il nous quitta en nous recommandant le plus grand secret.

La seconde nuit fut plus tranquille que la première, mais elle ne fut pas sans inquiétude de la part de Violentine : à chaque carrosse qu'elle entendait passer dans la rue, elle croyait qu'on venait pour m'enlever.

Mon domestique, aussi original dans son espèce que je

l'étais alors dans la mienne, et que j'avais mis dans la confidence, s'occupa toute la nuit à préparer ce qui nous était nécessaire pour le temps que nous devions passer à la campagne. Nous partîmes enfin dans un fiacre, à la pointe du jour, pour aller à une petite maison que j'avais à ma disposition à une lieue de Paris.

La route fut une alternative de pleurs, de reproches, de caresses et de soufflets, que le souvenir du sujet de notre querelle m'attirait. Nous arrivâmes à cette maison, où nous ne restâmes que trois jours qui se passèrent, tantôt bien, tantôt mal.

Il y avait dans le voisinage une petite paysanne, jeune et assez laide, qui nous apportait du lait le matin ; ce fut encore pour Violentine un sujet de jalousie, parce que je m'avisai de la complimenter sur la blancheur de ses dents et sur le beau noir de ses cheveux. Ce compliment, tout simple de ma part, me valut quelques soufflets, et à la petite fille, autant de coups de pieds dans le cul. Elle pleura beaucoup ; mais je l'apaisai heureusement par le moyen d'un petit écu que je lui fis donner par mon domestique.

Ce même jour je reçus une lettre de mon ami conçue en ces termes :

« Vous pouvez, Monsieur, venir à Paris en toute sûreté. Un
« homme, de qui vous ne vous douteriez pas, à ma sollicitation,
« a obtenu votre grâce ; je vous l'apprends avec bien du
« plaisir. Soyez plus sage à l'avenir, et plus fidèle à la belle
« Dame que j'ai vue chez vous. Présentez-lui mon hommage,
« et soyez bien convaincu du véritable attachement avec
« lequel je suis, etc. »

Nous revînmes à Paris : cette lettre calma pour quelques heures la pétulance de Violentine ; mais elle ne tarda pas à s'y livrer de nouveau.

Enfin, après huit jours de patience, excédé de toutes ses fureurs, je me séparai d'elle, pour m'occuper d'affaires plus sérieuses. La direction des Spectacles de Lyon venait de m'être

accordée par le feu Duc de Villeroi, sous la condition que j'y établirais un Opéra. C'était le vœu du premier Magistrat de la ville, et de quelques personnes de distinction, qui, pour donner à Lyon plus de ressemblance avec Paris, avaient fait solliciter le Gouverneur pour avoir un Spectacle en musique.

CHAPITRE IX

VOYAGE, AVENTURES, ETC.

MALGRÉ l'exemple de mes prédécesseurs qui s'étaient ruinés à pareille entreprise, j'eus le courage de ne pas renoncer à la mienne. J'achetai 25000 l. le magasin du Sieur Mailfer : c'était une des conditions de mon privilège. Il n'était plus question que de trouver un moyen pour satisfaire le goût général des Lyonnais; j'y parvins en réunissant à l'Opéra la Comédie et l'Opéra-Comique. Acteurs, Danses, Orchestre, décorations, habits, rien ne fut négligé; et je ne crains pas d'avancer que la ville de Lyon n'a jamais eu, et n'aura peut-être jamais, de Spectacle si bon, si varié, ni si agréable.

J'en fis l'ouverture le 15 Décembre 1745, par l'Opéra de *Pirâme et Tisbé* (1) : on donna pour seconde représentation la *Surprise de l'Amour* (2), avec la *Chercheuse d'es-*

---

(1) *Pyrame et Thisbé*, tragédie lyrique en 5 actes, avec un prologue de La Serre, musique de Rebel et Francœur, représentée pour la première fois à l'Opéra le 17 octobre 1726, reprise en 1727 et en 1740.

(2) Des deux pièces de Marivaux portant le même titre, il s'agit probablement ci de celle qui fut jouée au Théâtre-Italien le 3 mai 1722 (trois actes en prose) et à propos de laquelle un recueil d'ana de la fin du dix-huitième siècle conte cette anecdote :

« Un jour que M. de Marivaux se trouvait chez la fameuse Sylvia, il rencontra sous sa main une brochure. « Peut-on, demanda-t-il, sans indiscrétion, en voir le titre? — C'est, répondit l'actrice, la *Surprise de L'Amour*, cette comédie charmante, mais j'en veux à l'auteur! C'est un méchant de ne pas se faire connaître; nous la jouerions une fois mieux, s'il avait seulement daigné nous la lire. »

prit (1). Chaque jour on donnait de nouvelles pièces, et ce Spectacle fut varié et suivi jusqu'à Pâques. Mais peu de temps après m'apercevant que les recettes n'égalaient pas les dépenses, et qu'elles deviendraient encore moins bonnes pendant l'Été, je pris le parti de mener à Dijon, pour quatre mois, un détachement de mon Spectacle, c'est-à-dire, la Comédie et l'Opéra-Comique.

Je partis à la tête de mon petit corps de troupe, le 26 mai 1746. Je ne peindrai pas notre départ de Lyon, notre embarquement sur la Saône, notre arrivée à Dijon, aussi bien que le célèbre auteur du *Roman Comique* a décrit l'entrée des Comédiens

Marivaux prit alors son ouvrage, et y lut quelques endroits du rôle de Sylvia. Celle-ci fut ravie de l'entendre. « Ah! Monsieur, s'écria-t-elle avec chaleur, vous me faites sentir toutes les beautés de mon rôle; vous éclairez mon âme : vous lisez, comme je voulais, comme je sentais qu'il fallait jouer; vous êtes le Diable ou l'auteur de la pièce. »

(1) *La Chercheuse d'esprit*, opéra-comique en un acte, par Favart, joué pour la première fois à la foire Saint-Germain le 20 février 1741.

« Les principaux vaudevilles de cet opéra-comique furent parodiés par un jeune bel esprit qui crut que pour donner plus de vogue à ses couplets, il devait les rendre très méchants. Il prit pour objet de ses satires toutes les actrices qui jouaient alors dans la pièce qu'il parodiait, et les déchira cruellement. Ces pauvres victimes de la licence poétique, convoquèrent entre elles une assemblée secrète, pour méditer une vengeance d'éclat. M[lle] Brill... (Brillant) se mit à la tête du complot; et dès le lendemain, toutes les mesures étant prises, elle alla se placer à côté du petit bel esprit qui se pavanait à l'amphithéâtre. Elle le combla de politesses, et parla de sa chanson avec les plus grands éloges. « Vous ne m'avez pas ménagée, lui dit-elle, mais je suis bonne princesse; j'entends raillerie, et je ne saurais me fâcher, quand les choses sont dites avec autant de finesse et d'esprit. Il y a de mes compagnes qui font les bégueules; je veux les désoler en leur chantant moi-même vos couplets publiquement. Il m'en manque quelques-uns : faites-moi l'amitié de venir les écrire dans ma loge. » Le jeune homme la suit après le spectacle sans se douter du piège. Dès qu'il est entré, toutes les actrices qui l'attendaient, armées de longues poignées de verges, fondent sur lui toutes à la fois, et l'étrillent impitoyablement. L'officier de police, accouru aux cris aigus du patient, eut beaucoup de peine à faire cesser cette sanglante exécution, et beaucoup plus encore à s'empêcher de rire. Dès que l'auteur fustigé se vit en liberté, sans se donner le temps de se rajuster, il traversa, voiles au vent, une foule de monde que cette rumeur avait attirée; il alla toujonrs courant jusque chez lui, accompagné de huées et de brocards, et fut si honteux de son aventure qu'il partit pour les Iles trois jours après : on n'a point eu depuis de ses nouvelles. »



SILVIA, *par La Tour.*

dans la Ville du Mans. Ces tableaux ingénieux et pittoresques étaient réservés à cet agréable écrivain. Je me bornerai donc à raconter simplement et laconiquement, si je puis, quelques aventures qui nous arrivèrent dans ce voyage.

Nous partîmes de Lyon à quatre heures du matin, non pas dans une charrette semblable à celle qu'a si bien décrite l'immortel Scarron. Une voiture pareille, qui sert encore aujourd'hui à tant d'honnêtes gens, et qui paraît avoir été consacrée particulièrement au transport des Comédiens d'une ville à l'autre, ne serait plus proposable à la plupart des Comédiens de nos jours. Nous nous embarquâmes, à cinq heures du matin, dans la Diligence d'eau qui conduit de Lyon à Châlons ; et là, par une distinction particulière, on nous laissa entrer dans la chambre de Paris.

Dans cette chambre, il y avait deux Militaires Français, un Jésuite, un Anglais et une Chanoinesse. Après les politesses ordinaires, on dormit, on garda le silence jusqu'à sept heures, à l'exception d'un Perroquet qui appartenait à la *Soubrette,* et qui ne cessait de crier, de parler, et de répéter les leçons peu décentes que sa Maîtresse lui avait données. Cet oiseau, par ses connaissances, pouvait bien aller de pair avec le *Ververt,* si bien peint par M. Gresset. Le jour venu, chacun lâcha son propos : on parla du Gouvernement, de Commerce, de Spectacle, etc.

On n'oublia pas quelques femmes galantes de la Ville d'où nous sortions, et enfin j'eus mon tour après elles. Un des deux Militaires, le plus jeune, et sans contredit le plus fat, qui ne me croyait pas si près de lui, me ménagea peu sur l'article de la galanterie, et sur ses suites fâcheuses. Il s'éleva ensuite une dispute sur Newton et Descartes, entre le Jésuite et l'Anglais. Cette discussion n'amusait point le reste de la compagnie, et principalement la Chanoinesse que j'avais déjà lorgnée, et qui paraissait l'être de tous les hommes de la chambre. Préville et moi nous fîmes cesser cette conversation par une tirade de plaisanteries qui excitèrent la joie, et nous mirent en possession de dire tout ce qui nous passait par la tête.

Enfin nous arrivâmes au dîner qui fut court et assez mauvais ; et nous continuâmes notre route. L'après-midi on joua, on fit assaut de bons mots, de *calembours*; on débita quelques contes, et nous arrivâmes à Mâcon à neuf heures du soir, dans la meilleure Auberge de la Ville.

Chacun marqua sa chambre; je pris soin d'en faire donner une bonne à la Chanoinesse, et à une espèce de femme de chambre qu'elle avait. On se mit à table; le souper était assez bon, le vin médiocre. Pour en avoir de meilleur, j'eus recours à une ruse qui me réussit. Je demandai très sérieusement à l'Hôtesse, si quelques Bourgeois de la Ville ne pourraient pas, pour de l'argent, nous céder quelques bouteilles de Bourgogne vieux : on m'indiqua un M. Girard, Commissionnaire pour la fourniture des vins de la Cour.

Mes réflexions furent bientôt faites : comme je devais partir le jour d'après de très grand matin, et que je ne craignais point d'être découvert par ce M. Girard qui ne me connaissait pas, je pris le nom de *Darlu*, et je lui écrivis un billet conçu en ces termes.

« Darlu (1), cousin germain de celui qui a l'honneur de four-
« nir le vin pour le Roi, prie M. Girard de vouloir bien lui
« envoyer quatre bouteilles de son meilleur vin, et de lui
« faire l'honneur d'en venir boire sa part. »

Ce billet, que je fis porter par le garçon de l'Auberge, avec un louis pour payer le vin, eut tout le succès que je pouvais en attendre. M. Girard était dans son lit avec la goutte; il me renvoya honnêtement le louis que j'avais donné, six bouteilles d'excellent vin, et des excuses sur le chagrin et l'impossibilité où il était de ne pouvoir venir me rendre ses devoirs.

Cette scène finit par beaucoup de remerciements de ma part à M. Girard, et six francs pour boire au porteur. L'air aisé que j'avais mis dans cette plaisanterie, le procédé noble de M. Girard, le sérieux persiflage de Préville, m'attirèrent une sorte de

(1) Alors Marchand de vin du Roi. (M.)

considération de la part de la Chanoinesse et des autres personnes de la compagnie.

Nous partîmes le lendemain à cinq heures du matin, et cette journée se passa à peu près comme la précédente. Le jeune Officier s'étendit sur ses bonnes fortunes, et sur ses liaisons avec des femmes de la Cour ; il nous vanta son goût, son élégance pour la parure ; il nous parla chevaux, romans, poésies ; il savait et connaissait tout, à ce qu'il disait. La Soubrette qui, avec de l'esprit, était railleuse de son naturel, et avait le sarcasme à commandement, ne l'épargnait pas. Il n'y eut pas jusqu'au Perroquet, que le hasard faisait rire et jurer à propos, qui ne contribuât au comique de cette scène.

CHAPITRE X

CONTINUATION DU PRÉCÉDENT ET QUELQUE CHOSE DE PLUS

Enfin nous arrivâmes à Châlons, où il fallut se séparer. Après les plus tendres adieux de part et d'autre, nos compagnons de voyage se rendirent à l'auberge destinée pour la diligence de Paris.

Il n'y avait point de logement pour nous ; il fallait en chercher ailleurs ; toutes les maisons étaient prises par des Officiers qui revenaient de la guerre d'Italie. On nous refusait partout, lorsque je m'avisai d'un stratagème pour nous loger. Préville, instruit de mon projet, et qui se plaisait à me servir dans mes facéties, nous mena dans la meilleure hôtellerie de la ville. Après nous avoir déposés dans une salle au rez-de-chaussée, qui tenait à la cuisine où était le Maître de la maison, il alla lui parler. Pour l'engager à nous donner une chambre, il lui fit une histoire sur une prétendue dispute que j'avais eue dans la diligence avec un Abbé, et me peignit comme un homme que des accès de folie rendaient si furieux, qu'il serait dangereux de me faire manger à une table où cet Abbé pourrait se trouver. Il lui persuada donc qu'il était de la plus grande importance pour lui-même, qu'il nous fît coucher dans un appartement séparé. De

mon côté, comme j'étais à portée d'être entendu par cet Hôte, je criais, je jurais, je faisais un bruit de diable; et pour donner de la vraisemblance à cette scène, j'affectais la plus grande colère contre l'Abbé. Toute la maison était en alarme du bruit que je faisais. Préville allait et venait pour m'adoucir et me faire entendre raison : rien ne put me calmer que la présence de l'Hôtesse qui vint de la meilleure grâce du monde m'offrir sa chambre où elle nous conduisit elle-même.

On nous fit établir des lits; on alluma du feu, et l'on nous servit à souper. Je bus quelques verres de vin de plus qu'à mon ordinaire, pour pouvoir soutenir le rôle que j'avais pris, et m'amuser de la crédulité des gens de la maison. Ayant toujours l'Abbé pour objet, je continuai mon carillon. Le souper fini, mes compagnons se couchèrent, et je restai seul à table à leur faire des contes; enfin gagné par le sommeil, je pris le parti de me déshabiller. Mais, sans m'en apercevoir, je me trouvai nu et sans feu : il y avait seulement un bout de chandelle sur la table qui rendait les derniers soupirs. Je courus à la fenêtre appeler la servante, pour bassiner mon lit : elle dormait sans doute, car je fus obligé de l'appeler une seconde fois. Quand elle fut venue, et qu'elle eut ouvert la chambre, je repris de nouveau ma fureur, et adressant la parole à mes compagnons, je leur dis, avec toute l'énergie de notre langue : Messieurs, j'ai tué ou blessé (vous le savez) deux valets et quatre servantes, pour m'avoir impatienté; celle-ci sera la cinquième.

Cette fille, qui avait déjà assez mauvaise opinion de moi, par tout ce qui s'était passé dans la soirée, prit l'épouvante, jeta la bassinoire dans le milieu de la chambre, et m'enferma à double tour. Cette précaution de sa part, que je n'avais pas su prévoir, la patience que je mettais à ramasser du bout des doigts les charbons qui étaient tombés par terre, celle que j'avais de bassiner mon lit et de me coucher sans lumière, excitaient les éclats de rire de toute la chambrée.

Le lendemain à sept heures du matin, l'Hôte vint lui-même nous délivrer; mais je feignis de dormir, pour jouir plus à

mon aise de ce qui se passerait entré Préville et lui. Ce dernier se leva, lui fit des excuses, le loua de sa prudence à mon égard et lui recommanda surtout d'être équitable sur le mémoire de notre dépense, pour ne pas donner lieu à une nouvelle scène. L'Hôte qui ne demandait pas mieux que se débarrasser de nous, accepta tout ce qu'on voulut lui donner, et nous sortîmes pour rejoindre la voiture qui nous conduisit à Dijon.

Deux acteurs de ma troupe, que j'avais laissés à Lyon, tombèrent malades en route. Informé de leur situation, et ne pouvant sans eux faire jouer aucune pièce, je m'avisai de donner sur le Théâtre de la Comédie de cette Ville, des Concerts et des Feux d'artifice, qui par les talents distingués de plusieurs Symphonistes que j'avais avec moi, et par l'intelligence d'un Artificier Italien que le hasard avait amené à Dijon, réussirent au delà de mes espérances.

Enfin mes deux acteurs arrivèrent et l'on donna pour la première représentations *l'Homme à bonnes fortunes*, Comédie (1), et *le Bal bourgeois*, Opéra-Comique (2). On joua successivement, pendant trois mois, quatre fois la semaine, les meilleures pièces du Théâtre-Français. Les Acteurs furent encouragés par le concours des Spectateurs, et leurs talents appréciés. Cette Ville, où généralement il y a de l'esprit et du goût, qui de plus a produit de grands hommes dans les sciences et dans les lettres, fut une bonne école pour moi et pour les Acteurs de mon Spectacle.

Les chefs de ma troupe logeaient dans une maison voisine du Théâtre, appellée communément *l'Hôtel des Comédiens*. Mlle B... (3) occupait le rez-de-chaussée, les Sieurs *Préville* et

---

(1) *L'Homme à bonnes fortunes*, comédie en cinq actes en prose, jouée pour la première fois au Théâtre-Français, le 30 janvier 1686. Baron s'en disait l'auteur et l'a publiée sous son nom. Il avait donné, dit-on, cinq cents écus à un obscur écrivain, d'Alègre, pour la signer. D'autres l'ont attribué à Subligny.

(2) *Le Bal bourgeois*, opéra-comique en un acte par Favart, joué pour la première fois à la foire Saint-Germain, le 13 mars 1738.

(3) Mlle Beaumenard. (V. appendice de ce chapitre.)

Belcourt (1) le premier étage, le Sieur *Fierville* (2) et la *Soubrette* le second. Peu de jours après notre arrivée, à deux heures du matin, le feu prit dans cette maison, et fit en très peu de temps beaucoup de progrès. On sonna le tocsin pour avoir du secours, et dans l'espace d'une demi-heure, la rue fut remplie de gens qui s'empressaient d'éteindre le feu.

Qui croirait que ce spectacle, si effrayant par lui-même, fut devenu plaisant par les circonstances? Chacun cherchait à sauver sa vie et ses effets. Les uns fuyaient par les toits dans les maisons voisines, les autres descendaient par des cordes. *Préville* franchissait les marches de l'escalier quatre à quatre, traînant son coffre après lui; *Belcourt* jetait froidement par la fenêtre ses hardes et son bassin à barbe de porcelaine, pour les sauver de l'incendie; la *Soubrette* en chemise, grimpée sur les épaules de *Fierville*, se sauvait tenant son perroquet d'une main et son chien de l'autre; Mlle B... que le feu avait surprise dans son lit, se leva précipitamment, et relevant le bas de sa

(1) Jean-Claude-Gilles Colson de Bellecourt, fils d'un peintre de portraits, Gilles Colson, qui essaya inutilement de lui faire adopter sa profession. Admis malgré lui dans l'atelier de Carle Vanloo, Bellecourt s'y occupait de théâtre beaucoup plus que de peinture, et, un beau matin, il lâcha la palette pour aller débuter à Besançon, dans une troupe qui comptait Préville parmi ses meilleurs comédiens. Il ne possédait guère à cette époque qu'un habit noir et une culotte de velours de la même couleur, donnés par Mlle Clairon. Il joua dans ce costume, n'en ayant pas d'autre à sa disposition, le rôle de Nerestan, dans *Zaïre*, mais au milieu de la représentation, le jeune acteur s'étant agenouillé avec un peu trop de vivacité devant le vieux Lusignan, la culotte de velours noir ne résista pas à cette marque de respect, elle se fendit jusqu'à la ceinture, et ce jour-là ce ne fut pas uniquement son talent que Bellecourt montra au public.

Après avoir pendant plusieurs années joué en province et notamment à Bordeaux, où il eut une assez grande réputation, il fut appelé à Paris où il débuta au Théâtre-Français, le 21 décembre 1750, dans le rôle d'Achille, d'*Iphigénie en Aulide*. Il fut reçu le 24 janvier 1752. On espérait pouvoir l'opposer à Lekain, mais Bellecourt ne fut jamais qu'un bon acteur de second ordre, et il eut le bon esprit, pour ne pas s'exposer à une comparaison trop désavantageuse pour lui, de se tourner, dès que l'occasion s'en présenta, vers le comique.

(2) Fierville avait débuté au Théâtre-Français le 18 mai 1733 par le rôle de Palamède dans l'*Electre* de Crébillon. Reçu en 1734 il fut congédié par ordre de la Cour le 24 janvier 1741. Depuis cette époque il ne ioua plus guère que dans des troupes de province. Il mourut vers 1777.

chemise, s'en servit comme d'un tablier retroussé, pour y mettre sa montre, et ce qu'elle avait pu sauver de ses autres effets. Dans cet état, elle s'écriait, en traversant la foule : « Ah! Messieurs, ah! Messieurs, sauvez-moi la vie et mes bijoux. » On conçoit aisément combien cette façon de sauver ses bijoux parut singulière aux assistants.



Dans le temps qu'on s'empressait le plus à éteindre le feu, une femme criait de toutes ses forces : « Ah, mon Dieu! Ah, mon Dieu! toute la ville va brûler! » Un homme fort occupé à donner du secours, et impatienté de ses cris, lui dit avec brutalité naïve : « Taisez-vous donc avec votre chienne de ville. Si elle brûle on vous la paiera. »

Enfin le feu fut éteint, et il n'y eut d'autre malheur que la mort du Perroquet, et une fausse couche occasionnée par la peur. Cet accident n'interrompit point les représentations de la Comédie. Elles n'en furent même que plus suivies, par l'intérêt que l'on prit aux acteurs qui avaient souffert de l'incendie; et tout prospéra jusqu'au moment où nous retournâmes à Lyon, pour y ranimer les Spectacles que j'y avais laissés, et que je trouvais en mauvais ordre.

Mlle Beaumenard, dite Gogo.

C'était la fille de l'acteur Beaumenard, auteur dramatique à ses moments perdus et aussi médiocre quand il faisait des pièces que quand il les jouait.

Après avoir parcouru pendant plusieurs années la province, sans y acquérir ni argent ni réputation, ce comédien vint à Paris en 1793 et fit débuter sa fille à l'Opéra-Comique. Dans *le Coq du village*, de Favart, le rôle de Gogo lui fut confié, et elle s'en acquitta si bien que le nom lui resta.

Frappé du talent précoce de Mlle Beaumenard, Monnet voulut se l'attacher, et il engagea même son père, comme acteur, et sa mère, placée dans un des bureaux de la recette.

Je crois qu'il ne faut accorder aucun crédit à l'affirmation de Chevrier, dans son roman-pamphlet, *le Colporteur* (publié en 1756). « La Beaumenard, dit-il, n'avait pas encore quatorze ans que Monnet (*sic*), directeur de l'Opéra-Comique, voulut bien la recevoir au nombre de ses actrices, moyennant quatre louis par mois, qu'elle était obligée de lui payer pour les deux premières foires. »

Le père Beaumenard, pendant une absence de son camarade Lécluse, joua dans le *Siège de Cythère* le rôle de Barbarin, mais il le joua si mal qu'on prit la résolution de ne plus avoir recours à lui, et il regagna la province en 1744. La même année, Mlle Beaumenard quitta l'Opéra-Comique, s'engagea dans plusieurs troupes de campagne et fit partie de celle que le maréchal de Saxe entretenait à la suite de son armée. « La Beaumenard, arrivée à l'armée, eut le sort des Anglais, elle fut attaquée et vaincue. » C'est encore Chevrier qui nous donne ce détail que la manière de procéder du maréchal de Saxe en pareil cas rend très vraisemblable.

Après un stage de cinq années en province où elle aborda un peu tous les genres, la jeune actrice put enfin débuter à Versailles le 11 mars 1749 (rôles de Finette dans les *Ménechmes* et de Claudine dans *Colin Maillard* de Dancourt), et au Théâtre-Français le 17 avril (rôles

de Marton dans le *Galant Jardinier*, de Dancourt, et de Dorine dans *Tartuffe*). Elle avait été reçue dans l'intervalle, le 3 avril.

Mlle Beaumenard ou, si l'on préfère, Gogo, apportait à la scène un joli visage — ce qui n'y était pas, malgré les apparences, beaucoup plus commun qu'aujourd'hui — une grâce naïve, qui avait fait d'elle le type de la *Coquette sans le savoir*, de Favart, un organe franc, un peu brusque, et une admirable gaieté. Aucune actrice ne riait aussi bien qu'elle.

Vulgaire parfois et trop *peuple* — car on a toujours les défauts de ses qualités — elle rendait beaucoup mieux les servantes de Molière que les soubrettes de Marivaux, mais dans les rôles de Nicole, de Dorine, de Martine ou de Marinette, elle était incomparable.

C'est sans doute à l'époque de ses débuts qu'un poète anonyme, dans ces aimables vers, qui méritaient une récompense et qui peut-être l'obtinrent, rendit un double hommage à l'actrice et à la femme :

Toi qui fais si bien la suivante
Je juge à ton tendre regard
Qu'on te prendrait bien, Beaumenard,
Pour une maîtresse charmante.

Quelles raisons déterminèrent Mlle Beaumenard à quitter le Théâtre-Français en 1756? Trouva-t elle, suivant l'usage, qu'on n'accordait pas à son talent tous les égards auxquels il avait droit? Nous manquons de renseignements précis sur ce point. Ce qui est certain, c'est qu'elle reparut le 7 avril 1761, et qu'elle fut ce jour-là la Lisette du *Légataire universel*, et la fausse comtesse de l'*Épreuve réciproque*, de Legrand et Alais. Elle avait épousé quelque temps auparavant Bellecourt, et nous verrons tout à l'heure que cette union fut suivie de pas mal d'orages.

Six ans plus tard, en 1767, Mlle Beaumenard, devenue Mme Bellecour, repoussait énergiquement les rôles de duègne dont s'obstinait à vouloir la charger le duc de Duras, un des premiers gentilshommes de la Chambre. Les actrices s'imaginent volontiers qu'elles ont l'âge de leurs rôles, mais le public n'est pas toujours de cet avis.

On prévoyait déjà en 1769 la retraite de Mme Bellecour. Elle la fit attendre beaucoup plus longtemps. Elle ne quitta le théâtre qu'à la clôture de 1791. Elle avait reçu de ses camarades une pension de

3700 livres, mais la Révolution payait mal les pensions, ou plutôt ne les payait pas du tout. La vieille actrice se trouvait dans une grande détresse, lorsque Sageret, administrateur du Théâtre-Français, la fit reparaître sur la scène le 18 décembre 1798. Elle fut pour la dernière fois, devant un public plein de pitié pour cette soubrette septuagénaire, la Nicole du *Bourgeois gentilhomme* . Elle mourut quelques mois après cette triste représentation.

Pendant sa carrière, qui fut longue, la Beaumenard, qui avait le cœur aussi tendre que le regard, fournit plus d'un chapitre à la chronique scandaleuse.

Elle eut pour amant officiel le fermier général Daugny qui fit construire pour elle dans le faubourg Montmartre, un magnifique hôtel avec manège couvert, bains en marbre, basse-cour et laiterie.

L'hôtel lui paraissait plus agréable que l'amant, et elle adjoignit à ce fastueux entreteneur quelques jeunes suppléants qui étaient plutôt entretenus. La morale du temps n'y voyait aucun mal, et on trouvait tout naturel que les femmes, comme les hommes, payassent l'amour, quand il leur semblait de qualité supérieure.

La Beaumenard, du moins, dans ces passades désintéressées, eut soin de ne pas s'encanailler.

« Si on en excepte quelques comédiens, dit Chevrier dans son *Colporteur*, tous ses guerluchons (amants non payants ou amants payés) étaient des gens *comme il faut*. Le chevalier D..., qui est aujourd'hui ministre dans je ne sais plus quelle petite Cour d'Allemagne, le fut très longtemps et s'en trouva bien ; le marquis de V... P..., lui succéda et n'en fut pas fâché. Ses créanciers, esprits inquiets et gens sans politesse, l'ayant fait arrêter pour six mille francs qu'il avait oublié de leur payer, la Beaumenard courut, l'or à la main, trouver son amant à Fort-l'Évêque, et le conduisit de cette prison dans son lit où il liquida la somme qu'on venait de payer pour lui. » Cet amant congédié, quand il eut cessé de plaire, « le marquis de G..., croyant que l'actrice avait le projet de devenir raisonnable, succéda au prince de... qui l'avait quittée pour s'attacher à la fille d'un fermier général, dont le talent peut le disputer sur la scène clandestine à celui de la Beaumenard. La guerre de 1757 ayant obligé le marquis de G... d'aller se mettre à la tête de son régiment, l'actrice inconsolable voulut suivre son amant, mais le marquis lui permit seulement de jouer la malade et de se faire ordonner les eaux d'Aix-la-Chapelle, où il se rendit incognito. La campagne finie, elle

revint à Paris, et comme elle affectait de vouloir être toute à son amant, elle quitta la Comédie-Française. Le marquis, plus occupé de son métier que de ses plaisirs, abandonna la Beaumenard, qui n'eut point à se plaindre de l'avoir connu. »

Chevrier ajoute — et ceci n'est probablement qu'une calomnie — que Bellecour l'épousa pour son argent. Quoi qu'il en soit, ce mariage donna à la Beaumenard l'occasion de jouer un rôle assez nouveau pour elle, celui de femme jalouse. Deux passages de *Mémoires secrets* prouvent d'ailleurs, en même temps que d'autres témoignages contemporains, qu'elle n'était pas jalouse sans raison :

« 22 avril 1769. — Le sieur Bellecour, acteur de la Comédie-Française, avait épousé, depuis plusieurs années, une ci-devant demoiselle Gogo, du même tripot, et qui, par sa passion, l'avait préféré à tous les agréables de la Cour et de la ville, et s'était concentrée avec lui dans la douceur d'un chaste hymen, en l'enrichissant des dépouilles d'une multitude d'amants ruinés en son honneur. Ils avaient vécu ensemble assez bien depuis ce temps et même très amoureusement. Tout récemment sa femme l'a trouvé avec une sienne sœur, très grossière, et qui lui tenait lieu de femme de chambre, ou de complaisante, ou de demoiselle de compagnie. Le sieur Bellecour, très pudibond encore, a été si honteux d'être pris en flagrant délit, qu'il n'a pas osé reparaître en public et n'a pas joué depuis Pâques, ce qui a ébruité l'aventure, jusque-là peu connue. »

« 29 juin 1769. — Mme Bellecour, ne pouvant supporter l'affront d'avoir trouvé son mari couché avec la sœur de sa femme, et plus sensible encore à l'ingratitude d'un homme auquel elle a sacrifié sa fortune, au point de reprendre le train de la Comédie, dont sa richesse considérable la mettait à même de se passer, a voulu absolument se séparer d'un pareil monstre. Elle a d'abord obtenu un ordre pour faire enfermer cette petite personne, qui, quoique laide et malpropre, voulait aller sur ses brisées ; et elle l'a replongée dans la poussière d'où elle l'avait tirée. Quant au sieur Bellecour, pour éviter un esclandre scandaleux entre mari et femme dans un tripot aussi bien réglé que la Comédie-Française, on lui a donné un congé de quatre mois, afin d'accoutumer le public à voir ces deux époux séparés, et de diminuer l'éclat de cette rupture. Mais un grand mal qui en a résulté pour le comédien, c'est que Molé s'est trouvé obligé de jouer quelques-uns des rôles de cet acteur, et que, surtout dans celui du comte d'Alban, de *Nanine,* il l'a éclipsé d'une façon

complète, et a enlevé les suffrages de tous les spectateurs; en sorte que Bellecour perd à la fois, par cet événement, sa femme, son opulence et sa gloire. »

Les choses s'arrangèrent, comme elles s'arrangent presque toujours, surtout au théâtre. Bellecour se réconcilia avec sa femme, et quand il mourut, le 19 novembre 1777, la carrière amoureuse de celle qui avait été Gogo, était définitivement terminée.

CHAPITRE XI

AFFAIRES, RACCOMMODEMENT, NOUVELLES BROUILLERIES, RUPTURE FINALE

On avait fait de si mauvaises recettes pendant mon absence, qu'il ne me restait plus assez d'argent pour payer mes Acteurs. J'eus recours à une Loterie, dont le fond était de 500 louis : elle était composée de mille billets à 12 liv. et de douze lots, qui donnaient l'entrée aux premières places du Spectacle pour une année seulement. Les perdants étaient remboursés jusqu'à la concurrence d'une pistole, en billet d'entrée à telle place que l'on jugeait à propos. Cette Loterie, qui s'était faite avec permission, fut remplie en très peu de temps et tirée à l'Hôtel-deVille en présence des Magistrats.

Toutes ces ressources, qui n'étaient que momentanées, achevèrent de me convaincre qu'il était impossible qu'un Opéra se soutînt dans la Province. Alors j'en fis solliciter la suppression, et elle me fut accordée avec la continuation de mon privilège pour la Comédie et l'Opéra-Comique.

Les Lyonnais, qui, pour le luxe, les modes, la galanterie, suivent toujours l'impulsion de la Capitale, entretenaient plusieurs Actrices de mon Spectacle : les Acteurs avaient de leur côté quelques bonnes fortunes parmi les Bourgeoises de la Ville; tout cela produisait des aventures dont je rapporterai les traits les plus singuliers.

Mlle Beauménard avait à la fois quatre intrigues, deux d'intérêt, l'une avec un Magistrat, l'autre avec un Négociant; une troisième avec un Officier, et une quatrième avec un de ses

camarades, qui était le représentant, le soustraitant et le conseil de la maison; sans compter ce qu'elle accordait à ses caprices (1).

Le Magistrat fournissait à la dépense, et c'était le plus maltraité, comme de raison. Un jour qu'il était dans son cabinet avec un de ses Clients qui plaidait en séparation, il reçut une lettre de la demoiselle B... qui en avait écrit une autre au Négociant. Mais, soit par méprise de la part du Commissionnaire, ou par une fatalité qui n'est pas sans exemple, le Magistrat reçut celle du Négociant, et le Négociant celle du Magistrat. Rien de plus plaisant que la scène qui se passait alors, entre le Plaideur et son Juge, pendant la lecture de cette lettre. Le premier continuait de parler de son procès, et des griefs qu'il avait contre sa femme. Le Magistrat piqué, humilié de la préférence qu'on donnait à son rival, ne répondait que par les injures dont il accablait sa perfide. Le Client les interprétait en sa faveur, croyant qu'elles s'adressaient à sa femme, et qu'elles marquaient l'intérêt qu'il voulait bien prendre à sa cause.

Cette aventure fit du bruit; le Plaideur perdit son procès, et le robin (ce qu'on n'aura pas de peine à croire), n'en fut que mieux dupé dans la suite.

Violentine, que j'avais laissée à Paris, vint me rejoindre. Si, au moral, elle tourmentait mon existence, elle m'était, quant au physique, d'une nécessité presque absolue. Pour son repos et pour le mien, nous nous logeâmes séparément.

Elle fut assez tranquille pendant quinze jours; mais sa jalousie la reprit de nouveau, et devint plus forte que jamais. Elle eut plusieurs scènes avec ses camarades, qui toutes, à la vérité, se plaisaient à lui faire sans cesse des niches. Elle en eut une avec un Échevin qu'elle entreprit pour un souper que j'avais fait chez lui avec deux jolies femmes (car elle ne voulait pas qu'on le fut plus qu'elle). Cet Échevin voulut en imposer avec le ton de gra-

(1) « La paix signée, dit Cherrier, elle alla à Lyon pour y mettre à contribution les négociants de cette ville fameuse; c'est là qu'elle se fit les premières rentes viagères. » *Le Colporteur*, p. 105.



MADAME FAVART

vité, propre à son état; mais Violentine, ne sortant point de son caractère, lui fit voler sa perruque dans le feu. Cette querelle, qui se passa dans le foyer de la Comédie, et qui interrompit le Spectacle, eut pour elle des suites désagréables; elle subit, pour châtiment, huit jours de prison, une amende au profit des pauvres et une réparation au Magistrat.

Cette punition, qui aurait dû la corriger, ne la rendit que plus folle, comme on le verra par l'aventure suivante. M. le Chevalier de B..., dans un séjour qu'il fit à Lyon avec une très jolie fille, m'invita à manger chez lui plusieurs fois avec ma compagne. Je m'excusais toujours sur mes occupations, et sur le caractère peu liant de Violentine; mais comme son projet était de causer de la tracasserie dans mon ménage, il persista et me détermina enfin à être d'un souper qu'il avait arrangé chez les frères Chabert (1) avec des gens de notre connaissance. Je ne m'y engageai cependant que sous la condition que ma compagne ne saurait rien de cette partie.

Il ne fut plus question que d'imaginer un moyen de la retenir chez elle, et de la faire coucher de bonne heure; de là dépendaient ma liberté, et le moment de pouvoir m'échapper.

Le jour pris pour ce souper, j'entrai dans la chambre de Violentine qui était encore couchée. Je m'approchai de son lit, et après lui avoir dit que je la trouvais plus pâle qu'à l'ordinaire, je lui fis des questions sur sa santé; je lui tâtai le pouls, je lui persuadai qu'elle était malade et plus en danger qu'elle ne croyait; enfin, qu'il fallait promptement combattre la maladie par la diète, des lavements et du repos.

Comme elle était crédule, qu'elle s'écoutait beaucoup, et qu'elle avait la plus grande crainte de la mort, il ne me fut pas difficile de la convaincre, et de lui faire faire tout ce que je voulus. Je lui conseillai donc de garder le lit et je la fis saigner par le Chirurgien attaché à mon Spectacle, que j'avais mis dans la confidence. Elle déjeunait ordinairement avec du café à la

(1) La meilleure Auberge de la Ville et peut-être du Royaume. (M.)

crème et un petit pain; elle ne prit rien ce jour-là; on lui donna seulement un bouillon, et elle dîna peu. L'après-midi je la conduisis à la promenade, pour lui faire prendre l'air; je la ramenai chez elle à sept heures, et je la fis coucher à huit.

De temps en temps, elle me témoignait la plus grande envie de manger; mais j'avais grand soin de l'en empêcher. Persuadé d'avance qu'elle n'accepterait pas ma proposition, je m'offris à lui servir de garde pendant la nuit : j'insistai même d'autant plus, que j'étais sûr de la constance de ses refus; enfin je l'embrassai en prenant congé d'elle, et je me rendis à notre souper.

J'y arrivai un peu tard, puisqu'on était au second service, et je me plaçai sur une chaise qui m'était destinée du côté de la porte. Un moment après que je fus assis, M. le Chevalier de B..., qui m'avait invité, se leva de table, et quitta la compagnie sous le prétexte d'une indigestion, non pour se coucher, comme je le croyais, mais pour aller chez Violentine. Il y arriva à minuit, et il frappa plusieurs coups. Le Domestique se leva et lui demanda son nom au travers de la porte; il se nomma, et dit qu'il voulait absolument parler à sa Maîtresse pour une affaire de la plus grande conséquence. On l'éveilla, et l'on fit entrer le Chevalier.

La scène suivante, qui ne peut que perdre sur le papier, fut délicieuse. Le Chevalier entra dans sa chambre avec l'air de la colère et du désespoir, jurant, fulminant contre moi et contre sa maîtresse. Puis, adressant la parole à Violentine, il lui dit, plus énergiquement que je ne le redirai : « Oui, Mademoiselle, « je viens de surprendre votre coquin de Monnet couché avec « ma maîtresse, et j'ai cru devoir vous en avertir. Levez-vous « promptement, je vous conduirai où ils sont. »

Il serait encore difficile de peindre ici l'emportement, l'agitation, les différents mouvements et le trouble que cette fausse alarme mit dans l'esprit de Violentine. Elle était si agitée qu'en s'habillant elle prenait sa coiffure pour ses bas, sa jupe pour son corset, et que tout allait de travers. Je n'étais pas épargné dans ses propos; les épithètes allaient leur train ; elle ne pouvait pas

digérer la fourberie que j'avais employée pour la tromper, et comptant bien me surprendre, elle prit le bras du Chevalier.

Elle arriva bientôt chez les frères Chabert, où je ne l'attendais certainement pas. J'étais, comme je l'ai déjà dit, placé du côté de la porte, et dans la plus heureuse position pour recevoir de Violentine le châtiment qu'elle me préparait. Elle entra : sa présence fut un coup de théâtre. Sa surprise de voir que le Chevalier l'avait jouée, la détermina à s'en venger sur sa Maîtresse, qu'elle aurait fort maltraitée, si on ne les eût pas séparées. Je ne perdis rien pour attendre : elle vint à moi à grands coups de pied, me fit sortir devant elle, en me reconduisant chez moi sur le même ton. Cet espace de temps, qui me parût beaucoup trop long, se passa en reproches et en injures de sa part ; mais huit jours après, pour son bonheur et le mien, nous nous séparâmes tout à fait.

CHAPITRE XII

NOUVEAU PROJET DONT ON VERRA L'ISSUE

Débarrassé de ce fardeau, que je n'avais supporté que trop longtemps, je ne m'occupai plus que de ma direction; je supprimai l'Opéra pour m'en tenir à la Comédie et à l'Opéra-Comique.

Cependant, bien convaincu par l'expérience que je venais de faire, que je ne pouvais acquérir ni gloire ni fortune dans la Province, je reçus une lettre qui m'apprenait que M. Berger, alors Directeur de l'Opéra, était dangereusement malade. J'écrivis à M. D... qui pouvait beaucoup me servir pour obtenir cette place, par les liaisons qu'il avait avec le Ministre et les personnes de qui elle dépendait; sa réponse fut prompte et conçue en ces termes.

« Il y a longtemps que je suis persuadé, Monsieur, qu'il n'y
« a que Paris qui convienne aux grands talents, et qu'ils sont
« presque étrangers partout ailleurs. J'ai communiqué votre
« lettre à M. *Sallé*, qui n'a pas besoin d'être sollicité en votre
« faveur. Il vous rend toute la justice qui vous est due, et fera,
« ainsi que moi, auprès du Ministre, tout ce qu'il faudra pour
« vous obliger. Je vous conseille, encore une fois, de diriger
« toujours vos vues du côté de la Capitale; et si je suis assez
« heureux pour être utile à vos desseins, je ne négligerai rien
« pour vous prouver combien j'ai l'honneur d'être, etc. »

Sur cette lettre, je mis ordre à mes affaires à Lyon, et pris la

route de Paris par Moulins, où j'arrivai à cinq heures du soir. Une affiche de Comédie m'empêcha d'aller coucher plus loin.

On donnait *Britannicus*. L'acteur qui jouait le rôle de Burrhus, étant ivre-mort, il n'eut pas bredouillé quatre paroles qu'il fut hué, sifflé, et emmené par deux de ses camarades qui le déposèrent sur une chaise dans une coulisse. Sa femme, qui jouait dans la même troupe, et qui était d'une jolie figure, s'avança sur le devant du Théâtre, les yeux baissés, fit deux grandes révérences, et demanda la grâce de son mari, qu'elle obtint avec des applaudissements redoublés. Le mari, qui dormait déjà, et que le bruit avait réveillé, vint tirer sa femme par le bras et lui dit, avec sa voix d'ivrogne : *Tu as bien parlé, toi; mais tu te donnes de la peine en vain; car ils sont là un tas de dindons qui ne savent ni A ni B.*

De retour à Paris, ayant toujours le projet d'obtenir la direction de l'Opéra, j'employai mes protections, et je formai une compagnie pour faire les fonds nécessaires; mais la maladie de M. Berger fut longue. Comme j'avais pris la résolution de ne plus retourner à Lyon, le Sieur R... me conseilla de céder mon privilège au Sieur B... qui se présentait pour le prendre. J'y consentis sous la condition qu'on paierait les dettes que j'avais été obligé de contracter pour cette entreprise, et qu'on me donnerait, par forme de dédommagement, huit mille livres comptant, ou une pension viagère sur le Spectacle.

Mes conditions furent acceptées; mais, par une fatalité dont je suis encore à pouvoir découvrir la cause, je n'eus ni pension ni argent. Il est cependant de toute notoriété, et à la connaissance de plusieurs personnes de cette ville, que la cession que j'avais faite au Sieur B... a dû procurer un avantage réel à mes successeurs; mais ils ont tous, jusqu'à présent, gardé le plus profond secret sur le profit qu'ils ont tiré de mes dépouilles, et sur la restitution que j'étais en droit d'exiger d'eux, s'il m'eût été permis de me pourvoir en Justice. Je ne dois cependant pas garder le silence sur une somme d'environ dix-huit cent livres que j'ai reçue depuis en différentes fois, par un inconnu, sous le

sceau du secret, et sur ma quittance. Cette espèce de restitution, qu'on ne peut attribuer qu'à une âme juste et honnête, me fait espérer qu'on n'en restera pas là. Je désire bien que ce soit plus tôt que plus tard, tant pour ma satisfaction particulière, que pour l'acquit de la conscience du débiteur, qui peut mourir avant l'entier paiement.

Pour revenir à l'Opéra de Paris, M. Berger mourut enfin. Cette direction, qui a toujours été enviée, mit en mouvement beaucoup de monde, et trois Compagnies se présentèrent. La mienne, composée seulement de quatre Financiers sages et solvables, qui s'étaient proposé de traiter cet objet comme une affaire de finance, fut aussi présentée, et se retira aussitôt, parce qu'elle ne crut pas devoir accepter des conditions trop onéreuses (1).

---

(1) « Un protégé de la princesse de Conti, nommé Tréfontaine, succéda à Berger, mais il ne put tenir ses engagements, bien qu'il se fût associé à Saint-Germain et plusieurs autres. Après seize mois d'administration, le privilège lui fut retiré. Pour se débarrasser des soins à donner, des déficits à combler, le roi, paresseux et prudent, conseillé, poussé par la Pompadour, décida que la ville de Paris serait chargée, *à perpétuité*, de gouverner la royale Académie et de pourvoir à sa dépense. Cette décision fut célébrée par des chansons; je ne citerai que ces deux couplets :

Monsieur le prévôt des marchands,
Ma foi, ne se rit pas des gens.
Il sait embellir les coulisses
Et les habits de l'Opéra,
Qu'il fasse guérir les actrices
Et tout Paris le bénira.

Rien n'est mieux fait assurément
Que ce nouvel arrangement.
C'était une chose incivile,
Que l'Opéra, si plein d'appas,
Appartînt à toute la ville
Et que la ville ne l'eût pas. »

Castil Blaze. L'*Academie impériale de musique*. Paris, 1055, t. I, p. 165.

CHAPITRE XIII

OU L'ON VERRA QUE LE TONNERRE EST BON A QUELQUE CHOSE

Je me consolai de ce malheur par la découverte que je fis, quelques jours après, d'une jeune femme mariée, et maîtresse de ses volontés sous le bon plaisir de son mari. Cette femme était entretenue par un Militaire très avancé dans le Régiment des Gardes, et à qui elle me présenta comme son cousin. Aidé de cette prétendue parenté, qui ne laissait aucune prise au soupçon, je fis bientôt autant de progrès dans l'esprit de l'Officier que j'en avait fait dans le cœur de sa maîtresse.

J'étais le médiateur de leurs querelles et de leurs raccommodements. La petite femme était coquette et pleine de caprices; le Militaire exigeant, et peu fait pour plaire. Je devins le maître des volontés de l'un et de l'autre : tout n'allait et ne se faisait que par moi. Mais je ne sais par quel principe, ou par quelle fantaisie, je ne fus vraiment heureux qu'au bout de trois mois; encore fut-ce à quelques éclairs, et à un grand coup de tonnerre que je dus mon bonheur.

Cet orage lui causa tant d'effroi, qu'elle me pria de passer la nuit dans sa chambre. Pour avoir peur plus à son aise, elle prit le parti de se coucher; et afin que je pusse la rassurer moi-même plus commodément, elle crut convenable de me faire aussi coucher à côté d'elle. Sa frayeur était si grande, qu'à chaque éclat qu'elle entendait, elle s'enveloppait de sa couverture et me serrait de toutes ses forces. Elle avait en même temps



MADEMOISELLE MARIE SALLÉ, *par Fenouil.*

recours à l'eau bénite, aux prières, et à tout ce qu'elle croyait pouvoir calmer le courroux du Ciel; mais elle n'imaginait rien où je pusse trouver mon compte, ni qui justifiât les espérances, qu'en me rapprochant si près d'elle, elle m'avait fait légitimement concevoir.

Comme elle ne doutait pas que ses péchés n'entrassent pour quelque chose dans cet orage, il eût été fort imprudent à moi de tenter alors aucune entreprise. Rien dans les femmes n'éteint mieux le désir que la peur. Mais quelque long que pût être l'orage, la nuit devait l'être encore plus ; et je restais dans la position la plus heureuse et la plus conforme aux vues secrètes que j'avais conservées.

Vers les deux heures du matin, l'orage effectivement cessa, et malgré toutes les craintes qu'il avait fait naître (je ne sais comment cela se fit; peut-être, si on l'eût interrogée, n'en aurait-elle pas su plus que moi), nous devînmes les meilleurs amis du monde, avec plus de désirs que d'amour. Mais la chose qui m'importait le moins, était que je dusse, comme elle disait, ses bontés à la circonstance plutôt qu'au sentiment.

D'encore en encore, la confiance s'établit. Elle me fit l'aveu de sa naissance, de ses faiblesses, et de tout ce qu'elle avait fait ou n'avait pas fait dans le courant de sa vie.

Elle se disait fille naturelle du Roi de P... (1) et d'une grande dame d'Allemagne. Pour satisfaire sa manie, elle avait le portrait d'un Prince en bracelet, entouré de diamants. Ce portrait, elle l'avait fait faire à ses dépens, quoiqu'elle dit l'avoir reçu de ce Prince pour une légère faveur qu'elle avait bien voulu lui accorder. Elle avait fabriqué plusieurs lettres qu'elle se faisait adresser par des Seigneurs Français ou étrangers. Enfin sa fureur était de vouloir en imposer et de se faire croire en relation avec tous les Grands de l'Europe.

La vanité et le mensonge avaient si bien germé dans la tête de cette femme, qu'un jour, après m'avoir laissé le choix de

(1) Pologne.

plusieurs places considérables, dont elle croyait pouvoir disposer par son crédit, elle me proposa, du plus grand sang-froid, de me faire donner une Ambassade dans une Cour du Levant. Pour servir sa folie et m'en divertir, j'acceptai l'Ambassade en lui témoignant la plus vive reconnaissance, et en lui faisant sentir cependant combien j'étais peu fait pour une place de cette importance.

Elle n'avait garde de débiter ses rêveries devant le vieux Militaire ; il n'était ni assez doux ni assez complaisant pour les entendre ; mais comme il n'en coûtait rien à mon honneur, j'approuvais, j'applaudissais à tout. Ses idées chimériques continuèrent tout le temps que je la connus. Elle tomba malade; l'Officier mourut ; je ne fus point Ambassadeur, et le mari rentra dans ses droits.

Sa maladie devint sérieuse, et les Médecins lui ordonnèrent les eaux de Passy (1). Nous prîmes un appartement où nous vivions à frais communs, mais sans qu'elle se souvînt davantage de la façon dont elle m'avait traité précédemment, ni sans que je songeasse moi-même à lui en rappeler le souvenir.

~

Les Eaux de Passy

« Les eaux minérales de Passy, écrivait Dulaure en 1786 (*Nouvelle Description des Curiosités de Paris*) sont célèbres dans les fastes de la médecine; on les divise en *anciennes* et *nouvelles*. Les anciennes eaux restaient ignorées dans un puits, avant qu'on eût découvert qu'elles fussent minérales : on ne sait pas l'époque et la cause de cette découverte et de leur célébrité; on sait seulement qu'un médecin nommé Le Givre, connaissait cette eau en 1658, qu'il parlait de ses singuliers effets, qui produisirent, parmi les médecins, une infinité d'opinions différentes.

---

(1) V. Appendice.

M. Duclos, de l'Académie des Sciences, y aperçut un sable fort fin qu'il prit pour un sel nitreux dont les eaux se chargent dans les carrières voisines, et jugea que ces eaux n'avaient que peu de vertu...

Les *nouvelles sources* furent découvertes vers l'an 1719 par l'abbé Ragois (qui avait été confesseur de Mme de Maintenon et précepteur du duc du Maine) dans un fonds qui lui appartenait : elles sont situées sur le penchant méridional du coteau.

En 1720, la Faculté de médecine chargea quelques-uns de ses membres d'en aller faire l'examen sur les lieux. D'après le rapport, la Faculté assemblée déclara que les nouvelles eaux de Passy étaient minérales et en particulier ferrugineuses; que la première des trois sources était ferrugineuse; la seconde vitriolique, et la troisième sulfureuse et balsamique. L'eau de ces trois sources conserve une limpidité parfaite et égale de tous les temps; elle est fraîche en été, et paraît s'attiédir en hiver; elle est pure et sans mélange d'aucune eau non minérale, ce qui est une qualité rare...

M. Bolduc, premier apothicaire du Roi, et membre de l'Académie Royale des Sciences, après avoir fait une analyse exacte de ces eaux, conclut que, lorsqu'elles sont fraîches et non altérées, elles contiennent un vitriol naturel, du sel marin, un bitume liquide ou huile minérale, de la terre alcaline et de la sélénique, dont le mélange, également étendu dans une eau claire et bien filtrée au travers de la terre, fait un composé merveilleux, travaillé par la nature et inimitable par l'art. Les médecins leur accordent plusieurs propriétés.

On a pratiqué, pour ces eaux, des canaux, par lesquels elles vont se jeter dans la Seine en sortant du réservoir. On trouve, dans le jardin où elles sont, un bosquet, des galeries, des terrasses et des promenades agréables, à l'usage des buveurs d'eau. »

Les eaux de Passy coûtaient alors 24 sols la bouteille de quatre pintes (4 litres environ) et 7 sols la bouteille d'une pinte.

L'*Almanach du voyageur à Paris*, par Thiéry (1785) nous apprend qu'on les vendait chez le sieur Cadet, apothicaire, rue Saint-Honoré, près de la Croix du Trahoir, et que celles de la dame Calzabigi « qui ont la vertu de resserrer et fortifier les fibres » (on les découvrit en 1754) avaient pour dépositaires le sieur Girard, rue Beaurepaire, et le Café Anglais, rue Jacob, faubourg Saint-Germain.

Le célèbre médecin Tronchin avait remis les eaux de Passy à la mode. Il y envoyait surtout les femmes qui se plaignaient de vapeurs.

J.-J. Rousseau fut un de ceux qui y soignèrent des maladies plus ou moins imaginaires et il y composa une partie du *Devin du village.*

« Le matin, dit-il dans ses *Confessions*, en me promenant et en prenant les eaux, je fis quelques manières de vers à la hâte et j'y adaptai des chants qui me vinrent. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté, qui était en haut du jardin. Les trois morceaux que j'avais esquissés étaient le premier monologue : *J'ai perdu mon serviteur;* l'air du Devin : *l'Amour croît s'il s'inquiète;* et le dernier duo : *A jamais, Colin, je m'engage.*

Plus tard, Franklin profita de son séjour à Passy pour y prendre les eaux.

Il y avait alors dans cette station thermale, pour attirer les étrangers, un beau jardin, des salons de conversation, une bibliothèque, bal, concert et comédie.

En 1789 les eaux de Passy avaient perdu presque toute leur vogue. Elles ne guérissaient plus. Cependant, vers 1837, à l'époque où Dulaure publiait son *Histoire des environs de Paris*, elles conservaient certains malades, d'un optimiste robuste. Les sources se trouvaient dans une propriété appartenant au baron Delessert et étaient exploitées par Mme Gauthier-Delessert. « Le jardin où elles coulent, au milieu d'un lit de gazon et de fleurs, dit Dulaure dans l'ouvrage cité plus haut, est vaste, orné de bosquets, percé d'allées ombreuses : c'est un petit Eden pour les buveurs. On compte parmi eux beaucoup d'Anglais : un point de vue enchanteur, un air salubre et le voisinage du bois de Boulogne déterminent même bon nombre de ces insulaires à se fixer l'hiver à Passy. »

Les derniers fidèles de Passy station thermale furent, en 1850, quelques Allemands qui venaient de très loin boire ces eaux dédaignées par les Parisiens qui les trouvaient à leurs portes.

Il existe sur les eaux de Passy un opéra-comique de Carolet, joué à la foire Saint-Germain en 1724.

CHAPITRE XIV

CONNAISSANCE AGRÉABLE, LETTRES, ETC.

Le rendez-vous pour la promenade, et le temps marqué aux malades pour prendre les eaux, était depuis huit heures du matin jusqu'à une heure ; et je m'y rendais régulièrement. La compagnie alors, quoique un peu mêlée, était assez bonne. Il y avait surtout deux jolies femmes, une Anglaise, et une Italienne. La première, à ce que j'appris, était la Maîtresse d'un Ambassadeur, et l'autre, celle d'un de ces personnages sacrés qu'on ne nomme pas. Deux jours après que j'eus fait leur connaissance, elles m'invitèrent à une Comédie bourgeoise qui se jouait dans une des meilleures maisons du lieu. J'y allai, et à la seconde représentation, on me chargea d'un rôle dont je me tirai assez bien.

C'est à cette Comédie que je connus Mademoiselle N... (1) qui en était sans contredit la meilleure Actrice. Ma camarade de Théâtre devint bientôt très intéressante pour moi. Elle me faisait répéter mon rôle, et me donnait mes répliques.. Son esprit, son caractère original, sa figure, me firent prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui la regardait. Je gagnai de même l'amitié de son père, de sa mère, et d'une sœur qu'elle avait. Peu de temps après, d'un commun accord, ils me forcèrent de

(1) Navarre ou de Navarre.

prendre un logement chez eux. J'y fus traité comme l'ami et le parent de la maison.

Mademoiselle N... appartenait à d'honnêtes gens, la plupart intéressés dans les sous-fermes. Elle était grande, bien faite, et remplie de grâces. La voix, la musique, la danse, le dessin, elle réunissait tous les talents agréables. Son père et sa mère, qu'elle avait subjugués dès son enfance, l'avaient laissée entièrement maîtresse de ses volontés, et elle usait amplement de tous ses droits. L'empire qu'elle avait pris sur moi devint bientôt si fort, qu'elle m'entraînait malgré moi-même à être de moitié dans toutes les extravagances qui lui passaient par la tête. La quantité de scènes folles, comiques, singulières, qui se sont passées entre nous, feraient seule la matière d'un livre; mais les bornes que je me suis prescrites pour l'étendue de cet ouvrage, ne me permettent point de les détailler. J'y placerai seulement quelques-unes de nos Lettres qui formèrent dans le temps une correspondance de peu de durée, mais qui doit naturellement se placer ici.

De Paris.

« Vous voyez, ma bonne amie, que je suis exact à ma parole.
« Vous avez dû recevoir à Bruxelles une Lettre de moi, datée
« du jour de votre départ : en voici une du lendemain. Ma
« première ne vous a peut-être pas fait grand plaisir; mais vous
« me permettrez de continuer sur le même ton. Car, dussiez-
« vous me détester, je vous querellerai toujours sur votre
« coquetterie, et sur vos inconséquences. Votre esprit a toute
« la pénétration qu'il faut pour connaître le vrai, mais votre
« cœur est trop indécis pour fixer votre goût. Votre raison vous
« quitte toujours quand vous auriez le plus de besoin qu'elle
« vous restât : c'est bien prendre son temps! Croyez-moi, ne
« donnez-jamais d'espérance qu'en proportion de ce que vous
« voulez accorder. Au jeu de la coquetterie, personne ne
« gagne : l'Amant, bientôt rebuté, quitte la partie, et la

« Maîtresse perd les hommages de l'Amant, souvent même sa « réputation.

« J'attends la jolie femme que vous m'annoncez et qui doit « loger chez vous; elle y jouera le rôle du Diable, et moi « celui de saint Antoine. Nous attendons dans quelques jours « une Eclipse de Soleil; elle est annoncée dans les Almanachs. « Celle de votre raison n'y est point marquée; ainsi mandez- « moi s'il faut aller jusqu'en Flandre, pour en être témoin. Il n'y « a que vous qui puissiez calculer celle-ci. Surtout indiquez-moi « sa grandeur, sa durée, et celle de son immersion, afin que je « ne courre point les risques de la trouver finie en arrivant. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

De Bruxelles le...

« Quand cesserez-vous, mon cher Monnet, de me tourmen- « ter? Ne suis-je pas assez malheureuse, sans que vous cher- « chiez encore à augmenter ma peine par des reproches que je « ne mérite pas? Je me justifierai moins sérieusement sur les « entours que vous me reprochez, que sur toute autre chose. « Chaque espèce, vous en convenez, a ses agréments et ses « défauts. Les petits Maîtres font des êtres superficiels et légers, « qu'on ne peut pas soupçonner de penser; par conséquent ils « n'affectent pas à un certain point. Je me sers de votre compa- « raison : on trouve un petit chien sous sa main, on s'en « amuse, on le fait caqueter; on lui tire les oreilles; il se « mutine, on le radoucit avec une gimblette. En jouant, on se « garantit de sa morsure, et on le flatte tant qu'il plaît. Son « badinage trop répété ennuie à la fin; on s'en défait, et le « roquet insolent aboie, mais n'a pas mordu. Les grands col- « liers, fiers de leurs prouesses, avantageux par état, coquets « par air, inconstants par tempérament, ne cherchant que « nouvelles fortunes, séduisant *Marquise*, *Flore*, *Sultane*, cou- « rant *Babiole*, *Lizette* et *Rencontre*, s'établissent un sérail dans « chaque chenil. Instruits dans l'art de plaire, n'en aimant que


Le Maréchal de Saxe

« la gloire, et en méprisant les fruits; perfides de sang-froid, « prodigues de serments, traitant l'amour de chimère et la « bonne foi de duperie : voilà, je crois, l'espèce dangereuse, « l'espèce qu'il faut fuir. Mais la connaît-on? c'est l'ouvrage de « l'expérience. Je souhaite que vous soyez aussi content de ces « deux portraits et de mon amitié, que je suis contente de la « vôtre et de vos sages conseils. Adieu, mon cher Monnet, « aimez-moi toujours ».

De Bruxelles.

« Je me suis couchée hier à dix heures, et réveillée aujour- « d'hui à huit; il en est onze, et me voilà déterminée à vous « écrire.

« Je conçois, mon cher Monnet, que vous êtes dans une belle « fureur contre moi; mais c'est une chose étrange que de se « mettre en tête de jouer la Comédie (1). Je ne sais rien de si « séduisant, ni qui occupe davantage. Il faut apprendre ses « rôles, disputer sur le choix des pièces, se quereller aux répé- « titions; recevoir des conseils de tous les importants, qui, à « les entendre, se connaissent à tout; ne jouer cependant que « d'après soi, c'est-à-dire, comme l'on sent, se laisser modes- « tement accabler de compliments, vrais ou faux, rire avec les « Critiques, et braver le courroux de ceux qu'on ne veut point « admettre à ses plaisirs; exception faite de ce dernier trait, il « faut enfin devenir Comédienne.

« Vous vous doutez bien, mon cher Monnet, que j'ai brillé « dans ce caractère. L'entêtement, l'amour-propre, le ton décidé, « les tracasseries, les fantaisies, m'ont distinguée dans la « troupe, et ont présagé la supériorité de mon talent. J'ai joué « la Duègne avec le front de ces femmes qui gagnent le Paradis, « en enrageant de ne plus mériter l'Enfer; qui, avec ces

(1) Comédie de société. (M.)

« grands mots de vertu, de sagesse, de retraite et l'horreur « pour les Amants, en parlent avec une vivacité qui les fait « soupçonner d'avoir eu quelques sujets de se plaindre d'eux.

« Les gens frais émoulus de Mademoiselle Gaussin (1) n'ont « pas trouvé que j'aie si bien rendu Zénéïde, et j'en conviens de « bonne foi. Il n'y a pas un ridicule à saisir dans cette pièce ; « son Olinde n'est pas encore un homme formé ; il n'a ni airs, « ni prétentions ; on n'en peut tirer que du sentiment.

« Vous me demandez des nouvelles du Spectacle, elles ne « sont pas brillantes. C'est ici le triomphe de l'Opéra-Comique ; « l'acte d'Églé y a même pris cette forme. On crie, on ne chante « pas ; voilà les nouvelles théâtrales. Celles de la bonne com- « pagnie, font que nous avons deux jeunes Actrices grosses ; et « le Maréchal (2) en paraît tout glorieux. Pour moi, qui n'ai ni « complaisance, ni crédulité de reste, je lui ai dit qu'il n'était « jamais né d'Hercule de la race des Pygmées ; cela tombe sur « la plus petite des deux. J'ai ajouté qu'un grand Général avait « bien des Aides-de-Camp, et que ces êtres obligeants et « empressés se fourraient partout. Il paraît ne se fâcher jamais « de mes mauvaises plaisanteries ; mais je ne sais point ce qu'il « en pense tout bas. »

(1) Née le 25 décembre 1711 (d'Antoine Gaussem, laquais du comédien Baron et de Jeanne Collot, cuisinière et plus tard ouvreuse). Elle débuta le 28 avril 1731 au Théâtre-Français dans le rôle de Junie de *Britannicus* et fut reçue à demi-part le 28 juillet. L'année suivante, après qu'elle eut joué le rôle de Zaïre, Voltaire la sacra grande actrice dans la pièce très connue qui débuta ainsi :

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage...

Quoi qu'en ait dit Mlle Clairon, dans ses *Mémoires*, elle nuançait très bien ses rôles et la plupart des contemporains, à cet égard, lui rendent justice.

Mlle Gaussin avait épousé le 29 mai 1759 un danseur de l'Opéra, Taolaigo, qui la battait. Il lui rendit le service de mourir jeune, le 1er mars 1765, mais elle ne put pas longtemps savourer son veuvage. Elle mourut le 6 juin 1767, âgée seulement de cinquante-cinq ans.

(1) Le maréchal de Saxe.

De Paris.

« Vous voilà donc enfin Comédienne, jouant grands et petits « rôles, amoureuse, caractère, et partout du succès. Dans la « même année, vous triomphez au Couvent, au Théâtre, au « milieu des Armées. Si la guerre eut continué, vous auriez « sans doute gagné quelques batailles ; et, par forme de passe- « temps, tué quelques milliers d'ennemis. Vous les dompterez « plus aisément pendant la paix. La fécondité que vous m'an- « noncez est très plaisante dans les circonstances, et vos obser- « vations le sont encore davantage. Votre Général aura bientôt « la gloire du plus brillant des travaux d'Hercule. *La Superbe* « a-t-elle bien pris la dignité qui convient à son état ? Est-ce une « Sultane fière ou affable ? Pour l'autre, je n'en suis pas en « peine ; elle aura toujours l'air de n'avoir touché à rien. »

De Paris.

« Commençons par nous mettre d'accord sur les qualités. « *Mademoiselle* ne vous convient pas, j'y substituerai celle de « *mon Amie*, si vous voulez bien me le permettre, en attendant « qu'il y ait quelque chose de plus. Car, en vérité, l'indigence « où se trouve actuellement votre coquetterie me ferait presque « croire que vous ne seriez pas éloignée de m'aimer, pour peu « que je devinsse présomptueux et que votre ennui continuât.

« Toutes réflexions faites, je conserverai mon respect ; il est « le gardien de mon cœur ; il n'en serait pas plutôt éloigné, que « ce pauvre cœur sans défense se laisserait prendre comme « *Bajazet*, pour être ensuite berné comme *Sancho*. J'aime mieux « protéger que servir votre coquetterie ; le métier n'est pas « honnête, mais que ne ferait-on pas pour vous ?

« Tout occupé des besoins de votre âme, j'ai imité le zèle des « dévots ; j'ai fait courir des billets de recommandation. Savez- « vous comment ? En montrant vos Lettres. Partout j'ai ren-



MADEMOISELLE CAMARGO, *par Lancret.*

« contré des admirateurs : mais les adorateurs sont d'une rareté
« étonnante, je dis des *adorateurs* tels qu'il vous les faut.

« Enfin le hasard, qui me sert quelquefois assez bien, m'en a
« fait tomber un entre les mains ; il est trop singulier pour ne
« pas vous en parler. C'est un garçon à qui je connaissais deux
« réputations, une pour le vulgaire, qu'il n'estime pas, et une
« autre pour ses amis qu'il mérite. Une troisième que j'ignorais,
« et dont il m'a fait confidence, c'est une façon de s'enflammer
« qui m'a paru neuve. Les beautés les plus frappantes, les agré-
« mens les plus piquants, tourneraient incessamment autour de
« lui, sans l'ébranler ; mais il ne résiste pas aux lettres, et à
« l'esprit des femmes surtout. Si on lui propose d'en devenir
« amoureux, c'est alors un homme perdu, effréné.

« Sans connaître toute sa manie, voici comme j'en ai fait
« l'expérience. Deux de vos lettres qu'il a vues ont commencé
« sa défaite. Je lui ai proposé bonnement de s'engager à votre
« service ; et il est actuellement épris de la plus violente passion
« pour vous. Mais comme il est arrangé, il demande quelques
« jours pour que son imagination puisse finir honnêtement deux
« ou trois intrigues réglées qu'il a avec des femmes, dont la
« plus à sa portée n'est qu'à 70 lieues de Paris, qu'il n'a jamais
« vues d'ailleurs, et qu'il n'en trouve pas moins charmantes,
« moins adorables. On ne peut, de plus, avoir de meilleures
« procédés avec les femmes ; il ne craint, en les aimant, qu'une
« chose : c'est qu'elles ne cessent d'être coquettes. Cette seule
« qualité, auprès de lui, supplée à toutes les autres : il a sur cela
« des principes dont la difficulté serait trop longue à présent. Je
« vous en parlerai une autre fois. »

De Bruxelles.

« Mon cher Monnet, vous m'avez dit plusieurs fois que vous
« n'aviez jamais été amoureux de moi, et que vous ne le seriez
« jamais. Eh bien ! il faut le croire et s'en consoler. Mais
« comme j'ai le cœur vide, et qu'il me faut naturellement une

« victime, ne fut-ce que pour passer le temps, je prendrai votre « inconnu. Le merveilleux de sa passion me pique, et je lui « trouve un caractère fait pour moi. Comment? Il ne veut abso- « lument pas me connaître? Il craint que ma coquetterie n'ait « des bornes? Oh! qu'il se tranquillise; je lui promets de le « tourmenter tout autant de près que de loin; et pour lui prou- « ver qu'on ne peut pas être plus coquette que je le suis, je me « détermine à lui faire des avances marquées. Je vais lui écrire, « et vous lui remettrez ma lettre.

« Dites-moi donc, mon cher Monnet, quelque chose de drôle « pour m'amuser, des nouvelles de Paris, telles que vous les « aurez. »

De Paris.

« Comment voulez-vous qu'on vous rende amusement pour « amusement? Vous écrivez si facilement et si bien; vous avez « à peindre des objets si plaisants et si singuliers? Ici nous « n'avons qu'un cercle de ridicules qui deviennent insipides à « force d'être connus.

« L'Opéra, qui fournissait autrefois des aventures, est, depuis « l'arrivée des nouveaux Directeurs, comme un pays où les « Pandours sont entrés; le désordre, la crainte, l'inquiétude, « occupent tous les sujets. A propos de sujets, il y a mainte- « nant un conflit entre les Commissaires et les nouveaux Direc- « teurs. Les premiers avaient eu l'audace de menacer de leur « indignation trois jolies filles sorties récemment des écoles des « Dames *Pâris et Florence* (1). Les Directeurs, protecteurs nés

(1) La Pâris, surnommée « Bonne Maman » avait d'abord exercé sa profession rue de Bagneux. Au mois de juillet 1750, elle s'installa dans le faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel du Roule, dont le peintre Jeaurat nous a laissé une vue fort curieuse. Deux ans plus tard, une aventure désagréable (un détournement de mineure), à laquelle on attacha plus d'importance qu'elle n'aurait désiré, la contraignit à se retirer des affaires, elle abandonna son fond à une dame Carlier.

La Florence, qui était une Pâris de second ordre, avait deux maisons très achalandées rue Cadet et rue Saint-Jean-Saint-Denis.

« des Grâces, ont signalé leur avènement à la direction par un « coup d'éclat, en faisant revêtir ces trois nouvelles Grâces de « l'habit sacré qui interdit à la Police l'imposition de ses mains « profanes sur elles. Que ne doit-on pas attendre d'une adminis- « tration commencée sous de si agréables auspices?

« Je vais, moi, passer en Angleterre sous ceux du prince de « Galles, pour établir une Comédie-Française à Londres, et « pour voir si la fortune me traitera mieux là qu'elle n'a fait « ailleurs. Je compte partir dans peu avec Lord Sta... qui veut « bien me donner une place dans sa chaise. Je prendrai vos « ordres avant de quitter votre maison, où je laisserai une « personne sûre, pour prendre soin du chien, du chat, du per- « roquet et de vos pigeons. »

De Bruxelles.

« Depuis que vous partez pour Londres, et que vous croyez « devenir un Baronnet, un homme de conséquence, vous êtes « d'une rareté qui m'annonce vos futures grandeurs. Je sais que « vous êtes déjà un demi-important; vos amis ne vous voient « plus ; vous vous enfermez chez vous pour avoir l'air de faire « quelque chose; vous faites attendre dans votre antichambre; « vous avez des Maîtres qui ne vous apprennent rien; vous « vous montrez une minute à tous les Spectacles; tout vous « excède, tout est mauvais ; vous arrivez chez vous bien fati- « gué ; toute votre journée s'est passée en projets inutiles; tous « vos plaisirs se sont bornés à lorgner des femmes qui ne vous « ont point aperçu, à louer des vers que vous n'avez point « entendus, à critiquer une pièce dont vous n'avez vu que le « dernier Acte. Enfin, mon cher Monnet, vous voilà un joli « homme, et par conséquent, le plus sot, le plus ridicule, le « plus ennuyeux, le plus ennuyé de tous les êtres.

« On m'a écrit tout cela, et je n'en ai pas été fort surprise. « Quand je vous ai quitté, vous aviez déjà un fond de ridicule, « qui m'avait préparée à cette métamorphose ; mais pourquoi

« prendre ce caractère à la veille de partir pour Londres ? C'est « bien mal choisir son temps pour devenir petit maître. Il me « semble qu'il faut se plier aux mœurs des nations chez les- « quelles on veut réussir, et que c'est le seul moyen de leur « plaire. Vous trouverez là des *Jacques Rosbifs* qui ne sentiront « point le prix de vos gentillesses.

« Mais je quitte le ton de la plaisanterie ; je veux vous parler « sérieusement de votre projet. Je commence à le goûter par « réflexion. La nouveauté a des attraits partout : celle de votre « Spectacle attirera sûrement les Anglais. Les progrès que notre « langue a faits chez eux depuis la guerre doivent encore vous « servir ; et la supériorité des talents peuvent les fixer à votre « Comédie. En choisissant dans nos Théâtres, les pièces qui « sont le plus dans leur genre, insensiblement on les accoutu- « mera au nôtre ; les nuances s'éclairciront par gradation, et « nos mœurs leurs deviendront familières. Elles ne sont que « trop séduisantes ; il est bien difficile de se garantir de leur « poison. Les femmes ont toutes le germe de la coquetterie « dans le cœur. On dit que les Anglaises sont tendres, et les « hommes de bonne foi. Je vous les livre tous, dans un an, « aussi faux, aussi légers que nous. L'image de nos mœurs les « corrompra ; ils s'applaudiront de ne nous pas ressembler, et « bientôt ils prendront nos couleurs, sans s'en apercevoir. Voilà « ce que je pense de vous et de la Nation Anglaise : faites-en « votre profit. »

CHAPITRE XV

NOUVELLE ENTREPRISE, VOYAGE A LONDRES, ACTEUR SINGULIER, ETC.

Au mois d'Août 1738, le sieur *Rich*, Directeur d'un Théâtre Anglais à Londres, m'avait fait proposer, par un de ses amis qui était à Paris, de lui former une troupe de Comédiens Français; il m'avait fait demander en même temps à combien j'estimais que la dépense pourrait monter. Je lui avais répondu que je ne pouvais pas me charger d'une entreprise de cette nature, sans avoir vu le sieur *Rich*, et sans être convenu avec lui de nos faits.

Ayant manqué la direction de l'Opéra de Paris, et voulant pour la troisième fois tenter fortune, je fis donc le voyage de Londres, avec des lettres de recommandations de feu M. le Maréchal de S... (1) et de feu Lord Sta... qui voulut bien me donner une place dans sa chaise. Nous arrivâmes le second jour, assez tard, à Boulogne, pour attendre un vent favorable.

Il y avait dans cette Ville une Comédie qui était à mourir de rire. On jouait dans une espèce de grange, tapissée de nattes de paille. Le Théâtre était construit de planches et de tonneaux; deux antiques et mauvais paravents en faisaient les décorations. Les Spectateurs étaient placés sur des bancs à douze sols par place; il y avait quelques chaises de paille pour les personnes distinguées, que l'on payait vingt-quatre sols. Le jour que nous vîmes

(1) Le maréchal de Saxe.

ce Spectacle, on y représentait une Tragédie. Celui qui faisait le premier rôle avait un bras de bois, dont il se servait bien adroitement dans les moments de repos en le plaçant derrière son dos : cette action paraissait même lui donner de la grâce ; mais dans les instants où il fallait agir, ce diable de bras s'échappait, s'en venait pendre par devant, et par le balancement qu'il faisait, excitait un ris général, aux endroits même où il fallait pleurer. Cependant cet adroit manchot avait trouvé le moyen de remédier à cet inconvénient. Chaque fois que le bras mutin se dérangeait, par un coup de la bonne main, qu'il faisait donner à propos sur le bras postiche, il le renvoyait vite à la place qu'il devait occuper, c'est-à-dire derrière son dos, où son poste était marqué. Un des camarades de ce comédien me dit qu'il était devenu si habile à ce jeu de Théâtre, que l'on venait plutôt pour voir l'exercice du bras que pour entendre l'acteur.

Le six Août, nous nous embarquâmes dans un Paquebot, qui nous passa en trois heures de Boulogne à Douvres. Nous arrivâmes à Londres, où j'eus une grande conférence avec le sieur *Rich*. Il fut arrêté, 1° que j'engagerais pour son compte tous les sujets nécessaires pour former une Troupe Française ; 2° que je serais chargé de la direction de cette Troupe ; 3° qu'il ferait seul toutes les avances, et qu'il me donnerait des honoraires convenables ; 4° que l'on ferait jouer alternativement des pièces du Théâtre Français et des pièces Anglaises.

Cet arrangement fait, j'engageai les meilleurs sujets que je pus trouver pour jouer à Londres depuis le mois d'Octobre 1748, jusqu'au Carême de l'année 1749.

Je voyais régulièrement le sieur *Rich*, et je lui faisais part de toutes mes opérations concernant notre entreprise. Quoique jusque-là je n'eusse pas la moindre raison de soupçonner aucun changement de sa part, je crus cependant devoir lui proposer de faire un traité par écrit pour assurer les appointements des acteurs et mes honoraires. Il me demanda quelque temps pour se consulter à cet égard, ce qu'il fit avec quelques Anglais de ses amis et quelques-uns de ses comédiens. Ceux-ci, pour leur

propre intérêt, lui conseillèrent de ne point s'engager avec moi, sous prétexte que cette association ne pouvait que lui faire beaucoup de tort et déplaire à la nation Anglaise. Le Sieur *Rich* me retira donc sa parole ; et ce contretemps, auquel je ne m'attendais pas, me fit chercher des expédients pour tirer parti des sujets que j'avais engagés.

Je m'adressai à M. *Garrick* (1) que je ne connaissais point alors. Je lui proposai de remplacer le sieur *Rich*. Il me refusa par des raisons que je ne pus qu'approuver; il me donna même des conseils dignes de toute la droiture et l'honnêteté que j'ai depuis bien éprouvées chez lui.

Dès ce moment, je me résignai à la Providence, à mon courage et à la bienveillance de la nation Anglaise. Je fis part à mes Protecteurs de ce qui s'était passé entre les deux Directeurs de Spectacles et moi. On me conseilla de suivre mon projet, c'est-à-dire, de faire l'établissement pour mon compte, de louer le petit Théâtre de *Haymarket* (2), et d'ouvrir une souscription. Tout cela fut exécuté; je louai le Théâtre, la souscription réussit, et je partis pour la France avec cinq cents louis provenant de cette souscription. De retour à Paris, je repris le logement que j'avais occupé chez Mademoiselle N... Les Acteurs que j'avais engagés pour Londres s'y rassemblaient; on y fit le Répertoire, et les répétitions des pièces que l'on devait jouer. Mademoiselle N... peu de jours après mon arrivée, partit pour aller passer la plus grande partie de l'Automne dans une petite terre que son père avait en Champagne; et ce fut de là qu'elle m'écrivit les lettres suivantes.

(1) David Garrick né en 1718 à Lichtfield, en Angleterre. Il descendait, dit-on, d'un gentilhomme normand, La Garrigue, qui avait quitté la France à l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes.

Garrick, le plus grand acteur de son pays et peut-être de son temps, mourut de la pierre, le 20 janvier 1779, en laissant une fortune de près de quatre millions, qui en représenteraient aujourd'hui dix ou douze, et il fut enseveli à Westminster au pied du monument de Shakespeare. Il avait épousé une danseuse, Mlle Violetti, que l'on considérait comme la plus belle femme de l'Europe.

(2) Marché au Foin.

CHAPITRE XVI

CONTINUATION DES LETTRES DE MADEMOISELLE N...

D'Avenay en Champagne.

MON esprit est enfin moins noir, mon cher Monnet; il faut « que je vous conte tous mes plaisirs de Reims. Je passe « les accidents du voyage, la peur que me fit un loup dont je « triomphai, sans le secours de mes pistolets, puisque mes cris « suffirent pour le mettre en fuite. Dans ce périlleux moment, « je n'aurais pas troqué de voix avec Orphée; j'aurais compté « pour rien le pouvoir de pétrifier l'animal par le charme de « mes sons, l'écarter me paraissait le plus sûr; aussi, sans m'en « fier à l'harmonie, je ne varierai jamais sur le parti que j'aurai à « prendre en pareille rencontre. J'arrivai à Reims au soleil cou- « chant, cette remarque n'est pas inutile. Il y avait assemblée « dans une maison devant laquelle je passais, et les dames « étaient aux fenêtres. Vous voyez que mon soleil couchant « n'est pas indifférent; elles n'auraient pas exposé leur teint à « ses ardeurs, et un historien fidèle ne doit rien oublier de ce « qui appartient à la vraisemblance. On m'aperçut : depuis « longtemps on avait de la curiosité sur mon compte; l'Abbé « de l'Att... (1) m'a chantée, on voulait juger son ouvrage

(1) L'abbé de l'Attaignaut, né en 1697, mort en 1778, qui n'eut jamais d'un abbé que le costume, et qui a laissé plusieurs vaudevilles grivois, parmi lesquels le *Rossignol*, fait en collaboration avec Fleury, et joué à la foire Saint-Laurent, au mois de septembre 1752.

« d'après moi. Deux femmes de ma connaissance arrêtèrent ma « chaise, et m'engagèrent à descendre. Je m'en défendis sur « mon négligé; on m'assura qu'il était charmant, je le savais « déjà; mais je me fis presser assez pour donner à mon amour-« propre un air de complaisance qui prévint en ma faveur. « J'entrai sur la scène. Tout parut s'empresser d'abord à me « voir; on me présenta à toutes les femmes imposantes. Le cé-« rémonial finit, on fit cercle autour de moi. Je débutai par trois « ou quatre plaisanteries; elles prirent assez bien, sans doute, « puisque je vis presque toutes les femmes se remettre froide-« ment à leur jeu, et tous les hommes me rester : c'était un « triomphe complet. J'aperçus, dans un coin du salon, une « table où l'on avait fait peu d'attention à mon arrivée : vous « connaissez le cœur des femmes, voilà toute ma gloire éva-« nouie. Je demandai assez dédaigneusement qui l'occupait. « On me dit que c'étaient deux petites Maîtresses qui venaient « passer deux mois à Reims et qui fatiguaient depuis quinze « jours la Ville de leurs impertinences. L'éloge me parut mo-« deste. Voyez-vous, me dit Mademoiselle... (à qui l'une d'elles « avait enlevé son Amant), voyez-vous ces deux hommes qui « jouent avec elles? Ce sont les plus aimables d'ici, et les plus « sots cependant; car ils se sont laissé subjuguer par les mi-« nauderies de ces Déesses. Depuis qu'elles s'en sont emparé « d'autorité, nous ne les voyons plus. Encore si c'était vous qui « nous les enlevassiez, on vous le pardonnerait, et à eux aussi; « mais deux bégueules qui n'ont pas le sens commun! Vous « devriez bien nous venger, et leur ôter leurs conquêtes. Je « plaisantai beaucoup sur la proposition qu'on me faisait; la « conversation s'anima, et sur la fin, à l'air sérieux dont on m'en « parlait, je crus qu'on voulait m'en faire une affaire d'honneur.

« Cette partie intéressante finie, Mademoiselle... me pré-« senta ces deux merveilleux, que je reçus assez légèrement. « Les deux femmes vinrent se placer vis-à-vis de moi. Je voulus « d'abord connaître leur ton, et tout d'un coup j'élevai le mien « jusqu'à elles. Me voilà dans un fauteuil d'un air tout aussi

« penché, à faire d'abord assaut de nœuds et de mines. Elles « parlèrent, je les décidai du Marais; et avec trois ou quatre « mots (*délicieux, supérieur, divin et persifler*) je leur fis sentir la « supériorité du Faubourg Saint-Germain. Elles n'y tinrent pas, « et elles sortirent pour la promenade.

« J'assurai Mademoiselle... que c'était un prétexte; et qu'elles « auraient des vapeurs pour toute la soirée. Je fus abordable « après leur départ, et le mien laissa la liberté de me juger à « mon tour. Je sus le lendemain que j'avais réussi; mais comme « il fallait me trouver un défaut, tout le monde convint que je « sentais l'ambre.

« Voilà, mon cher Monnet, mon début à Reims. J'y ai été « quatre jours environnée de tous les brillants de la Ville. De « ces deux agréables, l'un m'est échappé, et l'autre m'a fait « une cour très régulière. Adieu, mon cher Monnet. A propos, « vous avez toujours le commandement aisé; vous voulez que « je réponde à des gens qui ont plus d'esprit que moi. Vous « êtes comme ces gourmands (la comparaison vous assomme), « qui mangent le miel qu'apprêtent les abeilles, sans songer « aux peines qu'elles ont pour recueillir le suc des fleurs qui le « compose. Parce que vous voilà familiarisé avec l'esprit, et « que vous passez vos jours avec des gens qui en ont à com- « mandement, vous ferez le merveilleux, et l'on ne pourra vous « aborder qu'avec de l'esprit? Il faut que vous vous accou- « tumiez aux caprices et aux hasards du mien. Tenez, mon cher « Monnet, je veux bien vous en faire l'aveu : je n'en ai jamais « quand je m'ennuie. Je végète ici avec une fourmilière de sots, « et je mène une vie extraordinaire. Je dors jusqu'à ce que le « soleil se couche; je cours ensuite à mon cheval; nous nous « en allons tous deux, sans mot dire, et sans en penser guère « davantage. Il me mène où il veut, et nous revenons sans « savoir où nous avons été. Je gronde en arrivant; on me sert « à souper; je mange presque aussi vite que vous, mais pas si « longtemps. Après je commence mes visites. Je trouve mes « Villageois qui jouent à la main chaude, aux barres, ou au

« corbillon. On tire les gages, on se baise, et on se fait des con-
« fidences d'une fadeur!... Onze heures sonnent : mon Gentil-
« homme examine la batterie de son fusil, et déclare qu'il doit
« être le lendemain au point du jour à l'affût. On se lève, on
« part : voilà la fin de l'ennui pour tout le monde; mais moi il
« faut que j'attrape quatre ou cinq heures du matin. Je me pro-
« mène, je lis, j'écris, et je pense que j'ai encore quatre mois à
« rester ici. Adieu, mon cher Monnet; si vous ne venez pas
« bientôt, je mourrai de tristesse. »

D'Avenay ce...

« Je vous écrivis hier huit pages, et je ne me souviens pas de
« vous avoir dit un mot de notre voyage. Je vous assure, mon
« cher Monnet, que, si vous en eussiez été, j'aurais bien ri. Rien
« n'était si plaisant que l'embarras de l'Abbé. Du plus loin qu'il
« découvrait un clocher, il montait mon petit acajou, et passait
« fièrement tout le Village; mais sa gloire durait peu, et je ne
« lui donnais pas le temps de regarder derrière lui pour en
« descendre. Malgré tout mon chagrin, je ne pouvais m'em-
« pêcher de rire du passage rapide de sa pompe à son humi-
« liation; mais ce qu'il y avait de meilleur, c'était de voir le
« combat de sa vanité avec sa paresse. Un orage affreux les mit
« d'accord; la pluie lui ôtait la force de marcher, et le voilà,
« malgré l'indécence, grimpé sur l'impériale de ma chaise, d'où
« il examinait la nuée pour m'en rendre compte. J'étais saisie
« d'effroi; chaque éclair me faisait fermer les yeux comme à
« R... *Phamphale* (1), raisonnant en Physicienne sur l'attraction
« de l'air, craignait de l'agiter, et d'attirer le tonnerre, en se
« grattant le bout du nez; elle y avait une démangeaison
« qu'elle n'osait satisfaire, et me confiait sur cela ses besoins et
« ses frayeurs avec les expressions les plus plaisantes. Ma sœur
« prétendait que l'Abbé, étendu sur notre impériale, tentait le

(1) Jeune Négresse qui appartenait au Maréchal de S... (M.)

EPITAPHE
DU MARÉCHAL
COMTE DE SAXE.

CI gît, un Conquèrant eſtimè d'un chaq.-	1.
Il avoit des rivaux ; mais il triompha——	2.
Les combas qu'il gagna ſont au nombre de-	3.
Pour LOUIS ſon grand cœur ſe feroit mis en-	4.
En amour c'ètoit peu pour lui d'aller à——	5.
Jeune, on le prenoit pour le beau berger Tir-	6.
Mais pour avoir voulu jouer au paſſe——	7.
Il a ceſſè de vivre en Novembre le——	8.
Dans l'art de la guerre il ne fut jamais——	9.
Il n'a pu ſ'attirer un ſeul Deprofun——	10.
Précifément ſon âge à l'inſtant de ſa mort. . .	55. ans.

REFLEXION.

Conſidèrez des Rois la tête la plus fière
Conduite à l'èchafaud par un marchand de Bière.

« céleste courroux, et nous attirerait quelques disgrâces. Enfin,
« moi, qui suis la créature la plus peureuse, je ne pouvais re-
« tenir les éclats de rire que nos idées nous fournissaient. Notre
« voyage n'a pas été heureux, et on ne peut pourtant en faire
« un plus gai; nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer
« un moment. Quand nous ne savions plus que dire, nous
« n'avions qu'à siffler; notre Postillon nous versait tant que
« nous voulions, et rien ne fournit tant que cela à la conversa-
« tion. On commence par se plaindre, on se croit roué; insen-
« siblement tous les membres se retrouvent à leur place; on
« n'a plus que son bonnet et ses mules à chercher, sa voiture à
« relever; ce sont des riens, mais cela vous amuse. Cependant,
« comme l'usage peu ménagé des plaisirs en émousse le goût,
« celui de verser m'est devenu insipide, et j'ai pris la poste à
« Soissons, pour me tirer des mains de mon Postillon, qui
« m'aurait tuée infailliblement par sa maladresse ou par sa len-
« teur. Je suis enchantée, mon cher Monnet, que Mademoiselle
« V... vous fasse passer quelques moments agréables; je ne
« crois pourtant pas que cela dure longtemps. Les gens qui ne
« sont pas d'un commerce sûr perdent à être connus. Je crois la
« franchise nécessaire à l'amitié; j'en ai trop pour vous, pour
« ne pas vous avertir de vous défier de ses caresses : et j'espère
« obtenir de la vôtre, que vous éviterez de la voir. Adieu, mon
« cher Monnet; arrangez vos affaires de façon que vous puis-
« siez me venir voir bientôt et passer deux mois avec moi. A
« propos, il y a ici une Comédie. C'est le Souffleur qui joue les
« grands rôles; Mérope est à faire mourir de rire. »

D'Avenay ce...

« Je ne me porte pas bien, mon cher Monnet; ma sœur a été
« saignée du bras et du pied; elle a une fièvre enragée, j'en ai
« une du diable, et je crois encore un peu de gale, le tout à
« votre service, comme de raison. A chaque mot que j'écris, je
« jette là ma plume pour me gratter, c'est un plaisir, il n'y a

« rien qui occupe comme la gale. Sans badiner, je l'ai et je la
« tiens d'une jeune demoiselle que je n'aurais jamais soupçonné
« de me faire un si joli présent. J'aime à me flatter qu'il m'en
« restera encore assez, quand vous arriverez, pour vous en
« donner votre part ; mais, dussiez-vous en enrager, ce ne sera
« pas de la même façon que je l'ai prise : or, devinez, d'après
« cela, de quelle manière je l'ai gagnée.

« N'allez pas au moins conter ma triste aventure à tout le
« Palais-Royal. Comme je vous connais discret, je vous per-
« mets seulement de le dire à cinq ou six de vos amis, et d'ici
« à trois ou quatre jours, je vous enverrai des Lettres au soufre.
« Cette gale ne commence à paraître que d'hier : ne donnez ce-
« pendant pas cela comme une nouvelle sûre. J'ai demandé au
« Chirurgien du Village si cela durerait longtemps. Il m'a
« répondu, d'un sérieux à faire mourir de rire : *Mademoiselle,*
« *dans quinze jours vous serez saine et nette comme une bague d'ar-*
« *gent.* Ne trouvez-vous pas cela plaisant? A propos, j'ai su que
« vous aviez revu Mademoiselle des Anges ; je consens qu'elle
« ait pour vous tous les charmes imaginables, pourvu qu'elle
« n'ait pas celui de vous aveugler sur mon compte. C'est une
« hydre dont on ne connaît le poison qu'après en avoir ressenti
« les effets. Que son nez à ressort vous enchante ; mais que
« ceux de sa langue ne vous surprennent pas. Comme ce n'est
« pas d'après elle que je pense sur votre compte, je ne vous
« vanterai pas mon estime et la tendre amitié que j'ai pour
« vous. Adieu, mon cher Monnet. »

A Avenay.

« Je vois, mon cher Monnet, que vous n'avez pas une foi bien
« vive à ma raison, les fausses lueurs que vous avez vu tant de
« fois éclipsées par un caprice, par une fantaisie, semblent jus-
« tifier votre incrédulité. Mais ces faibles clartés n'étaient que
« des saillies de mon humeur, des boutades, l'ouvrage d'un
« dépit, plus souvent encore des projets de misanthropie et de

« singularité propres à conduire à la folie par un chemin dé-
« tourné : aujourd'hui je cherche la raison. Vos questions
« sur cette matière ne m'ont point du tout offensée; je ne les
« regarde point comme une critique des ridicules auxquels je
« me suis livrée. Vous connaissez la difficulté de réfléchir; et
« ma raison vous paraît plutôt un miracle, une chose surnatu-
« relle, que l'effet de mes réflexions. Plaisanterie cessante (car
« c'en est une que je fais, à votre jugement), je crois, en vérité,
« que le bon sens sera bientôt la partie amusante de mon esprit.

« A propos d'esprit, une femme de ma connaissance m'a
« écrit que M... se plaignait de mon silence à son égard. Il faut
« qu'il soit devenu fou; je ne me connais aucun tort envers lui.
« Je suis naturellement paresseuse; je n'aime à écrire qu'à ceux
« qui me plaisent beaucoup, et certainement il n'est pas de ce
« nombre. Je lisais ses Lettres et ses Vers avec une sorte de
« plaisir; mais voilà tout. Il est amoureux de moi; je n'ai eu
« que de l'amitié à lui offrir; je ne l'ai jamais trompé là-dessus.
« Il se désespère, il se fâche, il se raccommode, il me hait, il
« m'aime, et puis il me déteste; à lui permis. Je ne m'afflige de
« rien. L'indifférence est un état tranquille. Mais, croyez-m'en,
« mon cher Monnet, M... est auprès d'une femme, le mortel le
« plus maussade et le plus ennuyeux qu'il soit possible de
« trouver, surtout quand il est amoureux. Chaque fois qu'il
« s'est avisé de m'entretenir de son amour, il m'a toujours
« laissé des vapeurs pour vingt-quatre heures. Vous me mar-
« querez le jour de votre départ, et l'endroit où je pourrai vous
« adresser mes Lettres à Londres. »

CHAPITRE XVII

EMBARQUEMENT, TEMPÊTE, ARRIVÉE A LONDRES

Je reviens à ma nouvelle entreprise, pour laquelle je n'avais rien négligé pendant mon séjour à Paris. Nous arrivâmes le 17 à Calais, et nous nous embarquâmes le 20, vers la fin du jour, sur un de ces petits bâtiments qui font la traversée de Calais à Douvres. Il soufflait un petit vent d'Est qui nous était favorable. En faisant ma ronde dans le bâtiment, j'aperçus derrière un gros ballot, une jeune personne de dix-huit à vingt ans, d'une très jolie figure; elle me parut pâle et rêveuse. Un homme, affublé d'une redingote grise, sur un vieil habit noir, avec une perruque ronde, et un grand chapeau bien enfoncé dans sa tête, était assis auprès d'elle; ils gardaient tous deux un morne silence, ou ne laissaient échapper que quelques mots qu'ils se disaient à l'oreille. Dans le moment je ne poussai point ma curiosité plus loin; je fis seulement des plaisanteries sur le mal de cœur qu'éprouvaient déjà la plupart de mes Actrices; elles firent sourire la jeune personne, mais ne produisirent pas le même effet sur l'homme qui l'accompagnait. Une demi-heure après notre départ, le vent cessa, et nous nous trouvâmes dans un calme plat; notre bâtiment n'avançait un peu que par le moyen de quelques rames. Il y avait environ deux heures que nous étions dans cette situation quand nous vîmes à l'horizon, au Sud-Ouest, un gros nuage, d'où partaient plusieurs éclairs. Ce nuage s'avançait vers nous, et bientôt le Ciel fut couvert. Un vent Sud-Ouest commença à souffler, et prit tant de force, que

la mer agitée éleva des vagues, qui nous causaient des roulis à ne pouvoir nous tenir debout. Le Capitaine, qui avait fait mettre toutes les voiles, les fit bientôt amener (1), et ne laissa que le *trinquet* (2), en tâchant toujours de tenir tête au vent, et dirigeant sa route vers Douvres. Mais le vent devint si furieux, et notre bâtiment si fatigué par les lames qui, le prenant de l'avant, l'inondaient et l'accablaient de leur poids, qu'on fut contraint de relâcher et de courir, vent arrière, pour aller où nous pourrions aborder. Le vent qui sifflait dans les cordages et dans les mâts, le bruit de la mer, le tonnerre, les éclairs, et les craquements du bateau, qui semblait s'ouvrir à chaque instant, avaient répandu la consternation; et j'avoue franchement que j'avais grand peur. D'un côté, une de mes Actrices évanouie, et dont les appas se trouvaient dans un certain désordre, était à la discrétion des regards indiscrets d'un Mousse. Une autre, couverte de la pâleur de la mort, les mains jointes, les yeux au Ciel, un livre de prières à la main, implorait la miséricorde de Dieu. La Soubrette, accroupie dans un coin, fulminait, jurait contre moi et contre toute la Nation Anglaise. L'homme à la redingote, qui d'abord s'étais mis à genoux pour prier, avait fini par se coucher ventre à terre, et par invoquer tous les Saints du Paradis. Sa compagne poussait des cris perçants. Un roulis l'ayant jetée contre moi, elle m'agrippa de façon qu'elle ne voulait plus lâcher prise, croyant pouvoir ainsi se sauver. Nous étions si bien groupés ensemble, que le plaisir de sentir ses approches me rendit un peu distrait sur le danger. Elle parut sensible aux soins que je prenais d'elle. et de profonds soupirs, qui lui échappaient de temps en temps, me portèrent à lui faire quelques questions; elle n'y répondait qu'en disant qu'elle était bien à plaindre. Le bâtiment allait toujours en s'éloignant de la route, lorsque le Ciel vint à s'éclaircir à l'horizon : bientôt le nuage se dissipa, et le vent tomba tout

(1) C'est-à-dire baisser, plier. (M.)
(2) Petite voile. (M.)

d'un coup. La mer n'en était pas moins grosse, et nous éprouvions encore des roulis assez fatigants. Je tenais toujours la jeune inconnue dans mes bras : la tranquillité dont nous commencions à jouir, avait calmé les esprits. Le jour parut, il s'éleva un petit vent qui nous devint favorable : on mit toutes les voiles, et la proue fut portée vers les côtes d'Angleterre, dont nous étions bien écartés. Enfin nous arrivâmes à Douvres à onze heures du matin. Dans le temps qu'on mit à l'atteindre, il se passa une scène extraordinaire entre l'homme à la redingote (qui, toujours tapi dans son coin, jetait sur moi des regards furieux) et la jeune personne que j'avais prise sous ma protection. Il débuta par des menaces. La Demoiselle voulut s'approcher de lui pour lui parler; il la repoussa si brutalement qu'il lûi fit donner dans la tête un coup dont elle se trouva mal. Toutes les femmes prirent son parti, l'homme fut accablé d'injures: et par les reproches que lui fit la jeune personne dans sa colère, nous comprîmes qu'il l'avait enlevée. Alors je m'emparai d'elle, et je la mis sous la garde des femmes de ma troupe, qui lui firent tout avouer. Elles surent qu'elle était la fille d'un Avocat au Parlement de Paris, et que le Ravisseur était un Moine défroqué. Nous lui fîmes les plus vives représentations sur les risques qu'elle courait. Je lui proposai de la conduire à Londres, de lui payer sa pension dans une maison honnête, et de la réconcilier avec ses parents, sous la condition néanmoins qu'elle renoncerait au Moine, et qu'elle consentirait qu'il fut plongé six fois dans la mer pieds et mains liés. On recueillit les voix, toutes les femmes furent du même avis; mais les hommes changèrent la peine du coupable en une amende de quatre louis au profit des mousses du bâtiment, et en une renonciation en forme, qu'il écrivit sous ma dictée, de toutes ses prétentions sur la Demoiselle. Cette plaisanterie, qui nous avait un peu remis des frayeurs de la tempête, fit faire au Moine bien du mauvais sang. Arrivé à Douvres, il se sépara de nous, et la jeune personne fut gardée à vue. Le lendemain nous partîmes pour Londres à quatre heures du matin : deux carrosses, où

étaient toutes les femmes, furent escortés par deux Anglais, et par plusieurs hommes de ma Troupe, montés sur des chevaux. Arrivé dans cette grande Ville, mon premier soin fut d'écrire aux parents de ma protégée. Ce que j'avais prévu arriva : ses parents la reprirent, et je sus, quelques années après, qu'elle avait fait un très bon mariage avec un Américain.

Je mis mes acteurs dans une maison qu'on m'avait retenue pour les loger. J'avais des gens pour et contre mon entreprise dans cette ville. Les derniers étaient beaucoup d'acteurs anglais réformés (1), et tous les réfugiés de notre Nation. Ceux-ci, toujours acharnés contre nous depuis la révocation de l'Édit de Nantes, ne laissèrent point échapper une si belle occasion de se venger. Les Papiers publics étaient remplis de Satires ou d'Épigrammes contre moi et contre mon Spectacle. Il fallait combattre tout cela, et me procurer des partisans. Je fis agir mes protections; j'obtins du feu Duc de Graffton, grand Chambellan, une Patente pour autoriser mon Spectacle, et je pris toutes les mesures convenables pour me garantir du mal qu'on se préparait à me faire. Le Lord G..., un des plus grands Seigneurs d'Angleterre (2), m'honorait de ses bontés; et son exemple fut suivi par la plus grande partie des autres, qui devinrent les protecteurs les plus zélés de mon Spectacle. On s'assembla même afin de régler tout ce que j'avais à faire pour l'ouverture de mon Théâtre. Les Seigneurs me conseillèrent de n'ouvrir que pour eux les premières Loges et le Parquet, et de ne délivrer les billets des autres places qu'à six heures. Enfin, ils semblaient s'être fait une affaire d'honneur du succès de mon entreprise.

(1) Peu de temps avant mon arrivée à Londres, un Acte du Parlement avait fixé le nombre des Théâtres de Comédie à deux seulement. *Drury-Lane* et *Convent-Garden* avaient été conservés, et tous les autres supprimés. Cette suppression grossit le nombre de mes ennemis, de tous les comédiens sans emploi, mécontents de voir des étrangers s'établir chez eux à leur préjudice. (M).

(2) Il commandait dans la dernière guerre, les Troupes de Sa Majesté Britannique à Hanovre. (M.)

CHAPITRE XVIII

JOURNÉE DE HAYMARKET

Je suivis en tous points les ordres qui m'étaient donnés et mon Spectacle fut ouvert le 8 Novembre 1749. Ce qu'on m'avait prédit arriva : la Galerie (1), en moins d'une demi-heure, fut remplie de Réfugiés, et de gens bien disposés (comme je l'ai dit) à me nuire. A six heures et demie, le lord G..., accompagné de plus de 30 Seigneurs, tous en froc (2), et munis d'une grosse canne, vinrent se mettre dans les places qui leur étaient destinées. Le Lord G... et le Duc D..., pour mieux observer les mutins, se placèrent aux secondes Loges. Il n'y avait ce jour-là, pour spectatrices, que trois femmes, une Dame de grande qualité, et deux Comédiennes Anglaises. L'Orchestre se disposait à jouer l'ouverture; mais au premier coup d'archet, les Conjurés, qui étaient en très grand nombre, et presque tous placés dans la seconde Galerie, entonnèrent une chanson Anglaise, dont le refrain était : *Nous ne voulons point de Comédiens Français.*

Cependant on leva la toile; un Acteur et une Actrice parurent pour commencer la pièce; ils furent salués d'une grêle de pommes et d'oranges, qui se succédaient sans relâche. Une Actrice aimable, qu'on a vu depuis à la Comédie-Française,

(1) C'est le second Amphithéâtre. (M.)

(2) On dit ici *fraque*, en corrompant ce mot, qui est emprunté de notre propre langue. (M.)

reçut sur la gorge une chandelle qui lui fut jetée par un homme ivre, payé pour troubler le Spectacle. Le bruit qui se faisait dans la Galerie, empêchait d'entendre ce qu'on disait sur le Théâtre. Le Lord G..., qui jusque-là s'était contenu, élevant la voix, et s'adressant aux mutins, dit : « Eh bien, Messieurs, voulez-vous « bien cesser, et nous laisser jouir du Spectacle? S'il ne vous « plaît pas, sortez, et reprenez l'argent de vos billets. » Plusieurs répondirent qu'ils ne souffriraient jamais une Comédie-Française à Londres. Lord G..., piqué de cette réponse, et plusieurs autres de mes défenseurs, entrèrent dans la Galerie, et imposèrent, pour un moment, silence à mes adversaires.

Pendant cette scène, il s'en passait deux autres, l'une sur le Théâtre, et l'autre dans le Parterre. La première était composée de jeunes Militaires en uniforme, qui, l'épée nue à la main, formaient sur le théâtre un demi-cercle et servaient de rempart aux Acteurs. La seconde était la plus importante, parce que le parterre était le point de réunion ou de ralliement des Conjurés, et qu'ils y avaient arboré l'étendard de la rébellion.

J'avais dans mon parti les deux hommes de l'Angleterre les plus forts et les plus adroits, soit à la lutte, soit au pugilat, c'est-à-dire, aux combats à coups de poings. L'un était le fils d'un Brasseur, et l'autre le fils d'un Apothicaire, tous deux amateurs de la Comédie-Française, et de plus, fort amoureux de deux de mes Actrices.

Tous deux, animés du même intérêt et du même courage, s'unirent comme amis et compagnons d'armes pour la défense de mon Spectacle. Dans cette résolution, ils franchirent les bancs du Parterre, et de rang en rang se mirent à frapper de tous côtés. Le Brasseur se jetait au milieu des pelotons les plus serrés des ennemis, et renversait tout ce qui s'opposait à son passage, en criant : *A moi mes amis! Qui m'aime me suive!* Un champion, plus hardi que les autres, voulut l'arrêter dans sa course; il quitta ses habits, et s'élança sur son homme; plusieurs coups furent portés de part et d'autre, et le combat s'échauffait de plus en plus. Enfin, le Brasseur plus agile, terrassa son ennemi, en

reprit un autre, le combattit avec le même avantage, et partout fut victorieux.

Mes deux braves, après avoir donné les plus grandes preuves de zèle et de valeur, s'occupèrent ensuite à réunir les esprits, et à maintenir le calme dans le Spectacle. Les Acteurs jouèrent tranquillement, et le silence fut si bien observé après ce tumulte, qu'on n'osait presque ni cracher ni se moucher. Un jeune homme, caché dans un coin de la Salle, s'avisa d'emboucher un gros sifflet de portier ; il fut découvert et surpris par le Général Wal... qui, d'un vigoureux coup de poing sur sa bouche, lui fit entrer le sifflet jusqu'au milieu du gosier. Les deux pièces qui furent jouées ce jour-là, finirent sans bruit, et les Actrices furent reconduites chez elle par la Garde.

Le combat qui se donna le second jour du Spectacle, fut plus long et plus opiniâtre; les Seigneurs prirent de nouvelles mesures pour ne pas se compromettre, et pour établir plus de tranquillité. Ils amenèrent avec eux des espèces de matelots domestiques qu'ils ont à leurs gages, et à leurs livrées, sur la Tamise. Ces gens, forts et robustes, vinrent à la seconde représentation, armés chacun d'un gros bâton, et furent distribués en différents endroits de la Salle. Les Mécontents, de leur côté, s'étaient pourvus d'un général pour livrer une seconde bataille plus heureuse que la première, et ils vinrent en plus grand nombre. Ce général était un Officier subalterne dans la marine, et connu réellement pour un chef de parti ; il fut étonné des précautions que nous avions prises. Le Général W..., qui le connaissait, prévenu de ses intentions, se plaça précisément à côté de lui, et le railla beaucoup, en affectant de préférer la Comédie-Française à la Comédie-Anglaise. Le Marin, qui ne goûtait pas apparemment ses plaisanteries, et qui s'était imposé la loi de combattre pour les siens, même aux dépens de sa vie, se leva brusquement, en criant *Alerte* : c'était le mot du guet dont les Mécontents étaient convenus pour l'attaque ; mais mon parti, beaucoup plus fort que l'autre, se battit vigoureusement. Le Brasseur, à la tête d'une partie des Matelots, se portait de

tous les côtés les armes à la main, et partout donnait ses ordres. L'Apothicaire, qui commandait le reste de la trouge dans la Galerie, où était le fort du combat, n'épargnait personne. Cependant les uns demandaient quartier, et les autres, pour échapper aux coups, se précipitaient de leur mieux, de la Galerie dans le Parterre.

Il serait difficile de peindre toutes les singularités du tumulte horrible qui se passa dans cette importante journée. Les Actrices, accablées de frayeur, et peu accoutumées à de pareils combats, s'étaient renfermées dans leurs Loges avec des Officiers qui les rassuraient. Enfin, l'ennemi bien battu, et découragé par sa défaite, fut contraint de céder. Les Acteurs reprirent leurs fonctions, et le Spectacle fut exécuté sans aucun trouble.

Il y eut dans ces deux combats beaucoup de blessés de part et d'autre, mais heureusement point de morts : ce qui, vu l'acharnement des partis, dont j'étais témoin, ne me causa pas moins de satisfaction que de surprise. La troisième et la quatrième représentation furent beaucoup moins orageuses; on prit les mêmes précautions, mais elles furent inutiles : les ennemis avaient abandonné la place. Les Acteurs jouèrent paisiblement, et le Spectacle, en général, fut goûté.

Après avoir surmonté des obstacles de tout genre, dans une Ville immense et très riche, dont les trois quarts des habitants parlent ou entendent le Français, j'avais lieu de compter sur une fortune honnête. Je l'aurais sans doute obtenue, sans une circonstance malheureuse, qu'il m'était également impossible et d'éviter, et de prévoir. Elle fut occasionnée par l'élection d'un Membre du Parlement, qui commença peu de jours après l'ouverture de mon Spectacle. Les Seigneurs qui me protégeaient, nommément le Lord Chesterfield et le Duc de Montaigu, me conseillèrent de suspendre pendant ce temps-là mes représentations. La raison qu'ils m'en donnaient, était sans réplique. Le peuple, dans ces circonstances, ordinairement excité par la boisson, et ne respectant rien, pouvait tourner ses vues sur mon Spectacle, le prendre *en grippe*, et causer quelques malheurs



UNE REPRÉSENTATION DANS UN THÉATRE ANGLAIS, *par Hogarth.*

dont je serais la victime. Je suivis donc un conseil si sage ; je fermai mon Théâtre jusqu'à nouvel ordre, et j'attendis patiemment la fin de l'élection qui dura près d'un mois.

Il n'y eût sortes d'extravagances que l'on n'imaginât dans l'un et l'autre parti, pour gagner et s'assurer des voix. Les deux Concurrents pour cette élection étaient le Lord *Trantham*, et le

Chevalier *Wanderput*. Les Adversaires du premier l'accusaient d'avoir trop favorisé la Comédie-Française, et d'avoir même blessé dangereusement un Anglais à la première représentation. Ces griefs, quoique sans fondement, furent très désavantageux à Milord Trantham. La folie fut portée si loin de la part des Partisans du Chevalier Wanderput, qu'ayant fait peindre sur une toile, en forme de bannière, l'Arlequin, et un autre Acteur de ma Troupe, ils promenèrent cette effigie, et la brûlèrent dans la place où se faisait l'élection.

Une pareille imagination ne dût surprendre personne, après celle qu'on avait vue quelques années auparavant dans une semblable occasion. Au moment où les voix balançaient les suffrages, un original s'avisa de prendre une souris morte, de la mettre sur un plateau, de la promener de même, et de la faire voir à tous ceux qui se trouvaient dans la place, en disant : *Vous voyez, Messieurs, cette pauvre bête ! Eh bien, elle est morte de faim dans la cuisine de ce même homme à qui vous vous empressez tant de donner vos voix*. Cette mauvaise plaisanterie sur l'avarice, vraie ou fausse, du candidat qu'on voulait élire, fit faire aux électeurs des réflexions qui ne tournèrent pas à son avantage.

Cependant Milord Trantham fut élu membre du Parlement ; et moi, victime de ma prudence, je portai seul la peine de cette élection. Le grand Chambellan me fit donner ordre de ne pas continuer mon Spectacle (1). Mes acteurs qui, dans toutes les règles de l'honneur et de la justice, auraient dû entrer en considération de mes pertes (puisqu'ils n'avaient joué que trois fois, et que mon Théâtre avait été fermé par une autorité supérieure), exigèrent de moi le double des appointements qu'on leur donnait en France. Il y en eut même parmi eux qui employèrent des voies odieuses pour se faire payer. Deux de mes protecteurs, Milord Staford, et un membre du Parlement, touchés de mon

(1) L'établissement de ma Comédie devint, pour le Ministère Anglais, une affaire d'Etat. On craignit que les mouvements occasionnés par ce spectacle n'eurent des suites plus sérieuses. (M.)

malheur, me secoururent d'abord de leur bourse; ensuite, pour me garantir des poursuites de mes Acteurs, et des frais de Justice qu'elles pouvaient occasionner, ils me conseillèrent de me mettre sous le pouvoir de la loi. Pour cet effet, le Lord S... me procura un logement dans la maison d'un Juge de paix, qu'occupait déjà un des Rois de Candide, connu sous le nom de *Théodore premier, Roi de Corse*, prisonnier alors aussi bien que moi (1).

Je fus conduit, sur la brune, dans cette maison par mes deux protecteurs, avec une de mes actrices que je ne veux désigner ici que sous le nom de *Céleste*, telle qu'elle était alors, puisque par générosité pure, elle voulut bien s'attacher à mon sort, et oublier ses intérêts pour les miens. Arrivés dans le logement qui nous était destiné, nous y trouvâmes un bon souper, un bon lit, et toutes sortes d'attentions de la part de l'Hôte et de l'Hôtesse.

Le jour suivant, je fus présenté à Sa Majesté Corse par un homme de confiance, qui remplissait à la fois auprès d'elle les fonctions d'Intendant, de Secrétaire et de Valet-de-Chambre. Ce Monarque éphémère, qu'on avait eu soin de prévenir en ma faveur, me reçut avec affabilité. Dès le même jour, après quelques questions qu'il me fit sur mon entreprise, et sur différentes choses, il m'invita à dîner. Il me prévint auparavant sur la simplicité de sa table, et sur le régime qu'il était contraint d'observer pour ménager moins sa santé que sa bourse, et il me tint parole. Si ce repas royal ne fut pas fort somptueux, il fut gai du moins, et même assez bruyant de ma part. Sa Majesté Corse aimait un peu les propos libres; je lui en débitai de toutes les façons. Elle parut contente de moi, et nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde. Je lui laissai faire sa méridienne, et me retirai dans mon appartement.

Le lendemain, je lui présentai ma compagne, qu'il trouva jolie et de son goût. Il fut galant à l'excès auprès d'elle; il nous

(1) V. au chapitre suivant la note de Monnet sur Théodore de Neuhoff.

invita même à dîner tous les deux, et se mit en dépense pour nous traiter. Nous eûmes de plus que la veille, du poisson et du vin de Bordeaux à discrétion. Le repas fut très agréable; Sa Majesté s'anima par quelques verres de vin qu'elle bût de plus qu'à l'ordinaire. Céleste, qu'il ne cessa de lorgner, avec une jolie voix, du goût et de l'expression, acheva de l'enivrer de plaisir, par une Ariette et quelques Vaudevilles. Il nous parla beaucoup de ses succès militaires; il nous fit part de tous les événements de sa vie, de sa naissance, des postes qu'il avait remplis, avant de parvenir au Trône, des droits et du projet qu'il avait pour rentrer un jour dans ses États, et du plaisir qu'il aurait de nous avoir auprès de sa personne. Il me proposa de me faire Capitaine de ses Gardes, et tout ce qu'on peut proposer à une femme que l'on veut s'attacher, fut mis au choix de Céleste. Le festin se termina par la méridienne ordinaire; car Sa Majesté dormait et mangeait bien. Nous le laissâmes dans le plus profond sommeil, et nous nous retirâmes.

Quoique sous le pouvoir de la Loi, j'avais la liberté de sortir avec un Garde que je payais, et qui m'accompagnait partout; je sortais donc souvent, soit pour mes affaires, soit pour mes plaisirs. Le soin de payer et de congédier mes Acteurs m'occupait plus que tout le reste. J'aurais dû, peut-être (comme je le pouvais), après la clôture de mon Théâtre, passer en France pour discuter avec eux mes droits et mes intérêts. N'étant plus alors en leur pouvoir, et ne les ayant réellement employés que dans trois représentations, j'aurais traité pour la moitié des appointements de l'année que comprenait leur engagement; je ne le fis point par honneur. Je comptais d'ailleurs sur un dédommagement qu'on me faisait espérer de la Cour, et sur un traitement plus doux de la part de mes Acteurs mêmes. Mais toutes mes espérances furent vaines; je n'eus rien de la Cour, et je fus obligé de les payer en entier.


GARRICK,
dans le role de Richard III.
Tragédie de Shakespear, Act. 5. Sce. 7

CHAPITRE XIX

DÉPART DE LONDRES. ENTREPRISE DE L'OPÉRA-COMIQUE A PARIS

Après le compte exact et fidèle que j'ai rendu de mes trois directions précédentes, ainsi que des injustices et des peines qu'elles m'ont fait essuyer, on voit qu'il me fallait bien du courage, et la plus grande envie de payer mes dettes, pour oser entreprendre une quatrième fois la direction d'un Spectacle. Il n'y avait alors que le rétablissement de l'Opéra-Comique à Paris qui pût me convenir; j'écrivis à quelques personnes qui me voulaient du bien et qui avaient du crédit, tant auprès de Mme la Marquise de P... (1), que sur M. de B... (2) alors Prévôt des Marchands, de qui ce rétablissement dépendait. J'eus des réponses satisfaisantes, qui me déterminèrent à finir promptement mes affaires à Londres, pour suivre celles qui m'appellaient à Paris. Nous étions toujours, ma compagne et moi, elle dans la plus haute faveur auprès du Roi Théodore, moi dans sa plus grande intimité. Nous avions l'honneur de dîner presque tous les jours avec lui. Il paraissait prendre la plus grande part à tout ce qui nous intéressait; mais des intérêts plus pressants nous obligèrent de le quitter, et de renoncer à toutes les belles espérances dont il nous avait flattés (3).

(1) La Marquise de Pompadour.

(2) Louis-Basile de Bernage qui succéda, le 26 juillet 1743, à Félix Aubery, mort le 20 juillet, et qui fut prévôt des marchands jusqu'en 1758.

(3) Le prétendu Roi Théodore était né à Cologne en 1686, où il fut tenu sur les Fonds de Baptême par M. de Bilderbeck, Résident des Etats-Généraux. Son

Nous essuyâmes, dans cette maison, deux tremblements de terre, ou deux fortes commotions qui mîrent toute la nation en alarmes. La première secousse se fit sentir à six heures du matin : la seconde bien plus violente, fut prédite par un Soldat, et annoncée dans tous les Papiers publics. Sur cette prédiction, plusieurs particuliers firent porter des lits pour coucher en pleine campagne. La dernière me surprit dans le mien ; mais nous en fûmes quittes pour la peur, ainsi que toute l'Angleterre.

Nous restâmes encore un mois à Londres pour finir mes affaires, et pour marquer ma reconnaissance à mes Protecteurs, dont j'avais tant éprouvé la générosité naturelle. J'avais beaucoup de peine à m'en séparer, et ce fut avec les plus vifs regrets que je quittai, nommément M. le Duc de Graffton et M. Garrick,

père fut tué au Siège de Namur à l'âge de vingt-huit ans, au dernier assaut, où il se trouva comme Capitaine au service de Brandebourg, quoique la veille il eut été nommé Colonel au Service de Charles II, Roi d'Espagne, à la recommandation du Roi Guillaume III. Sa mère était fille d'un Inspecteur général des Fortifications des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne. Le Baron de Neuhoff avait été élevé à Duffeldorp sous la protection de l'Electeur Palatin. Sa mère, s'étant remariée à Trèves, emmena son fils en France, et le mit à l'Académie de Longpré, d'où feu S. A. R. le fit sortir, le mît parmi ses Pages, et le combla de bienfaits. En sortant de chez S. A. R. il fut placé d'abord dans le Régiment de Navarre, d'où il passa dans le Régiment de Cavalerie de Furstemberg, qui prit dans la suite le nom de Courcillon. Le Baron de Neuhoff, étant en Espagne, épousa M[lle] de Kilmansek, nièce du Duc d'Ormond et Camérière de la Reine. Il se rendit avec elle en Italie, puis en Angleterre, ensuite à Paris, où elle est morte. C'est à l'époque de son veuvage que commencent les aventures du Baron. Dès le premier voyage qu'il fit par mer, il fut pris par les Algériens, et conduit à Alger, où il fut trois ans et demi prisonnier dans un Château. Il ne fut délivré qu'en payant 10 000 sequins de rançon. Il passa tout de suite en Bretagne et fut mêlé dans les troubles de cette Province sous la Régence. De Bretagne il alla en Suède, de Suède en Angleterre, où il eut quelques entrevues secrètes avec le Roi Georges I ; puis en Moscovie, et de Moscovie à Rome, où il fut empoisonné trois fois, disait-il. C'est à Livourne qu'il forma le dessein de se faire roi de Corse. Son secrétaire a dit depuis qu'il n'avait jamais été en Corse, mais qu'il avait imaginé ce voyage et cette Royauté chimérique pour duper les Hollandais. De Livourne il vint à Turin, où le Marquis d'Ormea le découvrit, et de Turin il se rendit à Paris chez le Comte de Polignac ; il y vit le Cardinal de Fleury. De Paris il alla à Rouen ; de là passa en Hollande, et vint à Amsterdam. Etant descendu au Cerf rouge, il

dont le premier m'avait gratifié de cent louis, et le second d'un bénéfice sur son théâtre à mon profit.

Nous arrivâmes à Paris, vers la fin d'Octobre 1751. Je fis agir si chaudement mes protections et mes amis auprès de Mme la Marquise de P..., et de M. de B..., que, le 20 Décembre suivant, j'eus l'agrément du Roi pour le rétablissement de l'Opéra-Comique. Le 25 du même mois, je passai un bail pour six années avec le Bureau de la Ville, à 12 000 liv. pour chacune des trois premières années, et à 15 000 liv. pour chacune des trois dernières. J'étais alors sans argent, sans Auteurs, sans Acteurs, sans Théâtre; et je n'avais que cinq semaines pour disposer l'ouverture de mon Spectacle, fixée au 3 Février suivant. Au moyen de 12 000 liv. que deux amis me prêtèrent, je fis venir, à grands frais, de la Province, plusieurs Sujets de l'ancien Opéra-Comique. Le Théâtre du Faubourg-Saint-Germain (1) était sous le scellé depuis 18 ans, et dans la possession des Créanciers de feu Ponteau. Je le tirai des

fut trahi par son Laquais, arrêté par d'anciens Créanciers et mis en prison. Il en sortit huit jours après par le crédit de *M. Ledieu*, Président, Echevin, qui avait été Ambassadeur en Russie, et qui était son ancien ami. Le Baron se réfugia le 22 juin 1737 dans la Campagne du Président, au Bevernik, et il en partit le 29, pour se rendre au Texel, dans le dessein de s'y embarquer. Il y trouva un vaisseau frété pour le conduire en Corse, à ce qu'il disait. Ce vaisseau, richement chargé par deux Négociants d'Amsterdam, était aux ordres du Baron, qui le conduisit à Naples. Il fut encore arrêté là, par le Consul Hollandais, qui fit vendre la cargaison du vaisseau, pour le compte des deux Marchands. Le Baron s'échappa des prisons de Naples, et à la faveur d'un déguisement il revint en Angleterre pour la troisième fois. Il y fut mis en prison pour ses dettes, et il y est mort le 11 décembre 1756. Il est inhumé dans le Cimetière de Sainte-Anne de la Ville de Westminster. On lit sur sa tombe cette inscription laconique, qui a tout l'air d'une ironie à l'Anglaise : *Ici repose Théodore, Roi de Corse*. Il paraît que son but n'était que de se faire assez de réputation pour gagner la confiance de ces bons Hollandais, qui sur l'appas du gain frétèrent le vaisseau, dont il aurait fait un argent considérable à Naples, si le Consul ne l'eût pas fait arrêter : car à la hauteur de l'Isle de Corse il abandonna l'Amiral *l'Inflagen*, qui l'escortait par amitié. Tous ces détails m'ont été confiés par M. le Chevalier de Jaucourt, qui passa huit jours avec le Baron au Bevernik, chez *M. Ledieu*. (M.)

(1) A la foire Saint-Germain. Il ne faut pas la confondre avec le théâtre situé au faubourg Saint-Germain et où jouait la Comédie-Française. Sur l'emplacement de cette dernière salle s'élève aujourd'hui l'Odéon.



BELLECOURT

mains de la Justice, je le fis réparer et j'en fis l'ouverture, le 3 Février 1752, par un petit Prologue (1) qui roulait sur le rétablissement de ce Spectacle. J'avais fait la découverte de M. Vadé (2), dont le hasard m'avait procuré la connaissance. Le jugement que je portai d'abord sur le tour de son génie, et sur sa gaieté, m'enhardit à lui faire des offres honnêtes qui le déterminèrent à me consacrer ses talents.

Sept jours après l'ouverture de mon Spectacle, le 10 Février, il vint un ordre du Roi, à l'occasion de la mort de M[me] Henriette (3), qui fit fermer mon Théâtre jusqu'au 23 suivant. Cet événement, joint au peu de durée de la Foire, qui cette année fut très courte, et à

(1) *Le Retour favorable*, prologue et vaudevilles par Fleury, avocat au parlement de Paris. Avec cette pièce, on joua les *Amours de Nanterre*, opéra-comique en un acte de Le Sage, d'Orneval et Autreau, arrangé pour la circonstance par le même Fleury.

(2) Vadé avait alors trente-deux ans. Il mourut cinq ans après que Monnet l'eut découvert, en 1757.

(3) Une des filles de Louis XV et de Marie Leczinska.

toute la suite de mes malheurs, ne me donna que plus de courage pour me tirer de l'embarras où je me trouvais.

Je découvris, au Magasin de l'Opéra et ailleurs, quinze à seize enfants, garçons et filles, qui dansèrent le reste de la Foire dans un Ballet qui eût le plus grand succès. Il avait pour titre : *l'Atelier de Pigmalion*, ou *les Petits Sculpteurs* (1). Les grâces de la jeunesse, des décorations, des habillements, également bien entendus, et la précision d'un jeune homme qui représentait Pigmalion, contribuèrent beaucoup au mérite de ce Ballet, M. Vadé, dans cette Foire, fit et donna, pour son coup d'essai, *la Fileuse* (2), Parodie de l'Opéra d'*Omphale* (3), que l'on donnait alors à l'Opéra; ces deux nouveautés ensemble mirent de niveau la dépense et la recette.

Après ce début, il était question de m'établir à la Foire Saint-Laurent, et d'y faire construire un Théâtre, car l'ancien était démoli. Six personnes qui me voulaient du bien me prêtèrent généreusement, et sans aucun intérêt, mille louis d'or pour m'aider dans la construction de la Salle que je voulais faire bâtir. Je m'adressai pour cet effet à M. Arnoult, Machiniste-Ingénieur du Roi. Je lui fis part de mes idées sur la forme, sur les embellissements et sur les commodités que je croyais nécessaires dans cette nouvelle Salle. Il se chargea de l'exécution, et ses talents, ses soins, furent bien secondés par l'intelligence de M. de Leuze qu'il avait choisi pour travailler sous ses ordres. Feu M. Boucher, premier Peintre du Roi, se fit

(1) *Pygmalion ou le Petit sculpteur*, ballet-pantomime par Dourdé (foire Saint-Germain, 18 mars 1752).

(2) *La Fileuse*, vaudeville en un acte, par Vadé (foire Saint-Germain, 9 mars 1752).

(3) *Omphale*, opéra en cinq actes par La Motte, musique de Campra. Jouée pour la première fois le 10 novembre 1701, repris le 21 avril 1721 — le 22 janvier 1733 — le 13 janvier 1735 — le 14 janvier 1752.

Il en a paru plusieurs parodies, parmi lesquelles : en 1721, *Hercule Filant*, par Fuzelier (Théâtre-Italien); en 1733. *Polichinelle Alcide ou le Héros en quenouille*, par Carolet (à la foire Saint-Germain joué par les marionnettes de Bienfait); en 1752, *Fanfale*, par Favart et Marcouville (Théâtre Italien) et la *Fileuse*, de Vadé.

un plaisir de composer les dessins du plafond, des décorations, des ornements même, et de présider à toutes les parties de la peinture qui fut employée dans cette Salle. Le Théâtre, pour lequel il n'y eut ni dessin ni plan d'arrêté, fut construit dans trente-sept jours. L'agréable effet qu'il produisit sur le Public, à l'appui d'une nouveauté de M. Vadé, et de quelques pièces anciennes qu'on avait rajeunies, fit monter ma recette à 133000 liv. pendant trois mois que dura cette Foire.

Ce même Théâtre, qui a servi en partie de modèle à ceux qu'on a bâtis depuis à Paris, et dans les Provinces, a été acheté pour le Roi, démoli et placé à l'Hôtel des Menus (1) pour les répétitions particulières des Spectacles de la Cour.

En 1753, je m'occupai de la Foire Saint-Germain, et je fis de nouvelles acquisitions en Acteurs et en Actrices. M. Vadé donna le *Suffisant* (2), qui eut le plus grand succès, et où le Sieur le Moine (3) se distingua dans le premier rôle. A la Foire Saint-Laurent suivante, le 30 Juillet, on exécuta, pour la première fois, l'Intermède des *Trocqueurs* (4), premier ouvrage en musique de ce genre, qui ait été fait et joué en France.

(1) Situé entre la rue Poissonnière et la rue Bergère, sur laquelle il avait sa principale entrée. « A l'Hôtel des Menus-Plaisirs du Roi, on voit une salle de spectacle dans laquelle on fait les représentations des opéras et ballets qui se jouent devant le Roi : c'est aussi l'entrepôt de toutes les machines qui servent aux divertissements destinés pour Sa Majesté. » *Le Géographe Parisien* (par Lesage), Paris, 1769. T. II, p. 201. C'est dans l'Hôtel des Menus-Plaisirs que fut installée en 1784 l'*Ecole royale de Chant et de Déclamation*, qui deviendra le *Conservatoire de Musique*.

(2) Le *Suffisant* ou *le Petit Maître dupé*, opéra-comique en un acte en vaudevilles, par Vadé (foire Saint-Germain, 12 mars 1753).

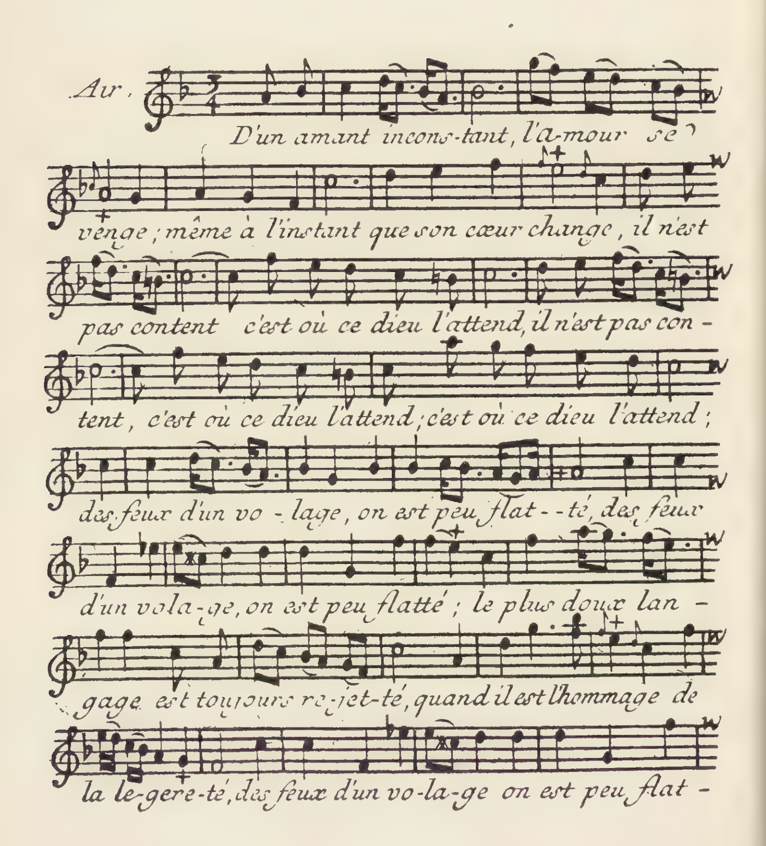
(3) Guillaume Lemoyne, acteur à l'Opéra-Comique. Il jouait dans le *Suffisant* le rôle du Chevalier.
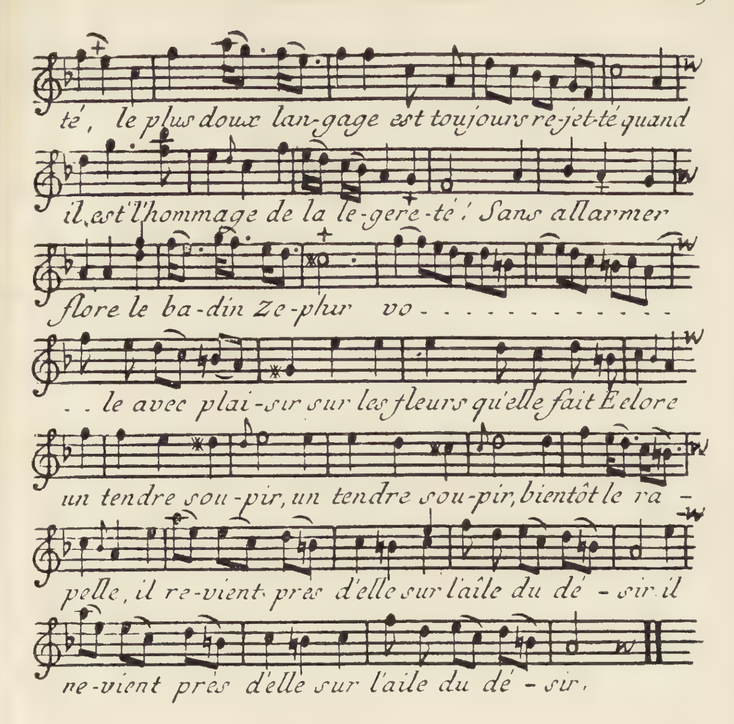
« Cette pièce, dit Desboulmiers dans son *Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comique* (Paris, 1769, T. II, p. 29) est fort bien faite. Elle réunit à son propre mérite celui d'être supérieurement joué par le sieur Lemoine : ce qui procura à l'Auteur et à la Pièce une égale célébrité. »

(4) Intermède en musique en un acte, paroles de Vadé, musique de Dauvergne (joué avec le *Suffisant* et la *Coupe enchantée*, opéra-comique en un acte de Rochon de la Vallette et Rochon de Chabannes).

AIR DES TROCQUEURS

Opéra-comique de Vadé. Musique de Dauvergne.





Quelques années auparavant on avait permis à une Troupe de Bouffons Italiens de jouer sur le Théatre de l'Opéra des Intermèdes de *Pergolèze,* et autres Compositeurs d'Italie (1). C'est à

(1) Cette troupe italienne débuta à l'Opéra le 2 août 1752 avec la *Serva Padrona* (la Servante maîtresse) de Pergolèse, dont le succès fut très grand.

Elle joua successivement :

22 août 1752 : *Il Giocatore, ossa Serpilla e Bajocco* (Le Joueur ou Serpilla et Bajocco), musique de Ristorini et Orlandini (déjà représenté à l'Opéra en 1729).

19 septembre : *Il Maestro di Musica,* musique d'Alessandro Scarlatti.

30 novembre : *La Finta Cameriera* (la Teinte Camerière), musique de Gaetano Latilla.

19 décembre : *La Donna Superba.*

1er mars 1753 : *Le Jaloux corrigé,* opéra-bouffon en un acte, parodie (par Flo-

ces deux époques différentes qu'il faut rapporter le goût d'une partie de la Nation pour ces nouveaux Spectacles en musique. On sait combien de partisans leur fit principalement à Paris, le fameux Intermède de la *Serva-Padrona* : ouvrage immortel d'un

rian et Collé, musique de Blavet) sur des airs de la *Serva Padrona*, du *Giocatore* et du *Maestro di Musica*. Cette parodie fut chantée par les acteurs italiens en français.

23 mars : *La Scaltra Governatrice* (la Rusée Gouvernante), musique de Cocchi.

19 juin : *Il Cineso rimpatriato* (le Chinois rapatrié), musique de Selleti, et la *Zingara* (la Bohémienne), musique de Rinaldo di Capua.

23 septembre : *Gli Artigiani arrichiti* (les Artisans enrichis), musique de Gaetano Latilla.

Les principaux acteurs de la troupe étaient Monelli (basse comique), Guerrieri, Lazarri et les demoiselles Anna Tonelli (soprano), Catarina Tonelli, Lazzari et Rossi.

« Quelque temps avant qu'on donnât le *Devin du Village*, dit Rousseau dans ses *Confessions*, il était arrivé à Paris des bouffons italiens (appelés bouffons parce que leur répertoire consistait en opéras-bouffes) qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra, sans prévoir l'effet qu'ils y allaient faire. Quoiqu'ils fussent détestables, et que l'orchestre, alors très ignorant, estropiât à plaisir les pièces qu'ils donnèrent, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux musiques entendues le même jour, sur le même théâtre, déboucha les oreilles françaises ; il n'y eut personne qui put endurer la traînerie de leur musique après l'accent vif et marqué de l'italienne ; sitôt que les bouffons avaient fini, tout s'en allait. On fut forcé de changer l'ordre et de mettre les bouffons à la fin. »

La lutte entre les partisans de la musique italienne et ceux qui défendaient la musique française, la *Guerre des Bouffons*, fit surgir une énorme quantité de brochures plus ou moins spirituelles, parmi lesquelles il y a deux chefs-d'œuvre, le *Petit Prophète* de Grimm, et la *Lettre sur la Musique française*, de Rousseau.

L'engouement provoqué par les Bouffons chez beaucoup de Parisiens, dont les connaissances et les aptitudes musicales étaient plutôt médiocres, a été assez bien caractérisé par cette épigramme :

Lully n'est plus à l'Opéra
Le favori de Polymnie :
Rameau bientôt s'éclipsera,
Malgré sa profonde harmonie.
Jelyot n'a rien d'étonnant :
Il faut des Bouffons d'Italie.
Aujourd'hui, tout Français galant
Ne se montre qu'en fredonnant,
E Si, e No, e Piou, e Giou.
C'est à qui sera le plus fou.

homme plein de génie, de naturel, et de feu (1). Ce chef-d'œuvre, presque unique en Italie, parut avoir enthousiasmé, pour ce genre, les Connaisseurs, les gens sensibles, et une foule d'autres qui, fort éloignés d'être rien d'approchant, suivaient par air l'impulsion des premiers. De là on imagina que toutes les productions Italiennes étaient de la même force; et dans cette idée on se hâta de prononcer que les Italiens seuls pouvaient avoir un Spectacle en musique. Telle fut l'origine de cette guerre lyrique appellée *la Guerre des Bouffons*. Les Défenseurs des deux musiques alléguèrent, de part et d'autre, en faveur de leur parti, les raisons les plus plausibles; mais on disputait sans être convenu d'aucuns principes, on ne s'entendait pas. Les Partisans de la nouvelle Musique encouragèrent de jeunes Musiciens à faire de petits Intermèdes Français dans le goût Italien. La Nation, facile à plier, se tourna tout d'un coup vers le nouveau genre, et, disons-le, à la louange des Auteurs, tant des Drames que de la Musique : s'ils restèrent tous au-dessous du badinage de Pergolèze, ils surpassèrent, pour le naturel, la variété, la gaîté, le goût (malgré les difficultés de notre langue), presque toutes les compositions du même genre des Italiens leurs rivaux. On peut en juger par le succès de la plupart des Pièces à Ariettes que l'on donne depuis dix ans sur le Théâtre des Italiens.

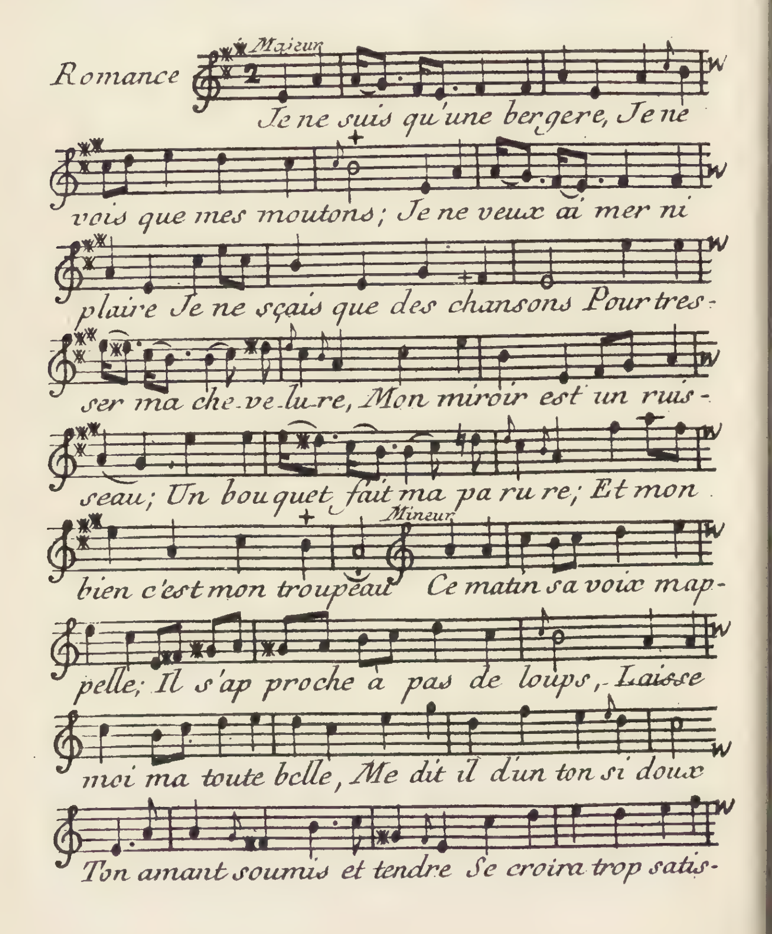
L'Opéra, dont on paraît se dégouter depuis longtemps, a beaucoup perdu du côté des Auteurs et des Acteurs. A l'égard des différents Directeurs qui ont été successivement chargés de cette administration, sans vouloir offenser personne, je crois pouvoir avancer qu'il y en a eu peu jusqu'ici qui ayent eu l'intelligence, l'activité, le goût nécessaires, pour la conduite d'un pareil Spectacle. En effet, dans son état actuel, on ne peut
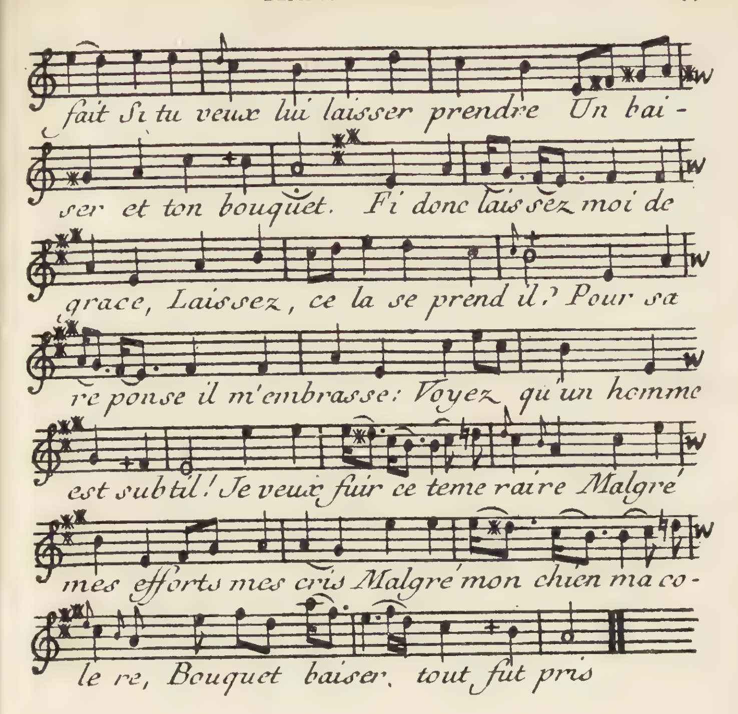
(1) Pergolèse, né en 1704 à Caseria dans le Royaume de Naples, mourut en 1737, phtisique et non pas empoisonné par un rival, comme on l'a dit.

La *Serva Padrona*, fut représentée pour la première fois en Italie, en 1731, au Théâtre San Bartolomeo, à Naples, et en France au Théâtre-Italien, à Paris, le 4 octobre 1746.

AIR DE SANCHO-PANÇA DANS SON ILE

Opéra-comique de Poinsinet. Musique de Philidor.





considérer l'Opéra que comme une esquisse de la plus belle machine qu'on ait inventée pour servir aux amusements d'un peuple éclairé, poli, sprituel et sensible. Les ressorts qui devraient donner de la vraisemblance aux enchantements de la scène, sont bien éloignés de la perfection où l'on pourrait les porter. C'est ici qu'un tableau des vissicitudes que ce Spectacle a essuyées depuis 40 ans, ne serait peut-être pas déplacé; mais ce tableau (qui sûrement est curieux) est réservé pour un Mémoire que je compte incessamment mettre au jour (1). Je

(1) Ce Mémoire n'a jamais paru.

crois y avoir bien démontré la possibilité et les moyens, non-seulement de le rétablir dans le grand éclat, mais même de le perfectionner et de l'entretenir, sans d'autres secours que ceux de sa recette, et des établissements qui en dépendent.

Je reviens aux *Trocqueurs*. Après le départ des Bouffons, sur le jugement impartial que des gens d'un goût sûr avaient porté de leurs pièces, je conçus le projet d'en faire faire, à peu près dans le même goût, par un Musicien de notre Nation. M. d'Auvergne (1) me parut le compositeur le plus capable d'ouvrir, avec succès, cette carrière; je lui en fis faire la proposition, et il l'accepta, Je l'associai avec M. Vadé, et je leur indiquai simplement un sujet de la Fontaine. Le plan et la pièce furent faits dans l'espace de quinze jours. Il fallait prévenir la cabale des Bouffons : les Fanatiques de la Musique Italienne, toujours persuadés que les Français n'avaient point de Musique, n'auraient pas manqué de faire échouer mon projet. De concert avec les deux Auteurs, nous gardâmes le plus profond secret. Ensuite, pour donner le change aux ennemis que je me préparais, je rèpandis dans le monde, et je fis répandre, que j'avais envoyé des paroles à Vienne à un Musicien Italien qui savait le Français, et qui avait la plus grande envie d'essayer ses talents sur cette langue. Cette fausse nouvelle courut toute la Ville, et il n'était plus question que de faire faire une répétition de la pièce. Feu M. de Curis (2), que j'avais mis dans la confidence, voulut bien me seconder : la répétition fut faite chez lui par les principaux Symphonistes de l'Orchestre de l'Opéra, et par quatre Sujets chantant du premier mérite, qui voulurent bien se charger des rôles. Dans cette répétition, où il y avait peu de monde, et presque tous amateurs de la Musique Française, les

(1) Antoine d'Auvergne, né à Clermont-Ferrand, le 9 octobre 1713. Il était en 1739 l'un des violons de la chambre du Roi et compositeur du Concert spirituel. Il obtint plus tard la place de surintendant de la musique du Roi. Il mourut à Lyon le 12 février 1797.

(2) Intendant des Menus-Plaisirs du Roi. On lui attribue un ballet, *Zélie*, musique de Ferrand, qui fut donné en 1740 aux Petits-Appartements.

avis furent partagés sur le sort de cette pièce ; ce qui me détermina à en faire une seconde répétition. Elle se fit sur un petit Théâtre que j'avais chez moi, par les Acteurs de mon Spectacle, en présence de plusieurs Artistes célèbres (1), qui pour la plupart avaient voyagé en Italie ; ils m'assurèrent tous que toute la pièce aurait le plus grand succès. Elle fut donc représentée, et, quoique jouée et chantée par des Acteurs qui ne savaient pas la Musique, elle fut généralement applaudie.

Les Bouffonnistes, persuadés que cette Musique avait été faite à Vienne par un Italien, vinrent me complimenter sur l'acquisition que j'avais faite de ce bon Auteur, et se confirmèrent encore la grande supériorité de la Musique Italienne sur la notre. Aussi charmé de leur bonne foi, que de l'heureuse tromperie que je venais de leur faire, je leur présentai M. d'Auvergne, comme le véritable Orphée de Vienne.

Jusque-là j'avais lieu d'être content d'une idée qui m'avait si bien réussi ; mais je fis des réflexions sur le tort que cette Musique pouvait faire aux pièces en Vaudevilles. Je ne tardai pas à en faire la triste expérience, en remettant les *Nimphes de Diane* (2), l'un des meilleurs Opéras-Comiques de M. Favart. Je le fis représenter à la suite des *Trocqueurs*. Ce joli Drame, qui avait eu dans sa nouveauté le plus grand succès, parut froid et n'eût que très peu de représentations.

J'eus, à la Foire Saint-Germain 1754, plusieurs nouveautés de différents genres. Celle de Saint-Laurent de la même année fut brillante par deux Ballets de la composition du Sieur Noverre, qui sont les *Fêtes Chinoises* (3) *et la Fontaine de Jou-*

---

(1) Je pense que les Artistes en général, jugent mieux et doivent mieux juger des choses de goût et de sentiment, que la plupart des autres hommes. (M.)

(2) « Ce petit opéra devait paraître dès 1741 ; mais on refusa la permission de le jouer alors. Il fut représenté en 1747 (au moins de septembre) à Bruxelles, par les comédiens de M. le comte de Saxe. » *Anecdotes dramatiques.*

(3) 1er juillet 1774. Desboulmiers dans son *Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comique* (t. II, p. 323), a donné une description détaillée.

« Ce ballet, dit-il, avait déjà été exécuté à Lyon, à Marseille et à Strasbourg. Le Théâtre représente d'abord une avenue terminée par des terrasses et par un

vence (1). Le premier, Ballet national, étonna par sa singularité, et sa magnificence attira le plus grand concours. Les décorations étaient toutes de l'invention et du dessin de feu M. *Boucher*, premier Peintre du Roi. Elles furent peintes par MM. Guillier, Moulin et de Leuse. Les habits avaient été dessinés et dirigés par M. *Bocquet*, dont les talents dans cette partie sont connus. Ce Ballet fut vu de tout Paris. Je ne m'arrêterai pas aux autres compositions du même Auteur ; *les Réjouissances flamandes* (2), etc., n'eurent pas moins de succès.

La Foire Saint-Germain 1755, fut soutenue par une nouveauté de M. Vadé, intitulé, *Jérôme et Fanchonnette*, ou *Anacréon à la Grénouilière*, Pastorale poissarde (3). Cette petite pièce, du plus

escalier qui conduit à un Palais situé sur une éminence. Cette première décoration change et laisse voir une place publique ornée pour une fête, et dans le fond un Amphithéâtre où seize Chinois sont assis. Par un rapide changement de place, au lieu de seize Chinois, on en voit trente-deux qui font un exercice pantomime sur les gradins. A mesure que les premiers descendent, seize autres Chinois, tant mandarins qu'esclaves, sortent de leurs habitations, et se rendent sur les gradins. Tout cela forme huit rangs de danseurs qui, en se baissant et se relevant successivement, imitent assez bien les flots d'une mer agitée. Tous les Chinois étant descendus, commencent une marche caractérisée. On y voit un Mandarin porté sur un riche palanquin porté par six esclaves blancs, tandis que deux Nègres traînent un char où est assise une jeune Chinoise. Ils sont précédés et suivis d'une foule de Chinois qui font entendre divers instruments de musique en usage dans leur pays. Cette marche finie, le ballet commence et ne laisse rien à désirer, soit pour la variété, soit pour la netteté des figures. Il est terminé par une contredanse à trente-deux personnes dont les mouvements forment une prodigieuse quantité d'attitudes nouvelles et parfaitement dessinées, qui s'enchaînent et se dégagent avec la plus grande facilité. A la fin de la contredanse, les Chinois se replacent sur l'amphithéâtre qui se transforme en un cabinet de porcelaine. Trente-deux vases, qui s'élèvent, dérobent aux yeux des spectateurs les trente-deux Chinois qu'on voyait auparavant. »

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi Monnet appelle « national » un ballet qui n'était formé que de Chinois.

(1) 16 septembre 1754. Il y avait déjà eu sous ce titre un opéra-comique de Carolet et Dupuy, joué à la foire Saint-Laurent le 28 juillet 1721 et qui n'obtint aucun succès.

(2) Ce ballet fut exécuté le 11 août 1755.

(3) Opéra-comique en un acte en vaudevilles, joué pour la première fois à la foire Saint-Germain le 18 février 1755.

C'est la parodie de *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne en



JEAN-JOSEPH VADÉ.

bas genre, mais naïve et gaie, fut jouée avec tant de naturel et de vérité, qu'elle eut de suite 32 représentations.

La Foire Saint-Laurent de la même année n'eut de remar-

---

trois actes avec un prologue, paroles et musique de Mondonville, représentée pour la première fois devant la Cour à Fontainebleau, le 29 octobre de la même année.

La pièce de Vadé se termine par les couplets suivants que chantent Jérôme, Fanchonnette et Cadet :

FANCHONNETTE.

L'Amour a sur la rivière
Ben des droits, comme de raison;
Mais c'est à la Guernouyère
Qu'il a le plus d'revenant bon
Il y montre la magnière
Comme faut amorcer le poisson.

JÉRÔME.

Avec sa femm' parsonière,
L'autre jour, un vieux Barbon
Fut une journée entière
Sans pouvoir prendre un goujon;
Il n'savait pas la magnière
Comme faut amorcer l'poisson.

CADET.

Un brav' Guerrier, à la guerre,
Est sûr de son mousqueton;
Et, de retour sur la rivière,
Il est sûr de son hameçon :
Dam! il entend la magnière
Comme faut amorcer l' poisson.

JÉRÔME.

On ne pêche dans l'eau claire
Qu' du fretin et du barbillon :
C'est ce qui fait qu' les gens d'affaire
Pêchent en eau trouble; et v'là le bon,
Ils attrapent la magnière
D'endormir le gros poisson.

CADET.

Une beauté riche et fière
N' trouvant aucun parti bon,
Tombit, toute la première,
Dans les filets d'un Gascon;

quable qu'une pièce en Vaudevilles intitulée : *Cithère assiégée* (1), et faite en société par MM. Fagan et Favart. Les talents de M. Noverre brillèrent encore ici dans des Ballets héroïques, par des évolutions militaires, des attaques et prises de Villes, etc.

Les Foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent 1756, eurent deux nouveautés de M. Vadé qui fixèrent leur sort : les *Racoleurs* (2) et *Nicaise* (3). La première était proprement un grand tableau de Teniers mis en action ; l'autre était une expression animée du Conte de la Fontaine.

M. Vadé a été le créateur du genre Poissard, que des Critiques trop délicats, ont paru mépriser ; mais qu'il a fait rire malgré eux, que tout le monde s'est empressé de voir, et qui avait au moins le mérite d'être neuf, d'être original comme l'Auteur. L'humeur sourcilleuse, et la dignité, la gravité même, ne pouvaient tenir contre la gaieté de *Jérôme et de Fanchonnette*, contre

---

La Garonne est un' rivière
Où se prend l' meyeur poisson.

FANCHONNETTE.

Lise, autrefois marinière,
Est grosse dame, dit-on ;
C' qui devait la rendre la darnière,
Lui donne du bien et du renom :
Ça s'appelle : dans une ornière
Savoir attirer le poisson.

La Grenouillière, où abondaient guinguettes et cabarets, commençait au Pont-Royal et s'étendait le long de la Seine, à côté du faubourg Saint-Germain. Elle était peuplée de mariniers et de pêcheurs, et attirait le dimanche le petit peuple de Paris, qui allait s'y baigner pendant l'été et boire en toute saison. Sa vogue dura jusque vers le milieu du siècle passé.

On sait qu'une des œuvres les plus amusantes de Vadé est intitulée : *Lettre de la Grenouillière entre M. Jerosme Dubois, Pêcheux du Gros-Caillou, et Mlle Nanette Dubut, Blanchisseuse de linge fin.*

(1) Opéra-comique en un acte en vaudevilles, joué pour la première fois à la oire Saint-Laurent et repris en 1754-1755.

(2) Opéra-comique en un acte, mêlé de vaudevilles et en style poissard, joué pour la première fois le 11 mars 1756.

(3) Opéra-comique en un acte mêlé de vaudevilles et en style poissard comme le précédent. Première représentation à la foire Saint-Germain le 7 février 1756.

l'ingénieux naturel de *Sans Regret*, et de l'inimitable naïveté de *Nicaise*. Tous les Spectateurs riaient à ces tableaux, parce que tout ce qui est vrai ou dans la nature a droit de nous plaire, et que tout ce qui est plaisant en soi nous fait rire. Personne, avant ni après Vadé, n'a si bien saisi ces deux points. On pourrait même ajouter que le Vaudeville, cet enfant de la franchise et de la gaieté nationale, est mort avec ce Poète naïf, de la même épidémie qui mine toujours la grande Musique française, etc.

Dans la dernière de ces deux Foires, il y eut encore deux pièces qui attirèrent beaucoup de monde, le *Diable à quatre* (1), et le *Mariage par escalade* (2). La première était la traduction d'une petite pièce que j'avais vu jouer à Londres, au Théâtre de M. Garrick, sous le titre de *Devil to pay*, ou *la Double Métamorphose*. C'est par là que M. Sedaine commença à faire connaître ses talents pour le Théâtre. Il fit la Prose et les Vers de cette pièce, à l'exception de quelques Ariettes qui furent parodiées par M. *Baurans* (3). La seconde était un petit Drame comique de

---

(1) *Le Diable à quatre* ou *la Double Métamorphose*, opéra-comique en trois actes mêlés d'ariettes, par Sedaine (foire Saint-Laurent, 19 août 1756). Cette pièce était tirée d'une comédie anglaise qui avait déjà été traduite par Claude-Pierre Patu, avocat au Parlement. Elle se trouve dans son recueil en deux volumes de pièces du théâtre anglais.

Comme le remarque Monnet, le *Diable à quatre* a été le début au théâtre de Sedaine, qui n'était connu jusqu'alors que par l'*Epître à mon habit*.

(2) Opéra-comique en un acte, par Favart (foire Saint-Laurent, 11 septembre 1757).

« Cet opéra-comique, fait à l'occasion de la prise de Port-Mahon, n'avait été composé que pour une fête que Mme la marquise de Monconseil donna à M. le Maréchal de Richelieu à son retour de Minorque. Il fut trouvé si agréable que l'auteur le fit jouer en public, imprimer, et même le dédia à Mme de Monconseil. » *Anecdotes dramatiques.*

(3) Auteur des paroles françaises de la *Servante Maîtresse*. (M.)

Baurans, né à Toulouse vers 1710 et mort en 1764, donna en 1754 la *Servante Maîtresse*, et, en 1755, au Théâtre-Italien également, le *Maître de Musique*, traduction libre et en vers des deux pièces jouées sous le même titre à l'Opéra, en 1752.

Baurans fit imprimer sa *Servante Maîtresse* et la dédia à Mlle Favart à qui il adressa ce quatrain :

M. *Favart*, fait à l'occasion de la prise du Port Mahon. Il était terminé par des couplets, sur cet heureux événement, de la composition de M. *Piron*.

Peu de temps après la clôture de la Foire, un de mes amis, Musicien et homme de goût, qui était attaché à la Cour de Don Philippe à Parme, m'écrivit de lui envoyer des paroles Françaises pour M. Duni (1), l'habile Musicien attaché à la même Cour, qui avait la plus grande envie de faire un Intermède pour mon Théâtre. Je lui fis mes observations sur les difficultés qu'un Compositeur Italien aurait à vaincre dans la prosodie de notre langue, et j'ajoutai que M. Duni ne connaissant ni le goût de la Nation, ni la qualité de mes Acteurs, il risquait de travailler infructueusement. M. Duni, dans le même temps, obtint de son Prince, la permission de venir à Paris. Il y fit le *Peintre amoureux de son modèle* (2). Cette pièce, qui fut jouée pendant une partie de la Foire Saint-Laurent 1757, et qui est restée au Théâtre, acheva de fixer le goût des Français pour cette Musique.

La mort de M. Vadé, arrivée dans ces circonstances, fut pour moi une perte irréparable, qui, jointe à ma mauvaise santé, m'obligea de quitter ma direction. Je la cédai au sieur Corby (3)

Nature un jour épousa l'Art;
De leur amour naquit Favart,
Qui semble tenir de sa mère
Tout ce qu'elle doit à son père.

(1) Duni fut directeur de la musique à la Comédie-Italienne. Il a fait la musique de plusieurs opéras-comiques.

(2) *Le Peintre amoureux de son modèle*, par Anseaume, musique de Duni, opéra-comique en deux actes en vers joué le 24 août 1757. Ce n'était qu'une adaptation du *Pittore innamorato* de Duni, composé par celui-ci à la Cour de Parme.

On en a fait une parodie intitulée *Gille garçon peintre, amoureux et rival* (paroles de Poinsinet, musique de La Borde) et jouée à la foire Saint-Germain en 1758.

(3) Ce sieur Corbie, ancien valet de chambre du marquis du Chatel, a été peu ménagé par Collé, qui l'appelle « le plus grand corsaire et le plus hardi écumeur de la littérature ». (*Correspondance inédite*, p. 305.) Dans un autre passage, Collé fait allusion à la publication par Corbie de comédies un peu libres, réunies en recueils sans l'autorisation des auteurs et auxquelles il ajoutait, pour allécher le

et Compagnie, avec mon Théâtre, mon Magasin, les décorations, les habits, etc., etc., et un privilège de trois années, moyennant 83 000 livres.

Comme je n'avais eu que par tolérance du Bureau de la Ville la permission de faire représenter *les Trocqueurs et le Peintre amoureux de son modèle*, le Sieur Corby, moyennant une somme de 6 000 livres et la grande protection dont il jouissait, fit comprendre dans son nouveau privilège, le droit de faire représenter sur son Théâtre, telles pièces de Musique, de ce genre, qu'il jugerait à propos. Il en usa avec avantage aux Foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent 1758. Deux ans après, par la même protection, il fit passer ce Spectacle aux Comédiens Italiens moyennant 40 000 livres de remboursement et une pension viagère de 8 000 livres dont 4 000 reversibles, après sa mort, sur la tête de sa femme. Les 83 000 livres que j'avais reçus furent employés, moitié à payer les dettes provenant des grandes dépenses que j'avais été obligé de faire dans le cours de mon

lecteur, des grivoiseries supplémentaires. « ... Un Savoyard décrotteur, dit Collé, qui a substitué des cochonneries de la Halle z'a des gravelures agréables qui ont le ton de tout le monde. Le Ciel l'en a puni, car z'il n'a point de grâce pour ce crime-là. Il a fait fortune, banqueroute, et z'est devenu fou. La première lettre de son nom est Corbie. » (Anecdote extraite d'un manuscrit autographe de Collé dans le *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*, de Barbier, t. III, 315).

C'est au mois de juin 1770 qu'il devint fou. Favart a raconté dans quelle circonstances :

« Corbi, dit-il, attaché particulièrement à M. le duc de Choiseul, et mari de la femme de chambre de Mme la duchesse de Grammont, se présenta à la porte du spectacle, le premier jour de la représentation de *Persée*, avec plusieurs dames de sa compagnie, qu'il voulut faire entrer, de préférence à une autre compagnie de dames, conduite par un seigneur étranger de la plus haute distinction. Pour prix de son obstination, Corbi fut traité sans ménagement par ce seigneur, qui le menaça de lui faire donner des coups de canne. Soit que cette aventure ait causé une révolution subite dans les fibres délicates du cerveau de Corbi, ou que ses idées de grandeur mal entendues lui eussent déjà fait perdre la tête, dès ce moment il est devenu fou, et à tel point, que M. le duc de Choiseul, malgré les faveurs dont il le comblait, s'est cru obligé de le faire mettre à Charenton. Là, Corbi, très content, prend sa cage pour un palais, se croyant contrôleur général, et ministre d'Etat chargé de négociations secrètes pour la Russie. » *Mémoires et Correspondance de Favart* (Lettre au comte de Durazzo, le 10 juin 1770).

entreprise ; je plaçai le reste en rente viagère sur le Roi et sur la Comédie-Italienne, et je ne m'occupai plus alors que du soin de ma santé, qui fut longtemps chancelante et même en danger.

Délivré de plusieurs maladies que j'avais eues sucessivement, et toujours possédé de la manie des Spectacles, je me rappelai un projet que j'avais ébauché, sous le nom de *Bal champêtre*, dans un Mémoire sur l'Opéra que j'eus l'honneur de présenter, en 1745, à feu M. le Comte d'Argenson (1). En 1760, je communiquai de nouveau ce projet à M. Louis, Architecte du Roi de Pologne ; et nous fîmes alors un nouveau plan sous le nom de *Vaux-hall* (2), dont nous marquâmes l'emplacement au Bois de Boulogne, près de la Croix de Mortemart. Les dessins en furent vus et approuvés, dans le temps, par les gens de l'art; et, à l'appui d'une compagnie qui fournissait des fonds pour cette entreprise, j'en fis solliciter la concession. Elle fut refusée par des raisons qu'il ne m'appartient pas d'approfondir. Ce projet n'ayant pas eu lieu, je l'ai fait graver en quatre Planches qui contiennent une vue du bois de Boulogne, et le Plan détaillé du Vaux-hall, avec la coupe et l'élévation de l'édifice.

N'ayant pu obtenir la permission d'établir mon Spectacle champêtre, que j'avais beaucoup moins vu du côté de l'intérêt que du côté de l'agrément et d'une occupation fort attrayante pour moi, je repris un Ouvrage que j'avais commencé il y a près de 30 ans. C'était de rassembler, au plus dans trois Volumes *in-8°*, l'élite des Chansons Françaises, depuis le commencement de notre Poésie jusqu'à nos jours. Un goût marqué pour la chanson, et né, pour ainsi dire, avec moi, m'avait porté à faire, en ce genre, de continuelles recherches.

Je n'ai jamais eu la présomption de laisser croire au Public que le choix de ces trois Volumes fut uniquement mon ouvrage.

(1) Intendant de Paris en 1740; secrétaire d'État au département de la guerre en 1742 jusqu'en 1757.

(2) Il y eut plus tard à Paris un Waux-hall, mais un Waux-hall d'hiver, construit par l'architecte Lenoir dans l'enclos de la foire Saint-Germain.

Des gens de lettres connus, et des gens du monde, dont plusieurs se sont acquis de la réputation dans ce genre, ont bien voulu m'aider dans mon travail pour le choix et les corrections. Au moyen de ces différents secours, et par la perfection où l'on a porté la Typographie dans cet Ouvrage, je crois pouvoir assurer qu'il fait un des plus beaux Livres et des plus soignés qui soient sortis de nos Presses. Cette collection qui, sous le titre d'*Anthologie Française*, qu'elle justifie bien, est considérée des gens de goût comme le plus agréable monument de la gaieté nationale et de notre Poésie chantante, a eu tout le succès que j'en pouvais espérer. Mon objet étant donc rempli de ce côté-là, et d'ailleurs ayant renoncé à toute espèce d'entreprises, je projetai un voyage à Londres, uniquement pour mon plaisir. Pendant trois mois que j'y restai, je fis toutes mes observations sur les Spectacles et les amusements de cette grande Ville ; et peut-être ne seront-elles pas déplacées à la suite de ces Mémoires.

Londres, plus grand et plus peuplé que Paris, doit produire un concours plus nombreux aux Spectacles, quoiqu'on y soit dans l'usage de fermer, pendant l'Eté, les deux *grands Théâtres de Comédie* (1), parce qu'alors toute la Noblesse et les gens aisés sont retirés à la Campagne.

L'Opéra a presque toujours été gouverné par de grands Seigneurs qui s'y sont ruinés. Le peu de connaissance qu'ils ont ordinairement des différentes parties que doit embrasser une direction de ce genre, leurs faiblesses pour les femmes de Spectacle, ainsi que pour les complaisants, pour les ignorants de toute espèce, et les gens intéressés à les tromper, qui s'emparent d'eux à Londres, comme ailleurs, font qu'ils n'ont souvent guère moins nui au progrès des talents qu'ils devaient procurer, qu'à leur propre fortune.

Pendant l'Hiver, il y a des Bals et des Concerts, et ces der-

(1) *Drury-Lane* et *Convent-Garden*.

M. Garrick, si célèbre par ses talents, son goût, son intelligence, etc., dirige le premier.

M. Colman, Auteur de plusieurs pièces de Théâtre, conduit le second. (M.)



VADÉ AUX HALLES. — *Une leçon d'argot parisien.*

niers se font par souscription. Tout nouvellement une compagnie de gens riches a faire construire, dans un des plus beaux quartiers de Londres, une espèce de *Panthéon* pour donner, pendant trois mois de l'Hiver, des Concerts et des Bals. Ce Panthéon est divisé en trois parties : savoir, un grand Salon ovale en colonnade au rez-de-chaussée (1), une Galerie au premier étage (2) qui répète la colonnade du grand Salon, et plusieurs Salles avec des buffets pratiqués dans les souterrains pour la distribution des raffraîchissements.

Pour donner une légère idée de la beauté de cet Édifice, toutes les Colonnes, et la plus grande partie de l'intérieur, sont en stuc imitant les plus beaux marbres d'Italie; les Statues, les Peintures, et les Ornements de tout genre n'y sont pas épargnés.

Le Plan de la Souscription pour l'entrée du Panthéon a été d'abord envoyé aux *Pairesses*, c'est-à-dire, aux femmes des Pairs de la Grande-Bretagne, pour leur déférer le choix des Souscripteurs.

La Souscription est de six louis par mois; elle donne douze billets d'entrée pour une personne seulement.

Le Panthéon s'ouvre à sept heures du soir, trois fois la semaine, le Lundi, le Mercredi et le Samedi. Tous les jeux de hasard en usage parmi les Anglais, y sont permis. Il y a un Maître de cérémonie, avec des appointements, pour entretenir l'ordre et la décence (3).

(1) Précédé de beaux Péristyles et Vestibules. (M.)

(2) Attenant cette Galerie il y a deux grandes Pièces magnifiquement ornées, l'une pour le jeu, et l'autre pour danser les danses Françaises. (M.)

(3) Pour remplacer le Waux-hall d'hiver, démoli en 1784, on construisit en 1786 dans l'angle formé par la rue Saint-Thomas du Louvre et la nouvelle rue de Chartres, une salle de bal et de concert imitée de celle dont Monnet vient de parler et qu'on appela aussi le *Panthéon*.

C'était un très beau bâtiment, surmonté d'une toiture de fer (ce qui constituait alors une nouveauté) et qui contenait une galerie de 20 mètres de long qui aboutissait à un grand salon ovale, où on donnait des bals, des ballets et des concerts. D'autres galeries droites ou circulaires conduisaient à ce salon autour duquel il y avait de larges promenoirs.

« Il serait difficile, assure Thiéry dans son *Guide du Voyageur à Paris*, publié

Pendant l'Été, les Jardins publics sont ouverts (1). On a de plus le *Sadlers-Wells* (2), et un autre Théâtre au centre de la Ville, autorisé par le Roi : ce dernier mérite un article à part.

M. *Foot*, Directeur de ce Théâtre, né avec de l'esprit, de la fortune, et une gaieté rare parmi les Anglais, fait et joue lui-même les pièces. Il a le talent singulier de rendre très naturellement les défauts, les vices, les caractères, le son même de la voix, et les gestes de ceux qu'il veut ridiculiser. Il a joué sur son Théâtre plusieurs grands personnages de la Nation, et c'est de là qu'on l'a nommé l'*Aristophane Anglais*. Ses recherches sur tous les originaux qui peuvent lui être de quelqu'usage, ont produit des aventures tout à fait plaisantes, et en si grand nombre, qu'elles feraient la matière d'un gros livre. Je n'en rapporterai qu'une seule qui m'a été racontée par un Anglais.

Un de ses amis lui dit un jour qu'il y avait dans la Cité un Apothicaire fort riche, mais tout contrefait, et rempli de tics, dont il pouvait tirer un grand parti pour son Théâtre, Foot profita de l'avis et se rendit chez l'Apothicaire, dont il était vraisemblablement connu tout au plus de réputation, sous prétexte de faire emplète de différentes drogues. Il eût tout le temps d'examiner son homme; et cette entrevue lui suffit pour le savoir par cœur. L'Apothicaire, qui par politesse reconduisit Foot jusque dans la rue, dit à un voisin qui était sur la porte : « Vous « voyez cet homme qui sort de chez moi? Il est tout à fait sin- « gulier. Je ne sais pas ce qu'il a dans la tête; mais certaine-

en 1787, d'imaginer quelque chose de plus galant et de plus agréable que ce délicieux séjour qui retrace et réunit tous les charmes de la féerie, surtout lorsqu'un sexe enchanteur à la suite duquel marchent les Grâces, les Amours et les Ris, vient encore ajouter à l'agrément de ce lieu, où tout semble respirer la gaieté et la volupté. »

(1) *Renelagh, Vaux-hall et Mariborne*. On s'ennuie dans le premier, avec de la mauvaise musique, du thé et du beurre. Dans le second, on s'enrhume; dans le dernier on s'enivre et on s'endort. (M.)

(2) Théâtre de Pantomimes, Sauteurs et Danseurs de cordes, placé à l'une des extrémités de la Ville, où l'on entre pour un prix fixé. Le billet porte qu'on donnera, avec l'entrée du Spectacle, une demi-bouteille de vin de Portugal. (M.)

« ment il me reconnaîtra bien. Car tout le temps qu'il a resté « dans ma boutique, il n'a cessé de me regarder, et de me faire « des questions ». Le voisin lui répliqua : « Est-ce que vous ne « connaissez pas Foot? » L'Apothicaire surpris qui craignait de se voir jouer, courut après lui et le pria avec instance de revenir à sa maison, attendu qu'il avait une chose importante à lui communiquer. Aussitôt qu'il l'eut ramené, il se jetta à ses genoux, en lui disant : « Je sais qui vous êtes, et par la dé-« marche que vous venez de faire chez moi, j'ai tout lieu de « croire que votre dessein est de m'exposer sur votre Théâtre. « Si vous le faites, je suis le plus malheureux des hommes, et « vous me ferez manquer le mariage de ma fille avec un Membre « du Parlement qui doit incessamment l'épouser ». Il ajouta, qu'il pouvait lui imposer telle somme qu'il jugerait à propos, pour n'être point joué. Foot, après avoir rêvé un instant, lui répondit, du plus grand sang-froid, et avec la commisération la plus marquée : « Monsieur, votre situation me touche; elle m'in-« téresse même et m'embarrasse encore plus. Je ne vous ca-« cherai pas que vous êtes le principal sujet de la pièce avec « laquelle je compte faire, dans huit jours, l'ouverture de mon « Spectacle. J'ai fait pour cela une dépense extraordinaire en « décorations, en habits, etc. On n'abandonne pas aisément « une pièce qui comporte un caractère aussi riche, aussi plai-« sant, aussi connu qu'est le vôtre ». Quelques offres et quelques supplications que put faire le pauvre homme à Foot, la pièce fut jouée et eut le plus grand succès.

Pour terminer, sans prévention, sur les Spectacles de ces deux Villes rivales, Londres et Paris : ceux de Londres sont certainement bien inférieurs aux nôtres, par les pièces et par les Acteurs (1). La Comédie-Française et la Comédie-Italienne, dans deux genres très différents, peuvent être considérées comme les meilleurs et les plus agréables Spectacles de l'Europe.

---

(1) J'excepte toujours *M. Garrick*, qui, par la supériorité des talents et l'inépuisable variété dont le fond est dans son génie, est hors de comparaison. (M.)



WAUX-HALL A LA FOIRE SAINT-GERMAIN EN 1772

L'Opéra Français, avec ses défauts, doit encore avoir la préférence sur l'Opéra Italien, soit par le mérite de la danse, des chœurs, des décorations, du brillant et du goût des habillements, soit par le jeu même des Acteurs. On peut en juger par l'Opéra de *Castor et Pollux* (1), que l'on représente actuellement.

Les Opéras Italiens consistent dans une ou deux belles Scènes au plus, et dans trois ou quatre Ariettes, chantées sans doute avec beaucoup d'art. Les Acteurs savent tous la musique; ils ont la voix presque toujours juste, et souvent très belle; mais en général ils sont sans action, sans grâces et sans noblesse. Le jugement que j'ose porter ici sur l'Opéra Italien, m'a été confirmé par ceux que j'ai vu représenter à Londres, et par des Amateurs qui ont vu tous les Théâtres d'Italie.

Les premières places à l'Opéra de Londres se paient 12 livres, et 6 livres aux Comédies; le reste à proportion. Quand on entre après le troisième Acte aux Comédies, on ne paie que la moitié du prix. Les Spectacles commencent à six heures du soir et finissent souvent à onze.

Par un usage pratiqué de tout temps en Angleterre, les Demoiselles entretenues sont exclues des premières Loges. C'est un défaut de politesse que les nôtres ont à reprocher à leurs mœurs, et dans lequel, on ne voit que trop, que nous sommes bien éloignés de tomber.

Les Spectacles de Londres ne sont point assujettis au quart des pauvres comme ceux de Paris; mais ils donnent volontairement, et souvent, des représentations au profit des vieux Comédiens et des gens dans l'infortune.

Quant au produit des spectacles Anglais, par les notes que j'ai eu soin de me procurer sur cet article, je crois pouvoir assurer que la recette des Théâtres de Londres peut aller, en général, à trois millions, chaque année; et celle des Spectacles

(1) *Castor et Pollux*, tragédie lyrique en cinq actes, avec un prologue, par Bernard, musique de Rameau. Joué pour la première fois à l'Opéra le 24 octobre 1737, repris au mois de décembre 1753 avec des changements et sans prologue.

de Paris, à deux millions six cents mille livres, y compris les Foires et les Boulevards.

Fixé depuis ce temps à Paris, sans emploi, mais sans embarras et sans dettes, j'y vis content de ce qui m'est resté du fruit incertain de mes longs travaux, et à l'abri des vents orageux qui balottent le tourbillon d'où je suis sorti.

C'est pour me secouer un peu dans le loisir que cette situation me laisse, que, pressé d'une part par mon activité naturelle, de l'autre, encouragé par quelques amis, j'ai repassé rapidement tous les événements de ma vie, et que j'ai rassemblé ces Mémoires. Je n'ai pas la vanité de croire qu'ils soient d'ailleurs fort intéressants; mais ils ont fait rire les personnes à qui je les ai communiqués, et j'en ai quelquefois souri moi-même. J'ai cru qu'ils pourraient produire une partie de cet effet sur bien d'autres.

On verra que j'ai eu la plus grande attention à ne rien laisser échapper qui pût blesser qui que ce soit. Si la critique ou la satyre, dont je ne me flatte pas d'être exempt, n'épargne point cette bagatelle, il faudra bien m'en consoler. J'aurai toujours rempli mon but, pour peu que je trouve de Lecteurs assez indulgents, pour me tenir compte de l'intention que j'ai eue de les amuser quelques moments.

POINSINET

Nous reproduisons, pour que notre réimpression soit complète, l'appendice aux *Mémoires* de Monnet qui a pour titre *Les Mystifications du sieur P...* (Poinsinet). La plupart de ces mystifications sont d'un goût assez peu délicat, et à voir comment en ce temps-là se divertissaient les gens d'esprit, on se demande comment devaient s'amuser les autres.

Tel qu'il est cet opuscule a l'avantage de faire mieux connaître les mœurs littéraires du XVIIIe siècle, dans ce qu'elles eurent de moins confraternel et de moins élégant. D'ailleurs le personnage qu'elles mettent en scène présente quelque intérêt et sa comédie du *Cercle*, évocation heureuse du spirituel et médisant papotage des salons, est une manière de chef-d'œuvre.

Les Poinsinet furent longtemps attachés à la maison du duc d'Orléans.

L'un d'eux, Pierre Poinsinet, premier valet de garde-robe de Monsieur, avait épousé, le 8 février 1718, Madeleine-Victoire Chapard, fille d'un premier valet de garde-robe de Mgr le duc d'Orléans, et qui devint elle-même peu après femme de chambre du futur roi Louis XV.

De ce mariage naquit à Fontainebleau, en 1735, Antoine-Alexis-Henri Poinsinet, notre héros, qu'on appela plus tard, pour le distinguer d'un de ses cousins, littérateur comme lui, Poinsinet le jeune, le petit Poinsinet ou Poinsinet le mystifié.

Il débuta dans la carrière dramatique en 1753, à dix-huit ans par une pièce intitulée *Totinet*, jouée le 23 février à la foire Saint-Germain et qu'il écrivit en collaboration avec le sieur de Portelance, un des auteurs les plus sifflés de cette époque (1). *Totinet*, qui réussit peu, était une

(1) *Totinet, parodie de Titon et l'Aurore*, par *P.* et *P.* (Poinsinet et Portelance). Paris, Ve Delormel, 1753.



parodie d'une « pastorale héroïque » qui venait d'être représentée à l'Opéra, le 9 janvier 1753, *Titon et l'Aurore*, par l'abbé de la Mare, musique de Mondonville.

Ce fut encore une parodie qu'il donna l'année suivante, à la foire Saint-Laurent, le 28 août, *les Fra-Maçonnes* (1). *Les Fra-Maçonnes* ne furent pas mieux accueillies par le public que *Totinet*, et cette fois Poinsinet n'avait pas l'excuse de Portelance.

Ces deux fours diminuèrent l'ardeur du jeune écrivain, et pendant trois ans les théâtres lui furent fermés. Ne pouvant pas faire jouer ses pièces il essaya de se consoler en critiquant celles des autres, et il publia en 1755, sans la signer, une *Lettre à un homme du vieux temps sur l'Orphelin de la Chine* (2).

On avait joué à la foire Saint-Laurent, le 26 juin 1757, avec beaucoup de succès, un opéra-comique d'Anseaume, musique de Duni, *le Peintre amoureux de son modèle*. Le 2 mars 1750, Poinsinet en donna à la foire

(1) Parodie de l'acte des *Amazones* dans l'opéra des *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, paroles de Cahusac, musique de Rameau (jouée à l'Opéra le 5 novembre 1748).

(2) Première représentation (au Théâtre-Français) le 20 août 1755. Il y eut dix-sept représentations de suite, ce qui était alors un grand succès.

Saint-Germain une parodie, sous forme de parade et intitulée *Gille garçon peintre, z'amoureux t-et rival.* En voici d'après Desboulmiers (1) le scénario.

« Cassandre, peintre subalterne, établi dans un faubourg (de Paris), devient amoureux d'un modèle qui doit lui servir à peindre une enseigne. Gille, son garçon, est son rival, et il s'entend avec Colombine, servante et ancien modèle de Cassandre. Ce dernier s'enivre en peignant, et dans son ivresse il se passionne pour le mannequin qui est dans son atelier, croyant y reconnaître les traits de sa déesse. »

Le Borde, valet de chambre du Roi (on trouve beaucoup de valets de chambre dans l'histoire de Poinsinet) avait fait la musique de cette parade un peu naïve. On l'apprécia plus que les paroles, et cette mauvaise chance suivit, comme nous le verrons, le malheureux auteur dramatique dans presque toute sa carrière.

L'*Écosseuse* (2), parodie de l'*Écossais* de Voltaire, n'eut en 1760 que quelques représentations devant un public qui semblait s'ennuyer beaucoup et ne pas être là pour son plaisir. Les *Petits Philosophes*, parodie des *Philosophes*, de Palissot, jouée au mois de juillet de la même année, n'eurent pas une destinée plus heureuse que l'*Écosseuse.*

Sancho Pança dans son île (3), en 1762, ne réussit, à la Comédie-Italienne (8 juillet) que grâce à la musique de Philidor, et l'année suivante, la musique de Vanmalder ne sauva pas la *Bagarre* (4) (10 février).

L'année 1764 fut, au point de vue dramatique, meilleure pour Poinsinet. Elle marque l'apogée de son talent ou plutôt elle marque l'époque où fut représentée la seule pièce de lui qui ait vraiment de la valeur.

Le *Sorcier,* comédie lyrique mêlée d'ariettes, en deux actes (musique de Philidor) jouée aux Italiens le 2 janvier, avait assez bien réussi, en dépit de l'anecdote, probablement inventée de toutes pièces, que racontent les *Anecdotes dramatiques* (5).

« On prétend qu'un spectateur montrant trop d'empressement pour voir celui à qui il était redevable du plaisir qu'il venait d'éprouver, avait été averti plusieurs fois de modérer ses transports par la sentinelle qui

(1) *Histoire du Théatre de l'Opéra-Comique.* Paris, 1769, II, 351.
(2) Poinsinet eut comme collaborateurs Anseaume et Davesnes.
(3) Opéra bouffon en un acte.
(4) Opéra bouffon en un acte, joué comme *Sancho Pança* à la Comédie-Italienne.
(5) T. II, p. 188.

n'imaginait pas qu'on pût demander l'auteur, si ce n'était pour s'en moquer. L'enthousiaste, continuant à donner des marques de son impatience, fut pris pour un cabaleur, et comme tel, arrêté par la sentinelle. Il avait beau protester qu'il était de bonne foi, il allait être mis en prison, lorsqu'il dit qu'il s'en consolerait, s'il avait vu M. Philidor.

« Quoi ! reprit le sergent de la garde, c'est l'auteur de la musique que vous demandez. — Assurément. — Oh ! je vois bien que Monsieur n'avait point envie de se moquer, reprit le sergent, qu'on le relâche. »

La vérité c'est que les deux auteurs avaient été appelés par le public — ce qui se faisait pour la première fois au Théâtre-Italien — et ce jour-là Poinsinet eut presque autant de succès que Philidor.

Ceux qui le prenaient pour un imbécile en éprouvèrent quelque surprise, mais ils furent bien plus étonnés encore le jour où le Théâtre-Français donna la première représentation du *Cercle* ou *la Soirée à la mode* (1).

Cette première représentation eut lieu le 7 septembre 1764, et le succès fut très grand.

Depuis longtemps on n'avait pas joué au Théâtre-Français une pièce aussi fine, aussi pleine de verve, et qui peignit avec autant d'esprit et de vérité en même temps les travers, les ridicules, le papotage médisant et la vanité puérile des gens du monde, réunies dans une soirée à la mode.

Le public apprécia vivement ce malin tableau, dans ses moindres détails, et parmi les personnages qui y figuraient, un de ceux qui amusèrent le plus les spectateurs fut un colonel — représenté par Molé — qui brodait au tambour.

Comme cette comédie du *Cercle* était très amusante, les ennemis de Poinsinet et surtout ses amis se hâtèrent d'admettre et d'affirmer qu'elle n'était pas de lui. On prétendit qu'il en avait « emprunté » les scènes les mieux réussies à divers auteurs et notamment à Palissot, auteur d'une pièce jouée à Nancy (2) et imprimée dans ses œuvres sous le même titre. A quelqu'un qui lui demandait pourquoi il ne protestait pas contre ce plagiat : « Serait-il décent, aurait répondu Palissot, que Géronte revendiquât sa robe de chambre sur le corps de Crispin. »

Les plus indulgents parmi les confrères de Poinsinet s'étonnaient ou affectaient de s'étonner que, n'ayant jamais été admis, assuraient-ils,

(1) Comédie en un acte en prose.
(2) En 1756 (un acte en prose).

dans la bonne société, il ait pu si bien la peindre. « Je ne sais ce qui en est, disait à ce propos l'abbé de Voisenon, mais alors il faut avouer qu'il a bien écouté aux portes (1). »

Quand le *Cercle* fut imprimé (2), les attaques contre le pauvre Poinsinet prirent une nouvelle forme. On lui reprocha une dédicace un peu servile, dont on aurait pu trouver en ce temps-là bien d'autres exemples, même illustres.

« Cette pièce, écrivait Favart (3), est dédiée à M. Papillon de la Ferté, intendant des Menus (4). L'auteur y prodigue à son Mécène des louanges qui n'ont point été du goût de tout le monde; quoique M. de la Ferté ait tous les talents nécessaires pour conduire un spectacle, et qu'il ait d'ailleurs l'esprit orné de toutes les connaissances utiles et agréables, il n'a pu parvenir à faire taire l'encre et la critique : On lui a envoyé le couplet suivant à l'occasion de l'épître dédicatoire :

C'est à tort que chacun s'irrite
De voir encenser un butor;
Jadis le peuple israélite
A bien adoré le veau d'or.
Un auteur fait, sans être cruche,
Un Mécène d'un La Ferté;
C'est un sculpteur qui, d'une bûche,
Sait faire une divinité.

Joué à la Comédie-Italienne, le 27 février 1765, *Tom Jones*, comédie lyrique en trois actes (musique de Philidor) fut aussi un succès, quoique les représentations au début aient été assez orageuses, la première surtout, où le public assista à une scène imprévue qui se passa dans le parterre.

« Parmi le tumulte qui se fit à la première représentation, racontent les *Anecdotes dramatiques* (5), on prétend que la garde arrêta deux

(1) *Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième siècle*. T. I, p. 141.

(2) Paris, Vᵉ Duchesne, 1764. Il y a eu plusieurs éditoins.

(3) *Mémoires et Correspondance de Favart*, t. II, p. 206 (lettre de Favart au comte de Durazzo, le 9 novembre 1764).

(4) Papillon de la Ferté a été intendant des Menus de 1756 à 1780. On a publié son *Journal* en 1787.

(5) T. II, p. 234.

hommes, dont l'un disait à l'autre de temps en temps : *Couperai-je? Ne couperai-je pas?* Ceux qui étaient proches et qui entendirent cette question répétée, crurent qu'il s'agissait de couper la bourse à quelqu'un, et les déférèrent à la sentinelle, qui les conduisit au corps-de-garde, d'où ils allaient bientôt être conduits en prison comme des voleurs. — « Eh! s'écria l'un d'eux, nous sommes tailleurs, et c'est moi qui ai l'honneur d'habiller M. Poinsinet, l'auteur de la pièce nouvelle. Comme je dois lui fournir un habit pour paraître devant le public, qui ne manquera pas de le demander à la seconde représentation, et que je connais peu le mérite des ouvrages de théâtre, j'ai amené avec moi mon premier garçon, qui a beaucoup d'esprit, car c'est lui qui fait tous mes mémoires; et je lui demandais de temps en temps, s'il me conseillait d'aller couper l'habit en question, qui devait m'être payé sur le produit des représentations de cette comédie. » — On tient cette anecdote de Poinsinet lui-même qui la racontait d'une manière très plaisante. »

La même année, il fit jouer, le 15 juillet, à la Comédie-Italienne, une pièce qu'il s'était contenté de retoucher, la *Réconciliation villageoise* (1). A la première représentation, le public demanda l'auteur. On vit alors se présenter seul, le musicien Turare, mais pour qu'on ne le confondît pas avec l'auteur des paroles, il portait sous son bras sa partition.

A plusieurs reprises Poinsinet avait essayé de faire jouer des pièces à l'Opéra, où les droits d'auteur pouvaient s'élever à des chiffres respectables. Il y réussit enfin en 1767, et c'est à ce théâtre que furent représentées ses deux dernières œuvres dramatiques — et nous dirons tout à l'heure pourquoi elles furent les dernières — le 13 octobre, une pastorale héroïque en un acte, *Théonis* ou *le Toucher* (musique de Berton, Granier et Trial), et, le 24 novembre, une tragédie lyrique en trois actes, *Ernelinde, princesse de Norwège* (en collaboration avec Sedaine, musique de Philidor).

Ernelinde, tirée d'un ancien opéra italien, *Ricimero*, n'avait eu au début qu'un très médiocre succès. « La musique ressemble à tout, disait-on, les paroles ne ressemblent à rien. » Mais les connaisseurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que si les paroles ne valaient pas grand'-chose, la musique était très remarquable.

Un de ces connaisseurs, le marquis de Senecterre, qui était aveugle, se trouvait un soir au foyer de la Comédie-Italienne. On y parlait très

(1) Comédie lyrique en un acte par La Ribardière, retouchée par Poinsinet.

élogieusement d'*Ernelinde.* « Je désirerais bien, dit le marquis, connaître l'auteur de ce chef-d'œuvre. »

Sur ces entrefaites, Poinsinet arrive. On le lui présente, sans le nommer. « Ah! monsieur, s'écrie le vieux connaisseur, que j'ai eu de plaisir à vous entendre! Votre opéra fourmille de beautés, la musique en est ravissante, mais quel dommage que vous ayez travaillé sur des paroles aussi stupides. »

Il ne faut pas prendre trop à la lettre le jugement du marquis de Senecterre, qui d'ailleurs doit avoir été singulièrement revu, corrigé et augmenté, en passant dans les journaux et les recueils de nouvelles à la main.

Poinsinet fut toute sa vie victime de sa mauvaise réputation. On ne se résigna jamais à le prendre au sérieux, à attacher la moindre importance à ce qu'il écrivait. Les succès qu'il obtint (à part celui du *Cercle*) furent des succès de surprise, sans lendemain. Le public finissait toujours par adopter l'opinion du railleur et du mystificateur.

Au moment où on jouait *Ernelinde* à l'Opéra, on faisait paraître à la foire Saint-Laurent, dans je ne sais quelle pièce, un âne dont un des acteurs vantait la propreté. Mais Arlequin protestait et passait la main sur le dos de l'âne, il s'écriait : « *Point si net! Point si net!* »

Poinsinet était-il un sot, un sot complet, comme beaucoup de ses contemporains? Non, c'était un imbécile très spirituel ou si l'on préfère, un homme d'esprit très bête. C'est un peu à lui que pourrait s'appliquer le mot bien connu : les imbéciles disent des bêtises, les gens d'esprit en font.

Il était très naïf, très crédule, très *gobeur.* Il se laissait prendre aux pièges les plus grossiers. Il était né dupe. Avec cela — ses contemporains le constatent — plein de malice, de verve et de finesse, et très capable à l'occasion de s'amuser, lui aussi, aux dépens du prochain.

« Il avait des réparties aussi vives que saillantes par leur gaieté, dès qu'animé par la présence de plusieurs personnes, il désirait mériter leurs applaudissements. Un soir, au foyer de la Comédie-Italienne, il se prit de dispute, sur je ne sais quel sujet, avec une demoiselle de Boizemont, actrice de ce théâtre, qui avait aussi quelques prétentions fondées à l'esprit, et se piquait même d'être auteur. La querelle devint d'autant plus vive qu'elle était excitée par un grand nombre de spectateurs qui faisaient cercle autour des deux champions, et ne cherchaient qu'à attiser le feu pour s'en amuser davantage. Mais Mlle de Boizemont,

atterrée par les réponses piquantes de son adversaire, en fut bientôt réduite aux expressions de la colère. « Quoi ! s'écria-t-elle, ne pourrai-je pas me venger de ce petit monstre-là ? — Mademoiselle, répliqua Poinsinet, vous avez toujours votre vengeance prête, accordez-lui vos faveurs. — Oh ! Monsieur, ce que vous dites là est aussi mauvais que *la Bagarre* (petit opéra-comique de Poinsinet, qui était tombé à plat quatre jours auparavant) (1). — Ah ! Mademoiselle, ne parlons de nos pièces ni l'un ni l'autre, c'est au public à en juger. » A ce mot, l'actrice étouffant de rage et de l'impossibilité de répondre à un aussi cruel sarcasme, tomba évanouie, et la dispute fut terminée par ce coup d'éclat. » (2)

Poinsinet pouvait croire après le *Cercle* et *Ernelinde* qu'il avait conjuré la mauvaise fortune lorsque sa carrière dramatique fut subitement brisée par une très désagréable aventure, qui remontait à ses débuts.

Il y avait à Paris, en 1758, une jeune danseuse de théâtre qui faisait comme la plupart des danseuses de théâtre (je ne parle, bien entendu, que de celles du XVIIIe siècle) un autre métier et n'en était pas beaucoup plus riche. Elle était née en Auvergne, à Crouzol, et modifiant un peu le nom de ce village pour le rendre plus aristocratique, elle était devenue du jour au lendemain Sophie de Crouzoul.

Vers la fin de l'année 1758, Sophie de Crouzoul eut un pressant besoin d'argent. Pour s'en procurer, elle s'adressa à Poinsinet, qui était un de ses amis, et sans doute même autre chose, et elle lui laissa en nantissement une montre, une montre qui avait dû souvent marquer l'heure du berger.

« Je remis, disait-elle plus tard, dans le mémoire qu'elle fit paraître en 1767, au sieur Poinsinet une montre d'or, émaillée, à répétition, qui avait coûté quarante louis (ce qui représenterait aujourd'hui quinze cents francs environ) : il me remit deux cent trente-huit livres (six à huit cents francs environ), et pour me tenir lieu de surplus, il me donna le billet dont voici les termes :

« Je reconnais avoir une montre d'or, émaillée, à Mlle de Crouzoul,
« sans chaîne, sur laquelle je lui ai remis deux cent trente-huit livres,

(1) Le 10 février 1763.

(2) *Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième siècle, par un ancien officier aux Gardes françaises* (Dugast de Bois Saint-Just). Paris, 1811. t. I, p. 140.

« que je représenterai lorsque j'y serai requis. A Paris, ce premier no-
« vembre 1758.

« (*Signé :*) Poinsinet le jeune. »

Les années passèrent, et dans les derniers mois de 1767, Sophie de Crouzoul fit avertir Poinsinet qu'elle était en mesure de lui rendre l'argent prêté, et elle lui réclamait en retour sa montre.

L'avait-il vendue? C'est probable, car lui aussi avait eu souvent besoin d'équilibrer, par des procédés plus ou moins louables, son maigre budget.

Pour ne pas rendre le dépôt à lui confié — ou les mille livres que représentaient ce dépôt — il objecta qu'au moment de l'emprunt, il était mineur, et pour s'opposer à la saisie faite sur ses droits d'auteur par la danseuse, il invoqua un arrêt du Conseil du 21 mars 1749 en faveur de Crébillon le tragique, arrêt qui déclarait non saisissables les bénéfices littéraires, « les fruits du génie et de l'esprit ».

« J'avoue, répondait Mlle de Crouzoul dans le mémoire qu'elle s'empressa de publier et qui est trop bien écrit pour qu'on puisse lui en attribuer la rédaction — car les danseuses de théâtre en ce temps-là n'avaient avec le style et même avec l'orthographe, que de très vagues relations — j'avoue que je sais très peu de droit; mais je le crois fondé sur le bon sens. D'après cela, comment imaginer qu'un arrêt fait pour le grand Crébillon puisse servir au *petit* Poinsinet? Il est rendu sans contradiction, et cela rentrerait d'ailleurs dans une question de fait que le public semble avoir préjugée; c'est de savoir s'il y a en effet de l'esprit et du génie dans les paroles d'*Ernelinde;* c'est ce que le sieur Poinsinet devrait prouver avant tout, et j'avoue que je ne serais pas sans inquiétude, si on l'admettait à cette preuve, et qu'on fît entendre en témoignage tous ceux qui ont entendu ses paroles. »

Une sentence du Châtelet, rendue en 1767, débouta Mlle de Crouzoul de sa demande et la condamna aux dépens. La justice donnait raison à Poinsinet, mais l'opinion publique lui donna tort, et avec une extrême rigueur.

Tous ses amis s'écartèrent de lui. Il ne trouva plus aucun théâtre, petit ou grand, pour faire jouer ses pièces. L'Académie de Dijon, où il avait été admis en 1766 (1), le raya impitoyablement du nombre de ses membres.

(1) Le 13 juillet 1766 il avait fait iouer pendant la tenue des États de Bour-



LE THÉATRE-ITALIEN AU XVIIIe SIÈCLE

Il essaya de réagir et de lutter. Profitant de ce qu'on avait joué à Fontainebleau devant la Cour, à la fin de l'année 1768, sa comédie du *Cercle*, il composa quelques vers aussi élogieux que possible en l'honneur du roi de Danemarck qui visitait alors Paris. Mais partout, même à la Cour, où il avait souvent trouvé des encouragements et des appuis, le malheureux se heurtait désormais à ce terrible verdict provoqué par sa maladresse plus encore que par son improbité.

Quitter la France, c'était sa seule ressource. D'ailleurs il aimait les voyages, même quand la montre d'une danseuse ne l'obligeait pas à les entreprendre.

En 1759, il avait été à Ferney rendre visite à Voltaire (1).

En 1760 il avait voyagé en Italie à la suite d'un jeune Anglais, lord Talon, fils de la comtesse de Lismore.

Lord Talon — qui prit plus tard le nom de lord Lismore — était plein d'esprit et complètement dénué de scrupules. Il s'attribuait, pour faire plus facilement des dupes, des richesses immenses qui n'étaient en réalité que quelques domaines hypothéqués bien au-dessus de leur valeur, et il avait pour principe d'emprunter beaucoup et de ne rendre jamais.

Un beau matin il regagna l'Angleterre, laissant ses créanciers désespérés, ses domestiques non payés, et Poinsinet en panne. C'est à cette époque, en 1761, que Casanova, le célèbre aventurier, rencontra à Rome l'auteur dramatique qui se demandait comment il pourrait revenir en France. Il le juge dans ses *Mémoires* en quelques mots. « C'était, dit-il, un tout petit jeune homme, laid, plein de feu, plaisant, et qui avait du talent pour la scène. »

Le départ subit de son compagnon laissait Poinsinet sans un sou vaillant.

« Je n'ai pas une seconde chemise, avoua-t-il à Casanova, et je ne connais personne ici : je suis tenté d'aller me jeter dans le Tibre. »

gogne, à Dijon, et à l'occasion de l'arrivée du prince de Condé qui devait présider ces États, un divertissement en un acte (prose et vaudevilles), le *Choix des Dieux* ou *les Fêtes de Bourgogne*. C'est à la suite de cette représentation qu'il avait été nommé membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon.

Cette Académie de Dijon avait été fondée en 1740 par Hector-Bernard Poussier, doyen du Parlement de Bourgogne. Elle comptait parmi ses membres honoraires Voltaire, le président de Brosses, Buffon, Daubenton, Piron et Lalande.

(1) Il publia en 1761 une *Ébître à Madame Denis et à Mademoiselle Corneilie.*

Ce n'est pas dans le Tibre qu'il devait finir ses jours. Un peu d'argent prêté par Casanova lui permit de continuer son voyage, et, à Parme, un ministre de ce petit État, M. du Tillot, l'accueillit fort bien et le rapatria.

Voilà dans quelles conditions Poinsinet visita l'Italie. Il n'en rapporta que le titre de membre de l'Académie des *Arcadus*.

En 1769, complètement discrédité en France pour les raisons que nous avons indiquées, il se décida à partir pour l'Espagne. Pour sauver la face, il prétendait avoir été nommé intendant des menus plaisirs du roi.

En réalité, il avait l'intention de former une troupe théâtrale et de jouer à Madrid et dans les grandes villes espagnoles quelques-unes des meilleures pièces françaises, à commencer par les siennes.

Malheureusement l'argent manquait à l'impresario pour réaliser son projet, et l'histoire de la montre avait franchi avec lui les Pyrénées. Acteurs et actrices refusaient de traiter avec un homme d'une solvabilité douteuse et d'une réputation médiocre.

Il se trouvait à Cordoue le 7 juin 1769. Il eut l'imprudence d'aller prendre un bain dans le Guadalquivir peu de temps après avoir mangé, et il se noya. C'est du moins une des versions qui furent données. Il paraît à peu près certain que le pauvre Poinsinet, lassé d'une vie pleine de déboires, jugea bon de s'en débarrasser — à trente-quatre ans — par un suicide discret.

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique, en France, jusqu'à la fin le jugea sans indulgence et même sa mort, si tragique, fut raillée.

Les *Mémoires secrets* (à la date du 29 juillet 1769) firent ainsi son oraison funèbre.

« Le sieur Poinsinet, appelé depuis son voyage d'Espagne, par dérision, *Dom Antonio Poinsinetto*, nouvelle dénomination qu'il s'était donnée lui-même, croyant se décrasser par là et acquérir un vernis de noblesse catalane, après avoir déjà parcouru plusieurs villes de ce royaume avec sa troupe de comédiens, et cherché à établir en différents endroits des opéras-comiques, sorte de spectacles fort à la mode aujourd'hui chez toutes les nations, cet auteur en était devenu le coryphée, il s'enflait de ses succès et se regardait déjà comme un conquérant littéraire, lorsque par un accident malheureux, il s'est enseveli, lui et toute sa gloire, dans le Guadalquivir à Cordoue... Cette ville est, comme on sait, celèbre par la naissance des deux Sénèques et le va devenir encore

plus par le trépas de l'auteur dont nous parlons. Le défaut de fortune et l'inconduite avaient forcé ce bouffon de la littérature à s'expatrier. C'est un des personnages les plus singuliers qu'on puisse voir, qui, à beaucoup d'esprit et de saillies, joignait une ignorance si crasse, une présomption si aveugle, qu'on lui faisait croire tout ce qu'on voulait en caressant sa vanité. La postérité ne pourra jamais comprendre tout ce qui lui est arrivé en pareil genre : les tours qu'on lui a joués et auxquels il s'est livré dans l'ivresse de son amour-propre, sont d'une espèce si singulière et si nouvelle qu'il a fallu créer un mot pour les caractériser : notre langue lui doit de s'être enrichi du terme de *Mystification...* »

LES
MYSTIFICATIONS
DU SIEUR P...[1]

QUELQUE temps avant la grande révolution que l'esprit philosophique a faite dans nos mœurs, c'est-à-dire, il y a quinze à vingt ans : lorsqu'il était encore reçu de rire un peu dans les Sociétés, et même à la Comédie ; lorsque les femmes, qui font semblant aujourd'hui de lire l'*Interprétation de la Nature*, et pareils Livres scientifiques, lisaient de bien meilleure foi, *Tanzai et Néadarné*, *le Sopha*, *Misapouf* (2), et quelques autres ouvrages de ce genre, qui ne s'attendaient guère à être remplacés par l'*Encyclopédie*, il existait à Paris un petit homme qui faisait les délices d'une société de Persifleurs. Il était plus plaisant que Ragotin (3), non moins orgueilleux, aussi mauvais Poète ;

(1) Dans tout le corps du récit cette initiale P... désigne Poinsinet.

(2) *Tanzaï et Neadarné*, histoire japonaise. A Pékin (Paris), 1734 (par Crébillon fils).

Le Sopha, conte moral. A Pékin (Paris), 1745 (par Crébillon fils).

Le Sultan Misapouf et la Princesse Grisemine, Londres (Paris), 1746 (par l'abbé de Voisenon).

(3) Il est certain que si Scarron avait eu un pareil personnage à mettre en œuvre dans son *Roman Comique*, il eût éclipsé Ragotin. (M.)

et par un contraste bizarre, il alliait à la malice d'un singe l'imbécillité d'un oison; mais peu de personnes avaient le secret de son caractère de folie original. Quiconque ne l'eût vu que dans ses intervalles de raison, eût regardé ses aventures comme incroyables; cependant elles sont attestées par un si grand nombre de témoins, que la vérité doit faire passer sur la vraisemblance, parce que le merveilleux est moins dans les faits que dans le caractère singulier du personnage. En effet, il semblait que la nature eût pris plaisir à rassembler en lui ses caprices les plus étranges. Il lui échappait souvent des saillies assez heureuses, pour qu'on fut tenté de lui supposer de l'esprit; mais d'un autre côté, c'était une absence totale de sens commun, une ignorance qui tenait du prodige, et des prétentions plus étonnantes encore, parce qu'elles s'étendaient à tout. Depuis son enfance, il n'avait lu que les romans nouveaux et les vers du Mercure dont il s'aidait merveilleusement pour composer ce qu'il appelait ses poésies. On conçoit que de pareilles lectures n'avaient pas peu contribué à sa profonde ignorance. Les usages de la vie, le cours ordinaire des choses, les bienséances du monde, tout lui était étranger, hors le secret de coudre de mauvaises rimes à de la prose. Joignez à toutes ces qualités une fatuité sans exemple, une poltronnerie qui ne peut se comparer à rien; enfin, une figure qui naturellement inspirait d'abord l'envie de rire à quiconque le voyait pour la première fois : vous aurez une idée assez juste de cet étrange petit homme. Il se croyait aussi très plaisant, et il faut convenir qu'à bien des égards ce n'était pas la plus mal fondée de ses prétentions. Il avait dans le son de la voix l'inflexion emphatique d'un mauvais Comédien de Province; on voyait dans toute sa démarche l'arrogance d'un Nain qui croit grandir à proportion qu'il tient la tête haute, qu'il élève en même temps ses sourcils, et qu'il se hausse sur ses pieds. Quoique les siens, petits, courts et ronds, ne parussent pas avoir été faits pour servir de base à un corps humain, il se piquait de danser avec grâce; il eût même été difficile de lui faire avouer qu'il pût

manquer de génie pour aucune sorte de talents. L'extrême mobilité de ses yeux, qui semblaient s'élancer hors de leur orbite, annonçait assez le désordre de son petit cerveau, qui se manifestait encore par une physionomie presque toujours étonnée, sans le moindre sujet de surprise. Au reste, il ne manquait presque jamais d'aller au-devant des pièges qu'on lui tendait, et l'on ne pouvait trop admirer la facilité avec laquelle il y retombait sans cesse.

Avec ce caractère bizarre, où l'on ne s'est permis aucune charge, on imaginera sans peine que le petit homme, dévoué de lui-même au ridicule, ne tarda pas de devenir le héros d'une foule de plaisanteries. Le mérite le plus singulier de ses aventures étant d'être vraies, nous les avons jugées dignes de servir de supplément aux Aventures de *Ragotin*. L'utilité dont elles peuvent être, nous a fait surmonter le dégoût de raconter ce qui n'est pas toujours vraisemblable. Elles nous ont paru très propres à faire diversion aux vapeurs maintenant communes aux deux sexes; car on sait que cette maladie devient de jour en jour plus épidémique, depuis que la Philosophie s'est emparé des toilettes, et même de certains boudoirs, où l'on prétend qu'on ne fait plus que bâiller.

CHAPITRE I

COMMENT LE PETIT P... MANIFESTA DE BONNE HEURE SES INCLINATIONS FUTURES ET SA VOCATION POUR LES SIFFLETS

La famille du petit P... l'ayant un jour mené au Théâtre des Marionnettes de *Bienfait*(1), le bambin conçut tout à coup, pour Polichinelle, une forte passion qui se convertit en une espèce de fureur. Bientôt, jaloux des applaudissements qu'il voit donner au personnage postiche, il entreprend de le supplanter, en débutant au même Théâtre. Ses parents ont la complaisance de se prêter à cette fantaisie; on lui fait faire un habit de Polichinelle. La joie du petit P... en l'essayant, ne peut guère se comparer qu'aux transports du bouillant Achille, lorsqu'Ulysse lui présenta des armes. Il débute dans une nombreuse assemblée d'enfants de son âge, attirés par la nouveauté du Spectacle; il a le malheur d'être sifflé. Le prodigieux courroux du petit homme ne s'exhale heureusement que contre la Dame Gigogne, à laquelle seule il attribuait sa disgrâce.

(1) « Bienfait, entrepreneur de jeux de marionnettes aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, a eu beaucoup de réputation pour ce genre de spectacle, dans lequel il avait été instruit par son beau-père, Alexandre Bertrand. Bienfait est mort vers l'année 1744 ou 1745. » *Dictionnaire des Théâtres de Paris* (1767), t. I, p. 451.

Bienfait eut un fils, montreur de marionnettes comme lui, et qui avait fait peindre sur sa baraque un Polichinelle avec cette inscription :

Ne suis-je pas bien fait!



ARLEQUIN JALOUX, *par Watteau.*

CHAPITRE II

COMMENT P... EST MIEUX ACCUEILLI PAR LES COMÉDIENS FRANÇAIS QUE PAR LES MARIONNETTES

LA noble passion de P... pour le genre dramatique, ainsi déclarée, se fortifia de jour en jour. Le grand succès qu'il eût dans une Tragédie de Collège, où il fit le rôle de Nabuchodonosor changé en bête, acheva de lui persuader qu'il était né pour la scène. Il délibéra longtemps s'il se dévouerait au genre tragique sur les pas de Corneille, à celui de la Comédie, pour être le rival de Molière, ou bien à l'Opéra bouffon. Le genre de Molière lui parut le plus facile. Il fit, au sortir du Collège, une petite comédie de caractère, en un acte en vers. Les Comédiens, par une distraction inconcevable, la reçurent sans prendre garde que presque tous les vers en étaient pillés. La fatuité du petit Poète augmenta beaucoup par l'accueil fait à sa pièce; mais elle fut portée à son comble, quand un Philosophe, à qui il en avait fait la lecture, lui dit, en lui imposant les mains : « JEUNE « homme, prends courage; allume ton génie au flambeau de la « méditation : tu deviendras le Philosophe des Poètes et le Poète « des Philosophes. » Flatté de ce mystique augure, le petit P... commence à prendre un ton décisif et tranchant dans les foyers de la Comédie. Il ne parle plus de Molière qu'avec une sorte de dédain. Cette fatuité le fait remarquer d'un homme qui entreprend de le corriger, en le mystifiant.

CHAPITRE III

COMMENT LE PETIT P... FAIT, DANS UNE ASSEMBLÉE CHOISIE,
UNE LECTURE DE SA PIÈCE QUI NE LUI RÉUSSIT PAS, CONTRE SON ATTENTE

L'homme qui avait résolu d'humilier notre petit Poète, l'aborde dans le foyer de la Comédie-Française, en lui prodiguant les louanges les plus outrées, et lui témoigne un très grand désir d'entendre une lecture de sa pièce. P..., très flatté, se rend à l'invitation d'autant plus volontiers, qu'on lui annonce une société nombreuse et choisie, dans laquelle il ne peut manquer d'avoir beaucoup d'admirateurs. On affecte, avant la lecture, de le combler de politesses et d'éloges, au point qu'il en devient presque modeste. Il lit enfin, avec le plus grand air de confiance, et tous les visages, comme montés de concert sur le même Thermomètre, paraissent mornes et glacés. Il n'aperçoit aucun signe de plaisir ni même d'encouragement. Sa lecture finie, avec beaucoup d'embarras de la part du pauvre Poète, qui mendie en vain dans les yeux des assistants quelques suffrages, on fait servir le souper. Tant qu'il dure, on ne parle pas plus de l'ouvrage que si jamais il n'en eût été question. La vanité du petit homme est à la torture, il ne peut plus y tenir. « Eh quoi ; « Messieurs, dit-il d'un ton tragique, pas la moindre observa- « tion? Pas même un conseil? Ma pièce vous a donc paru bien « détestable? » On lui répond, du ton de la commisération, qu'on croirait mal payer sa complaisance, en lui disant de

tristes vérités, auxquelles malheureusement on ne pourrait mêler aucunes consolations. On avoue cependant qu'il y a un vers qui a paru faire le plus grand plaisir à tout le monde. Le petit homme veut savoir au moins quel est ce vers heureux? On lui dit froidement : *C'est le dernier*.

CHAPITRE IV

COMMENT LA PIÈCE NE FUT PAS AUSSI BIEN ACCUEILLIE DU PUBLIC QUE DES COMÉDIENS

La première représentation de l'infortunée comédie en fut la dernière. L'Auteur eut le malheur d'être sifflé; et, pour surcroît de disgrâce, il eut la mortification de distinguer son propre père parmi les siffleurs. La force de l'exemple, et la crainte de se singulariser, avaient obligé le bonhomme à suivre le torrent. Cet échec inattendu mit le pauvre poète dans un étrange embarras. Il avait compté sur la recette de la comédie, pour donner le lendemain un grand souper, auquel il avait invité la société de ses Persifleurs.

CHAPITRE V

EXPÉDIENT MERVEILLEUX QUE L'ON SUGGÈRE AU POÈTE SIFFLÉ
POUR SE TIRER D'EMBARRAS
NOUVEAU DÉSASTRE DONT IL EST SUIVI

P... s'aventura de confier son embarras au chef de la société persiflante. Celui-ci, désespéré d'abord de se trouver sans argent, et par conséquent de ne pouvoir être d'aucun secours au petit homme, a l'air d'imaginer expédients sur expédients pour lui en procurer. Enfin, il propose à P... d'aller le lendemain se présenter au Spectacle de *Servandoni* (1), pour y jouer sous le masque, et moyennant une honnête rétribution, le rôle de Cerbère dans *la Descente d'Énée aux Enfers*. Il ajoute, que n'étant pas connu de Servandoni, et devant d'ailleurs être bien sûr du secret, lui P... ne doit avoir aucune répugnance à se servir de cette ressource; que c'est même une occasion de développer tous ses talents, et qu'il y a peut-être un genre à créer dans la Pantomime des Monstres; en un mot, que s'il réussit, non seulement il peut se flatter que Servandoni le retiendra jusqu'à la clôture de son Spectacle, mais qu'il peut aussi se faire de cet expédient passager une ressource permanente, en jouant quelquefois, sous le secret, même à l'Opéra, des Monstres de

(1) Architecte, peintre et décorateur, Servandoni donnait, depuis 1738, sur le Théâtre des Tuileries, des spectacles de décoration et de machines pendant les trois semaines (fêtes de Pâques) où les autres théâtres étaient fermés.

La *Descente d'Énée aux Enfers* avait été jouée pour la première fois sur ce théâtre des Tuileries en 1740.

distinction. P... trouve l'imagination très heureuse; il se propose même de s'amuser beaucoup en jouant ce rôle, auquel je prétends bien, dit-il, donner une physionomie. Il se présente, et il est arrêté à raison d'un écu par jour. Il fait d'abord des merveilles dans un rôle jusqu'alors unique; mais entraîné par la passion, à force d'agiter ses trois têtes, le masque tombe, et l'homme reste. Il est reconnu, sifflé, même hué. De plus, en sortant, un des Spectateurs lui soutient qu'il a fait des contresens dans son rôle, et qu'au lieu d'un bon Cerbère, on n'a vu qu'un mauvais Chien d'Hermite.

CHAPITRE VI

COMMENT P... IMAGINE DE TOURNER SES TALENTS VERS L'OPÉRA-COMIQUE

Le petit homme, se promettant de prendre sa revanche à mon Spectacle, fait un Opéra-Comique (1), en société avec un Poète à peu près de sa force, dont on venait de siffler une Tragédie. Le mauvais succès de leur Ouvrage eut les suites ordinaires. P... prétendait que tous les couplets sifflés étaient du Poète tragique; celui-ci soutenait au contraire que tout ce qu'il avait mis dans la pièce avait été applaudi. Une Actrice présente à ce démêlé, prend le parti du Poète tragique. P... piqué se permet, contre la chasteté de l'Actrice, quelques mauvaises épigrammes; celle-ci lui répond par un vigoureux soufflet. Le petit homme furibond propose au Poète, son associé, de se battre, persuadé qu'ayant la vue très basse, il n'osera jamais accepter le défi. Dans cette confiance, à la sortie du Spectacle, P... met, pour la première fois de sa vie, flamberge au vent. Le Poète tragique est obligé de prendre sa lorgnette; mais aussi, sans la quitter un moment pendant tout le combat, il applique à son adversaire vingt coups de canne bien assénés. Le Balayeur du Préau de la Foire S. Germain, qui était présent au combat, sépara les Combattants à grands coups de balai, lorsqu'ils commençaient à faire des prodiges de valeur.

(1) *Totinet*, parodie de *Titon et l'Aurore*, pastorale héroïque en trois actes par l'abbé de la Marre, musique de Mondonville, qui avait été jouée à l'Opéra, le 9 janvier 1753.

Totinet, joué à la foire Saint-Germain, le 23 février 1753, avait été composé en collaboration avec Portelance, qui venait de faire siffler au Théâtre-Français, le 25 novembre 1751, une mauvaise tragédie, *Antipater*.



MADAME PRÉVILLE.

CHAPITRE VII

COMMENT LE PETIT P... FIT UN SOUPER TRÈS AGRÉABLE D'ABORD, MAIS DONT LA DIGESTION FUT ÉTRANGEMENT TROUBLÉE ET DE TOUT CE QUI S'ENSUIVIT

Un jour on le mena souper chez des *Filles* qu'on eût soin de lui annoncer comme des Demoiselles du plus grand ton. L'une d'elles était, à ce qu'on lui dit, très richement entretenue par un des principaux Officiers des Mousquetaires noirs (1). La vive impression de la joie qu'eût le nouveau Ragotin de se trouver en si bonne compagnie, l'aurait rendu presqu'aimable, si son ingrate nature n'eût repoussé tout ce qui pouvait l'adoucir; mais sa vanité n'y perdit rien. Elle fut même gonflée à l'excès par les caresses que lui faisaient à l'envi toutes les Demoiselles, qui savaient d'avance leur rôle. Elles s'extasiaient à tous les bons mots que le petit homme croyait dire, et l'enivrèrent complètement de vin, de désir et d'orgueil. On lui fit réciter plusieurs pièces de vers qui furent toutes fort applaudies, et rien n'était plus plaisant à voir que les efforts d'esprit qu'il faisait pour plaire à des filles qui, tout au plus, savaient lire.

Le souper tirait à la fin, lorsqu'on entend tout à coup un grand bruit à la porte de la rue. A la consternation simulée d'une des Demoiselles, le pauvre petit homme est saisi d'une

(1) Il y avait alors à Paris deux compagnies de mousquetaires, distingués par la couleur de leurs chevaux, les Mousquetaires gris et les Mousquetaires noirs. Les premiers étaient casernés rue du Bac, et les autres au faubourg Saint-Antoine.

frayeur très réelle. Elle augmente sensiblement à l'apparition du redoutable Officier des Mousquetaires qui, se promenant à grands pas dans la salle où l'on mangeait, lançait sur toute la compagnie des regards jaloux et furieux. Un des Convives le pria de vouloir bien se mettre à table et de prendre part à la gaieté générale, qu'il ne voulait pas sans doute troubler. La réponse de l'Officier fut foudroyante pour P..., qui ne s'attendait pas à se voir seul en butte à sa mauvaise humeur. Il déclare en bégayant qu'il n'est pas dans l'usage de se battre après souper, que d'ailleurs il est pénétré du plus profond respect pour Messieurs les Officiers des Mousquetaires, et qui plus est, qu'il a droit... de le respecter particulièrement. Tout le sérieux de l'Officier eut beaucoup de peine à ne pas échouer contre la terreur qu'il inspirait à son petit rival. Il sort, en lui promettant bien de le retrouver, et en lui jetant un coup d'œil terrible.

On croit la plaisanterie terminée; mais notre Ragotin poltron trouve moyen de la renouveler, lorsqu'il est question de descendre et de gagner la rue : « Messieurs, dit-il d'une voix trem-« blante, si ce fier-à-bras nous avait tendu sur l'escalier quel-« ques pièges! » On applaudit à sa prudence, et l'on feint de descendre avec les plus grandes précautions; cependant le petit homme a grand soin de ne descendre que le dernier.

Il est à peine dans la rue, qu'il est tout à coup environné d'épées nues, qui se croisaient en tous sens autour de sa petite personne. Lui-même il avait mis l'épée à la main, plutôt par un mouvement de terreur, que pour songer à se défendre. En effet, loin d'en faire aucun usage, il attendait, dans un stupide étonnement, la fin de cette tragédie. La nuit et la frayeur lui avaient tellement offusqué les yeux, qu'il ne reconnaissait plus aucun des Acteurs.

Cependant les voisins, qui n'étaient pas du secret de la plaisanterie, commençaient à se mettre aux fenêtres, et plusieurs, effrayés sans doute de ce grand cliquetis d'épées nues, criaient *à la Garde*. Les suites du jeu pouvaient donc devenir sérieuses. Un des Acteurs, frappé de cette réflexion, imagine de saisir, d'un

bras vigoureux, le tremblant P..., et l'entraîne loin du lieu de la scène. Là, le tirant encore à l'écart, avec beaucoup de mystère, il lui dit du ton le plus propre à le persuader : « Morbleu, « mon ami, quel terrible coup d'épée tu viens de porter ! l'Offi- « cier en a pour la vie. Fuyons au plus vite, il n'est pas pru- « dent de rester la nuit près d'un cadavre. » Qui le croirait ! notre petit spadassin, passant tout à coup de l'excès de la peur à l'audace la moins vraisemblable, se persuade la chose au point de répondre : *Tu l'as donc vu? mon ami, tu l'as donc vu?*

On l'emmène comme en triomphe, en ne lui parlant que de sa bravoure, et de la terrible quarte sous les armes qu'il a portée à son ennemi. De temps en temps néanmoins on lui rend un peu de frayeur, en feignant de craindre qu'il ne soit blessé. Un des convives le mène coucher chez lui ; et le nouveau brave est à peine endormi, qu'on a soin de percer à grands coups d'épée ses habits de part en part. Le lendemain dès qu'il s'éveille, on ne manque pas de lui rappeler l'effroyable aventure de la nuit. On lui dit que c'est un miracle qu'il soit échappé d'une action si chaude, sans aucune blessure, et qu'infailliblement ses habits doivent être criblés. Le petit homme s'empresse aussitôt de les visiter, et s'évanouit à la vue du danger qu'il a couru.

Cependant il est question de savoir ce que l'on dit à Paris de la mort de l'Officier. On affecte les plus grandes inquiétudes ; on sort pour aller s'instruire, on revient avec les nouvelles les plus accablantes. On commençait à soupçonner l'auteur du meurtre, et bien des gens au Palais-Royal voulaient que ce fut un assassinat, attendu la force et la bravoure si reconnues du défunt. Le Guet à cheval et le Guet à pied marchaient, disait-on, nuit et jour, pour pouvoir s'assurer du Meurtrier. P..., plus mort que vif, imagine, pour se dérober aux poursuites de la Justice, de se faire enfermer à Saint-Lazare. Il conjure un des Acteurs de vouloir bien le mener dans cette maison de pénitence, en se faisant passer pour un de ses parents. L'idée paraît d'abord si plaisante, qu'on le conduit en effet à Saint-Lazare. Il se jette aux

pieds du Supérieur, et lui demande par pitié d'être renfermé dans sa maison. Le prêtendu parent joint ses prières aux siennes, disant que quelques mois de correction pourront faire rentrer dans le bon chemin un jeune homme qui a eu le malheur de s'égarer, et que son seul repentir prouve bien qu'on ne doit jamais désespérer d'un mauvais sujet. Le Supérieur convient que la physionomie du coupable dépose évidemment contre lui, et qu'il ne paraît que trop digne des châtiments auxquelles il veut se soumettre; mais qu'on ne peut le recevoir à Saint-Lazare sans un ordre du Ministère.

P..., désespéré, se détermine à sortir de France, et se trouvant à côté de la Foire Saint-Laurent, il espère qu'étant un des Auteurs de Monnet, ce Directeur voudra bien lui prêter quelqu'argent pour faire son voyage. On le fortifie dans cette idée; mais à peine il est entré dans la première cour de la Foire, qu'il est arrêté par un prétendu Exempt des Maréchaux de France, muni d'un signalement qu'il fait semblant de lire, et dont la seule vue du sujet lui confirme l'exactitude. P... fort effrayé demande, d'une voix défaillante, pourquoi on l'arrête? « Pour « avoir assassiné de vingt-deux coups d'épée, hier au soir, dans « la rue Saint-Honoré, Monsieur..., Officier des Mousquetaires, « lui répond l'Exempt, en lui mettant les menottes. Et, grâce « au Ciel, vous serez pendu Mardi prochain, à ce que j'espère. » C'était un Samedi, et le malheureux petit homme, qui n'avait plus que trois jours à vivre, demande où l'on va le conduire? *Où vous voudrez, jusqu'à sept heures du soir*, répond l'Exempt, *mais ensuite au Châtelet, au Cachot et au Secret.* P... le supplie de vouloir bien, en attendant, le mener au Palais-Royal. Il espérait y rencontrer quelques-uns de ses amis, qui pourraient le tirer de ce mauvais pas.

On croit bien que le criminel innocent, dont toutes les démarches étaient dirigées, sans qu'il s'en doutât, ne manqua pas de « trouver ceux qu'il cherchait. « Je dois être pendu Mardi, et « voilà mon Garde, dit-il à voix basse à l'un d'eux. — Pendu « Mardi? cela est bien preste, et la chose me paraît impossible.

« — Rien n'est pourtant plus vrai, mon ami. La Juridiction « des Maréchaux de France est terrible; il n'en est point de « plus expéditive. Jamais de grâce à ce sévère Tribunal. » En disant cela du ton de l'homme le plus persuadé, P... ne faisait que répéter ce que son Garde lui avait dit en chemin. Il demandait très instamment du poison, pour se dérober à la répugnance qu'il avait eue toute sa vie à mourir étranglé.

Quelquefois cependant il semblait se résigner à son sort. Il se bornait à désirer que l'exécution fut anonyme, et que sa famille eut le crédit de faire supprimer la publication de sa sentence. Mais ce qui paraissait l'agiter de la plus cruelle frayeur, c'était l'horreur d'être disséqué après sa mort. Son imagination ne pouvait se familiariser avec l'idée de cette dissection. On compatissait à ses craintes sur tout le reste, mais il parut plaisant de lui tenir rigueur sur cet article : c'était, lui disait-on, une grâce qu'il ne devait jamais espérer, vu le religieux préjugé qui privait les Chirurgiens des cadavres des Hôpitaux, et qui n'accordait aux progrès de l'Anatomie que ceux des Malfaiteurs. « Cela serait bon, reprit-il (et ce fut la première fois que le danger le rendit modeste), cela serait bon, si j'étais un bel homme! » On lui répondit que personne ne pouvait lui contester qu'il ne fut fort laid, mais que la beauté d'un sujet d'Anatomie ne consistait pas dans la proportion des traits; que cette science ne s'arrêtait point à l'écorce, et que même une conformation un peu monstrueuse ne pouvait le rendre qu'un sujet plus brillant pour un Amphithéâtre. Son imagination, loin de s'éclairer sur l'absurdité de ses craintes, frémissait de toutes ces folies; il croyait déjà sentir la pointe du scalpel. L'aliénation de ses idées en tumulte, et le vif sentiment d'effroi qui se répandit sur toute sa figure, firent enfin sentir que le jeu avait été poussé trop loin. On jugea qu'il était à propos de faire intervenir un nouvel Acteur, pris au hasard dans la foule des personnes qui se promenaient au Jardin. Cet Acteur qu'on eût bientôt mis au fait, vint lui annoncer, avec beaucoup de circonlocutions et de ménagement, non pas une grâce (ce qui aurait pu lui causer une révolu-

tion dangereuse), mais un sursis qui lui permettait de jouir de sa liberté, et le Garde au même instant disparut.

P..., malgré le sursis, ne fut tranquille de longtemps; il ne cessait de regarder autour de lui, pour s'assurer qu'il était véritablement libre. Enfin ne pouvant se guérir de la crainte, et persuadé de plus en plus qu'il avait tué l'Officier, il dit à ceux qui l'accompagnaient : « Me conseilleriez-vous, mes amis, de me fier « à ma prétendue liberté, et d'attendre que de nouveaux indices « viennent me replonger dans l'abyme d'où je suis à peine sorti. « Non, non, Messieurs, je ne m'exposerai pas à ce danger? « Adieu, je pars », et véritablement il partait.

On l'arrêta, en lui disant que peut-être il était observé, et qu'une fuite précipitée pourrait fournir contre lui les seules preuves décisives qu'il eût à craindre. On revint sur ce signalement exact et terrible, dont l'impression si marquée sur lui, comme on l'a vu, subsistait encore. Ce signalement pouvait être consigné à toutes les Barrières et le faire arrêter de nouveau, précisément par l'empressement qu'il mettrait à s'enfuir. Le petit homme convint qu'on avait raison. Il souhaita le bonsoir à la compagnie, en disant que le lendemain ce maudit signalement ne l'inquiéterait plus.

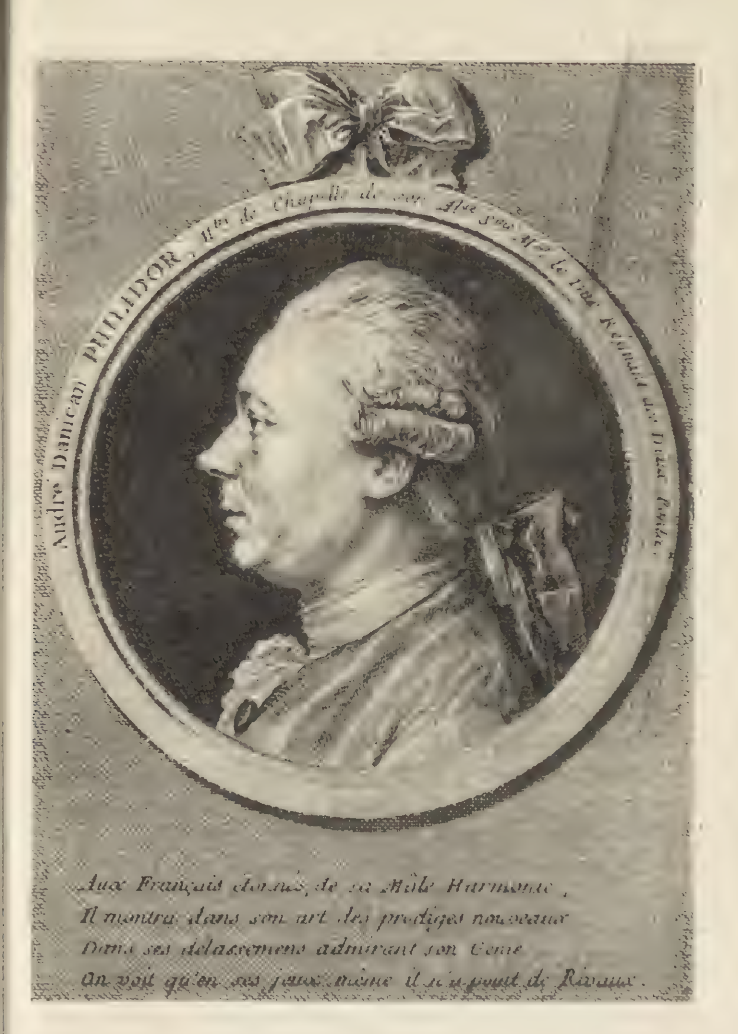
CHAPITRE VIII

COMMENT P... TROUVE MOYEN D'ÉLUDER SON SIGNALEMENT, ET CONCLUSION DE L'AVENTURE

Le petit homme ne devait à la Nature, peu libérale à son égard, que d'assez beaux cheveux blonds, dont sa tête était bien garnie. Dans la frayeur qui l'agitait encore, il imagina de les cacher sous une vaste perruque noire, qu'il emprunta d'un Clerc de Notaire. Il se noircit en même temps les sourcils avec du liège brûlé et de l'huile; il emprunta du même Clerc un vieil habit noir; mais comme le Clerc était fort grand, et P... démesurément petit, cet habit lui servait, en quelque sorte, de robe de chambre.

Dans cet équipage, qui le rassurait contre ses craintes, il va voir un de ceux qui avaient eu le plus de part à ses aventures de la veille. Celui-ci feint de le méconnaître, et le petit homme ne se sent pas de joie d'être méconnu. Cependant pour lui dessiller les yeux sur l'absurdité de ses frayeurs, on l'engage dans un souper, où se trouvent en personnes, et le prétendu Garde des Maréchaux de France qui l'avait arrêté, et celui qui était venu lui annoncer qu'il était libre, et même le formidable Officier des Mousquetaires, dont il se croyait homicide.

P..., persévérant dans son trouble, non-seulement ne reconnaît pas l'Officier qu'il a tué, mais lui raconte à lui-même comment il a eu le malheur de lui porter une botte terrible, et de l'étendre sur le carreau. On peut juger de la surprise de ceux mêmes qui avaient imaginé la plaisanterie. Comme on voyait


André Danican PHILIDOR
Aux François donnés, de sa Mâle Harmonie,
Il montra dans son art des prodiges nouveaux
Dans ses délassemens admirant son Génie
On voit qu'en ses jeux même il n'a point de Rivaux.

PHILIDOR

donc que le petit homme ne voulait pas absolument se désabuser de toutes ces visions, un d'eux, faisant semblant de parler à l'oreille du prétendu Garde, mais parlant assez haut pour que P... pût l'entendre, demande si véritablement l'affaire est assoupie, de manière que P... n'ait plus de risque à courir. Le prétendu Garde affecte de ne pas répondre positivement; il convient qu'il y a encore quelques mesures à garder. Il ajoute qu'il ne faut pas que P... se montre encore trop publiquement; qu'il fera bien, surtout, de conserver l'espèce de masque dont il est affublé, et qui le rend très difficile à reconnaître.

Mais, lui réplique aussitôt l'homme qui feint toujours de lui parler à l'oreille, si par malheur on vient à découvrir que sous cette méchante perruque noire, notre ami cache ces beaux cheveux blonds si bien désignés dans son signalement, cela ne fournirait-il pas contre lui un supplément de preuves suffisant pour le faire arrêter de nouveau?

Le Garde répond qu'en effet cela pourrait tout réveiller. A ces mots, le petit homme retombant dans ses extravagantes frayeurs, s'écrie d'une voix lamentable : « Ah! Messieurs, je « vous entends bien: il n'est que trop vrai, que ces maudits « cheveux pourraient me jouer quelque mauvais tour, et j'en « dois le sacrifice à ma sûreté. » Il ôte aussitôt sa perruque, et donne lui-même le premier coup de ciseau dans ses cheveux.

La Compagnie alors achève de lui rendre le bon office de le tondre complètement; et comme le Garde mit aussi la main à l'ouvrage, P... ne se lassait pas de lui témoigner sa reconnaissance, et de dire tout bas à ses amis : « Voyez comme il y a « d'honnêtes gens partout! Ce galant homme veut bien m'aider « lui-même à me soustraire à la rigueur du Tribunal dont il est « le ministre. Je n'oublierai de ma vie ce trait d'humanité. »

CHAPITRE IX

COMMENT P... EST FAIT GOUVERNEUR DU FILS D'UN GRAND PRINCE D'ALLEMAGNE, QUI N'A PAS ENCORE DE FILS; ET COMMENT IL SE DISPOSE A REMPLIR CET IMPORTANT EMPLOI

Le temps enfin désabusa, non sans peine, le héros de cette farce tragi-comique, de l'homicide dont il s'obstinait, par vanité, à se croire coupable. Mais comme, malgré tout le tourment que lui donna cette facétie, sans la perte de ses cheveux, il ne pût se résoudre à se détacher des mauvais plaisants, dont il était la victime, il donnait toujours tête baissée dans tous les panneaux qu'on voulait lui tendre.

Un jour, il fut invité à dîner chez un Suisse des Tuileries. On avait attaché à la poche d'un des Convives, qu'il n'avait jamais vu, une clef entourée d'une ganse d'or. P... remarqua cette distinction, et dès le moment se fit l'idée la plus imposante du personnage, qu'on lui dit être premier Chambellan du Roi de P... (1) et le Comte de Truches.

Pendant le dîner, on invita M. le Comte, en supposant qu'il n'y eût pas d'indiscrétion, à faire part à la Compagnie des raisons qui pouvaient l'amener à Paris. M. le Comte, avec l'air composé du mystère, répondit qu'il n'avait d'autre objet que de voyager. Un des Convives, en lui demandant pardon de lui avoir fait une question évidemment indiscrète, fit entendre à la

(1) Roi de Prusse, Frédéric II.

Compagnie qu'un homme aussi important que M. le Comte ne se déplaçait pas sans motif.

Le Chambellan alors eut l'air de se déboutonner un peu; il convint qu'en effet il s'était chargé à regret d'une commission assez délicate. Elle consistait à trouver pour le fils du Roi de P... un Gouverneur Français, en état de cultiver les belles espérances que donnait le jeune Prince, et digne d'occuper une place qui lui assurait les plus grands honneurs avec la plus brillante fortune.

La Compagnie parut étonnée que le Roi de P... ne se fut pas déterminé de lui-même, ou pour M. de Voltaire, ou pour M. de Montesquieu. Le Comte de Truches allégua différentes raisons qui s'opposaient à ce choix, en convenant toutefois de tout le mérite de ces deux grands hommes.

Chaque convive proposa quelque sujet, et sur chacun on trouvait toujours des difficultés plus ou moins graves. Enfin quelqu'un dit, que si Sa Majesté P... pouvait n'être point arrêtée par la trop grande jeunesse, il connaissait un grand sujet à qui cette place conviendrait mieux qu'à personne.

Le Comte de Truches ayant répondu que son Maître n'était retenu par aucun des préjugés ordinaires, on lui nomma P... comme un homme de génie, qu'il devait connaître, tout au moins de réputation. Le Comte protesta qu'on parlait en effet beaucoup à Berlin de M. P..., et qu'il serait enchanté de le connaître. Il ajouta qu'on avait joué vingt-deux fois de suite, à Postdam, un Opéra-Comique charmant dont il était l'Auteur; que le Roi de P... lui-même n'avait cessé d'y applaudir, et que lui, Comte de Truches, serait très flatté d'être présenté à un homme de lettres de cet ordre.

Qu'on se représente la joie du petit homme, ainsi flatté par l'éloge le plus conforme à l'opinion qu'il avait de lui-même. On le fait connaître au prétendu Comte; celui-ci se lève de table pour l'embrasser et se félicite que le hasard l'ait si bien servi, pour procurer au fils de son Maître un Gouverneur de ce mérite.

On fait l'énumération des dignités, des honneurs, dont le Gouverneur du Prince-Royal ne peut manquer d'être comblé. A chaque détail, le petit homme commence à prendre plus d'importance, et chaque convive encourage encore la vanité du personnage, en lui demandant d'avance sa protection. Peu s'en faut que P... ne protège déjà le Comte de Truches lui-même.

On demande au Comte s'il a des pleins-pouvoirs, et s'il est sûr de l'agrément du Roi pour la personne qu'il aura choisie. Il dit, que non seulement il a tous les pouvoirs nécessaires, mais qu'à l'instant même, selon les ordres qu'il a reçus, il va conférer au futur Gouverneur l'Ordre du Mérite (1).

On fait venir un large ruban jaune qu'on lui attache en effet d'une épaule à l'autre, et qu'on lui dit être le Cordon de l'Ordre.

L'ivresse du nouveau Chevalier, à qui toute la Compagnie s'empresse de marquer le plus grand respect, n'est pas concevable, et ne saurait se décrire. Un des Convives seulement propose une objection qu'on n'attendait point. Il paraît craindre que la Religion Romaine, dont le Chevalier P... fait profession, ne soit un obstacle à sa dignité Le Roi de P... voudrait-il que l'Héritier présomptif de sa Couronne fut élevé par un homme d'une Religion qui n'est pas la sienne?

Le Comte de Truches, feignant un peu de surprise, avoue que dans les premiers mouvements de son zèle, il n'avait pas fait cette réflexion, et que véritablement cette différence de Religion aurait pu faire quelques difficultés, s'il était question d'un sujet ordinaire; mais que, vu le rare mérite et la grande célébrité de celui qu'il a le bonheur d'avoir rencontré dans la Compagnie, il croit pouvoir répondre que cet obstacle, tout grand qu'il est, ne sera rien moins qu'insurmontable.

Ce fut ainsi que se termina l'aventure la plus brillante qu'ait eue le moderne Ragotin. Il se fit voir pendant vingt-quatre heures à toutes les promenades de Paris, décoré de son cordon

(1) L'Ordre du Mérite militaire et civil, dont le ruban n'est pas jaune mais noir avec un liséré blanc.

jaune. Il allait promettant sa protection à toutes les personnes de sa connaissance qu'il pouvait rencontrer, et l'on ne peut être plus fermement persuadé qu'il l'était, d'être Gouverneur d'un grand Prince qui n'existait pas (1).

(1) Cette mystification a été racontée autrement par Favart. « Un jour, dit-il, Palissot fit voir à Poinsinet une lettre supposée d'un souverain d'Allemagne, portant commission de chercher en France, un jeune homme, versé dans la littérature, qui voulût bien se charger de l'éducation du prince héréditaire. Poinsinet pria son ami de lui ménager cette place; Palissot lui promit d'écrire en sa faveur. Quelque temps après il feignit d'avoir reçu la réponse désirée. « Il dépend de toi, lui dit il, d'être le gouverneur du jeune prince; il y a cependant un obstacle. — Un obstacle! Quel est-il? — C'est que le prince est luthérien, et qu'il faut être de sa religion. — Qu'à cela ne tienne, répond Poinsinet, je me fais Turc, Juif, Bramin, s'il le faut. » Sur cette assurance on prend jour pour lui faire faire abjuration, et il signe devant témoins une profession de foi, telle qu'il avait plu de l'imaginer. » *Mémoires et Correspondance littéraires de Favart. Lettre au comte de Durazzo le 24 juin 1760.*

CHAPITRE X

COMMENT, PAR UN QUIPROQUO PERFIDE, P... PERD UNE DE SES MEILLEURES DENTS, AU GRAND PRÉJUDICE DE SON APPÉTIT

Un de ceux qui avaient le plus d'acharnement à jouer sans cesse de nouveaux tours au malheureux P... et qui pensait toujours à mal comme la Rancune, même dans les moments où il avait l'air de ne penser à rien, voit un fameux Dentiste sortir de chez lui pour aller en ville. Il monte à l'instant même à son appartement; et son mouchoir sur la bouche, demande de l'air le plus empressé le même Dentiste qu'il vient de voir dans la rue.

La femme se présente, et dit qu'elle est bien fâchée, mais que son mari vient de sortir; qu'il est même étonnant que le malade ne l'ait pas rencontré sur l'escalier. L'homme au mouchoir paraît désespéré du contretemps, et prêt à se rouler par terre. Il demande la permission de s'asseoir; il souffre, dit-il, des douleurs inouïes; et, pour le persuader, il ne manque pas de s'interrompre à chaque phrase par une exclamation plus ou moins violente. « Mais Monsieur, » lui dit la femme, avec un grand sentiment de pitié, « comment avez-vous pu attendre au der-« nier moment, et pourquoi ne pas recourir plutôt au remède? « Ah! Madame, » reprend la Rancune, « vous voyez en moi le « plus malheureux de tous les hommes. Il faut que la violence « du mal soit extrême, pour avoir pu me résoudre à prendre « mon parti. J'ai fait venir successivement vingt Dentistes. « Aussitôt que je les vois, la frayeur que j'ai d'eux me guérit

« pour un moment; ma douleur se passe, et j'ai la faiblesse « ensuite de ne plus vouloir consentir à l'opération. — En « vérité, Monsieur, vous n'êtes pas raisonnable; les femmes les « plus délicates consentent bien à se faire arracher une dent « qui les fait souffrir. Après tout, la douleur de l'opération ne « dure qu'un moment. — Vous avez raison, Madame, je me « suis dit cela cent fois; mais j'ai eu le malheur de passer par « les mains d'un Charlatan de Province, qui, dans pareil cas, « me cassa une dent dans la bouche, et me fit souffrir des dou- « leurs inexprimables. Depuis ce temps-là; je suis devenu d'une « pusillanimité qui me fait honte. Ah! Madame, que je souffre, « et que je suis malheureux de n'avoir pas rencontré M. votre « mari dans l'instant où je me sens un peu de courage! — Il en « sera bien fâché, Monsieur; ce n'est pas avec lui que vous « avez à risquer un accident pareil à celui de votre Charlatan. « Personne n'a la main plus légère : aussi peu de Dentistes « ont-ils plus de pratiques de distinction. »

Et à ce sujet, la consolante Dentiste raconte à son malade hypocrite, l'histoire de toutes les dents que son mari avait arrachées depuis qu'il exerçait la professio :. Elle ne manque pas de lui citer en passant une foule de petites Maîtresses qui paraissent avoir de très belles dents, et qui ne doivent cet avantage qu'à l'adresse particulière avec laquelle son mari sait substituer un râtelier postiche aux véritables dents qui manquent. « Je suis « donc bien heureux, Madame, que le hasard m'ait adressé à « un habile homme. Voilà qui est fini; je n'en chercherai plus « d'autre. Je vais me résoudre à souffrir le reste de la soirée; « mais je vous prie que demain matin, dès les quatre heures, « s'il est possible, M. votre mari vienne chez moi, et qu'il ait « seulement un peu de pitié de ma faiblesse... Ah! la maudite « dent, quelle nuit je vais passer, grand Dieu? Hélas! c'est la « dernière dent de la mâchoire gauche supérieure. Mon Dieu, si « on pouvait me l'ôter par surprise! je donnerais dix louis à qui- « conque me ferait cette opération, sans une grande douleur. « Mais je me connais : je ne verrai pas plutôt M. votre mari,



VUE DES BOULEVARDS, *prise du Théâtre-Italien.*

« que je retomberai dans toutes mes enfances. Je suis même « homme à lui soutenir que je n'ai aucun mal, parce qu'en effet « la douleur actuelle cédera pour quelques instants à l'idée « d'une douleur plus grande. N'importe, qu'il vienne toujours! « Prévenez-le seulement de ma poltronnerie : vous m'avez « inspiré la plus grande confiance. Le pis aller pour lui sera « d'avoir un peu de patience; mais je lui paierai bien son « temps. » Le faux malade ensuite, après plusieurs cris de douleur, laissa non pas son adresse, mais celle de l'infortuné P...

Le lendemain, dès les quatre heures, le Dentiste fut très exact à se rendre au logis du petit homme. Il éveille toute la maison et demande le prétendu malade qu'il trouve dormant de tout son cœur. Il suppose que la nuit peut avoir appporté quelque soulagement à ses maux, mais qu'ils ne tarderont pas à recommencer de plus belle.

Au bruit qu'il fait dans la chambre, P... s'éveille, et lui demande, en se frottant les yeux, ce qu'il y a pour son service. « Monsieur, je suis le Dentiste... Eh morbleu! je n'en ai que « faire. — Oui-da : vous vous repentirez bientôt de m'avoir « laissé sortir. Le calme dont vous croyez jouir dans ce « moment ne peut être que très passager, après les vives dou- « leurs que vous souffriez hier. — Que voulez-vous dire, *hier*? « Je n'ai pas plus souffert qu'aujourd'hui. — Oh! que si, vous « souffriez beaucoup. Heureusement, Monsieur, je suis pré- « venu : mais, en vérité, votre faiblesse passe encore ce qu'on « m'en a dit. Songez donc que ceci ne va durer qu'une « seconde, tout au plus. Allons, un peu de courage. »

Et tout en parlant, le Dentiste déployait son funeste étui, étalait ses instruments, et faisait briller, aux yeux effrayés du petit homme, le plus formidable davier dont jamais les dents les plus rebelles, les mieux retranchées dans une mâchoire tenace, eussent peut-être éprouvé l'effort.

Cette vue seule faisait frémir de la tête aux pieds le malheureux P... « — Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas. Je vous dis, « je vous répète, je vous certifie, que vous vous méprenez, et

« que je n'ai pas le moindre mal aux dents, — Vous me per-
« mettrez bien au moins d'y regarder, lui dit le rusé Dentiste.
« Peut-être, au reste, n'est-ce qu'une dent à plomber : opéra-
« tion de propreté qui ne cause aucune douleur, et qui suffit
« souvent pour calmer les maux qui paraissaient les plus opi-
« niâtres, Allons, Monsieur, ouvrez seulement la bouche...
« Encore une fois, que d'enfantillage? — Mais je ne souffre
« point, vous dis-je; je n'ai pas besoin de votre secours; je ne
« vous connais pas, en un mot. — Je le sais bien, mais vous
« m'allez connaître. Vous verrez si je mérite ma réputation...
« Et que diable, Monsieur, je ne vous arracherai pas une dent
« malgré vous; souffrez seulement que j'examine votre bouche.
« Que risquez-vous, si, comme vous le dites, vous avez toutes
« dents en bon état? »

Le petit homme qui, presque encore dormant, était peut-être incertain si cette étrange visite n'était pas un rêve, pour se délivrer d'un importun qu'il ne pouvait concevoir, ouvre enfin la bouche. L'adroit Dentiste, se souvenant à propos que la dent malade était la dernière de la machoire gauche supérieure, la saisit avec un instrument qu'il tenait caché dans sa main, appuie fortement l'autre main sur le front de son homme, et enlève la dent, en lui disant, de l'air du monde le plus satisfait :
« La voilà, Monsieur, la voilà; vous ne vous plaindrez pas de
« ma maladresse. Rincez-vous actuellement la bouche, et tâchez
« de vous rendormir. Je reviendrai tantôt vous voir. »

Aux cris effroyables du patient, son père et sa mère, croyant qu'on égorgeait le pauvre homme, accourent en chemise, et rencontrent sur l'escalier le Dentiste qui, tout fier encore de son opération, leur répète, du ton le plus confiant : *la voilà pourtant, la voilà.*

CHAPITRE XI

COMMENT L'AVENTUREUX P... FIT LA RENCONTRE D'UN FAMEUX MAGICIEN QUI LE RENDAIT INVISIBLE A SA VOLONTÉ

QUELQUES jours après la triste aventure de la dent, P... fut introduit dans une maison où se trouvait, par hasard, un homme qui faisait assez bien des tours de cartes. P..., toujours aussi neuf qu'un enfant, toujours étonné de peu de chose, regardait ces tours avec une admiration presque respectueuse, qui parut comique aux assistants. « Quel est cet homme-là, dit-il « à la personne de confiance qui l'avait introduit dans la mai« son ? » — Je vous dirais là-dessus bien des choses, répondit mystérieusement l'homme interrogé, qui connaissait fort bien le personnage, « mais il faudrait que vous fussiez plus discret que « vous ne l'êtes. — P... jura qu'il ne dirait mot. — Eh bien ! » ajouta l'Introducteur, en affectant de lui parler à l'oreille, « vous « entendrez appeler ici cet homme d'un nom qui n'est pas le « sien ; son nom véritable est *Acosta*. C'est un Juif Portugais fort « initié dans les mystères de la Cabale, et que la peur de l'In« quisition a fait sortir de Lisbonne. Il se permet quelquefois de « faire ici des choses surprenantes ; mais le Maître de la maison « serait désespéré qu'on en parlât, dans la crainte de devenir « suspect à la Police, ou de voir persécuter ce pauvre Juif qu'il « aime beaucoup. — Quoi donc, répliqua P..., est-ce qu'il y « aurait en effet quelque vérité dans tout ce qu'on raconte de la « Cabale ? — Je ne sais qu'en penser moi-même. Mon usage est

« de ne rien nier, et de ne rien affirmer témérairement. Ce qu'il « y a de sûr, c'est que j'ai vu ce même homme opérer des « choses extraordinaires. »

P..., ainsi préparé, l'Introducteur instruit au plus vite la Compagnie des opinions qu'il vient d'établir dans la tête du petit homme, et des moyens qu'il imagine pour tirer parti de son imbécile crédulité. On sert à souper. P... est placé entre le prétendu Magicien et l'Introducteur, qui devait lui servir de compère. On ne se permet aucune plaisanterie qui pût faire croire au petit homme que l'on avait le moindre dessein de s'amuser à ses dépens. Mais vers le milieu du repas, son ami, de l'air de surprise et de vérité le plus naturel, demande tout à coup à la Compagnie ce qu'est devenu P...

Tout le monde, affectant la même surprise, répond : « Mais « en effet, on ne l'a pas vu sortir, cela est fort singulier. Est-ce « qu'il se serait trouvé mal ? » Les Domestiques, pénétrant les intentions de leurs Maîtres, entrent dans la plaisanterie et font semblant de chercher partout le petit homme. On les entend monter et descendre ; tous paraissent fort intrigués de cette disparition subite.

P..., lui-même, n'eut pas été sans effroi, si le Magicien, en lui serrant le genou, n'eut vite glissé dans son oreille : *Ne dites mot, laissez-moi faire. Vous en verrez bien d'autres.*

Enfin on suppose que P..., homme d'ordre et fort rangé, dit-on, a choisi le moment où la conversation était le plus animée pour s'éclipser, sans que personne y prit garde, afin de rentrer chez lui de bonne heure. On ne parle plus de lui. Il ne se tient d'abord que des propos très sensés et très raisonnables ; mais le Maître de la maison revient lui-même à P... pour en dire beaucoup de mal, et prie très sérieusement celui qui l'a introduit de ne pas l'amener davantage. L'Introducteur paraît très piqué du compliment. Il soutient que P... est homme de bonne compagnie, rempli de mérite et de talent, fait en un mot pour avoir ses entrées partout.

P..., qui croit n'être vu de personne, est enchanté d'avoir un

tel défenseur. il ne peut même s'empêcher d'en marquer sa joie au Magicien, et lui dit : « Que ne vous dois-je pas, Monsieur? « Sans vous, je n'aurais jamais été à portée de connaître mes « véritables amis. » Le Magicien lui promet de le prendre sous sa protection, et, pour lui donner une idée de son pouvoir, il le prévient qu'il va jeter sur tous les convives un esprit de vertige qui l'amusera.

Tout le monde entendait cette conversation, et paraissait ne rien entendre. Chacun en conséquence se livre au délire le plus complet. On paraît étouffer de fumée dans une salle où il n'y a pas de feu, et l'on fait ouvrir toutes les fenêtres. On se parle, et on se répond en propos interrompus. Si quelqu'un demande à boire, on lui présente une serviette, et l'on offre du tabac à celui qui demande de l'huile. La joie du petit homme est inconcevable; il se persuade qu'il est enfin vengé de tous les tours qu'on a pu lui faire.

On feint de trouver tout mauvais. L'Introducteur de P..., placé, comme on l'a dit, à côté de lui, est le premier à se verser un grand verre d'eau qu'il fait semblant de prendre pour un vin très fort en couleur. Il porte le verre sur ses lèv.es, y trouve un goût détestable, et, comme s'il était empoisonné, le jette au visage du petit homme, censé invisible. Celui-ci n'en est que mieux confirmé dans l'idée qu'il n'est vu de personne, ce qui le divertit beaucoup. Toute la Compagnie veut goûter de ce même vin qui a paru détestable. Chacun le trouve également mauvais, et P... est inondé de verres d'eau que l'on jette à sa place supposée vide.

Pour surcroît de galanterie, il se trouve encore exposé à recevoir plusieurs soufflets de quelques-uns de ses voisins, qui, feignant de prendre querelle, et d'en venir même aux voies de fait, ne pouvant s'atteindre, font leur champ de bataille de l'invisible P..., qui reçoit ainsi tous les coups destinés pour les combattants. Le petit homme endure tout avec la patience d'un Fakir, plus flatté de l'invivisibilité qui le rend témoin d'une pareille scène, que touché de ces petits accidents, qui lui démon-

trent de plus en plus combien on est éloigné de soupçonner sa présence (1).

(1) Dans sa lettre du 24 juin 1760 au comte de Durazzo, Favart dit que ce repas eut lieu chez le restaurateur Landel, et il ajoute ce détail à ceux que donne Monnet.

Poinsinet, sûr d'être invisible, « prend la résolution de voler son père en sa présence même. Il s'introduit dans son cabinet en marchant sur la pointe du pied, parce qu'on lui avait dit que s'il posait le talon à terre, le charme cesserait. Le père qui était alors occupé, ne s'aperçut pas que son fils était entré; mais en tournant la tête il le vit comme il prenait de l'argent dans son secrétaire. Le bon homme n'était point au fait de la mystification, aussi donna-t-il une trentaine de coups de fouet à son drôle qui les souffrit patiemment, en s'écriant seulement par intervalles : « Je sens bien que j'ai tort, sûrement j'ai posé le talon »

CHAPITRE XII

COMMENT L'INVISIBLE P... EST MÉTAMORPHOSÉ EN UN VASE DE PORCELAINE

Le bruit de la précédente aventure s'étant répandu dans Paris, c'était dans toutes les Sociétés gaies à qui aurait une *représentation de P... Invisible*. Le mot était donné dans toutes les maisons, même aux domestiques. P... arrivait toujours avec le Magicien, son Protecteur, et personne ne paraissait l'apercevoir, lui ni son ombre. Souvent même l'on affectait d'être longtemps sans parler de lui. On tenait les conversations les plus sérieuses, et les plus faites pour éloigner toute idée de plaisanterie; ensuite on servait, et jamais il n'y avait de couvert pour P... qu'on supposait invisible. Il s'asseyait donc sur une fesse à côté du Magicien, et mangeait sur son assiette. Quelquefois on paraissait étonné du prodigieux appétit d'Acosta, qui mangeait en effet pour deux; mais P..., pour qui se faisait la scène, y était en apparence le plus étranger.

Dans un de ces soupers, le Magicien, à qui P... était aveuglément soumis, pour exercer sa foi par un nouveau prodige, lui enjoint de mettre culotte bas, et de se placer sur le buffet, dans l'attitude d'un écolier prêt à recevoir le châtiment ordinaire.

Le docile P... se tient quelque temps dans cette posture, sans que personne ait l'air d'y prendre garde. Mais à la fin du souper, tout le monde paraît frappé de la beauté d'une cuvette de porcelaine qui se trouve sur le buffet. On en fait des compliments



UNE SCÈNE D'ARLEQUIN THÉTIS

au Maître de la maison, qui convient, avec une fausse modestie, de la richesse du vase.

On approche des lumières fort près du derrière de P..., sous prétexte d'admirer le beau transparent, et le fini précieux de cette magnifique porcelaine. Est-ce du Japon? Est-ce du Saxe? Est-ce du Saint-Cloud?

Le malheureux derrière de P... est successivement pincé, tracassé, par tous les Observateurs. On finit par se rincer la bouche sur le vase, et la beauté, même en le conspuant, s'attire encore de nouveaux éloges. Enfin P..., toujours plus certain de sa chair invisible, suivant les ordres du Magicien, retourne chez lui pour changer de haut-de-chausse.

CHAPITRE XIII

AUTRE SOUPER MAGIQUE, OU PAR UN MOYEN AUSSI SIMPLE QUE LE PRÉCÉDENT, P... EST PRIS PAR TOUTE LA COMPAGNIE POUR MADEMOISELLE C... (1)

Le mot donné aux domestiques, le Magicien arrive avec P..., lui fait mettre bas dans l'antichambre son inutile culotte, lui donne la main, et l'introduit dans la salle d'assemblée.

Tout le monde se lève avec empressement ; on remercie le Magicien de la bonne fortune qu'il procure à la compagnie, en amenant Mlle C... P..., persuadé que réellement il paraît à tous les yeux sous les traits de la célèbre Actrice, se prête, autant qu'il est en son pouvoir, à la représenter dignement.

On lui fait le plus grand accueil ; il s'entend débiter maintes galanteries, jusqu'à des déclarations même ; il en recoit quelques-unes avec dignité, les autres avec moins de rigueur. On le prie de vouloir bien déclamer quelques Scènes d'une Tragédie nouvelle qui faisait alors l'entretien des cercles. Il se prête à tout ce qu'on désire. On ne se lasse point de se récrier sur sa complaisance ; on lui en fait mille excuses. La salle retentit d'applaudissements, et P... eut peut-être alors renoncé bien volontiers à son sexe, pour jouir de toute la gloire de l'Actrice dont il croyait porter le masque.

(1) Clairon.

CHAPITRE XIV

AUTRE SOUPER MAGIQUE
DÉSIRS IMMODESTES DE P... ET LEUR PUNITION

La confiance du petit homme dans le Magicien était si grande que, sur sa seule parole, il n'eut pas délibéré un instant pour se jeter par la fenêtre. Mais il fallait toujours entretenir l'incrédulité par quelques merveilles, et c'est ce qui ne manquait jamais au besoin.

A un souper qui se donnait chez B... le petit homme, qui n'avait pas cessé d'être invisible, s'avisa tout à coup de concevoir la passion la plus brutale et la plus empressée pour une femme de la Compagnie. Il communiqua ses désirs au Magicien, qui lui promit, s'il ne pouvait pas les surmonter, de le mettre à portée de les satisfaire. Cependant, il lui conseilla d'essayer auparavant de les modérer par un breuvage magique.

Ce breuvage fut un grand gobelet d'urine fournie par une Dame de la Compagnie qui avait mangé beaucoup d'asperges. P..., ne soupçonnant pas la nature de ce breuvage, le prit avec la plus grande confiance des mains du Magicien qui le lui présentait en prononçant quelques mots cabalistiques. Il sentit plusieurs fois son cœur se soulever à la seule odeur; mais n'osant désobéir au Magicien, il surmonta toutes ses répugnances et l'avala jusqu'à la dernière goutte. Ce breuvage amer, au lieu

d'opérer l'effet qu'on s'en était promis, fut au contraire un stimulant qui ne fit qu'irriter davantage les désirs effrénés du petit homme ; mais son Cabaliste s'était fait fort de les satisfaire, et rien ne lui paraissait difficile pour un homme qui le rendait invisible, Cuvette, Actrice, etc.

Le Magicien, un peu déconcerté de l'incontinence du petit satyre, lui ordonna de passer dans une chambre voisine, et d'y attendre son retour. Il fit part à la Compagnie de l'embarras où le mettait la fougue amoureuse du petit libertin. La Dame qu'il convoitait frémit de l'effet inattendu de ses charmes ; mais un des convives s'offrit de la représenter et d'éteindre bientôt ses feux. Il se hâta de s'habiller en femme, et n'eut pas de peine à passer pour l'objet de la belle passion conçue si soudainement par le petit homme. La chose était d'autant plus facile, qu'il n'y avait point de lumière dans la chambre où l'amoureux P... attendait sa bonne fortune ; mais au défaut de lumière, il s'y trouvait par hasard une grande baignoire remplie d'eau, pour l'usage du Maître de la maison qui devait se baigner le lendemain.

Le travestissement fait, le Magicien, suivi de la fausse femelle, passa dans la chambre obscure, et ne dit à P... que ces mots : « Tenez mon ami, je vous la livre. » P... s'élance aussitôt sur sa proie, en homme qui ne pouvait plus attendre. L'homme déguisé, las de se défendre, l'enlève, d'un bras vigoureux, de toute sa hauteur, et le laisse retomber dans la baignoire.

Dans son effroi, le malheureux petit homme crut avoir été précipité du ciel au fond d'un abîme. Ses petits cheveux étaient hérissés sur sa tête. Il resta quelques moments comme aliéné. Le Magicien lui représenta qu'il s'était attiré, malgré lui, ce châtiment par son incontinence. « Mon pouvoir, ajouta-t-il, vient des « Sylphes, et le mouvement brutal que vous avez ressenti est « l'ouvrage d'un Gnome jaloux de la protection dont je vous « honore. C'est pour cela que je vous exhortais d'abord à « vaincre vos désirs, et que je vous ai fait boire le salutaire « breuvage auquel vous avez trouvé un goût détestable que par

« l'empire que le Gnome avait alors pris sur tous vos sens.
« Enchaîné par ma promesse, je vous ai livré l'objet de votre
« passion ; mais les Sylphes vous ont puni, et moi-même je ne
« suis pas exempt de crainte pour la lâche complaisance avec
« laquelle je me suis prêté à vos projets criminels. Sachez désor-
« mais vous contenir et méritez mes bontés par une conduite
« plus décente. »

CHAPITRE XV

AUTRE SOUPER OU P... ENTENDIT TRÈS DISTINCTEMENT PARLER UNE CARPE

P..., persuadé par le Magicien de toutes les folies du *Comte de Gabalis* (1), ne doutait pas qu'il ne fût protégé par les Sylphes, qu'il n'eût les Gnomes pour ennemis, et qu'il n'excitât encore l'attention d'autres puissances de cet ordre, telles que les Salamandres et les Ondins. Il s'attendait donc à de grandes merveilles que lui promettait le Magicien, et qui devaient l'élever lui-même, après quelques épreuves, à la dignité des Génies élémentaires.

Il avait vu plusieurs fois le Magicien, qui était grand nageur, s'élancer les soirs, en le quittant, du parapet du Quai de Conty dans la Seine, et le Magicien lui avait confié, sous le sceau du secret, qu'il ne se précipitait ainsi dans les flots que parce qu'il était amoureux d'une des plus belles Ondines qu'il y eût : c'était avec elle qu'il passait des moments plus délicieux que tous ceux qu'on croit communément goûter dans la possession des plus belles femmes du monde.

P... dévorait ces descriptions voluptueuses et le Magicien le flattait de l'espérance prochaine de le faire jouir du même bonheur.

(1) Principal personnage d'un livre qui parut en 1670 chez Barbin, et qui eut beaucoup de vogue, *le Comte de Gabalis ou Entretiens sur les sciences secrètes* (par l'abbé de Montfaucon de Villars).

Ce livre, réimprimé en 1792, et dont le fond avait été pris dans un ouvrage du célèbre occultiste Borri, *la Chiave del Gabineto*, dévoilait, sous une forme amusante, les mystères, vrais ou prétendus, des Frères de la Rose-Croix.

Plein de ces agréables idées, le petit homme vient gaîment souper dans une maison où la Société était retenue depuis longtemps. Il était encore invisible et se disposait à en manger d'autant mieux.

Malheureusement son étoile était peu d'accord avec son appétit. Le Magicien lui dit que, pour éviter certains pièges dont il était menacé ce jour-là même, par les Gnomes, au lieu de songer à souper, tout le temps qu'on resterait à table, il devait l'employer à se préserver de leurs enchantements.

La recette était sans doute étrange; mais le petit homme n'osa refuser de la suivre, malgré son grand appétit. Il s'agissait premièrement, de se déshabiller, et de se mettre exactement nu : ce qui ne lui devait causer aucune répugnance, puisqu'il était invisible; ensuite de sauter en avant et en arrière par dessus une corde tendue à un pied ou environ du plancher. « Vous n'aurez pas lieu de vous repentir de votre docilité, reprit « le Magicien, et cela ne peut qu'avancer beaucoup vos affaires « auprès des Ondines, parmi lesquelles j'en connais une qui se « dispose à vous rendre heureux. »

P... obéit, et, comme on peut le croire, ce singulier exercice, qu'il prenait avec toute la confiance d'un homme qui ne se croyait pas vu, amusa beaucoup la Société.

Vers la fin du repas, on entendit frapper, avec violence, à la porte du salon. Un domestique va voir ce que c'est, et dit au Magicien qu'on le demande. Le Magicien demande à son tour qui ce peut être, on lui répond que c'est une Carpe. *Ah! dit-il, je sais ce que c'est; que l'on fasse entrer.*

Aussitôt on apporte, dans un plat, une carpe vivante, qui parût, en se tournant et se retournant en tout sens, s'élancer vers l'oreille du Magicien. Celui-ci fut très attentif, eut l'air de parler aussi à la carpe; et P..., à qui le Magicien confia sur le champ que c'était la femme de chambre de la belle Ondine, ne put jamais se désabuser, en aucun temps, de l'idée qu'il avait entendu parler cette carpe.

Cette opinion ne le rendit que plus exact à son exercice, jus-

qu'à ce qu'enfin le Magicien, ayant pitié de lui, lui ordonna tout à coup de paraître, et de se mettre à table.

Toute la Compagnie parût très surprise de l'apparition du petit homme. Pour le mettre à son aise sur sa nudité, tout le monde fit semblant de le voir revêtu d'un habit des plus élégants. On lui fit même un peu la guerre sur la singulière recherche qu'il mettait depuis quelque temps dans sa parure. Il fut flatté de l'intention que le Magicien avait eue de fasciner ainsi les yeux de toute l'Assemblée; et n'ayant plus aucun embarras, il ne s'occupa que du soin de réparer le temps qu'il avait perdu, en mangeant comme un homme à qui l'exercice de la corde n'avait donné que plus d'appétit.

CHAPITRE XVI

ÉTRANGE PRÉCAUTION DE P... POUR SE PRÉSERVER DES ENCHANTEMENTS DONT IL ÉTAIT MENACÉ PAR UNE SALAMANDRE

La recette fut de se frotter les sourcils avec les cendres d'un Billet qu'il avait reçu le matin de son Négromant, et qu'il avait dû faire brûler à une bougie vierge; ensuite de prendre trois forts clystères, et de s'abstenir de tout aliment jusqu'au coucher du Soleil, qui se couchait alors fort tard, puisqu'on était au mois de Juin. Il devait aussi mettre son pouce droit sur son œil gauche, et son pouce gauche dans son oreille droite, jusqu'au moment où il lui serait permis de manger. Tout cela lui était prescrit sous les peines les plus sévères; aussi se garda-t-il bien de changer un moment d'attitude dans toute la journée, quelque longue qu'elle dût lui paraître. Quelques personnes de la société, prévenues du singulier régime imposé par le Cabaliste à son crédule disciple, le vinrent voir, et, feignant d'ignorer la cause de ce régime extraordinaire, firent l'impossible pour l'engager à quelques parties de plaisir. Elles ne purent lui faire enfreindre un seul point du rit ordonné; seulement il voulut bien consentir à se promener avec elles. On voulut le faire dîner; il s'en excusa sur une indigestion qu'il avait eue la veille. On lui demanda ce qu'il avait à l'œil, pour le couvrir ainsi de son pouce; il répondit qu'il y avait mal, et qu'il ne trouvait de soulagement que dans cette position. On lui présenta du tabac,

il ne put jamais se résoudre à en prendre, pour ne pas changer d'attitude. Enfin on le promena sans pitié, toute la journée, dans les Tuileries, quoique la diète et les trois lavements ne dussent pas lui laisser beaucoup de force. Le jour commençait à baisser, lorsque le Cabaliste parut : celui-ci, après lui avoir permis de se remettre dans son état naturel, l'emmena souper dans une maison où ils étaient attendus.

CHAPITRE XVI

AUTRE SOUPER MAGIQUE, OU P... APPREND (COMME SOSIE), NON SANS BEAUCOUP DE SURPRISE, QU'IL N'EST PAS LUI, MAIS UN AUTRE

Le Cabaliste Portugais exerçait sur l'imagination de son novice Rosecroix un si grand empire, qu'enfin il crut devoir lui découvrir qu'il s'était trompé jusqu'alors, en se regardant comme ce vilain petit être, ridicule et difforme, à qui l'on avait donné le nom de P... ; que son véritable nom était *Policarte;* qu'il était fils d'un célèbre Magicien, mais que des Enchanteurs, ennemis de son père, et jaloux de son pouvoir, l'avaient enlevé au berceau; que, pour mieux cacher leur larcin, ils l'avaient substitué au fils du bonhomme P..., espèce d'imbécile que l'habitude lui avait fait regarder comme son père; que ce bon homme ne s'était jamais douté de la métamorphose, parce que les mêmes Enchanteurs lui avaient donné, par magie, la ressemblance la plus exacte avec l'enfant hideux qu'il représentait.

Ensuite, pour consoler un peu son amour-propre, on lui dit que, s'il pouvait paraître un moment sous sa véritable forme, peu de femmes à Paris pourraient le voir impunément. Le petit homme brûlait d'envie de se manifester, ne fut-ce que pour un instant, sous cette figure charmante dont on lui donnait une si noble idée. Acosta ne fit que prononcer, en grimaçant, sur sa tête, quelques paroles magiques, et soudain on se récria, tout d'une voix, sur sa merveilleuse beauté. P..., enivré de louanges, cherchait des yeux un miroir pour juger lui-même de cette étonnante métamorphose; mais le Magicien le prévint qu'il ne ver-

rait point ce grand changement; que sa curiosité ne pouvait être satisfaite, tant que le terme de son enchantement ne serait pas arrivé; qu'il n'avait qu'un seul moyen pour accélérer cet heureux moment, que c'était de se pénétrer d'une juste horreur pour l'individu malencontreux dont il avait gardé si longtemps le masque, et d'en dire partout beaucoup de mal; qu'enfin, à cette condition, il ne tarderait pas à se retrouver sous les traits du beau Policarte.

On manque ici de termes pour peindre la comique fureur dans laquelle le petit homme entra contre le maussade personnage qu'il était contraint de représenter, c'est-à-dire, contre lui-même. Il ne parlait qu'avec le plus grand mépris du vilain petit homme dont il avait le malheur de porter ainsi la figure. Son enthousiasme alla jusqu'à lui inspirer des Vers qui commençaient ainsi :

Ce petit P..., cet Être impertinent,
Toujours mystifié, toujours plus insolent, etc.

A chaque Épigramme de cette force, il se regardait dans une glace, et il était bien assez fou pour se persuader qu'en effet il embellissait à vue d'œil. Aussi ne manquait-on pas de lui faire de temps en temps quelque compliment sur les changements sensibles qu'on feignait d'apercevoir dans toute sa figure. Les femmes principalement paraissaient en *rafoler*, et l'on vit le moment où le pauvre maléficié, trop faible encore pour supporter tant de gloires, les aurait priées sérieusement de modérer un peu leurs bontés pour lui.

CHAPITRE XVIII

COMMENT P... NE PUT SE RENDRE A L'ASSEMBLÉE DES COMÉDIENS QUI AVAIENT PRIS JOUR POUR RÉPÉTER UNE DE SES PIÈCES

FÉLICITEZ-MOI bien, Messieurs, dit un jour P... à ses amis. « Enfin l'on va jouer ma pièce; j'ai la parole des Comé-« diens, et demain j'ai rendez-vous à leur Assemblée à onze « heures précises. » Un de ceux à qui P... apprenait cette bonne nouvelle, avait lui-même envie de faire jouer une pièce avant celle du petit homme, et il se promit bien de l'empêcher d'aller le lendemain à l'Assemblée. Ce fut précisément celui qui le félicita davantage, et qui l'exhorta le plus sérieusement à ne pas manquer au rendez-vous.

Dans la joie qu'inspiraient au petit homme les magnifiques espérances qu'il fondait sur sa Comédie, on lui propose un souper qu'il accepte. On le mène dans un quartier de Paris des plus éloignés, chez des personnes qui s'étaient déjà diverties quelquefois aux dépens du Poète, et qui furent charmées de le recevoir. On tient table longtemps, et vers la fin du souper, on tourne exprès la conversation sur les accidents où l'on est exposé la nuit dans les rues. On raconte des histoires effrayantes d'assassinats et de vols. On parle d'une aventure tragique arrivée récemment dans le quartier même où l'on soupe.

L'imagination du petit homme, disposée à recevoir toutes sortes d'impressions, est si vivement ébranlée, que, pour rien au monde, il n'eut osé s'en retourner ce soir-là chez lui, dans l'éloignement où il se trouvait. Il avoue naïvement sa frayeur.

Tout le monde a l'air de la partager ; on lui dit qu'on ne doit jamais combattre ces mouvements secrets, qui sont très souvent d'utiles pressentiments des plus grands malheurs. On le retient à coucher, lui et sa compagnie.

P..., soulagé de sa crainte, ne demande qu'une grâce : c'est qu'on ait l'attention de le faire éveiller le lendemain d'un peu bonne heure, pour qu'il ne manque pas l'Assemblée des Comédiens. On le lui promet, et, dans cette confiance, il s'endort. Pendant son premier sommeil, on s'empare de sa culotte, et l'on appuie fortement la pointe d'un canif sur les quatre principales coutures, de manière qu'elles pussent se rompre infailliblement le lendemain, et toutes à la fois au plus léger effort.

On croit bien qu'on ne fut pas fort soigneux d'éveiller le petit homme à l'heure qu'il avait demandé qu'on l'éveillât. Comme il avait donné la veille ample carrière à son appétit, qui n'était pas médiocre, il ne s'éveilla de lui-même que vers les dix heures. Étonné qu'il fut si grand jour : « Comment, Messieurs, dit-il, « en s'élançant hors du lit, il me paraît que je n'avais qu'à « compter sur vous. » Il s'approche d'une pendule, et voit, en frémissant, que dix heures vont sonner : « Vite, un Perruquier, « crie le petit homme, je n'ai pas un instant à perdre. » Le Perruquier arrive, et comme il faisait assez chaud, notre Poète reste en chemise tout le temps qu'on met à l'accommoder. Cependant, par ses impatiences, il déconcertait le malheureux Perruquier, en lui disant, à toutes minutes : « Mais finissez donc, vous « voyez que je n'arriverai jamais. »

Enfin sa toilette achevée, il vole à sa culotte, et voulant y passer une jambe, voilà qu'elle se sépare en deux parties. C'était la perfidie la plus propre à faire perdre à l'infortuné petit homme le peu qui lui restait de raison. « Morbleu, Messieurs, « s'écria-t-il, le tour est abominable, et je ne vous le pardonne- « rai de ma vie. Il s'agit de ma pièce, de ma gloire, de l'affaire « la plus essentielle pour moi, et c'est ainsi que vous me traitez. « Mais vous en aurez le démenti. Je me rendrai mort ou vif à « l'Assemblée. » Il court à la cuisine, suppliant à genoux la

Cuisinière de vouloir bien, au plus vite, reprendre à longs points, les quatre fatales coutures d'où dépendait la solidité de sa culotte. La Cuisinière entreprend l'ouvrage; mais combien il la trouvait lente! Il ne faisait qu'aller et venir de la cuisine à la pendule, et de la pendule à la cuisine, renouvelant chaque fois ses imprécations contre les destructeurs de sa culotte.

Onze heures allaient sonner; le fatal haut-de-chausses est enfin rapporté par la Cuisinière. P..., transporté de joie, veut y passer la jambe; mais, à son grand étonnement, la mesure se trouve avoir été si mal prise, que sa jambe ne pouvant y entrer, il désespère à plus forte raison d'y pouvoir faire entrer sa cuisse. Cependant la maligne Cuisinière, en riant aux larmes, le priait d'excuser si elle n'était pas plus adroite dans un métier qu'elle n'avait fait de sa vie. P..., bouffi de colère, ne perd pas encore l'espérance; il demande un Commissionnaire qu'il expédie chez lui avec un billet, par lequel il demande promptement une culotte. On intercepte ce billet : midi sonne, et le commissionnaire n'est pas revenu. Le malheureux petit homme est désespéré. On lui dit froidement qu'il a eu grand tort d'envoyer chercher une culotte par un Commissionnaire qu'il ne connaît pas; que ce Commissionnaire pourrait bien s'être laissé tenter par le besoin pressant que lui-même paraissait avoir d'une culotte.

Nouvelle perplexité du petit homme, dont l'impatience est changée en fureur. Il prend enfin le seul parti qui lui reste. Après avoir assujetti, par devant et par derrière, les basques de son habit, avec quelques épingles, il s'en retourne chez lui sans culotte. Sa pièce ne fut point jouée à son rang, et ce ne fut que plus de six mois après, qu'elle eut le malheur d'être sifflée.

CHAPITRE XIX

COMMENT LE DÉSASTREUX P... PASSE TROIS JOURS DANS LE PLUS SÉVÈRE RÉGIME POUR CERTAINE GALANTERIE QU'IL POUVAIT AVOIR MÉRITÉE, MAIS QU'IL N'AVAIT PAS

P... vivait encore à Paris chez son père et sa mère, qui ne devaient pas, comme on le voit, se louer beaucoup de sa bonne conduite; aussi, pour échapper à leurs remontrances, s'éloignait-il le plus qu'il pouvait de la maison paternelle. Mais c'était éviter Carybde pour tomber dans Scylla; car il se livrait de plus en plus à une Société qui n'avait, en l'accueillant, d'autre but que de se divertir de ses ridicules, et de lui en donner sans cesse de nouveaux.

On lui propose un jour un souper de filles, à condition qu'il y sera sage. On lui dit, avec une apparence d'intérêt et de bonté, que, vivant chez ses père et mère, il a plus de ménagements à garder qu'un autre, et qu'il ne doit pas, surtout, exposer sa santé, si précieuse à ses amis. Il promet de se contenir. Le souper s'arrange, et l'on prend en sa présence, avec les filles, toutes les petites libertés d'usage avec elles. Sa lubricité s'enflammait par la violence même qu'il était contraint de se faire; et l'on n'avait ici d'autre but que de s'amuser en effet de la continence forcée qu'on lui faisait observer dans le lieu même de l'incontinence.

Cependant le petit libertin, tenté par le Diable ou par son propre esprit, trouve le moyen d'avoir l'adresse d'une de ces Nymphes. Le lendemain, sans en rien dire à personne, il ne



manque pas de se rendre chez elle. Le hasard y fait aller, le même jour, un des Convives de la veille, et la Nymphe n'a rien de plus pressé que de lui faire part de la visite qu'elle a reçue le matin de P... Le Convive, enchanté de la découverte court à l'instant chez le petit homme, et, de l'air le plus consterné, lui confie qu'il est dans un état déplorable, et qu'il a reçu de cette fille *les fruits cuisants de l'amoureux péché*. — « Quoi? sérieusement, dit fort effrayé P...? — Hélas! « mon ami, cela n'est que trop vrai. Voilà où conduisent toutes « ces parties de débauche? Tu es bien heureux, toi, de n'avoir « eu aucune part aux faveurs de cette misérable, et nous « t'avons rendu un grand service en t'obligeant d'être sage. « Je n'ai jamais été si « maltraité de ma vie. »

A chaque parole, le visage du petit homme s'allongeait, changeait de couleur. Pour l'inquiéter davantage, son ami, qui feignait de ne pas prendre garde à sa mine, paraissait étouffer avec peine de gros soupirs, qui s'échappaient quelquefois en cris de douleur. P..., après cette confidence, ne pouvant plus dissimuler, avoue sa faute, en pâlissant. « Que le diable t'em- « porte, » s'écrie en colère son charitable ami! « Comment « cacher cet accident à ton père? Nous autres du moins nous

« ne dépendons de personne. Que dira principalement ta bonne « mère? Pour le coup, je ne serais pas surpris que l'on te fît « mettre à Saint-Lazare. A qui confieras-tu ta guérison? « Connais-tu quelque Chirurgien? As-tu de l'argent? »

Le malheureux, aussi contrit qu'humilié, priait son ami de ne pas l'abandonner dans son malheur. Il croyait déjà ressentir les aiguillons du mal dont il était menacé. « Allons, lui dit ce bon « ami, il faut pourtant se consoler, et prendre courage. « Heureusement pour toi, te voilà prévenu à temps; tu peux, « avec certaines précautions et un bon régime, éviter une partie « des douleurs que j'éprouve par mon imprudente sécurité. Si « j'avais eu quelque méfiance, j'aurais arrêté le mal dans sa « source. Ce qui doit te rassurer un peu, c'est que ceci n'est « pas mon premier accident. Grâce à mon expérience, je suis « en état de me traiter et de te traiter toi-même aussi bien que « pourrait le faire le plus habile chirurgien. Viens, mon ami, « viens te renfermer chez moi; je suis prêt à te donner tous les « soins. »

Le petit homme obéit. On le prévient en chemin de l'indispensable nécessité d'observer la plus rigoureuse diète, et de se noyer de tisane, sans oublier les lavements adoucissants et émollients. Point de vin surtout; point de liqueurs, point de café; aucune espèce de ragoûts. Tel fut le régime austère auquel P... fut assujetti pendant deux fois vingt-quatre heures. De temps en temps, pour le fortifier dans l'habitude de ce régime, on ne manquait pas de redoubler ses inquiétudes. Aussi prenait-il exactement avec la plus grande docilité, ce que son ami faisait semblant de prendre. Enfin le troisième jour, il fut question de visiter P... pour juger du progrès du mal, ou de l'effet des remèdes. P... après s'être préparé à cette visite par une toilette convenable, se livre, en tremblant, à l'inspection de son compagnon de fortune. « Père Éternel! » s'écrie aussitôt l'ami, en levant les épaules, « que vois-je! Je ne suis point « assez instruit pour des cas de cette nature. Je ne me pardon- « nerais pas de t'exposer, faute d'expérience, au danger de

« quelque amputation. Voilà des symptômes auxquels je ne « connais rien. Il faut, de toute nécessité, recourir à un Chirur- « gien. Heureusement j'en connais un de la plus grande répu- « tation. »

Le petit homme frémissait. L'ami court aussitôt chez le premier Chirurgien, le prévient de tout ce qui s'est passé, et le met de moitié dans la plaisanterie. Le Chirurgien arrive, et trouve le pauvre martyr dans la plus grande consternation, quoiqu'il ne comprît rien du tout à ces redoutables symptômes, qu'il cherchait inutilement à découvrir. Nouvelle visite, bien plus effrayante que la première.

Le Chirurgien fait à son tour une exclamation de surprise..... « Ah! Monsieur, qu'elle est donc la malheureuse qui a pu vous « accommoder de la sorte? Il faut que vous ayez fait ensemble de « terribles excès. — Hélas! vous me croirez si vous voulez, « répond P... d'une voix mourante, mais je vous jure qu'à « peine une fois... *gustans, gustavi, etc.* — A d'autres! cela « n'est pas possible, ou vous avez eu affaire à la fille de France « la plus maleficiée. Allons, il n'y a pas de moments à perdre : « vite de l'eau tiède. Un drap plié en quatre sous les fesses « de Monsieur. Étendez-vous sur ce lit. Bon? c'est comme « cela? »

Tandis que le malheureux patient, tout étourdi de frayeur, s'étend machinalement sur le lit, le Chirurgien, les manches retroussées, déploie plusieurs instruments aigus et tranchants, dont l'ami du petit homme avait soin de se faire expliquer l'usage. Les ciseaux, le bistouri, les aiguilles courbes, passaient en revue; et P... épouvanté, croyait déjà ressentir toutes les angoisses des opérations que le Chirurgien venait de décrire avec une complaisance affectée. « Quoi! Monsieur, vous « croyez l'amputation nécessaire, » disait au Chirurgien, d'un air effrayé, l'ami du petit homme. « De grâce, je vous « supplie, avant d'opérer, examinez bien l'état du malade. Que « risquerait-on d'attendre un peu? La frayeur seule, dont vous « voyez l'impression sur son visage, pourrait avoir opéré

« quelque révolution salutaire : c'est du moins ce que l'on « prétend être arrivé quelquefois. — Hé bien, voyons, » reprend le Chirurgien : « Monsieur, en tout cas, me paraît « actuellement beaucoup trop faible pour soutenir l'opéra-« tion. »

L'Esculape renouvelle en effet l'examen du corps de délit, et après des observations très exactes, il paraît étonné du changement favorable qu'il feint d'apercevoir tout à coup dans la situation du malade. « En vérité, dit-il, voilà qui est « merveilleux, et ce que j'aurais peine à croire, si je n'en étais « témoin. C'est apparemment l'heureux effet des tisanes, des « lavements, et du bon régime, qui commence seulement à se « manifester. Ma foi, Monsieur, vous avez été parfaitement « bien conduit. Encore vingt-quatre heures du même régime, « et je vous garantis exempt de tout danger. Ajoutez-y seule-« ment quelques prises d'une poudre que je vais vous donner, « et qui, dans la crise ou vous êtes, est le plus souverain spé-« cifique. » En même temps le Chirurgien lui présente trois petits paquets de réglisse en poudre.

Le petit homme sembla tout à coup passer de la mort à la vie, et ne se possédait pas de joie d'en être quitte à si bon marché. Il ne savait quelle reconnaissance témoigner au généreux Chirurgien. Celui-ci pour lui donner encore une plus haute idée de son noble désintéressement, lui dit, qu'il était trop flatté de l'avoir guéri, qu'il n'exigeait aucun salaire, et qu'on ne trouvait pas tous les jours des malades de son mérite à traiter. P... se confondait en remercîments, et ne cessait de répéter : « Ah! l'honnête homme! l'honnête homme! Je n'aurai « de ma vie d'autre Chirurgien. »

CHAPITRE XX

BONNE FORTUNE DE P... QUI NE FINIT PAS FORT HEUREUSEMENT POUR LUI

Une jolie femme, qui occupait un appartement dans la maison où logeait un de ses plaisants impitoyables que P... appelait *ses amis*, mourait d'envie d'être témoin de quelque mystification. « Quoi! disait-elle un jour à son voisin, vous ne m'en « ferez jamais voir aucune? — Madame, il ne tiendra qu'à « vous. Vous êtes très aimable, et P... très vain : j'aurai l'hon- « neur de vous le présenter. Vous lui ferez un peu d'accueil; « il croira d'abord vous avoir tourné la tête. Vous lui accor- « derez un rendez-vous. Votre mari, qu'on aura eu soin de lui « représenter fort jaloux, arrivera pour troubler la fête. Lais- « sez-moi conduire cela; vous verrez l'homme aussi plaisant « qu'il peut l'être et vous jugerez par vous-même si la réputa- « tion est mal fondée. »

La pièce s'arrange sur ce plan. P... est présenté chez la Dame, qui le trouve le plus aimable du monde. Le petit homme, épris de ses charmes, comme on l'avait aisément prévu, lui fait assidûment sa cour, parle enfin tendresse, et est écouté. Les progrès de son amour sont rapides; bientôt on en est au mystère. Il lui est recommandé, surtout à l'égard de l'ami qui l'a présenté. Il promet le plus inviolable secret; et dès le soir même il ne manque pas de tout raconter au même homme, qu'on excluait de la confidence.

On prend jour pour le rendez-vous, qui doit assurer son bonheur; et ce même jour, on établit dans l'antichambre de

cette Dame, une grande baignoire, masquée d'un rideau, pour que P... n'en conçut aucun ombrage. Il est invité à souper en tête-à-tête; le mari jaloux et brutal dont on lui a souvent parlé, est absent. Après le souper, le petit homme devient entreprenant; on lui promet tout, jusqu'à la faveur de l'hospice (1). On exige seulement de lui de se coucher le premier.

Le petit homme transporté d'aise, est déshabillé dans un clin d'œil, et ne fait qu'un saut du fauteuil au lit. Mais, tout à coup, il part de la cour, à plusieurs reprises, un certain coup de sifflet. « Ah ! Monsieur, je suis perdue, s'écrie la femme du ton « le plus naturel, c'est mon mari, c'est lui ; je le croyais à Ver« sailles. Ah ! mon Dieu, disparaissez vite, je ne vois pour vous « cacher, qu'une espèce de baignoire, qui se trouve heureuse« ment dans mon antichambre, parce que mon mari prend les « bains. Venez vite, et ne faites aucun bruit : je vais éteindre « toutes les lumières. J'aurai soin de vous faire sortir à propos. »

P... tremblant, gagne la baignoire, et s'y tapit de son mieux. La Dame éteint en effet toutes les lumières. Son prétendu mari frappe impétueusement à la porte ; elle ouvre avec un peu de façon : « Eh ! mon ami, je ne t'attendais pas ce soir, lui dit-elle, « en l'embrassant. — Aussi s'en est-il peu fallu que vous ne me « revissiez jamais, répond-t-il, d'un ton brusque. J'ai été attaqué, « dans le Bois de Boulogne, par trois coquins qui voulaient « m'assassiner. J'en ai jeté deux sur le carreau. Je ne sais ce « qu'est devenu le troisième. — Mais, parbleu ! donnez-moi « donc de la lumière ; mon épée est encore sanglante, et je ne « veux pas laisser rouiller ma lame. — De la lumière? mon fils, « ce qui m'en restait vient de finir ; le Domestique est couché ; « j'allais moi-même me mettre au lit. Tu dois être fatigué ; fais« en de même ; tu te passeras bien de lumière pour te désha« biller. — Moi ! non par Dieu, je veux en avoir ; j'en aperçois « chez M. N... qui n'est pas encore couché. Je vais le prier de

(1) De l'hospitalité.

« vouloir bien m'en donner ; mais auparavant je meurs d'envie « de faire de l'eau... Où est le pot de chambre? » Il feint de le chercher à tâtons, de le trouver trop plein, et de vouloir le vider par la fenêtre. « Ah ! mon ami, ne jette donc pas ainsi de « l'urine dans la cour. Tous les voisins se plaignent déjà de la « mauvaise odeur qu'elle exhale. — Tu as raison : je n'y pen- « sais pas. Ma foi, je vais le vider dans la baignoire. On la « nettoyera quand je m'en servirai. — Fi donc ! quelle idée, dit « la femme ! » Mais l'obstiné mari, sans l'écouter, va vider le pot de chambre dans la baignoire, et l'infortuné P... reçoit sur son visage et sur son corps la plus ample potée d'urine. « En « vérité, tu n'est guère raisonnable, crie la femme, » en feignant de la mauvaise humeur. « Viens donc te coucher, et n'incom- « mode pas les voisins en leur demandant de la lumière à une « heure indue. — Je t'ai déjà dit que j'en voulais » ; et l'opi- niâtre époux ouvrant aussitôt une fenêtre, crie de toute sa force à son bon voisin, de vouloir bien lui envoyer une chandelle.

Le voisin descend lui-même avec une lumière et traverse l'ap- partement, sans faire la moindre attention à la baignoire, où gisait le malheureux compissé. Il entre dans la chambre, et voilà que l'enragé de mari, à qui sa femme ne cessait de répéter qu'elle tombait de sommeil, répète lui-même au voisin l'histoire de son combat au bois de Boulogne, et d'une manière si prolixe, qu'elle semblait ne devoir pas finir de la nuit. « Vraiment, vous « êtes bien heureux, » lui dit le voisin ! « Quoi ! seul contre trois? « — Ils auraient été dix, reprend le mari ! Oh ! ventrebleu ! « vous ne me connaissez pas. Tenez je n'ai pas même voulu « me servir de mes pistolets. — Parbleu ! voilà de belles « armes, lui dit alors le voisin, feignant d'examiner les pistolets ; « Je ne vous les avait pas encore vus. — Ce sont des pistolets « à deux coups que j'ai achetés ce matin à Versailles. Croiriez « vous qu'ils ne m'ont coûté que trois louis? — En vérité, « c'est pour rien... Mais ils sont chargés, ce me semble : vous « aurez sans doute soin de les décharger avec un tirebourre ; « car il y aurait de l'imprudence à les tirer ; la charge peut être

« vieille; le pistolet peut faire long feu, et crever entre vos « mains. — Bon! répliqua le mari, vous êtes bien prudent: « je vais les tirer par la fenêtre, je ne crains pas la poudre, « moi. — Oh! vous ne ferez pas cette folie-là, crie la femme. « Voulez-vous éveiller tout le monde, et faire croire qu'il se fait « ici quelque meurtre. — Eh! bien, dit le mari, j'en veux avoir « le cœur net; il y a de l'eau dans la baignoire, je vais les tirer « là; j'ai toujours ouï dire qu'un coup de pistolet tiré dans l'eau « ne faisait aucun bruit. Je veux en faire l'expérience. »

La porte de l'antichambre était ouverte, et le malheureux petit homme ne perdait pas un seul mot de ces désagréables détails. Le mari semblait persister dans le dessein de faire son expérience; mais enfin la femme et le voisin vinrent à bout de l'en détourner. Les pistolets, qui n'existaient pas, furent enfermés dans une armoire. Le voisin souhaita le bonsoir aux époux, et le mari consentit enfin, non sans quelque peine, à se coucher.

Dès qu'on put raisonnablement le supposer endormi, la femme courut à la baignoire annoncer à l'amoureux P..., transi de froid, et bien plus encore de peur, qu'il fallait se retirer au plus vite, et elle lui remit en même temps ses habits qu'elle avait adroitement, disait-elle, su cacher aux yeux du Jaloux. On imagine bien qu'il ne se fit pas répéter deux fois son congé. Il ne se donna pas même le temps de s'habiller, pour sortir. Il gagne, en grelottant, l'escalier, et dans son déshabillé de bain, il monte chez l'officieux ami qui lui avait procuré cette bonne fortune. Il n'eut rien de plus pressé sans doute que de lui raconter sa triste aventure, qu'il savait aussi bien que lui. Ce bon ami ne manqua pas de lui faire les remontrances les plus sensées sur les inconvénients de la convoitise, surtout en fait d'adultère; il voulut pourtant bien lui accorder un asile pour cette nuit, à condition qu'il serait plus sage.



RUINES DE LA FOIRE SAINT-LAURENT EN 1838

CHAPITRE XXI

COMMENT P... FUT TENTÉ D'ACHETER LA CHARGE D'ÉCRAN DES PETITS APPARTEMENTS

Une des tantes de P..., qui vint à mourir, lui laissa une petite succession d'environ un millier d'écus. Le petit homme, qui de sa vie n'avait possédé même en espérance, une pareille fortune, ne parlait à tous ses amis que de l'emploi qu'il pouvait faire de cet argent. On lui proposa, comme vacante, la charge d'Écran des petits appartements. Les fonctions de cette charge consistaient, disait-on, à garantir les jambes du Roi de l'action du feu, en se tenant debout, quand S. M. se chauffait, entre Elle et la cheminée. On lui vanta beaucoup toutes les prérogatives attachées à cette place, outre l'honneur d'approcher de si près de la personne du Roi, et de se trouver souvent tête à tête avec lui. Un homme de son mérite, avec la charge d'Écran, pouvait se flatter du plus grand crédit, et peut-être de gouverner un jour l'État.

Enivré de ces magnifiques espérances, P... aurait voulu traiter sur-le-champ; mais on lui fit entendre qu'il ne s'était pas encore éprouvé, et qu'avec tout son zèle il pourrait bien ne pas s'acquitter convenablement des fonctions de cette importante charge, s'il n'en faisait auparavant une espèce d'apprentissage. On ne pouvait lui dissimuler, par exemple, que le feu chez le Roi ne fut toujours très ardent, et que pour garantir les jambes de Sa Majesté, il ne courut souvent le risque de brûler les siennes. Il est vrai, pourtant, ajoutait-on, que l'habitude

diminue insensiblement le danger, que la peau s'endurcit au bout de quelques mois d'exercice, et que la sienne, n'étant pas de la plus grande délicatesse, elle pourrait se familiariser avec le feu plutôt que toute autre. On lui conseilla même de faire quelques épreuves avant de traiter.

Il était dans le moment si frappé des brillants avantages de la charge, qu'il consentit de l'essayer sur-le-champ. On le fit donc approcher très près d'un grand feu qui lui rôtissait les mollets, et on le contint dans cette position le plus longtemps qu'il fut possible. Il faisait de temps en temps des grimaces qui divertissaient les spectateurs. Enfin on eut pitié de lui; on trouva que c'en était assez pour une première séance, et il convint qu'avant de traiter il avait encore besoin de se fortifier par quelques répétitions.

CHAPITRE XXII

COMMENT P... FUT REÇU, AVEC UNE DISTINCTION MARQUÉE, PAR UN AMBASSADEUR DE LA PORTE QUE PERSONNE N'A JAMAIS VU QUE LUI

Des personnes de distinction se prêtèrent à cette mascarade. On fit accroire au petit homme qu'il venait d'arriver un Ambassadeur Turc à Paris, qu'il logeait à la Place Vendôme, et qu'il ne paraîtrait pas en public avant d'avoir fait solennellement son entrée. On lui fit le plus grand éloge de l'Excellence Turque, et on parvint à lui inspirer un violent désir de lui être présenté. Le jour pris pour la présentation, on fit monter P... la nuit, dans une voiture qui le conduisit, par des rues détournées, à la Place Vendôme. On le fit entrer dans un salon superbement illuminé. Au milieu du salon était assis, sur un carreau de velours, l'Ambassadeur Ottoman, ayant à ses pieds, une énorme pipe, dont il ne faisait pas grand usage. A ses côtés, aussi sur des carreaux, étaient deux femmes charmantes que P... n'eut pas de peine à prendre pour les favorites de l'heureux Musulman. Des Valets, habillés en Turcs, occupaient le fond du Salon; enfin un soi-disant Interprète, vêtu en Arménien, se tenait debout près de l'Ambassadeur.

On se divertit d'abord beaucoup du Cérémonial Asiatique qu'on fit observer au petit homme, et du grand nombre de révérences auxquelles il fut assujetti. L'Ambassadeur parût charmé de le voir; il lui fit dire, par son Interprète, que sa réputation n'était pas ignorée à Constantinople. L'Excellence Turque, pour

lui marquer encore plus de considération, le fit revêtir, en cérémonie, d'un Cafetan un peu ridicule.

Rien n'était plus divertissant que l'air de satisfaction répandu sur le visage du petit homme. L'ami qui l'avait présenté, lui dit tout bas, qu'il ne manquait plus aux honneurs qu'on venait de lui rendre, qu'une collation à la Turque, qui vraisemblablement lui serait servie; que pour une première fois, l'étiquette ne permettait point qu'il mangeât avec l'Ambassadeur; mais que, si la collation venait, c'était une invitation en règle pour le jour suivant; que c'était aussi la faveur la plus distingué que, dans les usages Orientaux, il put recevoir à une première entrevue. On ne lui cacha point qu'à la vérité la cuisine Turque avait, au premier abord, quelque chose de bizarre et peut-être d'insoutenable au goût délicat d'un Français; mais on ajouta qu'il fallait s'accommoder aux mœurs étrangères, et que ce serait manquer de respect au Ministre du Grand-Seigneur que de marquer de la répugnance pour des mets estimés délicieux dans tout l'Orient.

On venait de lui donner ces utiles leçons, lorsqu'on servit, devant P... dans un beau vase de porcelaine, une espèce de marmelade de poivre d'Inde confit, avec de très forte moutarde, et du vinaigre encore plus violent. Le pauvre petit homme, docile aux leçons qu'il avait reçues, porte à sa bouche, d'un grand air de confiance, une pleine cuillerée de ce mets perfide; mais, malgré toute sa bonne volonté, malgré les regards menaçants que lui lançait de temps en temps son ami, il ne put jamais se résoudre, ni à l'avaler, ni à la rejeter. De grosses larmes de cerf lui coulaient involontairement des yeux. Enfin, à la faveur d'un éternuement, occasionné par la violence réunie du poivre et de la moutarde, et qui eut plus de vingt reprises, la bouche du malheureux se trouva suffisamment évacuée pour lui rendre un peu de repos.

La gravité de l'Ambassadeur ne put tenir à ses grimaces. Les Dames éclatèrent sans effort, et les gros ris de la Livrée Turque, achevèrent cette partie du tableau. Enfin P... prit congé, en protestant bien, tout bas, que jamais il ne ferait aucun usage

de la cuisine Orientale, et très fermement persuadé que les Turcs avaient le Diable au corps pour pouvoir se familiariser avec de tels aliments. On lui laissa, comme par honneur, le Cafetan dont on l'avait revêtu ; et il ne manqua pas d'aller raconter à toute sa famille l'honorable accueil qu'il avait reçu d'un Ambassadeur Turc, dont personne, avant ni après, n'entendit parler.

CHAPITRE XXIII

COMMENT P... FUT ÉLU MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE PÉTERSBOURG

Un des liens qui retenaient le plus fortement P... dans la Société des Moqueurs, dont il était le jouet perpétuel, c'est qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver lui-même très plaisants la plupart des tours qu'on ne cessait de lui faire. Il en eut ri volontiers aux larmes, s'ils eussent été joués à d'autres. Car on remarquait bien qu'avec l'imbécillité d'un oison, il avait la malice d'un singe, et voilà ce qu'il avait de commun avec Sancho Pança. Il convenait de cette façon de penser ; et l'espérance qu'après tant d'épreuves, il passerait enfin de l'état de victime à celui de Mystificateur, était une des principales causes de son étonnante persévérance. On lui disait souvent que son noviciat allait finir, et qu'ensuite on choisirait une autre victime, aux dépens de laquelle il pourrait s'égayer, comme on avait fait aux siens. Son amour-propre lui persuadait aisément que tout autre que lui eût tombé dans des pièges aussi bien tendus, et que ses ridicules ne lui appartenaient pas exclusivement.

Cette idée seule l'enchaînait à la Société, au point que le chef des Mystificateurs lui ayant dit un jour qu'il était prêt à l'initier, et qu'enfin le temps de ses épreuves était fini, le petit homme se mit à ses genoux sur le Pont Neuf, reçut de lui l'imposition des mains, et se crut admis dans la classe de ces mêmes Mystificateurs, dont il avait toujours envié les plaisirs. Cependant ce jour-là même, on lui fit tenir un Brevet d'Aca-

démicien de Pétersbourg, qu'il crut sans doute bien mériter. En conséquence, on lui persuada qu'il ne pouvait se dispenser d'adresser à cette Académie un Remercîment en langue Russe. Il donna si bien dans le panneau, qu'il prît pendant quelque temps des leçons de cette langue; et le Maître chargé de l'instruire, fut au moins exact à lui donner des principes de Bas-Breton.

Conclusion.

Le Héros de toutes ces histoires, aussi véritables que merveilleuses, s'était livré, dès sa plus tendre jeunesse, au Démon de la Métromanie. Cette démangeaison précoce et de rimer et d'écrire, lui fut très funeste, puisqu'elle seule a influé sur tous les malheurs de sa vie.

P... partit pour l'Espagne au commencement de 1769; il comptait travailler dans ce Royaume à la propagation de la Musique Italienne et des Ariettes Françaises; mais, en voulant se baigner, il eut le malheur de se noyer dans le Guadalquivir. Sa mort, qui a été consignée dans presque tous les Papiers publics, l'a surpris au milieu de beaucoup d'Ouvrages qu'il avait commencés, et dont il menaçait depuis longtemps le Public.

Ainsi tomba le pauvre P... :
Il fut dissous par un coup de sifflet.
Comme au matin une vapeur légère,
S'évanouit aux premiers feux du jour,
Tel P... disparut sans retour.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES GRAVURES

INDEX DES NOMS CITÉS

INDEX DES NOMS CITÉS

A

B

C

D

F

G

H

J

L

M

N

O

P

Imp. F. Schmidt, 5-7, avenue Verdier (Montrouge).

